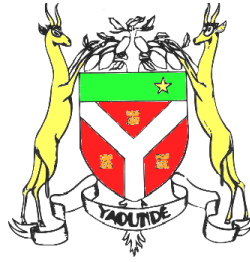


REPUBLIQUE DUCAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DEMFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 15 JUIN 2026 POUR
L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES
EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL
ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

Financement : Budget de la Communauté urbaine de Yaoundé,
Exercices 2025 et suivants
Ligne 222 190 (Matériels informatiques)

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

JUIN 2026

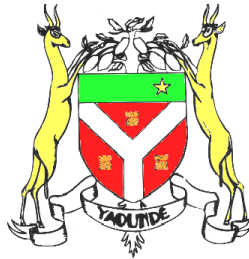
SOMMAIRE

PIECE N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES.....	3
PIECE N° 2 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES	21
PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES.....	48
PIECE N°4: CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES	123
PIECES N° 5 : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES	152
PIECE N° 6 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES.....	172
PIECE N° 7 : CADRE DU DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF	185
PIECE N° 8 : CADRE DES SOUS-DETAIL DES PRIX	189
PIECE N° 9 : MODELE DE MARCHÉ	191
PIECE N° 10 : MODELES DE FORMULAIRES TYPE DES PIECES A UTILISER PAR LES SOUMISSIONNAIRES	196
PIECE N° 11 : CHARTE D'INTEGRITE	215
PIECE N° 12 : DECLARATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DES CLAUSES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES	215
PIECE N° 13 : ETUDES PREALABLES.....	215
PIECE N° 14 : LISTE DES BANQUES ET ORGANISMES FINANCIERS AUTORISES A EMETTRE DES CAUTIONS.....	215
PIECE N° 15: PROCEDURE DE PASSATION DES MARCHES EN LIGNE.....	215

REPUBLIQUE DUCAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DEMFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 15 JUIN 2026 POUR
L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES
EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL
ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

Financement : Budget de la Communauté urbaine de Yaoundé,
Exercices 2025 et suivant
Ligne 222 190 (Matériels informatiques)

PIECE N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

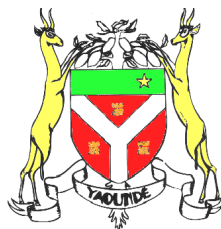
COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFFAIRES
ECONOMIQUES, FINANCIERES ET DU
BUDGET

SOUS DIRECTION DES MARCHES
PUBLICS

SERVICE DES FOURNITURES ET
AUTRES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF ECONOMIC,
FINANCIAL AND BUDGET AFFAIRS

SUB-DIRECTORATE OF PUBLIC
CONTRACTS

SUPPLIES AND OTHER CONTRACTS
SERVICE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/CUY/CIPM/2026 DU 15 JUIN 2026 POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

**FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE
Exercice 2025 et suivants, Ligne 222 190 (Matériels informatiques)**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la ville de Yaoundé lance un appel d'offres national ouvert pour l'acquisition, l'installation et la configuration des équipements pour la digitalisation de la radio NKUL ONGOLA de la Communauté Urbaine de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent l'acquisition, l'installation et la configuration de :

1. deux (02) câbles d'haubanage isolants ;
2. cinquante (50) tendeurs pour câble haubanage ;
3. cent (100) serres câbles étriers;
4. cent (100) cosses cœur pour câble haubanage;
5. cinquante (50) platines d'ancrage ;
6. deux (02) aiguilles à épisser ;
7. vingt-cinq (25) anneaux annuels ;
8. quinze (15) poulies d'haubanage ;
9. quinze (15) fixations d'haubanage ;
10. quinze (15) sangles haubanage ;
11. quinze (15) kits de fixation légère à trois points ;
12. quinze (15) manilles droites ;

13. dix (10) tendeurs pour haubanage avec cochet ;
14. vingt-cinq (25) tendeurs de cordage ;
15. un (01) kit broadcast ;
16. trois (03) climatiseurs split ;
17. six (06) tubes de cuivre 6m 5/8 ;
18. deux (02) bonbonnes de fréon R22 ;
19. un (01) coffret électrique complet ;
20. un (01) régulateur de tension monophasé 15 KVA ;
21. deux (02) onduleurs monophasés 05 KVA ;
22. quatre (04) rouleaux de câble électrique souple 4x6mm² ;
23. treize (13) rouleaux de câble électrique souple 3x2,5mm² ;
24. trois (03) disjoncteurs différentiels monophasés 32A ;
25. dix (10) disjoncteurs différentiels monophasés 16A
26. cinq (05) coffrets électriques pour quatre disjoncteurs de 16A ;
27. un (01) piquet de mise à la terre ;
28. un (01) rouleau câble de mise à la terre 1x4mm ;
29. quatre (04) goulottes optiline 80x35 L210 ;
30. cinq (05) goulottes DLP 20X12,5 L210 ;
31. cinq (05) goulottes DLP 32X12,5 L210 ;
32. une (01) horloge murale à LED ;
33. un (01) access point ;
34. une (01) mini-chaîne woofer Jack compact ;
35. six (06) rallonges électriques ;
36. deux (02) sachets de 50 d'embases plates ;
37. deux (02) sachets de vis de fixation d'embase ;
38. sept (07) tourets de câble réseau UTP cat7 ;
39. une (01) baie de brassage 12U
40. huit (08) panneaux acoustiques 3D ;
41. une (01) carte adaptateur réseau PCIe RJ45 ;
42. un (01) onduleur 1 kVa ;
43. un (01) switch gigabit Ethernet huit (08) ports ;
44. deux (02) logiciels Adobe audition ;
45. deux (02) rouleaux de peinture ;
46. un (01) kit de pinceau de peinture ;
47. deux (02) paires d'enceinte de monitoring ;
48. quatre (04) support muraux de fixation pour enceinte de monitoring ;
49. quatre (04) ordinateurs complet ;
50. trois (03) systèmes 3 Caméras PTZ ;
51. un (01) logiciel VMIX pro ;
52. cinq (05) microphones de studio à condensateur ;
53. cinq (05) pieds de table pour microphone avec bras articulés ;
54. deux (02) panneaux d'affichage alphanumérique date et heure ;
55. quatre (04) panneaux ON AIR LIGHT tech light RGB ;
56. une (01) console broadcast ;

57. un (01) insert téléphonique GSM ;
58. Un (01) Ensemble de connectique ;
59. deux (02) enrouleurs électriques ;
60. six (06) chaises technicien ;
61. une (01) console de post production ;
62. un (01) change over audio ;
63. un (01) switch gigabit Ethernet huit (24) ports ;
64. deux (02) splitter audio ;
65. deux (02) talk box ;
66. deux (02) rouleaux de câble audio ;
67. deux (02) comptes TeamViewer remote ;
68. une (01) moquette de sol intérieur 4mx5m ;
69. cinq (05) contreplaqués épaisseur 3mm ;
70. cinq (05) contreplaqués épaisseur 9mm ;
71. cinq (05) contreplaqués épaisseur 18mm ;
72. dix (10) lattes ;
73. dix (10) lambris usinés ;
74. un (01) tapis décor ;
75. une (01) structure métallique ;
76. une (01) table radio xl 05 places ;
77. trois (03) casques d'écoute ;
78. cinq (05) chaises de studio ;
79. trois (03) LED RGBWA ;
80. trois (03) projecteurs fresnel bi couleur ;
81. trois (03) projecteurs panneau bi couleur ;
82. dix (10) embases de fixation des projecteurs ;
83. un (01) écran tv ;
84. trois (03) pots de peinture à huile ;
85. trois (03) câbles HDMI ;
86. trois (03) rouleaux de câble SDI ;
87. trois (03) splitter HDMI ;
88. deux (02) panneaux LED muraux ;
89. un (01) autocommutateur ;
90. six (06) téléphones IP ;
91. un (01) switch administrable 24 ports Gigabit ;
92. trois (03) paquets de connecteurs Rj45 ;
93. quinze (15) prises murales apparentes rj45 ;
94. un (01) smartphone Android.

3. Délais prévisionnels et lieu de livraison

Le délai de livraison est de cinq (05) mois à la radio NKUL ONGOLA (sis à la CUY).

4. Tranches /Allotissement

Le présent appel d'offres est un lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de quatre-vingt-sept millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent soixante-dix-huit francs CFA (87 199 178) toutes taxes comprises.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais ayant une expérience avérée dans ce type de prestations.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, exercices 2025 et suivant, ligne : 222 190 (Matériels informatiques).

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est exclusivement en ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO dont le montant s'élève à neuf cent mille (900 000) francs CFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Les cautionnements présentés doivent être assorti du récépissé de consignation délivré par la CDEC et mis dans une enveloppe à la disposition du Maître d'Ouvrage.

En cas de groupement, la caution doit être établie au nom du groupement.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics, de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage, porte 223 du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses: <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'offres

La version physique du dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue à la Sous-Direction des Marchés Publics, de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage, porte 223 du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, moyennant paiement d'un montant non remboursable des frais d'acquisition du DAO de cent mille (100 000) francs FCFA payable au compte d'affectation spécial CAS-ARMP n°335988 des agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **28 Juillet 2026** à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé déposées à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment de l'Hôtel de ville de Yaoundé, porte 223, avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » en plus de la mention ci-dessous les délais impartis :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 002/AONO/CUY/CIPM/2026 DU 15 JUIN 2026
POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES EQUIPEMENTS
POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL ONGOLA DE LA COMMUNAUTE
URBAINE DE YAOUNDE ».**
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) volumes :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- l'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- l'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- -es plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission
- le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **28 Juillet 2026** à 14 heures dans le bâtiment abritant la CIPM, Elig Belibi (Rue du PADY), par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqués dans le RPAO, entraînera le rejet de l'Offre.

15. Critère d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont:

- a. l'absence du cautionnement de soumission timbré conformément aux textes en vigueur à l'ouverture des plis;
- b. la non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission);
- c. des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- d. l'absence des prospectus et fiches techniques du fabricant détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- e. Plus d'un (1) critère essentiel non satisfaisant ;
- f. n'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2025, 2024, 2023, 2022, 2021) des références correspondantes à la livraison d'un marché de (mise à niveau) de radio d'un montant de vingt-six millions cent cinquante-neuf mille sept cent cinquante-trois (26 159 753) francs CFA TTC ;
- g. l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- h. l'absence de la charte d'intégrité datée et signée;
- i. l'absence de la déclaration d'engagement social et environnementale datée et signée;
- j. l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- k. L'offre financière incomplète ;
- l. le non-respect de l'une des spécifications techniques majeures indiquées dans le descriptif des fournitures du présent DAO;
- m. le non-respect de 80 % des spécifications techniques mineures indiquées dans le descriptif des fournitures du présent DAO ;
- n. le non-respect du format de fichiers des offres soumises en ligne.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :

- a. la présentation de l'offre ;
- b. le service après-vente ;
- c. le délai de livraison inférieur ou égale à cinq (05) mois ;
- d. l'expérience du personnel clé dans les prestations ;
- e. le certificat de garantie des équipements électroniques;
- f. la capacité financière ;

g. la preuve d'acceptation des conditions du marché (le CCAP et les spécifications techniques paraphés sur chaque page, signés et datés à la dernière page avec la mention « lu et approuvé » ;

16. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications techniques et financières requis et dont l'offre est évaluée la moins disante.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage, porte 223 du bâtiment de l'Hôtel de ville de Yaoundé. Ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.publiccontracts.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics(MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 222 20 60 43.

Fait à Yaoundé, le 15 Juin 2026

Ampliation :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Président CIPM ;
- Sous-Direction des Marchés Publics/CUY ;

Affichage.

Version anglaise

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

**COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE**

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFFAIRES
ECONOMIQUES, FINANCIERES ET
DU BUDGET

SOUS DIRECTION DES MARCHES
PUBLICS

SERVICE DES FOURNITURES ET
AUTRES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF ECONOMIC, FINANCIAL
AND BUDGET AFFAIRS

SUB-DIRECTORATE OF PUBLIC CONTRACTS

SUPPLIES AND OTHER CONTRACTS SERVICE

INTERNAL TENDERS BOARD

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER No 002/AONO/CUY/CIPM/2026 OF 15 JUNE 2026 FOR THE ACQUISITION, INSTALLATION AND CONFIGURATION OF EQUIPMENT FOR THE DIGITISATION OF RADIO NKUL ONGOLA OF THE YAOUNDE CITY COUNCIL

**FINANCING: BUDGET OF THE YAOUNDE CITY COUNCIL
Financial year 2025 and subsequent years, Budget Head 222 190 (IT equipment)**

20. Purpose of the Invitation to Tender

The Yaoundé City Mayor is launching an Open National Invitation to Tender for the acquisition, installation and configuration of equipment for the digitisation of NKUL ONGOLA radio station of the Yaoundé City Council.

21. Nature of Services

The services include the acquisition, installation, and configuration of:

95. two (2) insulated stay cables;
96. fifty (50) stay cable turnbuckles;
97. one hundred (100) stirrup cable clamps;
98. one hundred (100) stay cable thimbles;
99. fifty (50) anchor plates;
100. two (2) splicing needles;
101. twenty-five (25) annual rings;
102. fifteen (15) stay pulleys;
103. fifteen (15) stay fasteners;
104. fifteen (15) stay straps;

105. fifteen (15) lightweight three-point attachment kits;
106. fifteen (15) straight shackles;
107. ten (10) stay turnbuckles with hooks;
108. twenty-five (25) rope turnbuckles;
109. one (1) broadcast kit;
110. three (3) split air conditioners;
111. six (6) 6m 5/8" copper pipes;
112. two (2) R22 refrigerant cylinders;
113. one (1) complete electrical panel;
114. one (1) 15 kVA single-phase voltage regulator;
115. two (2) 5 kVA single-phase inverters;
116. four (4) rolls of 4x6 mm² flexible electrical cable;
117. thirteen (13) rolls of 3x2.5 mm² flexible electrical cable;
118. three (3) 32A single-phase residual current circuit breakers;
119. ten (10) 16A single-phase residual current circuit breakers;
120. five (5) electrical enclosures for four 16A circuit breakers;
121. one (1) grounding rod;
122. one (1) roll of 1x4mm grounding cable;
123. four (4) optiline 80x35 L210 trunking;
124. five (5) DLP 20x12.5 L210 trunking;
125. five (5) DLP 32x12.5 L210 trunking;
126. one (1) LED wall clock;
127. one (1) access point;
128. one (1) compact Jack mini woofer system;
129. six (6) extension cords;
130. two (2) bags of 50 flat sockets;
131. two (2) bags of socket fixing screws;
132. seven (7) reels of Cat7 UTP network cable;
133. one (1) 12U patch panel;
134. eight (8) 3D acoustic panels;
135. one (1) PCIe RJ45 network adapter card;
136. one (1) 1 kVA UPS;
137. one (1) eight (8) port Gigabit Ethernet switch;
138. two (2) Adobe Audition software programs;
139. two (2) paint rollers;
140. one (1) paintbrush set;
141. two (2) pairs of monitor speakers;
142. four (4) wall mounts for monitor speakers;
143. four (4) complete computer systems;
144. three (3) PTZ camera systems;
145. one (1) VMIX Pro software;
146. five (5) studio condenser microphones;
147. five (5) tabletop microphone stands with articulated arms;
148. two (2) alphanumeric date and time display panels;

149. four (4) ON AIR LIGHT Tech Light RGB panels;
150. one (1) broadcast console;
151. one (1) GSM telephone insert;
152. one (1) cable management kit;
153. two (2) cable reels;
154. six (6) technician chairs;
155. one (1) post-production console;
156. one (1) audio changer;
157. one (1) 8-port Gigabit Ethernet switch;
158. two (2) audio splitters;
159. two (2) talk boxes;
160. two (2) rolls of audio cable;
161. two (2) TeamViewer remote accounts;
162. one (1) roll of 4m x 5m indoor carpet;
163. five (5) sheets of 3mm plywood;
164. five (5) sheets of 9mm plywood;
165. five (5) sheets of 18mm plywood;
166. ten (10) slats;
167. ten (10) machined panelling;
168. one (1) decorative rug;
169. one (1) metal frame;
170. one (1) XL 5-seater radio table;
171. three (3) headphones;
172. five (5) studio chairs;
173. three (3) RGBWA LEDs;
174. three (3) bi-color fresnel spotlights;
175. three (3) bi-color panel spotlights;
176. ten (10) spotlight mounting brackets;
177. one (1) TV screen;
178. three (3) cans of oil paint;
179. three (3) HDMI cables;
180. three (3) rolls of SDI cable;
181. three (3) HDMI splitters;
182. two (2) LED wall panels;
183. one (1) PBX;
184. six (6) IP phones;
185. one (1) 24-port Gigabit managed switch;
186. three (3) packs of RJ45 connectors;
187. fifteen (15) surface-mounted RJ45 wall outlets;
188. one (1) Android smartphone.

22. Estimated delivery time and location:

The delivery time is five (5) months at Radio NKUL ONGOLA (located in CUY).

23. Phases/ Allotment

This tender is for a single lot.

24. Estimated cost

The estimated cost following preliminary studies is eighty-seven million one hundred ninety-nine thousand one hundred seventy-eight CFA francs (87,199,178), inclusive of all taxes.

25. Participation and origin

Participation in this tender is open to any company incorporated under Cameroonian law with proven experience in this type of service.

26. Financing

The services covered by this tender are financed by the Yaoundé City Council budget, fiscal years 2025 and subsequent years, Budget head: 222190 (Computer Equipment).

27. Mode of submission

The submission method chosen for this consultation is exclusively online.

28. Bid bond

Each bidder must attach to their administrative documents a bid guarantee, paid by hand, issued by an organization or financial institution approved by the Minister responsible for finance to issue guarantees in the field of public contracts and listed in Exhibit 12 of the Bidding document, the amount of which is nine hundred thousand (900,000) CFA francs and valid for up to thirty (30) days beyond the initial date of validity of offers.

The absence of a bid bond issued by a first-class bank or financial institution authorised by the Ministry of Finance to issue bonds in connection with public contracts will result in the tender being rejected outright. A bid bond produced but having no connection with the consultation concerned is considered to be absent. A bid bond presented by a tenderer during the tender opening session is inadmissible.

Bonds presented must be accompanied by the deposit receipt issued by the CDEC and placed in an envelope available to the Project Owner.

In the case of a consortium, the bond must be issued in the name of the consortium.

29. Consultation of the Tender File

The physical file can be consulted during working hours at the Sub-Department of Public Contracts of the Yaoundé City Council, 2nd floor, door 223 of the main building of the Yaoundé Town Hall and the electronic version on the COLEPS platform at the addresses: <http://www.marchespublics.cm> or <http://www.publiccontracts.cm>, upon publication of this notice.

It can also be consulted online on the COLEPS platform at <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> on the Public Contracts Regulatory Agency website (www.arp.cm).

30. Acquisition of the Tender File

The physical version of the tender documents can be obtained at the Sub-Department of Public Contracts, of the Yaoundé City Council, 2nd floor, door 223 of the main building of the

Yaoundé Town Hall, upon publication of this notice, upon payment of a non-refundable amount of the acquisition costs of the Bidding documents of one hundred (100,000) FCFA francs payable to the special allocation account CAS-ARMP No 335988 of the BICEC agencies.

It is also possible to obtain the electronic version of the Bidding document by free download at the addresses indicated above. However, electronic submission is subject to payment of the Bidding documents purchase fee.

31. Submission of offers

Each offer must be written in French or English.

The tender must be submitted by the tenderer on the COLEPS platform by at the latest the **July 28, 2026** at 1 p.m. A back-up copy of the tender recorded on a USB key or CD/DVD must be sent in a sealed envelope to the Sub-Department of Public Contracts of the Yaoundé City Council, 2nd floor of the Yaoundé Town Hall, door 223, clearly and legibly marked "back-up copy" in addition to the words below:

**“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
No 002 /AONO/CUY/CIPM/2026 OF 15 JUNE 2026
FOR THE ACQUISITION, INSTALLATION AND CONFIGURATION OF EQUIPMENT FOR
THE DIGITISATION OF RADIO NKUL ONGOLA OF THE YAOUNDE CITY COUNCIL”.
*"To be opened only at the opening session".***

The documents constituting the offer will be divided into three (03) volumes:

- envelope A containing the administrative documents (volume 1);
- envelope B containing the technical offer (volume 2);
- envelope C containing the financial offer (volume 3).

The maximum sizes of the documents that will transit on the platform and constitute the bidder's offer are the following:

- 5 MB for the Administrative Offer ;
- 15 MB for the Technical Offer;
- 5 MB for the Financial Offer.

The accepted formats are as follows:

- PDF format for text documents;
- JPEG for images.

The applicant should use compression software to reduce the size of the files to be transmitted.

32. Admissibility of offers

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The following will be inadmissible by the Contracting Authority:

- envelopes bearing information on the identity of the bidders,
- Envelopes received after the deadlines for submission;
- Envelopes without indication of the identity of the Invitation to Tender;
- Envelopes that do not comply with the submission method.

- Failure to comply with the number of copies indicated in the RFP or offer only in copies.

Any incomplete bid in accordance with the requirements of the Tender file will be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond issued by an organization or financial institution approved by the Minister responsible for finance to issue bonds in the field of public procurement or failure to comply with the models of the documents in the Bidding Documents will result in the outright rejection of the offer without any recourse.

A bid bond produced but having no connection with the consultation concerned is considered to be absent. A bid bond presented by a tenderer during the tender opening session is inadmissible.

33. Opening of bids

The opening of the bids is done in one stage.

The opening of the administrative, technical and financial tenders will take place **July 28, 2026** at 2 p.m. in the building housing the CIPM, Elig Belibi (PADY Street), by the Internal Tenders Board for the Award of Contracts of the Yaoundé City Council.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a single duly authorized person of their choice, even in the case of a group of companies. **Under penalty of rejection, the documents in the administrative file required must be produced in originals or in copies certified as true by the issuing department or a competent administrative authority, in accordance with the stipulations of the Special Rules of the Invitation to Tender. They must be less than three (03) months old from the original date of submission of the offers or have been established after the date of signature of the Invitation to tender notice.**

In the event that any document in the administrative file is missing or non-compliant at the time of bid opening, the bidders concerned will be given 48 hours to produce or replace the document in question.

Failure to comply with the number of copies indicated in the Request for Proposals (RFP) will result in the rejection of the bid.

34. Evaluation criteria

15.1 Eliminary Criteria

The eliminatory criteria stand as follows:

- o. the absence of the bid bond stamped in accordance with the regulations in force at the time of the opening of the bids;
- p. the non-production beyond 48 hours after opening of the bids, of a document from the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);
- q. false declarations, fraudulent practices or falsified documents;
- r. The absence of manufacturer's brochures and technical specifications detailing the technical characteristics of the proposed equipment;
- s. More than one (1) essential criterion not met;

- t. Failure to have completed, during the last five (5) years (2025, 2024, 2023, 2022, 2021), references corresponding to the delivery of a radio (upgrade) contract worth twenty-six million one hundred fifty-nine thousand seven hundred fifty-three (26,159,753) CFA francs, inclusive of all taxes
- u. Absence of a declaration on honour of not having abandoned a site during the last three years;
- v. The absence of a dated and signed integrity charter;
- w. The absence of a dated and signed social and environmental commitment statement;
- x. the absence of a quantified unit price in the financial offer;
- y. An incomplete financial offer;
- z. Failure to comply with one of the major technical specifications indicated in the description of supplies in this bidding document;
- aa. Failure to comply with 80% of the minor technical specifications indicated in the description of supplies in this bidding document;
- bb. Failure to comply with the file format for offers submitted online.

15.2. Essential criteria

The main criteria that will be assessed in a binary way are

- h. The presentation of the offer;
- i. After-sales service;
- j. Delivery time of five (5) months or less;
- k. Experience of key personnel in providing services;
- l. Warranty certificate for electronic equipment;
- m. Financial capacity;
- n. Proof of acceptance of the contract terms (the Special Conditions of Contract and technical specifications initialed on each page, signed and dated on the last page with the words "read and approved").

35. Award of the contract

The contract will be awarded to the bidder whose offer meets the required technical and financial qualification criteria and whose offer is evaluated as the lowest.

36. Period of Validity of Tenders

Bidders will remain bound by their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of offers.

37. Additional Information

Additional information can be obtained during working hours at the Sub-Directorate of Public Contracts of the Yaoundé City Council, 2nd floor, door 223 of the Yaoundé Town Hall. Or online on the COLEPS platform at the addresses <http://www.publiccontracts.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> or any other means of electronic communication indicated by the Contracting Authority.

38. Fight against corruption and bad practices

For any denunciation of practices, facts or acts of corruption, please call CONAC at number 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) at the numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, ARMP at 222 20 60 43.

Done in Yaounde, on 15th June 2026

Copies:

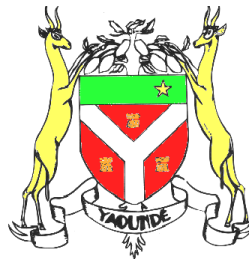
- MINMAP;
- ARMP ;
- President CIPM;
- Sub-Department of Public Contracts/CUY ;

Posting.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 15 JUIN 2026 POUR
L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES
EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL
ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

Financement : Budget de la Communauté urbaine de Yaoundé,
Exercices 2025 et suivants
Ligne 222 190 (Matériels informatiques)

PIECE N° 2 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES

TABLE DES MATIERES

A. Généralités.....	23
Article 1. Objet de la consultation.....	23
Article 2. Financement.....	23
Article 3. Principes éthiques.....	23
Article 4. Candidats admis à concourir.....	24
Article 5. Fournitures et/ou services quantifiables.....	26
Article 6. Documents établissant la qualification du Soumissionnaire.....	26
Article 7. Visite du site des prestations.....	27
B. DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.....	27
Article 8. Contenu du Dossier d'Appel d'Offres.....	27
Article 9. Eclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres et Recours.....	28
Article 10. Modification du Dossier d'Appel d'Offres.....	29
C. PREPARATION DES OFFRES.....	29
Article 11. Frais de soumission.....	29
Article 12. Langue de l'offre.....	30
Article 13. Documents constituant l'offre.....	30
Article 14. Montant de l'offre.....	31
Article 15. Monnaies de soumission et de règlement.....	33
Article 16. Documents attestant de l'admissibilité du Soumissionnaire.....	34
Article 17. Documents attestant de l'admissibilité des fournitures.....	34
Article 18. Documents attestant de la conformité des fournitures.....	34
Article 19. Validité des offres.....	35
Article 20. Réunion préparatoire à l'établissement des offres.....	36
Article 21. Cautionnement de soumission.....	36
Article 22. Forme, format et signature de l'offre.....	37
D. DEPOT DES OFFRES.....	38
Article 23. Cachetage et marquage des offres.....	38
Article 24. Date et heure limite de dépôt des offres.....	39
Article 25. Offres hors délai.....	40
Article 26. Modification, substitution et retrait des offres.....	40
E. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES.....	40
Article 27. Ouverture des plis et recours.....	40
Article 28. Caractère confidentiel de la procédure.....	42
Article 29. Eclaircissements sur les offres et contacts avec le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué.....	42
Article 30. Détermination de la Conformité des offres et évaluation au plan technique.....	43
Article 31. Critères d'évaluation et de qualification du soumissionnaire.....	43
Article 32. Correction des erreurs.....	44
Article 33. Conversion en une seule monnaie.....	44
Article 34. Evaluation et Comparaison des offres.....	44
Article 35. Marge de préférence accordée aux soumissionnaires nationaux.....	45
F. ATTRIBUTION DU MARCHE.....	45
Article 36. Attribution.....	45
Article 37. Droit du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué de déclarer un appel d'offres infructueux ou d'annuler une procédure.....	46
Article 38. Notification de l'attribution du marchés.....	46
Article 39. Publication des résultats d'attribution du marché et recours.....	46
Article 40. Signature du marché.....	47
41. Cautionnement définitif.....	47

Règlement Général de l'Appel d'Offres

A. Généralités

Article 1. Objet de la consultation

1.1. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué tel que précisé dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO), lance un Appel d'Offres pour l'acquisition des fournitures et/ou services quantifiables [disponibles sur le marché local] décrits dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et brièvement définis dans le RPAO.

Le nom, le numéro d'identification et le nombre de lots faisant l'objet de l'appel d'offres figurent dans le RPAO.

1.2. Le Soumissionnaire retenu ou attributaire, doit livrer les fournitures et services quantifiables dans le délai prévisionnel indiqué dans le RPAO, et qui court sauf stipulation contraire du CCAP, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

1.3. Dans le présent Dossier d'Appel d'Offres, le terme "jour" désigne un jour calendaire, à l'exception des jours ouvrables expressément spécifiés dans le code des marchés publics.

Article 2. Financement

La source de financement des fournitures et/ou services connexes objet du présent appel d'offres est précisée dans le RPAO.

Article 3. Principes éthiques

3.1. Les agents relevant du service public, les soumissionnaires et les titulaires de marché, ainsi que toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la chaîne de passation, d'exécution, de contrôle et de régulation des marchés, sont soumis aux dispositions des lois et règlements interdisant les actes de corruption, les manœuvres frauduleuses, les pratiques collusoires, coercitives ou obstructives, les conflits d'intérêts, les délits d'initiés et les complicités.

A cet égard, ils souscrivent la charte d'intégrité dont le modèle est joint en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres (pièce 10).

En vertu de ces principes, le Maître d'ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué a défini, aux fins de cette clause, les expressions de la manière suivante :

i. Se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché ;

iii. Sont convaincus de « pratiques collusoires » deux ou plusieurs soumissionnaires qui s'entendent dans le but de maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ;

iv. Se livre à des « pratiques coercitives », quiconque porte atteinte aux personnes ou à leurs biens ou profère des menaces à leur encontre de manière directe ou indirecte, afin d'influencer leurs actions au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché ;

v-Se livre aux « pratiques obstructives », quiconque commet des actes visant à la destruction, la falsification, l'altération ou la dissimulation des preuves sur lesquelles se fonde une enquête ou toutes fausses déclarations faites aux enquêteurs ou bien toute menace, harcèlement ou intimidation à l'encontre d'une personne aux fins de l'empêcher de révéler des informations relatives à une enquête, ou bien de poursuivre celle-ci :

vi. Le « conflit d'intérêt » désigne toute situation dans laquelle le titulaire d'un marché ou surveillant des procédures de passation et /ou de l'exécution du marché pourrait tirer des profits directs ou indirects d'un marché conclu par le Maître d'ouvrage ou Maître d'ouvrage Délégué, d'une affectation ou toute situation dans laquelle il a des intérêts personnels ou financiers suffisant pour compromettre son impartialité dans l'accomplissement de ses fonctions ou de nature à affecter défavorablement son jugement.

vii -Les Présidents, membres, secrétaires et experts des commissions des marchés publics, sous –commission d'analyse et responsables chargés des marchés sont astreints à l'obligation de réserve et de discrétion.

Ils doivent s'abstenir de toute action de nature à compromettre leur objectivité et, dans tous les cas, ne disposer d'aucun intérêt financier, personnel ou autre lié au marché e examen.

viii- En cas de conflit d'intérêt, les Présidents, les Experts et les membres des Commission de Passation des Marchés et des Commission de Contrôle des Marchés et ceux des sous commissions d'analyse, ainsi que les Observateurs indépendants doivent le signaler par écrit au Maitre d'Ouvrage, ou au Président de la Commission de passation des marchés publics sous peine des sanctions prévues par la règlementation en vigueur. Dans ce cas, il est alors pourvu à leur remplacement pour les marchés concernés.

ix. La complicité s'entend de :

- L'omission ou la négligence d'effectuer les contrôles ou de donner les avis techniques prescrits ;
- L'abstention volontaire de porter à la connaissance du Maître d'ouvrage ou de l'autorité compétente, les irrégularités constatées lors de la réalisation de ses missions.

b. rejettera toute proposition d'attribution, s'il est prouvé que l'attributaire proposé est directement ou par l'intermédiaire d'un agent, coupable de corruption, de conflit d'intérêt, de complicité ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusoires, coercitives ou obstructives pour l'attribution de ce marché.

3.2. L'Autorité chargée des marchés publics peut à titre conservatoire, prendre une décision d'interdiction de soumissionner pendant une période n'excédant pas deux (02) ans, à l'encontre de tout soumissionnaire ou cocontractant de l'Administration pour trafic d'influence, de conflits d'intérêts, de délit d'initiés, de complicité, de fraude, de corruption ou de production de documents non authentiques dans son offre, sans préjudice des poursuites pénales qui pourraient être engagées contre lui.

3.3. L'Autorité chargée des Marchés Publics, peut prendre à l'encontre des acteurs publics reconnus coupables de violation des dispositions du Code des Marchés Publics, une décision d'interdiction d'intervenir dans la passation et le suivi de l'exécution des Marchés Publics pendant une période n'excédant pas deux (2) ans

Article 4. Candidats admis à concourir

4.1. **En règle générale**, l'appel d'offres s'adresse à tous les soumissionnaires, sous réserve qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité ci-après :

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement, le cas échéant ;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification de toutes les offres auxquelles il aura participé. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt dans les conditions ci-après :

i. est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ;

ii. est dans le cadre d'un même appel d'offres, représentant légal d'un autre soumissionnaire ; au présent appel d'offres;

iii participe à plus d'une offre dans le cadre d'un même appel d'offres notamment, soit à titre individuel ou en tant que membre d'un groupement d'entreprises, soit en tant que sous-traitant dans une offre tout en étant soumissionnaire à titre individuel ou membre d'un groupement d'entreprises. Un fournisseur peut figurer en tant que sous-traitant dans plusieurs offres, mais en cette qualité de sous-traitant seulement;

iv. est affilié à un groupe ou entité que le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué a recruté ou envisage de recruter pour participer au contrôle;

v. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué participe au capital du soumissionnaire de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics;

c. Une personne morale de droit public si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) gérée selon les règles de la comptabilité privée et (iii) n'est pas sous la tutelle du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué sauf autorisation expresse de l'Autorité chargée des marchés publics.

d. Les organisations de la société civile et les Etablissements publics à condition que les prix proposés soient concurrentiels, c'est-à-dire, qu'ils aient été déterminés(i) en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects concourant à la formation du prix de la prestation objet du contrat et (ii) qu'ils n'ont pas bénéficié, dans la détermination de ce prix, des avantages découlant des ressources qui leurs sont attribuées au titre de leurs missions de service public.

4.2. L'appel d'offres est ouvert/ou restreint selon les spécifications du RPAO à tous les soumissionnaires qui remplissent les conditions ci-après :

a. ne pas être en état de liquidation judiciaire ou en faillite;

b. ne pas être frappé de l'une des interdictions ou déchéances prévues par les lois et règlements en vigueur, aussi bien au plan national qu'international;

c. souscrire aux déclarations prévues par les lois et règlements en vigueur.

4.3 Pour soumissionner par voie électronique via COLEPS ou tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage, le candidat ou soumissionnaire doit être enregistré sur ladite plateforme et disposer d'un certificat électronique valide.

4.4. Pour soumissionner en ligne via COLEPS, le candidat ou soumissionnaire doit être enregistré sur ladite plateforme et disposer d'un certificat électronique valide.

Article 5. Fournitures et/ou services quantifiables

5.1. Le terme « fournitures » désigne tous les produits, matières premières, machines, équipements et tous autres matériaux que le Fournisseur est tenu de livrer en exécution du Marché

5.2. Le terme « services quantifiable » désigne notamment les prestations de services concernant entre autres, le gardiennage, le nettoyage ou l'entretien des édifices publics ou des espaces verts, l'entretien ou la maintenance des matériels et équipements de bureau ou d'informatique, l'assurance, à l'exclusion de l'assurance maladie etc. ;.

Article 6. Documents établissant la qualification du Soumissionnaire

6.1. Les soumissionnaires doivent, comme partie intégrante de leur offre :

- a. Produire un pouvoir habilitant le signataire de la soumission à engager le Soumissionnaire ;
- b. Fournir les documents permettant d'établir la qualification du soumissionnaire selon la liste prévue dans le RPAO et comprenant notamment, toutes les informations qui leur sont demandées dans le RPAO, afin d'établir leur qualification pour exécuter le marché.

Les informations relatives aux points suivants sont exigées le cas échéant:

- i. La production de l'extrait des bilans certifiés faisant ressortir le chiffre d'affaires et les résultats;
- ii. l'accès à une ligne de crédit ou disposition d'autres ressources financières;
- iii. Les marchés exécutés ;
- iv. La disponibilité du matériel indispensable.
- v. Le certificat de catégorisation pour les prestataires de fourniture et services quantifiable, le cas échéant.

6.2. Les soumissions présentées par deux ou plusieurs fournisseurs groupés (co-traitance) doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- a. L'offre devra inclure pour chacun des fournisseurs, tous les renseignements énumérés à l'Article 6.1 ci-dessus. Le RPAO devra préciser les informations à fournir par le groupement et celles à fournir par chaque membre du groupement;
- b. L'offre et le marché doivent être signés de façon à obliger tous les membres du groupement;
- c. La nature du groupement (conjoint ou solidaire tel que requis dans le RPAO) doit être précisée et justifiée par la production d'une copie de l'accord de groupement en bonne et due forme;
- d. Le membre du groupement désigné comme mandataire, représentera l'ensemble des entreprises vis à vis du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué pour l'exécution du marché ;
- e. En cas de groupement solidaire, les co-traitants se répartissent les paiements qui sont effectués par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué dans un compte unique. En cas de groupement conjoint, les tâches de chaque membre doivent être précisées et chaque entreprise est payée par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué dans son propre compte.

6.3. Les soumissionnaires doivent également présenter des propositions suffisamment détaillées pour démontrer qu'elles sont conformes aux spécifications techniques et aux délais d'exécution visés dans le RPAO.

6.4. Les soumissionnaires qui sollicitent le bénéfice d'une marge de préférence, doivent fournir tous les renseignements nécessaires pour prouver qu'ils satisfont aux critères d'éligibilité décrits à l'article 33 du RGAO.

Article 7. Visite du site des travaux

7.1. Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et l'exécution des travaux. Cette visite lorsqu'elle est exigée dans le RPAO, doit être sanctionnée par une attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire, faisant ressortir une description du site ainsi que les observations sur les conditions d'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du Soumissionnaire.

7.2. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué est tenu d'autoriser le Soumissionnaire qui en fait la demande et ses employés ou agents, à pénétrer dans ses locaux et sur ses terrains aux fins de ladite visite, mais seulement à la condition expresse que le Soumissionnaire, ses employés et agents dégagent le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué, de toute responsabilité pouvant en résulter.

Le soumissionnaire demeure responsable des accidents mortels ou corporels, des pertes ou dommages matériels, coûts et frais encourus du fait de cette visite.

7.3. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut organiser une visite du site des prestations au moment de la réunion préparatoire à l'établissement des offres mentionnées à l'article 19 du RGAO.

B. DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Article 8. Contenu du Dossier d'Appel d'Offres

8.1. Le Dossier d'Appel d'Offres décrit les fournitures et /ou services quantifiable faisant l'objet du marché, fixe les procédures de consultation des entreprises et précise les conditions du marché. Outre le(s) additif(s) publié(s) conformément à l'article 10 du RGAO. Il comprend les documents énumérés ci-après :

- Pièce n° 0 : La lettre d'invitation à soumissionner (en cas d'Appels d'Offres Restreints) ;
- Pièce n° 1 : l'Avis d'Appel d'Offres rédigé en français et en anglais (AAO)
- Pièce n° 2: le Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)
- Pièce n° 3: le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)
- Pièce n° 4: le cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Pièce n° 5: le Cahier des Spécifications techniques de la fourniture qui comprend la liste des fournitures et services connexes le cas échéant, ou les spécifications techniques le cas échéant.
- Pièce n° 6: le Cadre du Bordereau des prix unitaires et forfaitaires
- Pièce n° 7: le Cadre du détail estimatif
- Pièce n° 8: le Cadre des sous-détails des prix unitaires et/ou de la décomposition des prix le cas échéant
- Pièce n° 9: le Modèle de marché

- Pièce n° 10 : Les Modèles ou formulaires types à utiliser par les Soumissionnaires, notamment :
 - a. Le Modèle de lettre de soumission;
 - b. Le Modèle de cautionnement de soumission ;
 - c. Le Modèle de cautionnement définitif ;
 - d. Le cautionnement d'avance de démarrage ;
 - e. Le Modèle de cautionnement de bonne exécution en remplacement de la retenue de garantie ;
 - f. Le modèle d'autorisation du fabricant ;
 - g. Les Modèles de fiches de présentation du matériel, personnel et références ;
 - h. Le cadre du planning d'exécution ;
 - i. Le Modèle de fiches de prestations susceptibles d'être sous-traitées.
- Pièce n° 11 : le formulaire de la charte d'intégrité.
- Pièce n° 12 : le formulaire de la déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales.
- Pièce n° 13 : le Visa de maturité ou tout autre justificatif des études préalables à remplir par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué, la disponibilité du financement ou l'inscription budgétaire.
- Pièce n° 14 : La liste des établissements bancaires et organismes financiers habilités par le Ministre en charge des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics.

8.2. Le Soumissionnaire doit examiner l'ensemble des règlements, formulaires, conditions et spécifications contenus dans le DAO. Il lui appartient de fournir tous les renseignements demandés et de préparer une offre conforme à tous égards audit dossier.

Article 9. Eclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres et Recours

9.1. a) Tout soumissionnaire désirent obtenir des éclaircissements sur le Dossier d'Appel d'Offres peut en faire la demande à l'Autorité Contractante par écrit ou par courrier électronique (télécopie ou e-mail) à l'adresse du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué indiquée dans le RPAO ou via COLEPS.

Cependant, l'Autorité Contractante répondra par écrit ou par courrier électronique ou via COLEPS ou par tout autre moyen de communication électronique indiqué dans le DAO à toute demande d'éclaircissement reçue au moins quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres.

9.1.b). Une copie de la réponse de l'Autorité Contractante, indiquant la question posée mais ne mentionnant pas son auteur, est adressée à tous les soumissionnaires ayant acheté le Dossier d'Appel d'Offres dans un délai maximal de cinq (05) jours.

9. 2. Tout soumissionnaire qui s'estime lésé peut introduire une requête auprès du Maître d'ouvrage et ou du Maître d'ouvrage Délégué.

En cas d'appel d'offres restreint, le recours doit :

a) à la phase de préqualification, porter sur des demandes de réexamen des conditions de sollicitation, de préqualification ou sur des demandes de réexamen des décisions ou actes pris par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué lors de la procédure de préqualification.

b) Les candidats disposent de cinq (05) jours ouvrables avant la date de dépôt des candidatures et cinq (05) jours ouvrables après la publication des résultats de la préqualification pour introduire leur recours auprès du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué, avec copie à l'Autorité chargée des marchés publics et à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

c) Ce recours n'est pas suspensif.

9.3. Lorsque l'appel d'offres ouvert est la procédure retenue, le recours doit être adressé, entre la publication de l'Avis d'appel d'offres et l'ouverture des plis :

a) au Maître d'ouvrage ou au Maître d'ouvrage Délégué avec copie à l'Autorité chargée des Marchés Publics et à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics ;

b) il doit parvenir au Maître d'ouvrage ou au Maître d'ouvrage Délégué au plus tard quatorze (14) jours ouvrables avant la date d'ouverture des offres ;

c) le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué dispose de cinq (05) jours ouvrables pour réagir. La copie de la réaction est transmise à l'Autorité chargée des Marchés Publics et à l'Organisme Chargé de la Régulation des Marchés Publics ;

d) en cas de désaccord entre le requérant et le Maître d'ouvrage ou le Maître d'ouvrage Délégué, le recours est porté par le requérant au Comité chargé de l'examen des recours.

d) ce recours n'est pas suspensif

Article 10. Modification du Dossier d'Appel d'Offres

10.1 Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut, à tout moment avant la date limite de dépôt des offres et pour tout motif, que ce soit à son initiative ou consécutivement à une saisine d'un soumissionnaire modifier le Dossier d'Appel d'Offres en publiant un additif.

10.2. Tout additif ainsi publié fera partie intégrante du Dossier d'Appel d'Offres conformément à l'Article 8.1 du RGAO et doit être communiqué par écrit ou signifié par tout moyen laissant trace écrite à tous les soumissionnaires ayant acheté le Dossier d'Appel d'Offres ou via COLEPS ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage dans le DAO.

10.3. Afin de donner aux soumissionnaires suffisamment de temps pour tenir compte de l'additif dans la préparation de leurs offres, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué devra reporter, autant que nécessaire, la date limite de dépôt des offres, conformément aux dispositions de l'Article 23.2 du RGAO.

C. PREPARATION DES OFFRES

Article 11. Frais de soumission

Le Soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué n'est en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les régler, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

Article 12. Langue de l'offre

L'offre ainsi que toute correspondance et tout document, échangé entre le Soumissionnaire et le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué seront rédigés en français ou en anglais. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le soumissionnaire peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction précise en français ou en anglais ; auquel cas et aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction fera foi.

Article 13. Documents constituant l'offre

13.1. L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents détaillés au RPAO, dûment remplis et regroupés en trois volumes:

a. Volume 1 : Dossier administratif

Il comprend notamment :

a.1. Tous les documents attestant que le soumissionnaire :

- a souscrit les déclarations prévues par les lois et règlements en vigueur ;
- s'est acquitté des droits, taxes, impôts, cotisations, contributions, redevances ou prélèvements de quelque nature que ce soit ;
- n'est pas en état de liquidation judiciaire ou en faillite ;
- n'est pas frappé de l'une des interdictions ou d'échéances prévues par les lois et règlements en vigueur, aussi bien au plan national qu'international.

a.2. Le cautionnement de soumission établi conformément aux dispositions de l'article 20 du RGAO ;

a.3. L'acte écrit donnant pouvoir au signataire de l'offre d'engager la personne morale soumissionnaire, le cas échéant, conformément aux dispositions de l'article 6.1 du RGAO ;

b. Volume 2 : Offre technique

Il comprend notamment :

b.1. Les renseignements sur la qualification

Le RPAO précise la liste des documents à fournir par les soumissionnaires pour justifier les critères de qualification mentionnés à l'article 6.1 du RGAO, notamment les références de l'entreprise (prestations similaires), les spécifications techniques, le service après-vente, le matériel et le personnel.

b.2. Les propositions techniques

Le RPAO précise les éléments constitutifs de la proposition technique des soumissionnaires, notamment :

- Une description détaillée des caractéristiques techniques, les performances, les marques, les modèles et les références des matériels proposés accompagnés de prospectus et fiches techniques conformément à l'article 18 du RGAO;
- Le calendrier, le planning et le délai de livraison des prestations.

b.3. Les preuves d'acceptation des conditions du marché

Le soumissionnaire remettra les copies dûment paraphées, renseignés et signées des documents à caractères administratif et technique régissant le marché, à savoir :

- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- es spécifications techniques ou clauses techniques Particulières.

b.4. Commentaires CCAP et CCTP

Les soumissionnaires formuleront un commentaire sur les choix techniques des fournitures, assortis d'éventuelles propositions.

b.5. la charte d'intégrité

b-6- la déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales.

c. Volume 3 : Offre financière

Le RPAO précise les éléments permettant de justifier le coût des prestations, à savoir :

- La soumission proprement dite, en original rédigée selon le modèle ou formulaire type joint, timbrée au tarif en vigueur, signée et datée ;
- Le bordereau des Prix Unitaires et/ou forfaitaires dûment rempli ;
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli ;
- Le Sous-Détails des Prix Unitaires et/ou la décomposition des prix forfaitaires.
- L'échéancier prévisionnel de paiements, le cas échéant.

Les soumissionnaires utiliseront à cet effet les pièces et modèles ou formulaires prévus dans le Dossier d'appel d'offres, sous réserve des dispositions de l'Article 20.2 du RGAO concernant les autres formes possibles de Cautionnement de Soumission.

13.2. Le RPAO indique combien de temps les propositions doivent demeurer valides à compter de la date de soumission. Pendant cette période, les soumissionnaires doivent garder à disposition le personnel spécialisé proposé pour la mission. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué fait tout son possible pour mener à bien les négociations dans ces délais. Si celui-ci souhaite prolonger la durée de validité des propositions, les Candidats qui n'y consentent pas sont en droit de refuser une telle prolongation.

Article 14. Montant de l'offre

14.1. Sauf indication contraire figurant dans le Dossier d'Appel d'Offres, le montant du marché couvrira l'ensemble des fournitures et services connexes décrits à l'article 1.1 du RPAO, sur la base du Bordereau des Prix et du Détail Quantitatif et Estimatif chiffrés, ainsi que du sous-détail des prix unitaires et de la décomposition des prix forfaitaires présentés par le soumissionnaire le cas échéant.

14.2. Le soumissionnaire remplira les prix unitaires et totaux de tous les postes du bordereau de prix et du Détail quantitatif et estimatif.

14.3. Sous réserve des dispositions contraires prévues dans le RPAO et le CCAP, les prix proposés dans le cadre du sous-détail des prix pour les Fournitures et Services quantifiables, seront présentés de la manière suivante :

- a. Pour les fournitures fabriquées au Cameroun :
- i. le prix des fournitures EXW (sortie usine, fabrique, magasin d'exposition, entrepôt ou magasin de ventes, suivant le cas), y compris tous les droits de douanes, taxes sur les ventes ou autres déjà payés ou à payer sur les composants ou matières premières utilisés dans la fabrication ou l'assemblage des fournitures ;
 - ii. les taxes sur les ventes et autres taxes perçues sur les fournitures qui seront dues si le Marché est attribué ;
 - iii. le prix des transports intérieurs, assurance et autres services locaux afférents à la livraison des fournitures jusqu'à leur destination finale (site du Projet) spécifiée dans le RPAO.
- b. Pour les fournitures à importer :
- i. le prix des fournitures DAP- lieu de destination, tel que stipulé au RPAO ;
 - ii. le prix des transports intérieurs, assurance et autres services locaux afférents à la livraison des fournitures du lieu de destination indiqué (CIP) à leur destination finale (site du Projet) spécifiée au RPAO ; et
 - iii. le prix des fournitures à importer doit être indiqué DAP lieu de destination, si le RPAO le stipule; à la place du prix DAP indiqué en (b)(i) ci-dessus.
 - iv. le fournisseur est libre, en indiquant le prix, de recourir à un transporteur et d'obtenir des prestations d'assurance en provenance de tout pays, sous réserve des conditions d'éligibilité liées à la Convention de financement.
 - v. les conditions générales types des prix sont régies par les règles prescrites dans la dernière édition d'Incoterms publiée par la Chambre de commerce internationale à la date de l'appel d'offres ou à la date spécifiée dans le RPAO.
- c. Pour les fournitures déjà importées, le prix indiqué sera différent de la valeur originelle d'importation de ces fournitures déclarées en douane, et devra inclure toute réduction ou toute marge de l'agent ou du représentant local, ainsi que les coûts locaux y afférents, à l'exclusion des droits de douanes et taxes d'importation déjà payés et/ou restant à payer par le Fournisseur. Par souci de clarté, il est demandé aux soumissionnaires d'indiquer : (a) leur prix comprenant les droits de douanes et d'importation initiaux, (b) le montant de ces mêmes droits de douanes et d'importation, et (c) leur prix, hors taxes d'importation qui est la différence entre les montants (a) et (b).
- i. le prix des fournitures, incluant leur valeur d'importation initiale et la marge (ou réduction) éventuelle, ainsi que les autres coûts, droits de douanes et autres taxes d'importation déjà payés ou à payer sur ces fournitures ;
 - ii. les droits de douanes et autres taxes d'importation déjà payés (justifiés par des documents) ou à payer sur les fournitures déjà importées ;
 - iii. le prix des fournitures obtenu par différence de (i) et (ii) ci avant ;
 - iv. les taxes sur les ventes et autres taxes perçues sur les fournitures qui seront dues au Cameroun si le Marché est attribué ;
 - v. le prix des transports intérieurs, assurance et autres services locaux afférents à la livraison des fournitures jusqu'à leur destination finale (site du projet) spécifiée dans le RPAO.

d. Pour les services connexes, autres que transports intérieurs et autres services nécessaires pour acheminer les fournitures à leur lieu de destination finale, lorsque de tels services connexes sont requis :

i. le prix de chaque élément faisant partie des services connexes y compris ;

ii. tous les droits de douane, taxes sur les ventes et autres taxes similaires perçues sur les services connexes au Cameroun si le marché est attribué.

14.4. Les prix offerts par le soumissionnaire seront fermes pendant toute la durée d'exécution du Marché et ne pourront varier en aucune manière, sauf disposition contraire du RPAO. Une offre assortie d'une clause de révision des prix sera considérée comme non conforme et sera écartée, en application de l'article 29 du RGAO.

14.5. Si les clauses de révision et/ou d'actualisation des prix sont prévues au marché, la date d'établissement des prix initiaux, ainsi que les modalités de révision et/ou d'actualisation desdits prix doivent être précisées. Tout Marché dont la durée d'exécution est au plus égale à un (1) an ne peut faire l'objet de révision de prix.

14.6. Si les clauses de révision et/ou d'actualisation des prix sont prévues au marché, la date d'établissement des prix initiaux, ainsi que les modalités de révision et/ou d'actualisation desdits prix doivent être précisées. Tout Marché dont la durée d'exécution est au plus égale à un (1) an ne peut faire l'objet de révision de prix.

14.7. Tous les prix unitaires assortis des quantités doivent être justifiés par des sous-détails établis conformément au cadre proposé à la pièce N° 8 du DAO.

14.8. Au cas où l'appel d'offres comprend plusieurs lots, les prix indiqués pour un lot donné devront correspondre à la totalité des articles de ce lot, et à la totalité de la quantité indiquée pour chaque article.

14.9. Les soumissionnaires indiqueront les rabais consentis dans leurs offres. Par ailleurs, ils préciseront les conditions d'application de ce rabais.

Article 15. Monnaies de soumission et de règlement

15.1. En cas d'Appels d'Offres Internationaux, les monnaies de l'offre doivent suivre les dispositions soit de l'Option A ou de l'Option B ci-dessous ; l'option applicable étant celle retenue dans le RPAO.

15.2. Option A : le montant de la soumission est libellé entièrement en monnaie nationale

Le montant de la soumission, les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du détail quantitatif et estimatif sont libellés entièrement en francs CFA de la manière suivante :

a. Les prix seront entièrement libellés dans la monnaie nationale. Le soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la réalisation des Prestations, indiquera en annexe à la soumission le ou les pourcentages du montant de l'offre nécessaires pour couvrir les besoins en monnaies étrangères, sans excéder un maximum de trois monnaies de pays membres de l'institution de financement du marché.

b. Les taux de change utilisés par le Soumissionnaire pour convertir son offre en monnaie nationale seront spécifiés par le soumissionnaire en annexe à la soumission conformément aux précisions du RPAO. Ils seront appliqués pour tout paiement au titre du Marché, pour qu'aucun risque de change ne soit supporté par le Soumissionnaire retenu.

15.3. Option B : Le montant de la soumission est directement libellé en monnaie nationale et étrangère. Le soumissionnaire libellera les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du Détail quantitatif et estimatif de la manière suivante :

a. Les prix des intrants nécessaires aux fournitures et services quantifiables que le Soumissionnaire compte se procurer dans le pays du Maître d’Ouvrage ou du Maître d’Ouvrage Délégué seront libellés en francs CFA tels que spécifié au RPAO et dénommée “monnaie nationale”.

b. Les prix des intrants nécessaires aux fournitures et services quantifiables que le soumissionnaire compte se procurer en dehors du pays du Maître d’Ouvrage ou du Maître d’Ouvrage Délégué seront libellés dans la monnaie du pays du soumissionnaire ou de celle d’un pays membre éligible largement utilisée dans le commerce international.

15.4. Le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué peut demander aux soumissionnaires d’exprimer leurs besoins en monnaies nationale et étrangère et de justifier que les montants inclus dans les prix unitaires et totaux, et indiqués en annexe à la soumission, sont raisonnables ; à cette fin, un état détaillé de ses besoins en monnaies étrangères sera fourni par le soumissionnaire.

15.5. Durant l’exécution des fournitures et services quantifiables, la plupart des monnaies étrangères restant à payer sur le montant du marché peut être révisée d’un commun accord par le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué et l’entreprise de façon à tenir compte de toute modification survenue dans les besoins en 44 devises au titre du marché.

Article 16. Documents attestant de l’admissibilité du Soumissionnaire

Le Soumissionnaire fournira, en tant que partie intégrante de son offre, des documents attestant qu’il satisfait aux dispositions de l’article 4 du RGAO.

Article 17. Documents attestant de l’admissibilité des fournitures

17.1. En application des dispositions de l’article 5 du RGAO, le Soumissionnaire fournira, en tant que partie intégrante de son offre, les documents attestant que l’ensemble des fournitures et services qu’il se propose de fournir en exécution du Marché satisfont aux clauses techniques particulières.

17.2. S’agissant des fournitures importées, les documents y afférant consisteront en une déclaration sur le pays d’origine des fournitures et services proposés dans le Bordereau des prix, déclaration à confirmer par un certificat d’origine délivré au moment de l’embarquement, entre autres.

Article 18. Documents attestant de la conformité des fournitures

18.1. Pour établir la conformité des fournitures et /ou services quantifiables au Dossier d’Appel d’Offres, le Soumissionnaire fournira dans le cadre de son offre les preuves écrites que les fournitures ou services se conforment aux spécifications et clauses techniques ainsi qu’aux normes spécifiées (le cas échéant) dans le Descriptif de fourniture.

18.2. Ces preuves peuvent revêtir la forme de prospectus, dessins ou données et comprendront une description détaillée des principales caractéristiques techniques et de performance des fournitures, démontrant qu’ils correspondent pour l’essentiel aux dites spécifications.

18.3. Le Soumissionnaire fournira également une liste donnant tous les détails, y compris les sources d'approvisionnement disponibles et les prix courants des pièces de rechange, outils spéciaux, consommables, etc., nécessaires au fonctionnement correct et continu des fournitures depuis le début de leur utilisation par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué et pendant la période précisée au RPAO.

18.4. Les normes qui s'appliquent aux modes d'exécution, procédés de fabrication, équipements et matériels, ainsi que les références à des noms de marque ou à des numéros de catalogue spécifiés par (le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué) sur le Bordereau des quantités, calendrier de livraison, et spécifications techniques ne sont mentionnés qu'à titre indicatif et n'ont nullement un caractère restrictif.

18.5 Le Soumissionnaire peut leur substituer d'autres normes de qualité, noms de marque et/ou d'autres numéros de catalogue, pourvu qu'il établisse à la satisfaction de Maître d'Ouvrage que les normes, marques et numéros ainsi substitués sont substantiellement équivalents ou supérieurs aux spécifications du Bordereau des prix et les spécifications techniques.

18.6. Propositions variantes des soumissionnaires

a. Excepté dans le cas mentionné à l'Article 18.6 ci-dessous, les soumissionnaires souhaitant offrir des variantes techniques doivent d'abord chiffrer la solution de base du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué telle que décrite dans le Dossier d'Appel d'Offres, et fournir en outre tous les renseignements dont le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué a besoin pour procéder à l'évaluation complète de la variante proposée, y compris les plans, spécifications techniques, sous détails de prix et tous autres détails utiles. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué n'examinera que les variantes techniques, le cas échéant, du soumissionnaire dont l'offre conforme à la solution de base a été évaluée la moins-disante.

b. Quand les soumissionnaires sont autorisés, suivant le RPAO, à soumettre directement des variantes techniques pour certaines parties des fournitures complexes, ces parties de fournitures doivent être décrites dans les Spécifications techniques. Le dossier d'appel d'offres doit préciser de manière claire, la façon dont les variantes doivent être prises en considération pour l'évaluation des offres.

Article 19. Validité des offres

19.1. Les offres doivent demeurer valables pendant la période spécifiée dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres pour compter de la date de remise des offres fixée par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué, en application de l'Article 23 du RGAO. Une offre valable pour une période plus courte, sera considérée par la Commission de passation des marchés comme non conforme, sauf si le délai de validité du cautionnement de soumission est conforme. Dans ce cas, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé au soumissionnaire pour produire une lettre d'invitation à soumissionner.

19.2. Dans des circonstances exceptionnelles, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut solliciter le consentement du soumissionnaire à une prolongation du délai de validité. La demande et les réponses qui lui seront faites le seront par écrit (ou par télécopie). La validité du cautionnement de soumission prévu à l'Article 20 du RGAO sera de même prolongée pour une durée correspondante. Un Soumissionnaire peut refuser de prolonger la validité de son

offre sans perdre son cautionnement de soumission. Un soumissionnaire qui consent à une prolongation ne se verra pas demander de modifier son offre, ni ne sera autorisé à le faire

19.3. Lorsque le marché ne comporte pas d'article de révision de prix et que la période de validité des offres est prorogée de plus de soixante (60) jours, les montants payables au soumissionnaire retenu, seront actualisés par application de la formule y relative figurant à la demande de prorogation que le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué adressera au(x) soumissionnaire(s).

19.4 La période d'actualisation ira de la date de dépassement des soixante (60) jours à la date de notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations au soumissionnaire retenu, tel que prévu par le CCAP. L'effet de l'actualisation n'est pas pris en considération aux fins de l'évaluation des offres.

Article 20. Réunion préparatoire à l'établissement des offres

20.1. A moins que le RPAO n'en dispose autrement, et en cas de fournitures complexes, le Soumissionnaire peut être invité à assister à une réunion préparatoire qui se tiendra aux lieu et date indiqués dans le RPAO.

20.2. La réunion préparatoire aura pour objet de fournir des éclaircissements et réponses à toute question qui pourrait être soulevée à ce stade.

20.3. Il est demandé au Soumissionnaire, autant que possible, de soumettre toute question par écrit de façon qu'elle parvienne au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué au moins une semaine avant la réunion préparatoire. Il est possible que le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ne puisse répondre au cours de la réunion aux questions reçues trop tard. Dans ce cas, les questions et réponses seront transmises selon les modalités de l'article 19.4 ci-dessous.

20.4. Le procès-verbal de la réunion auquel est joint la feuille de présence, incluant le texte des questions posées et des réponses données, y compris les réponses préparées après la réunion, sera transmis sans délai à tous ceux qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres. Toute modification des documents d'appel d'offres énumérés à l'Article 8 du RGAO qui pourrait s'avérer nécessaire à l'issue de la réunion préparatoire sera faite par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué en publiant un additif conformément aux dispositions de l'article 10 du RGAO, le procès-verbal de la réunion préparatoire ne pouvant en tenir lieu.

20.5. Le fait qu'un soumissionnaire n'assiste pas à la réunion préparatoire à l'établissement des offres ne sera pas un motif de disqualification.

Article 21. Cautionnement de soumission

21.1. En application de l'article 13 du RGAO, le soumissionnaire fournira un cautionnement de soumission du montant spécifié dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, qui fera partie intégrante de son offre.

21.2. Le cautionnement de soumission sera conforme au modèle présenté dans le Dossier d'Appel d'Offres ; d'autres modèles peuvent être autorisés, par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué. Le cautionnement de soumission demeurera valide pendant trente (30) jours au-delà de la date limite initiale de validité des offres, ou de toute nouvelle date limite de validité

demandée par le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué et acceptée par le soumissionnaire, conformément aux dispositions de l’Article 19.2 du RGAO.

Pour les prestations relevant des lettres commandes, les chèques certifiés et les chèques-banques sont admis 47 au titre du cautionnement de soumission.

21.3. Toute offre non accompagnée d’un cautionnement de Soumission acceptable sera rejetée par la Commission de Passation des Marchés comme incomplète. Le Cautionnement de soumission d’un groupement d’entreprises doit être établi au nom du mandataire soumettant l’offre.

21.4. Les offres des soumissionnaires non retenues (à l’exception de l’exemplaire destiné à l’organisme chargé de la régulation des marchés publics) seront restituées dans un délai de quinze (15) jours ouvrables dès publication des résultats de l’attribution. Les offres non retirées dans ce délai peuvent être détruites, sans qu’il y ait lieu à réclamation.

21.5. Les cautionnements de soumission des soumissionnaires non retenus sont restitués dès publication des résultats d’attribution.

21.6. Le cautionnement de soumission de l’attributaire du Marché sera libéré dès que ce dernier aura fourni le Cautionnement définitif requis.

21.7. Le cautionnement de soumission peut être saisi :

a. Si le soumissionnaire :

- i. retire son offre durant la période de validité, ou ;
- ii. n’accepte pas la correction des erreurs en application de l’Article 31 du RGAO ; ou

b. Si, le soumissionnaire retenu :

- i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l’Article 39 du RGAO ;
- ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l’Article 40 du RGAO ;
- iii. Refuse de recevoir notification du marché.

Article 22. Forme, format et signature de l’offre

22.1. Pour la soumission hors ligne :

a. Le Soumissionnaire préparera dans chaque volume un original des documents constitutifs de l’offre décrit à l’Article 13 du RGAO, portant clairement l’indication “ORIGINAL” et des copies en nombre requis par le RPAO, portant l’indication “COPIE”. En cas de divergence entre l’original et les copies, l’original fera foi.

b. L’original et toutes les copies de l’offre devront être dactylographiés ou écrits à l’encre indélébile (dans le cas des copies, des photocopies y compris sous la forme scannée sont également acceptables) et seront signés par la ou les personnes dûment habilitées à signer au nom du Soumissionnaire, conformément à l’Article 6.1(a) ou 6.2(c) du RGAO, selon le cas. Toutes les pages de l’offre comprenant des surcharges ou des changements seront paraphées par le ou les signataires de l’offre.

c. L’offre ne doit comporter aucune modification, suppression ni surcharge, à moins que de telles corrections ne soient paraphées par le ou les signataires de la soumission.

22.2. Pour la soumission en ligne :

- a. L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage dans le DAO. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD doit être déposée dans les services du MO/MOD ou AC concerné sous pli scellé avec la mention claire et lisible « copie de sauvegarde » et les références de l'appel d'offres dans les délais impartis.
- b. Les offres, accompagnées des pièces et documents exigés, sont rassemblées dans des fichiers électroniques et regroupées suivant leur nature administrative, technique et financière. Toutefois, s'agissant des pièces administratives elles sont introduites dans COLEPS par les structures émettrices.
- c. Les formats de fichiers choisis pour le dépôt des offres via COLEPS doivent être des formats courants dont l'usage est répandu dans le secteur professionnel comprenant les opérateurs susceptibles d'être intéressés par la consultation, pour une meilleure exploitation.
- d. Les documents et pièces transmis dans la plateforme COLEPS sont revêtus d'une signature électronique à travers l'usage du certificat.

D. DEPOT DES OFFRES

Article 23. Cachetage et marquage des offres

23.1. Les Soumissionnaires doivent placer l'original et toutes les copies des pièces administratives énumérées dans le RPAO, dans une enveloppe portant la mention "DOSSIER ADMINISTRATIF ", l'original et toutes les copies de la proposition technique dans une enveloppe portant clairement la mention "PROPOSITION TECHNIQUE", et l'original et toutes les copies de la Proposition financière, dans une enveloppe scellée portant clairement la mention " PROPOSITION FINANCIERE "

Les différentes pièces de chaque volume seront numérotées dans l'ordre du RPAO et séparées par un intercalaire de couleur.

23.2. Les enveloppes intérieures et extérieures :

- a. Seront adressées au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué à l'adresse indiquée dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
- b. Porteront le nom du projet ainsi que l'objet et le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres indiqués dans le RPAO, et la mention "A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

23.3. Les enveloppes intérieures porteront également le nom et l'adresse du Soumissionnaire de façon à permettre au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué de renvoyer l'offre scellée si elle a été déclarée hors délai conformément aux dispositions des Articles 24 et 25 du RGAO.

23.4. Si l'enveloppe extérieure n'est pas scellée et marquée comme indiqué aux Articles 22.1 et 22.2 susvisés, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ne sera nullement responsable si l'offre est égarée ou ouverte prématurément.

23.5 Dans le cadre de la soumission en ligne, l'offre à fournir par le soumissionnaire comprend trois fichiers électroniques correspondant aux trois volumes administratifs, techniques et financiers.

Chaque fichier doit explicitement porter un nom qui renvoie à la nature de son contenu (Offre Administrative, Offre Technique, Offre Financière).

23.6 Parallèlement à l'envoi électronique, les soumissionnaires doivent faire parvenir à l'Autorité Contractante ou au MO/MOD dans les mêmes délais impartis, une copie de sauvegarde de leur offre sur support physique électronique (CD, DVD, Clé USB...). Cette copie est transmise sous pli par voie postale ou par dépôt chez l'Autorité Contractante ou le MO/MOD. Ce pli, fermé, doit porter la mention « copie de sauvegarde » de manière claire et lisible, ainsi que les références de la consultation.

23.7 Les éléments constitutifs de l'Offre en ligne ou hors ligne du soumissionnaire doivent être les mêmes pour une consultation donnée.

23.8 Lorsque l'appel d'offres fait l'objet d'une ouverture en deux (02) temps, l'enveloppe contenant l'offre financière témoin, marquée comme telle, doit être paraphée par le Président de la commission et transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics séance tenante.

Article 24. Date et heure limite de dépôt des offres

a) Les offres doivent être reçues par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué par l'entremise de leur structure interne de gestion administrative des marchés publics à l'adresse spécifiée à l'article 22.2 du RPAO au plus tard à la date et à l'heure spécifiées dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

b) La date et l'heure de réception des soumissions en ligne sont automatiquement enregistrées par la plateforme de dématérialisation à travers un mécanisme d'horodatage. Seules la date et l'heure de COLEPS ou de tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage font foi.

c) Pour l'horodatage, le fuseau horaire de référence est l'heure locale (GMT/UTC + 1). Cette heure est visible sur la page de soumission.

d) Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut, à son gré, reporter la date limite fixée pour le dépôt des offres en publiant un additif conformément aux dispositions de l'article 10 du RGAO. Dans ce cas, tous les droits et obligations du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initiale seront régis par la nouvelle date limite.

e) Les offres transmises par voie électronique donnent lieu à un accusé de réception mentionnant la date et l'heure de réception ainsi que les références de la consultation.

f) Trois modes de soumissions sont possibles :

- En ligne (online) : seules les soumissions en ligne sont acceptées pour cette consultation par l'Autorité Contractante et font foi.

- Hors ligne (offline) : seules les soumissions hors ligne sont acceptées pour cette consultation par l'Autorité Contractante et font foi.

- En ligne ou hors ligne (on/offline). Les deux modes de soumission sont possibles. Toutefois, il n'est pas possible de soumissionner en ligne et hors ligne pour une même consultation.

Le mode de soumission retenu est précisé dans le RPAO.

NB : Au moment de la soumission en ligne, les plis des soumissionnaires sont automatiquement chiffrés ou cryptés c'est-à-dire que leur contenu est rendu illisible.

Article 25. Offres hors délai

Quel que soit le mode de soumission, toute offre parvenue dans les services du Maître d’Ouvrage ou du Maître d’Ouvrage Délégué après les date et heure limites fixées pour le dépôt des offres conformément à l’Article 24 du RGAO sera déclarée irrecevable par la commission de passation des marchés publics.

Article 26. Modification, substitution et retrait des offres

26.1. Pour les soumissions hors ligne,

26.1. Un Soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l’avoir déposé, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué avant l’achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l’Article 21.2 du RGAO. La modification ou l’offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention « RETRAIT » et « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION ».

26.2. La notification de modification, de remplacement ou de retrait de l’offre par le Soumissionnaire sera préparée, cachetée, marquée et envoyée conformément aux dispositions de l’Article 22 du RGAO. Le retrait peut également être notifié par télécopie ou e-mail, mais devra dans ce cas être confirmé par une notification écrite dûment signée, et dont la date, le cachet postal faisant foi, ne sera pas postérieure à la date limite fixée pour le dépôt des offres.

26.3 Les offres dont les Soumissionnaires demandent le retrait en application de l’alinéa a ci-dessus leur seront retournées sans avoir été ouvertes.

26.4 Aucune offre ne peut être retirée dans l’intervalle compris entre la date limite de dépôt des offres et l’expiration de la période de validité de l’offre spécifiée par le modèle de soumission. Tout retrait par un Soumissionnaire de son offre pendant cet intervalle entraîne la confiscation du cautionnement de soumission conformément aux dispositions de l’Article 20.6 du RGAO.

26.5. Pour les soumissions en ligne, plusieurs offres peuvent valablement être transmises par un même soumissionnaire avant la date et l’heure limite de réception des offres. Dans ce cas, seule la dernière arrivée et sa copie de sauvegarde correspondante le cas échéant, sera prise en compte lors de l’évaluation, les autres copies de sauvegarde éventuelles devant être retournées sans être ouvertes.

26.6 La modification, le remplacement ou le retrait de la copie de sauvegarde se fait conformément aux dispositions de l’article 26 alinéas 1 à 4.

E. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

Article 27. Ouverture des plis et recours

27.1 Préalablement à l’ouverture des plis, les offres déposées par voie électronique sont déchiffrées par l’autorité contractante. Le déchiffrement consiste à rendre les offres lisibles et accessibles uniquement pour la Commission de passation des Marchés.

27.2. 'ouverture de tous les plis se fait en un temps, y compris pour les fournitures et services quantifiables de grande importance ou complexes ayant fait l'objet d'une procédure de préqualification.

Dans un premier temps, les enveloppes marquées « Retrait » seront ouvertes et leur contenu annoncé à haute voix, tandis que l'enveloppe contenant l'offre ou la copie de sauvegarde correspondante sera retournée au Soumissionnaire sans avoir été ouverte. Le retrait d'une offre ou la copie de sauvegarde ne sera autorisé que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander le retrait et si cette notification est lue à haute voix. Ensuite, les enveloppes marquées « Offre de Remplacement ou la copie de sauvegarde » seront ouvertes et annoncées à haute voix et la nouvelle offre correspondante substituée à la précédente qui sera retournée au Soumissionnaire concerné sans avoir été ouverte. Le remplacement d'offre ou de la copie de sauvegarde ne sera autorisé que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander le remplacement et est lue à haute voix. Enfin, les enveloppes marquées « modification » seront ouvertes et leur contenu lu à haute voix avec l'offre correspondante. La modification d'offre ou de la copie de sauvegarde ne sera autorisée que si la notification correspondante contient une habilitation valide du signataire à demander la modification et est lue à haute voix. Seules les offres ou les copies de sauvegarde qui ont été ouvertes et annoncées à haute voix lors de l'ouverture des plis seront ensuite évaluées.

27.3. Toutes les enveloppes seront ouvertes l'une après l'autre et le nom du soumissionnaire annoncé à haute voix ainsi que la mention éventuelle d'une modification, le prix de l'offre, y compris tout rabais et toute variante le cas échéant, l'existence d'une garantie d'offre si elle est exigée, et tout autre détail que la commission de passation des marchés compétente peut juger utile de mentionner. Tous les rabais et variantes de l'offre annoncés lors de l'ouverture des plis seront soumis à évaluation.

27.4. Etant donné qu'une offre ou une copie de sauvegarde qui n'a pas été ouverte et lue à haute voix durant la séance d'ouverture des plis, ne peut pas être soumise à évaluation, la commission s'assurera systématiquement que toutes les offres reçues ont bel et bien été examinées.

27.5. Il est établi, séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la recevabilité des offres, leur régularité administrative, leurs prix, leurs rabais, et leurs délais ainsi que la composition de la sous-commission d'analyse le cas échéant. Toutefois les informations relatives à ladite composition demeurent internes à la commission. Un extrait du procès-verbal à laquelle est annexée la feuille de présence signée par tous les participants est remis à chaque soumissionnaire à sa demande. Enfin seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint la note technique minimale requise sont ouvertes en présence des soumissionnaires concernés

27.6. A la fin de chaque séance d'ouverture des plis, le Président de la commission de passation des marchés met à la disposition du point focal désigné par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics un exemplaire de l'offre de chaque soumissionnaire paraphé par ses soins.

27.7. En cas de recours, le soumissionnaire doit adresser sa requête au Comité d'examen des recours avec copie au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué le cas échéant, au président de la commission de passation des marchés concerné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics et à l'Autorité chargée des Marchés Publics.

Il doit parvenir dans un délai maximum de trois (03) jours ouvrables après l'ouverture des plis, sous la forme d'une lettre dûment signée par le requérant.

Ce recours qui ne peut porter que sur le déroulement de cette étape, notamment le respect des procédures et la régularité des pièces vérifiées, n'est pas suspensif.

Le cas échéant, l'Observateur Indépendant annexe à son rapport, le feuillet du registre de recours qui lui a été remis, assorti des commentaires ou des observations y afférents.

27.8. L'ouverture des plis transmis par voie électronique et ceux présentés sur support papier se fait au cours de la même séance. L'ouverture et l'examen des offres transmises par voie électronique sont soumis aux règles applicables au traitement des offres physiques.

Article 28. Caractère confidentiel de la procédure

28.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du Soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés publics.

28.2. Toute tentative faite par un soumissionnaire pour influencer la Sous-commission d'analyse dans l'évaluation des offres, la Commission de Passation des Marchés dans la proposition d'attribution, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué dans la décision d'attribution peut entraîner le rejet de son offre.

28.3. Nonobstant les dispositions de l'alinéa 28.2, entre l'ouverture des plis et l'attribution du marché, si un soumissionnaire souhaite entrer en contact avec le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour des motifs ayant trait à son offre, il devra le faire par écrit.

Article 29. Eclaircissements sur les offres et contacts avec le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué

29.1. Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, le Président de la Commission de Passation des Marchés peut, sur proposition de la sous-commission d'analyse, demander aux soumissionnaires, aux administrations ou organismes compétents de donner des éclaircissements sur les offres.

29.2 La demande d'éclaircissements et la réponse sont formulées par écrit ou via COLEPS ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'ouvrage dans le DAO, avec copie à l'organisme en charge de la régulation, mais aucun changement du montant ou du contenu de la soumission en vue de la rendre plus compétitive n'est recherché, offert ou autorisé. La demande d'éclaircissement doit avoir pour but notamment de retrouver une information contenue dans l'offre, de vérifier l'exactitude des informations fournies par un candidat, le cas échéant, auprès des administrations émettrices, de demander à un soumissionnaire de confirmer la correction d'erreur de calcul ou d'omission découverte, d'apporter des précisions sur les

aspects techniques non compris par la sous-commission d'analyse ou sur le contenu du sous-détail des prix, ou , de justifier les prix des offres jugées anormalement basses.

29.3. Le délai de réponse accordé aux demandes d'éclaircissement ne saurait excéder sept (07) jours ouvrables.

29.4. Sous réserve des dispositions de l'alinéa 1 susvisé, les soumissionnaires ne contacteront pas les membres de la Commission de Passation des Marchés et de la sous-commission d'analyse pour des questions ayant trait à leurs offres, entre l'ouverture des plis et l'attribution du marché.

Article 30. Détermination de la Conformité des offres et évaluation au plan technique

30.1. La Sous-commission d'analyse au préalable procédera à la vérification de l'éligibilité des soumissionnaires et à un examen détaillé des offres pour déterminer si elles sont complètes, si les garanties exigées ont été fournies, si les documents ont été correctement signés, et si les offres sont d'une façon générale en bon ordre.

30.2. La Sous-commission d'analyse déterminera ensuite si l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres en se basant sur son contenu sans avoir recours à des éléments de preuve extrinsèques. A ce titre, la Sous-commission d'Analyse :

- Examinera l'offre pour confirmer que toutes les conditions spécifiées dans le RPAO et le CCAP ont été acceptées par le Soumissionnaire sans divergence ou réserve substantielle ;
- Évaluera les aspects techniques de l'offre présentée conformément à la clause 12.1.b du RGAO afin de s'assurer que toutes les stipulations du Bordereau des prix unitaires, sont respectées sans divergence ou réserve substantielle.

30.3. Une offre conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres est une offre qui respecte tous les termes, conditions, et spécifications du Dossier d'Appel d'Offres, sans divergence ni réserve importante. Une divergence ou réserve importante est celle qui :

- i. limite de manière substantielle la portée ou l'étendue, la qualité ou les performances des fournitures et services connexes spécifiées dans le marché ;
- ii. Limite de manière substantielle, en contradiction au Dossier d'Appel d'Offres, les droits du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué ou ses obligations au titre du Marché ;
- iii. Est telle que son acceptation ou sa correction affecterait injustement la compétitivité des autres soumissionnaires qui ont présenté des offres conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

30.4. Si une offre n'est pas conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, elle sera écartée par la Commission des Marchés Compétente et ne pourra être par la suite rendue conforme.

30.5. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute modification, divergence ou réserve. Les modifications, divergences, variantes et autres facteurs qui dépassent les exigences du Dossier d'Appel d'Offres ne doivent pas être pris en compte lors de l'évaluation des offres.

Article 31. Critères d'évaluation et de qualification du soumissionnaire

La Sous-commission s'assurera que le Soumissionnaire retenu pour avoir soumis l'offre substantiellement conforme aux dispositions du Dossier d'appel d'offres, satisfait aux critères

d'évaluation et de qualification stipulés dans le RPAO. Il est essentiel d'éviter tout arbitraire dans la fixation de ces critères.

Article 32. Correction des erreurs

32.1. La Sous-commission d'analyse vérifiera les offres reconnues conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres pour en rectifier les erreurs de calcul éventuelles. La sous-commission d'analyse corrigera les erreurs de la façon suivante :

- a. S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé, à moins que, de l'avis de la Sous-commission d'analyse, la virgule des décimales du prix unitaire soit manifestement mal placée, auquel cas le prix total indiqué prévaudra et le prix unitaire sera corrigé ;
- b. Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé ;
- c. S'il y a contradiction entre le prix unitaire indiqué en lettres et en chiffres, c'est le montant en lettre qui fait foi.

32.2. Si le Soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la moins-disante, n'accepte pas les corrections apportées, son offre sera écartée et sa caution de soumission saisie.

Article 33. Conversion en une seule monnaie

33.1. Pour faciliter l'évaluation et la comparaison des offres, la sous-commission d'analyse convertira les prix des offres exprimés dans les diverses monnaies dans lesquelles le montant de l'offre est payable en francs CFA.

33.2. La conversion se fera en utilisant le cours vendeur fixé par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) en vigueur à la date limite de dépôt des offres, sauf dispositions contraires du RPAO.

Article 34. Comparaison des offres

34.1. La Sous-commission d'Analyse comparera toutes les offres substantiellement conformes pour déterminer l'offre évaluée la moins-disante.

34.2. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission peut à partir du sous-détail de prix fournis par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé.

34.3 Sur proposition de la sous-commission d'analyse, le Président de la Commission de Passation de marchés peut demander aux soumissionnaires ou aux administrations et organismes compétents des éclaircissements sur les offres.

34.4 Dans le cas où une offre est jugée anormalement basse, la Commission de Passation des Marchés propose au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué, de demander des justificatifs au soumissionnaire concerné.

Au cas où les justificatifs sont jugés inacceptables, ils sont transmis par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics, pour avis, en même temps que la demande d'éclaircissement.

Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué tient compte de l'avis de l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour se prononcer.

Article 35. Préférence accordée aux soumissionnaires nationaux

35.1 Lors de la passation d'un marché dans le cadre d'une consultation internationale, une marge de préférence est accordée, à offres équivalentes et dans l'ordre de priorité, aux soumissions présentées par :

- a) Une personne physique de nationalité camerounaise ou une personne morale de droit camerounais ;
- b) Une entreprise dont le capital est intégralement ou majoritairement détenu par des personnes de nationalité camerounaise ;
- c) Une personne physique ou une personne morale justifiant d'une activité économique sur le territoire du Cameroun ;
- d) Un groupement d'entreprises associant des entreprises camerounaises.

35.2 Les offres sont considérées équivalentes lorsqu'elles ont rempli les conditions techniques requises.

35.3 Pour les marchés de travaux, la marge de préférence nationale est de dix pour cent (10%).

35.4 La préférence nationale ne peut être appliquée que lorsque le dossier d'appel d'offres le prévoit.

F. ATTRIBUTION DU MARCHE

Article 36. Attribution

36.1. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au Soumissionnaire ayant présenté une offre conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres, (disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante) et dont l'offre a été évaluée la moins disante ou la mieux-disante en considérant le cas échéant les remises proposées.

36.2. Si l'Appel d'Offres porte sur plusieurs lots, l'attribution se fera selon les prescriptions du RPAO.

36.3-Dans tous les cas, toute attribution d'un marché est matérialisée par une décision du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante-douze (72) heures à compter de sa signature ;

Toute décision d'attribution d'un marché public par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué est insérée, avec indication de prix et de délai, dans le journal des marchés publics édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics ou dans toute autre publication habilitée, notamment dans COLEPS ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le MO dans le DAO.

Article 37. Droit du Maître d’Ouvrage ou du Maître d’Ouvrage Délégué de déclarer un appel d’offres infructueux ou d’annuler une procédure

37.1. Le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué se réserve le droit d’annuler un Appel d’Offres ou de déclarer un appel d’offres infructueux après avis de la commission des marchés compétente sans qu’il y’ait lieu à réclamation.

Toutefois, lorsque les offres ont déjà été ouvertes, l’annulation est subordonnée à l’accord de l’Autorité chargée des Marchés Publics.

37.2. Le Maître d’Ouvrage ou Maître d’Ouvrage Délégué notifie la décision d’annulation ou celle déclarant l’appel d’offres infructueux, au Président de la Commission de Passation des Marchés, avec copie à l’organisme chargé de la régulation des marchés publics.

37.3. En cas d’allotissement, les dispositions prévues aux alinéas ci-dessus sont applicables à chacun des lots.

Article 38. Notification de l’attribution du marchés

38.1 Toute attribution d’un marché est matérialisée par une décision du Maître d’Ouvrage ou du Maître d’Ouvrage Délégué et notifiée à l’attributaire dans un délai maximum de soixante-douze (72) heures à compter de sa signature. Toute décision d’attribution d’un marché public par le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué est insérée, avec indication de montant et de délai d’exécution, dans le journal des marchés publics de l’organisme chargé de la régulation des marchés publics ou dans toute autre publication habilitée, notamment dans COLEPS.

38.2 Avant l’expiration du délai de validité des offres fixé par le RPAO, le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué notifiera à l’attributaire du marché par télécopie confirmée par lettre recommandée ou par tout autre moyen que sa soumission a été retenue. Cette lettre indiquera le montant que le Maître d’ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué paiera au cocontractant de l’administration au titre de l’exécution des prestations et le délai d’exécution.

Article 39. Publication des résultats d’attribution du marché et recours

39.1. Le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué dispose d’un délai de cinq (05) jours ouvrables pour la signature de la décision d’attribution et la publication des résultats à compter de la date de réception de la proposition d’attribution finale de la Commission des Marchés compétente, sauf en cas de suspension de la procédure.

39.2. Dès publication des résultats portant attribution, le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué adresse à chaque soumissionnaire qui en fait la demande, un extrait du rapport d’analyse le concernant.

39.3. Après la publication du résultat de l’attribution, les offres non retirées dans un délai maximal de quinze (15) jours seront détruites, sans qu’il y ait lieu à réclamation, à l’exception de l’exemplaire destiné à l’organisme chargé de la régulation des marchés publics si celle-ci n’a pas été collectée séance tenante. Cette information doit être contenue dans la décision d’attribution.

39.4. En cas de recours, il doit être adressé, au Comité chargé de l'examen des recours avec copies au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué, au Président de la Commission de passation des marchés concernée, à l'Organisme chargé de la Régulation des Marchés Publics.

Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication des résultats.

39.5. Ce recours peut donner lieu à la suspension de la procédure à l'appréciation de l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

Article 40 Signature du marché

40.1. Après publication des résultats, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué dispose d'un délai de cinq (05) jours ouvrables pour la signature du marché à compter de la date de souscription du projet de marché par l'attributaire.

40.2. Préalablement à la signature du marché dans les conditions visées à l'alinéa ci-dessus, le projet de marché de gré à gré souscrit par l'attributaire est soumis à la Commission de Passation des Marchés compétente pour examen et avis.

40.3. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué notifie le marché à son titulaire dans les cinq (5) jours ouvrables qui suivent la date de sa signature.

40.4. L'attributaire du marché dispose d'un délai de quinze (15) jours ouvrables à compter de sa réception pour souscrire le marché ou la lettre-commande pour souscrire le marché ou la lettre-commande. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué se réserve le droit d'annuler la décision d'attribution après mise en demeure de l'attributaire restée sans suite. Dans ce cas, le cautionnement de soumission est saisi et le marché est attribué au candidat classé en seconde position.

41. Cautionnement définitif

41.1. Dans les vingt (20) jours calendaires suivant la notification du marché par le Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, le cocontractant fournira au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué un cautionnement garantissant l'exécution intégrale des prestations, sous la forme stipulée dans le RPAO, conformément au modèle fourni dans le Dossier d'Appel d'Offres.

41.2. Le cautionnement définitif dont le taux varie entre 2 et 5% du montant TTC du marché, augmenté le cas échéant du montant des avenants, peut être remplacé par la garantie d'une caution d'un établissement bancaire agréé conformément aux textes en vigueur, et émise au profit du Maître d'ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué ou par une caution personnelle et solidaire.

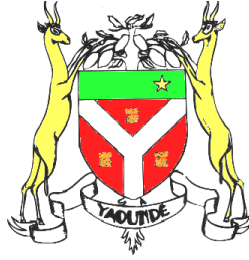
41.3. Les petites et moyennes entreprises (PME) à capitaux et dirigeants nationaux ainsi que les organisations de la société civile peuvent produire à la place du cautionnement, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé, conformément aux textes en vigueur.

41.4. L'absence de production du cautionnement définitif dans les délais prescrits est susceptible de donner lieu à la résiliation du marché dans les conditions prévues dans le CCAG. Dans ce cas, le cautionnement de soumission est saisi par le Maître d'ouvrage.

REPUBLIQUE DUCAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DEMFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 15 JUIN 2026 POUR
L’ACQUISITION, L’INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES
EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL
ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

Financement : Budget de la Communauté urbaine de Yaoundé,
Exercices 2025 et suivants
Ligne 222 190 (Matériels informatiques)

PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L’APPEL D’OFFRES

Les dispositions ci-après, qui sont spécifiques aux Travaux faisant l'objet de l'Appel d'Offres, complètent ou, le cas échéant, modifient les dispositions du RGAO. En cas de conflit, les dispositions ci-après prévalent sur celles du RGAO. Les chiffres de la première colonne se réfèrent à l'article correspondant du RGAO.

Clauses du RGAO	A. GENERALITES
1.1	<p>Le Maire de la Ville de Yaoundé, Maître d'Ouvrage</p> <p>Référence de l'Appel d'Offres :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 15 JUIN 2026 POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE</p> <p>Les prestations comprennent l'acquisition, l'installation et configuration de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Deux (02) Câbles d'haubanage isolants ; 2. Cinquante (50) Tendeurs pour câble d'haubanage ; 3. Cent (100) Serre câble étrier; 4. Cent (100) Cosse cœur pour câble haubanage; 5. Cinquante (50) Platines d'ancrage ; 6. Deux (02) Aiguilles à épisser ; 7. Vingt-cinq (25) Anneaux annuels ; 8. Quinze (15) Poulies d'haubanage ; 9. Quinze (15) fixations d'haubanage ; 10. Quinze (15) Sangles d'haubanage ; 11. Quinze (15) Kits de fixation léger à trois points ; 12. Quinze (15) Manilles droites ; 13. Dix (10) Tendeurs pour haubanage avec crochet ; 14. vingt-cinq (25) Tendeurs de cordage ; 15. Un (01) Kit broadcast ; 16. Trois (03) Climatiseurs split ; 17. Six (06) Tubes de cuivre 6m 5/8 ; 18. Deux (02) Bonbonne de fréon R22 ; 19. Un (01) Coffret électrique complet ; 20. Un (01) Régulateur de tension monophasé 15 KVA ; 21. Deux (02) Onduleurs monophasés 05 KVA ; 22. Quatre (04) Rouleaux de câble électrique souple 4x6mm² ;

23. Treize (13) Rouleaux de câble électrique souple 3x2,5mm² ;
24. Trois (03) Disjoncteurs différentiels monophasés 32A ;
25. Dix (10) Disjoncteurs différentiels monophasés 16A
26. Cinq (05) Coffrets électriques pour quatre disjoncteurs de 16A ;
27. Un (01) Piquet de mise à la terre ;
28. Un (01) Rouleau Câble de mise à la terre 1x4mm ;
29. Quatre (04) Goulottes optiline 80x35 L210 ;
30. Cinq (05) Goulottes DLP 20X12,5 L210 ;
31. Cinq (05) Goulottes DLP 32X12,5 L210 ;
32. Une (01) Horloge murale à LED ;
33. Un (01) Access point ;
34. Une (01) Mini-chaîne woofers Jack compact ;
35. Six (06) Rallonges électriques ;
36. Deux (02) Sachets de 50 embases plates ;
37. Deux (02) Sachets de vis de fixation d'embase ;
38. Sept (07) Tourets de câble réseau UTP cat7 ;
39. Une (01) Baie de brassage 12U
40. Huit (08) Panneaux acoustiques 3D ;
41. Une (01) Carte Adaptateur réseau PCIe RJ45 ;
42. Un (01) Onduleur 1 kVa ;
43. Un (01) Switch gigabit Ethernet huit (08) ports ;
44. Deux (02) Logiciel Adobe audition ;
45. Deux (02) Rouleaux de peinture ;
46. Un (01) Kit de pinceau de peinture ;
47. Deux (02) Paires d'enceinte de Monitoring ;
48. Quatre (04) Support muraux de fixation pour enceinte de monitoring ;
49. Quatre (04) Ordinateurs complets ;
50. Trois (03) Systèmes 3 Caméras PTZ ;
51. Un (01) logiciel VMIX pro ;
52. Cinq (05) Microphones de studio à condensateur ;
53. Cinq (05) Pieds de table pour microphone avec bras articulés ;
54. Deux (02) Panneaux d'affichage alphanumérique date et heure ;
55. Quatre (04) Panneaux ON AIR LIGHT tech light RGB ;
56. Une (01) Console Broadcast ;
57. Un (01) Insert téléphonique GSM ;
58. Un (01) Ensemble de connectique ;
59. Deux (02) Enrouleurs électriques ;
60. Six (06) Chaises Technicien ;
61. Une (01) Console de post production ;
62. Un (01) Change over audio ;

	<p>63. Un (01) Switch gigabit Ethernet huit (24) ports ; 64. Deux (02) Splitter audio ; 65. Deux (02) Talk box ; 66. Deux (02) Rouleaux de câble audio ; 67. Deux (02) Comptes TeamViewer remote ; 68. Une (01) Moquette de sol intérieur 4mx5m ; 69. Cinq (05) Contreplaqués épaisseur 3mm ; 70. Cinq (05) Contreplaqué épaisseur 9mm ; 71. Cinq (05) Contreplaqués épaisseur 18mm ; 72. Dix (10) Lattes ; 73. Dix (10) Lambris usinés ; 74. Un (01) Tapis décor ; 75. Une (01) Structure métallique ; 76. Un (01) Table radio xl 05 Places ; 77. Trois (03) Casques d'écoute ; 78. Cinq (05) Chaise de studio ; 79. Trois (03) Led rgbwa ; 80. Trois (03) Projecteurs Fresnel bi couleur ; 81. Trois (03) Projecteurs panneau bi couleur ; 82. Dix (10) Embases de fixation des projecteurs ; 83. Un (01) Ecran TV ; 84. Trois (03) pots de peinture à huile ; 85. Trois (03) Câbles HDMI ; 86. Trois (03) Rouleaux de câble SDI ; 87. Trois (03) Splitter HDMI ; 88. Deux (02) Panneaux LED muraux ; 89. Un (01) Autocommutateur ; 90. Six (06) Téléphones IP ; 91. Un (01) Switch Administrable 24 ports Gigabit ; 92. Trois (03) Paquets de connecteurs Rj45 ; 93. Quinze (15) Prises murales apparentes rj45 ; 94. Un (01) Smartphone Android.</p>
1.2	<p>Délai de livraison : le délai de livraison maximal est de 05 mois</p> <p>Ces délais courent à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.</p>
1.4	<p>Nom, Object de la fourniture : l'acquisition, l'installation et la configuration des équipements électroniques et informatiques pour la digitalisation de la radio NKUL ONGOLA de la Communauté Urbaine de Yaoundé</p> <p>La prestation comporte plusieurs phases : non</p>

	Conférence préalable à l'établissement des propositions : Non
1.6	Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué envisage la nécessité d'assurer une certaine continuité pour les activités en aval : Non
2	Source de financement Budget Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercice 2025 et suivants, Ligne 222 190 (Matériels informatiques).
4.1	L'appel d'offres est ouvert La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais ayant une expérience avérée dans ce type de prestations.
5.1	Provenance des fournitures : les équipements à fournir à la Communauté Urbaine de Yaoundé proviendront des usines de conception, de production, d'assemblage/montage reconnues dans le domaine de la fourniture demandée.
	Des éclaircissements peuvent être demandés quatorze (14) jours avant la date d'ouverture des offres. Les demandes d'éclaircissement doivent être expédiées à l'adresse suivante : Communauté Urbaine de Yaoundé (Sous-Direction des Marchés Publics).
6.2	En cas de groupement d'entreprises, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet. Toutefois, les pièces telles que l'attestation de domiciliation bancaire (sauf cas de cotraitance conjointe), la quittance d'achat du DAO et le cautionnement de soumission" prévues au point 12 du RPAO sont uniquement présentés par le mandataire du groupement.
	B. DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
9	Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage, porte 223 du bâtiment de l'Hôtel de ville de Yaoundé. Ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses http://www.publiccontracts.cm et http://www.publiccontracts.cm ou tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.
	C. PREPARATION DES OFFRES
12	La langue de soumission est « l'Anglais » ou « Français »
13	Le soumissionnaire devra produire une offre regroupée en trois volumes et présentée comme suit: (En cas de soumission en ligne, le candidat devra produire sous pli scellé une clé USB ou

	CD/DVD contenant la copie de sauvegarde des trois volumes ci-après :)
12	<p>La soumission est exclusivement en ligne</p> <p>Le soumissionnaire devra produire une offre regroupée en trois volumes et présentée comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ; - l'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ; - l'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3). <p>Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 Mo pour l'Offre Administrative ; - 15 Mo pour l'Offre Technique ; - 5 Mo pour l'Offre Financière. <p>Les formats acceptés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Format PDF pour les documents textuels ; - JPEG pour les images. <p>Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.</p>
13.1	<p><i>A–Volume I : Pièces administratives</i></p> <p>Elles comprendront notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée signée du représentant légal ou du mandataire dument désigné (suivant modèle joint) ; b. L'accord de groupement notarié et spécifiant le mandataire le cas échéant (en cas de groupements solidaires) ; c. Le pouvoir de signature, le cas échéant ; d. une attestation de conformité fiscale timbrée délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, datant de moins de trois (03) mois. e. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ; f. L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances du Cameroun sauf disposition contraires prévues

par la convention de financement; (en cas de co-traitance conjointe chaque membre du groupement devra fournir l'attestation de domiciliation bancaire afférente au marché, objet du lot dont il est titulaire)

- g. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs FCFA payable au compte d'affectation spécial CAS-ARMP n°335988 des agences BICEC.
- h. La caution de soumission timbrée acquittée à la main (suivant modèle joint) d'un montant de neuf cent mille (900 000) francs CFA et d'une durée de validité de trente (30) jours établie par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la caisse des dépôts et consignation (CDEC) conformément à la lettre circulaire n°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution des consignations, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics; en cas de groupement, en cas de groupement, la caution de soumission est libellée au nom du groupement
- i. Une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics portant le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres ;
- j. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale portant mention de l'objet et références de l'Appel d'Offres et certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois à compter de la date de signature de ladite attestation ;
- k. L'attestation de catégorisation le cas échéant ;
- l. Une Copie du registre de commerce certifiée par l'autorité compétente de l'administration judiciaire ;

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces a, f, h, étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

Pour les soumissionnaires non installés au Cameroun :

Ils seront dispensés de la production des pièces auxquelles ils ne sont pas assujettis, ils devront produire notamment les documents attestant :

- qu'ils ne sont pas en état de liquidation judiciaire ou en faillite;
- qu'ils ne sont pas frappés de l'une des interdictions ou d'échéances prévues par les lois et règlements en vigueur, aussi bien au plan national qu'international;
- qu'ils ont souscrit les déclarations prévues par les lois et règlements en vigueur,
- m. en cas de production d'un cautionnement de soumission émis par un établissement

	<p>financier étranger, ce dernier est acceptable sous réserve que cet établissement financier désigne un correspondant local habilité par le Ministre chargé des finances qui se porte garant en cas d'appel.</p> <p>NB : Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être valides à la date limite originelle de dépôt des offres.</p>
	<p><i>B-Volume 2 : Offre technique</i></p> <p>Elle comprend notamment :</p> <p>b1. Les renseignements sur la qualification</p> <p>La liste des documents à fournir par les soumissionnaires pour justifier leur qualification comprend, notamment en ce qui concerne les références, le matériel et le personnel :</p> <p>b.1.1 Références du soumissionnaire</p> <p>La liste des marchés réalisés (Maître d'ouvrage, objet, montant, date de réception) en tant que fournisseur principal, des références correspondantes à la livraison d'un marché de (mise à niveau) de radio d'un montant de vingt-six millions cent cinquante-neuf mille sept cent cinquante-trois (26 159 753) francs CFA TTC au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025), y compris les références de 2025 avec les noms des Administrations bénéficiaires conformément au formulaire type joint en annexe.</p> <p>Ces références devront être accompagnées des pièces justificatives, en l'occurrence :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Copies des premières et dernières pages du contrat signés et enregistrés ; b. PV de réception provisoire ou définitive ou attestation de bonne fin signée du Maître d'Ouvrage ; c. Copie du dernier décompte pour les contrats en cours. <p>Dans le cadre de la passation des marchés relevant du seuil des lettres- commandes, et lorsqu'il est expressément prévu par le dossier de consultation, les références du promoteur ou d'un responsable technique d'une Petite et Moyenne Entreprise nationale nouvellement constituée, se substituent à celles de la personne morale lorsque celle-ci ne dispose pas encore du nombre d'années d'expérience ou des références requises.</p> <p>Ces références devront être accompagnées des pièces justificatives, en l'occurrence, le CV, le contrat de travail, divers actes de promotion intervenus dans la carrière, le cas échéant</p> <p>b.2. Conformité aux spécifications techniques du matériel proposé</p> <p>L'offre devra être conforme aux spécifications techniques et adaptée à l'usage.</p> <p>Le critère sera jugé satisfaisant si le prestataire met à disposition, les fiches techniques en couleur (prospectus).</p>

NB : le soumissionnaire doit satisfaire à toutes les spécifications majeures et à 80% (soit 329 sur 411 des spécifications mineurs).

<u>Caractéristiques majeures</u>		
<u>Equipements</u>		
1. Pylône		
	Désignation	Caractéristiques
1.	Câble d'haubanage isolant	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance de surface : > 1 x 10 puissance 15 Ohms/mètre • Rigidité diélectrique : 60 kV/mm • Composition : 7 fils tressés en polyester premier choix
2.	Tendeur pour câble d'haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • D1 : M8 • L1 : 120 mm
3.	Serre câble étrier 8mm inox 316	Dimensions du produit (L x l x h) : 2 x 3,3 x 1,2 cm ; 43 grammes
4.	Cosse cœur pour câble haubanage	Inox A4 (inox 316 qualité marine)
5.	Platine d'ancrage	<ul style="list-style-type: none"> • En acier inoxydable AISI 316 haute résistance • Résistance à l'arrachement : 25 kN • Diamètre de la fixation 12,3 mm
6.	Aiguilles à épisser	Aiguille pour cordage Ø 4, 5.5, 7.5, 10 et 13 mm
7.	Anneaux annuels	<ul style="list-style-type: none"> • Anneau de haubanage pylône 180 / 360 • Acier F-621 Calibré Ø 10mm
8.	Poulie d'haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • D : 6 mm • H : 25 mm
9.	Fixation d'haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • Epaisseur 4 mm • Vis M8 • Pour diamètre de mât de 15 à 102 mm
10.	Sangle haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture : 8 tonnes (80 kN) • Longueurs disponibles : 0,75 m / 1 m / 1,25 m / 1,5 m / 1,75 m / 2 m
11.	Kit de fixation léger à trois points	<ul style="list-style-type: none"> • Epaisseur : 2,5 mm • Vis : M6 • Diamètre de mat accepté : 10 à 34 mm
12.	Manille droite 5 à 10mm	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance : 900 daN, ~kg • Charge de travail 270 daN, ~kg

13.	Tendeur pour haubanage avec cochet	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance : 1100 daN, ~kg • Charge de travail 80 daN, ~kg
14.	Tendeur de cordage	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance : 1100 daN, ~kg • Charge de travail 80 daN, ~kg
	2. Le faisceau	
15.	Kit broadcast	<ul style="list-style-type: none"> • Alimentation 230 VCA 50 Hz, 12 W par appareil • Protocole de transport UDP propriétaire Unicast ou Multicast basé sur RFC2365 et IGMPv2 (RFC2236). Compatible AES67 dans certains modes. • Gestion de la qualité de service Conforme à la norme IETF RFC2474
	3. Climatisation	
16.	Climatiseur split 3,5 chevaux	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de refroidissement : 24000BTU • Puissance : 3,0CV • Tension : 220 - 240V
17.	Tube de cuivre 6m 5/8	<ul style="list-style-type: none"> • Type : Tuyauterie en cuivre droit • Cu (Min) : 99.99%
18.	Bonbonne de fréon R22	<ul style="list-style-type: none"> • Bouteille 13.6 KG • Poids moléculaire moyen (g / mol) : 86,5 • Classification du groupe de sécurité ASHRAE : A1
19.	Coffret électrique Legrand complet avec 08 disjoncteurs	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Rail symétrique plastique permettant le passage des fils • 1 Bornier de terre 8 trous de 1.5 à 16mm² (rigide) • Tenue au fils incandescent de 750 °C
	4. Salle émetteur + énergie	
20.	Régulateur de tension monophasé 20 KVA	<ul style="list-style-type: none"> • Courant maximum actuel en entrée par phase : 115A • Taux de distorsion harmonique en entrée : Moins de 5 % pour une pleine charge • Limites de la tension d'entrée : 160...280 V
21.	Onduleur monophasé 05 KVA	<ul style="list-style-type: none"> • Type de batterie : Batterie d'accumulateurs au plomb • Tension de pile : 220 V • Temps de recharge de la batterie : 5 H
22.	Rouleau de câble électrique souple 4x6mm ²	<ul style="list-style-type: none"> • Intensité courante : 6 A • Matières : Cuivre • Section : 6 mm²

23.	Rouleau de câble électrique souple 3x2,5mm ²	<ul style="list-style-type: none"> • Intensité courante : 6 A • Matières : Cuivre • Section : 2,5 mm²
24.	Disjoncteur différentiel monophasé 32A	<ul style="list-style-type: none"> • En acier inoxydable AISI 316 haute résistance • Résistances au cisaillement : 25 kN • Diamètre de la fixation 12,3 mm
25.	Disjoncteur différentiel monophasé 16A	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence du réseau : CA • Limite de déclenchement magnétique : 5,,10 x In CA • Coupure pleinement apparente : Mode commutation régulée • Support de montage : Montage direct sur tiges de verrouillage
26.	Coffret électrique pour quatre disjoncteurs de 16A	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture : Vitre verrouillable par 1/4 de tour, et coffret refermable par vissage. Possibilité de plomber la façade. • Fonction : Possibilité de raccorder 2 mobilhomes courant max 10A avec protection différentielle indépendante - 30 mA, Tension d'alimentation 230V - 50HZ. • Indice de Protection : IP65 • Résistance : IK08
27.	Piquet de mise à la terre	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur du piquet : 1...1,5 mètre • Diamètre du piquet : 16 mm
28.	Rouleau Câble de mise à la terre en cuivre isolé 100mètres 1x4mm ²	<ul style="list-style-type: none"> • Isolation : PVC TII • Température en position fixe et mobile : -5 / +70°C.
29.	Goulotte optiline 80x35 L210	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions (mm) : L=80 x H=35 x Lg=2000 • Poids (kg) : 1.43
30.	Goulotte DLP 20X12,5 L210	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions (mm) : L=20 x H=12,5 x Lg=2000 • Poids (kg) : 0.216
31.	Goulotte DLP 32x12,5 L210	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions (mm) : L=32 x H=12,5 x Lg=2000 • Poids (kg) : 0.240
	5. Salle de rédaction	
32.	Horloge murale à LED	<ul style="list-style-type: none"> • Boîtier matériau : ABS • Type de pile : CR2032 • Horloge affichage : Numérique
33.	Accès point	<ul style="list-style-type: none"> • Interface : 1× 10G Ethernet Port • Alimentation :802.3b PoE or 12V/2.5A DC

		<ul style="list-style-type: none"> • Bluetooth : 1 × 4.0 dBi, Bluetooth 5.2 Firmware update may be required.
34.	Mini-chaîne woofers Jack compact avec tuner FM	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction : Lecteur de CD / MP3, lecteur numérique, Radio, récepteur audio Bluetooth • Source : CD, hôte USB, Bluetooth • Puissance de crête de sortie/Total : 60 Watt
35.	Rallonge électrique à cinq (05) positions	<ul style="list-style-type: none"> • Tension : 230 Volts • Ampérage : 16 A • Type de prise d'alimentation : Type E/F – 2 broches
36.	Sachet de 50 embases plates	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions : 3 x 77 x 62 mm
37.	Sachet de vis de fixation d'embase	<ul style="list-style-type: none"> • Acier, classe de résistance 10.9, poli (noir) ou électrozingué. • Inox A2-70, poli
38.	Touret de câble réseau UTP cat6	<ul style="list-style-type: none"> • Blindage : Feuillard Aluminium/Polyester recouvrement 110% • Gaine extérieure : LSZH – couleur blanc RAL 9003 • Norme câble : IEC 61156-5, ETHERNET 10 Base T – Ethernet, TOKEN RING 4/16 Mbits, ETHERNET 100 Base Tx, 100 Base T4 – Fast Ethernet, ETHERNET 1000 Base T – Gigabit Ethernet, 100 VG-AnyLAN, TP-PMD/TP-DDI, ATM 155, 622Mbits/s and 1,2Gbits/s, IEEE 802.3 af – Power Over Ethernet
39.	Baie de brassage	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur : noir ; • Dimensions extérieures : 600x450x510mm (lxPxH) ; • Panneaux latéraux amovibles ; • Degré de protection : IP20 ;
	6. Salle post production	
40.	Panneaux acoustiques 3D en fibre de polyester	<ul style="list-style-type: none"> • Blindage : Feuillard Aluminium/Polyester recouvrement 110% • Gaine extérieure : LSZH – couleur blanc RAL 9003 • Norme câble : IEC 61156-5, ETHERNET 10 Base T – Ethernet, TOKEN RING 4/16 Mbits, ETHERNET 100 Base Tx, 100

		Base T4 – Fast Ethernet, ETHERNET 1000 Base T – Gigabit Ethernet, 100 VG-AnyLAN, TP-PMD/TP-DDI, ATM 155, 622Mbps/s and 1,2Gbits/s, IEEE 802.3 af – Power Over Ethernet
41.	Carte Adaptateur réseau PCIe RJ45	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur : noir ; • Dimensions extérieures : 600x450x510mm (lxPxH) ; • Panneaux latéraux amovibles ; • Degré de protection : IP20 ;
42.	Onduleur 1 kVa	<ul style="list-style-type: none"> • Puissance nominale en W : 1000 W • Puissance nominale en VA : 1000 VA
43.	Switch gigabit Ethernet huit (16) ports	<ul style="list-style-type: none"> • Interface : 16 ports RJ45 10/100/1000 Mbps Négociation AUTO/MDI/MDIX AUTO • Médias en réseau : 10BASE-T : Câble UTP de catégorie 3, 4, 5 (maximum 100 m), EIA/TIA-568 100 Ω STP (maximum 100 m) • Quantité de ventilateurs : Sans ventilateur
44.	Logiciel Adobe audition	<ul style="list-style-type: none"> • Version 3.0 • Licence authentique
45.	Rouleau de peinture	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : Plastique • Usages spécifiques pour le produit : Application et enroulement de plâtre ou de pâte de nivellement sur les surfaces de construction • Matériau de la poignée : Nylon
46.	Kit de pinceau de peinture	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité par pack : 5 • Type de pinceau : Brosse
	7. Cabinet technique et post production 2	
47.	Paire enceintes actives : Enceinte de Monitoring	<ul style="list-style-type: none"> • Version 3.0 • Licence authentique
48.	Support mural de fixation pour enceinte	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : Plastique • Usages spécifiques pour le produit : Application et enroulement de plâtre ou de pâte de nivellement sur les surfaces de construction • Matériau de la poignée : Nylon
49.	Ordinateur complet	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité par pack : 5

		<ul style="list-style-type: none"> • Type de pinceau : Brosse
50.	Système de trois (03) caméras ptz	<ul style="list-style-type: none"> • Version 3.0 • Licence authentique
51.	Logiciel VMIX pro	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : Plastique • Usages spécifiques pour le produit : Application et enroulement de plâtre ou de pâte de nivellement sur les surfaces de construction • Matériau de la poignée : Nylon
52.	Microphone de studio à condensateur	<ul style="list-style-type: none"> • Type de cartouche : Condenseur à polarisation permanente • Impédance de sortie : 150 Ohms (réelle) • Rejet en mode commun : >50 dB, 20 Hz à 20 kHz • Alimentation fantôme : 48Vdc, +/-4Vdc broches positives 2 et 3
53.	Pieds de table pour microphone avec bras articulés	<ul style="list-style-type: none"> • Bras amovible avec pas de vis 3/8" • Pour studio, radio ou station multimédia • Câble 6m inclus
54.	Panneau d'affichage alphanumérique	<ul style="list-style-type: none"> • Forte luminosité pour une meilleure lisibilité • Gestion des années bissextiles
55.	Panneau ON AIR LIGHT tech light RGB	<ul style="list-style-type: none"> • Kit de montage. • Interfaces GPI pour télécommande, faible consommation. • Alimentation 12 V CC incluse
56.	Console Broadcast	<ul style="list-style-type: none"> • 16 faders (LxHxP) : 944 mm; 113,5 mm; 495,5 mm • Taper : Alimentation à découpage universelle externe 12 V avec connexions XLR 4 pôles - Redondante en option
57.	Insert téléphonique GSM	<ul style="list-style-type: none"> • HD-Voice (AMR-WB / G722.2), Audio équilibrée / Out, annulation d'écho, Contrôle EQ numérique, AGC configurable application de contrôle PC via USB, Aussi pour les applications mobiles 12 volts batterie CC voiture à moteur, Idéal pour les zones sans lignes terrestres, Idéal pour OB vans, Simple GPIO Interfaçage avec alerte sur les prises, l'amélioration de la qualité de la voix sur Hybrids ordinaire, Logiciel,

		<p>les compteurs d'entrée et le niveau de sortie (ppm), Entrée et gain de sortie ajustent, numérotation du clavier du logiciel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance Numéro Construit dans le carnet d'adresses configuration GPIO, Indicateur d'intensité de signal GSM changement de carte SIM facile
58.	Ensemble de connectique	<ul style="list-style-type: none"> • Clavier • Lampe • Lecteur de cartes (SM/XD - SD/MMC/SDHC – MS/MSPPro - CF/MD - Power
59.	Enrouleur électrique	<ul style="list-style-type: none"> • Indice de protection : Équipé d'une protection thermique • Épaisseur : Câble 3 G 1.5mm² • Norme : Certifié NF
60.	Chaises Technicien	<ul style="list-style-type: none"> • Hauteur du dossier : 51 cm • Profondeur de l'assise : 46,5 cm • Hauteur maximale de l'assise : 83 cm
61.	Console de post production	<ul style="list-style-type: none"> • Gamme de fréquences : Entrées micro : 20 Hz - 20 kHz • Impédance d'entrée du microphone : 4KΩ • Impédance d'entrée de l'instrument : 1 MΩ • Exigences d'alimentation : Chargeur USB-C 30 W (15 V, 2 A) • Stockage d'enregistrement : Lecteur amovible microSDHC,
62.	Change over audio	<ul style="list-style-type: none"> • Input Impedance: > 100kΩ • Frequency Response: 20Hz to 20kHz \pm0.1dB • Gain : +12dB (for unbalanced input B – optional)
63.	Switch gigabit Ethernet huit (24) ports	<ul style="list-style-type: none"> • Normes et protocoles : Normes IEEE 802.3i, IEEE 802.3u, IEEE 802.3ab, IEEE 802.3x, IEEE 802.1q, IEEE 802.1p • Interface : 24 ports RJ45 10/100/1000 Mbps • Médias en réseau : 10BASE-T : Câble UTP de catégorie 3, 4, 5 (maximum 100 m), EIA/TIA-568 100 Ω STP (maximum 100 m)

64.	Splitter audio	<ul style="list-style-type: none"> • Input Impedance: >10kΩ • Output Impedance: 66dB typically • Frequency Response: 20Hz to 20kHz ±0.1dB
65.	Talk box	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions : 12 × 12 × 5 pouces • Poids : 10 livres
66.	Rouleau de câble audio	<ul style="list-style-type: none"> • Rouleau de câble micro-ligne • Longueur 100m
67.	Comptes TeamViewer remote	<ul style="list-style-type: none"> • Automatisation en session • Enregistrement de la session
	8. Le plateau	
68.	Moquette de sol intérieur 4mx5m	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 400 cm • Largeur : 500 cm • Matières : Polypropylène
69.	Contreplaqué épaisseur 3mm	(L x l x H) 600 x 300 x 3.0 mm
70.	Contreplaqué épaisseur 9mm	(L x l x H) 2500 x 1220 x 9.0 mm
71.	Contreplaqué épaisseur 18mm	(L x l x H) 2500 x 1250 x 18.0 mm
72.	Lattes	(L x l x H) 873 x 53 x 8.0 mm
73.	Lambris usinés	<ul style="list-style-type: none"> • Sous famille : Lambris Brut • Essence : Pin Maritime
74.	Tapis décor	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur violet, gris • (L x l) 5 x 4 m
75.	Structure métallique ; embase de fixation	OUI
76.	Table radio XL 05 Places	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilier pour studio de radio, Web Radio, Podcast, Vidéo ou TV. Fourni sans accessoires (chaises, micros, supports micro, console) • Hauteur : 750mm – Hauteur 1100mm disponible
77.	Casque d'écoute	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement supra-auriculaire • Sans fil • Suppression active du bruit
78.	Chaise de studio	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : PU et mousse haute densité • Accoudoir : rabattable, rembourré • Mécanisme : Butterfly
79.	LED RGBWA	<ul style="list-style-type: none"> • LED 12 W à six couleurs

		<ul style="list-style-type: none"> • Modes sonore actif et maître/esclave
80.	Projecteur Fresnel bi couleur	<ul style="list-style-type: none"> • Puissances (W) : 120 • Pilotage : DMX
81.	Projecteur panneau bi couleur	<ul style="list-style-type: none"> • Angle du faisceau : 120 • Intensité d'illumination : 332 Lux/4m(3200K);410 Lux/4m(5600K) • Effet stroboscope : 0-20Hz
82.	Embase de fixation des projecteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Filetage pour fixation du spot : M8 • Compatible avec les feux de référence : 13.321.01, 13.321.03, 13.321.04, 13.321.05 • Matériaux durables en inox et aluminium
83.	Ecran TV 52'' HD	<ul style="list-style-type: none"> • Interface vidéo : HDMI • Processeur vidéo : Crystal Processor 4K • Technologie HDR : HDR10+ • Consommation électrique : Consommation électrique 1000hrs (kWh) : 84
84.	Peinture à huile 25 kg	<ul style="list-style-type: none"> • Séchage : 45mn/ Redoublage : 3 heures. • Rendement : 5m²/kg de produit sur support lisse. • ESV : 47%.
85.	Câbles HDMI	<ul style="list-style-type: none"> • 1 x x ferrite avec chipset intégré • Câble version High Speed avec Ethernet triple blindage • Compatible 4K à 60Hz • Compatible HD10 et Dolby Vision • Compatible technologie 3D
86.	Rouleau de câble SDI	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau de la gaine : PVC - PolyVinyl Chlorid • Blindage du câble : 100% - Feuille AL-PT + • Tresse cuivre étamé (85%)
87.	Splitter HDMI	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau du boîtier : Acier • Résolutions graphiques prises en charge : 1 280 x 1 024 (SXGA), 1 600 x 1 200 (UXGA), 1 920 x 1 080 (HD 1 080), 1 920 x 1 200 (WUXGA), 640 x 480 (VGA) • Modes vidéo pris en charge : 720p, 1080p
88.	Panneau LED murale	<ul style="list-style-type: none"> • Puissance en Watts : 20W • Rendement lumineux (Lumen) : 2000 LM • Angle faisceau : 120°

		<ul style="list-style-type: none"> • Dimmable : Oui, avec driver dimmable
	9. Système téléphonique	
89.	Autocommutateur	<ul style="list-style-type: none"> • 4 ports FXO de jonction PSTN intégrés, 2 ports FXS de téléphone analogique avec capacité de ligne de vie et jusqu'à 50 comptes de jonction SIP • Prend en charge jusqu'à 5 niveaux de réponse vocale interactive (IVR) • Serveur d'enregistrements d'appels intégré. Enregistrements accessibles via l'interface utilisateur Web pratiquement partout dans le monde. • CDR [Call Detail Records] pour suivre l'utilisation du téléphone par ligne, date, etc. • Protection de sécurité la plus forte possible grâce au cryptage SRTP, TLS et HTTPS
90.	Téléphone IP	<ul style="list-style-type: none"> • Protection de niveau entreprise incluant un démarrage sécurisé, des images de micrologiciel doubles et un stockage de données crypté • Ports Ethernet Gigabit 10/100/1000 Mbps à détection automatique et commutation double avec PoE intégré
91.	Switch Administrable 24 ports Gigabit	<ul style="list-style-type: none"> • Normes et protocoles : Normes IEEE 802.3i, IEEE 802.3u, IEEE 802.3ab, IEEE 802.3z, IEEE 802.3ad, IEEE 802.3x, IEEE 802.1d, IEEE 802.1s, IEEE 802.1w, IEEE 802.1q, IEEE 802.1p • Interface : 24 ports RJ45 10/100/1 000 Mbit/s (négociation automatique/MDI/MDIX automatique) et 4 emplacements SFP combinés 100/1 000 Mbit/s • Médias en réseau : 10BASE-T : câble UTP de catégorie 3, 4, 5 (maximum 100 m), 100BASE-TX/1000Base-T : câble UTP de catégorie 5, 5e ou supérieure, (maximum 100 m), 1000BASE-X : MMF, SMF • Bande passante/fond de panier : 48 Gbit/s
92.	Paquet de 100 connecteurs Rj45	<ul style="list-style-type: none"> • Type de connecteur : RJ45

		<ul style="list-style-type: none"> • Type de câble : Ethernet
93.	Prises murale apparentes rj45	<ul style="list-style-type: none"> • Indice de protection : IP20 • Phase courant : Monophasé • Alimentation électrique : Filaire
94.	Smartphone Android	<ul style="list-style-type: none"> • Système d'exploitation : Android 13, jusqu'à 4 mises à jour Android majeures, One UI 6.1.1 ; • Processeur : Octa-core (1x3,36 GHz Cortex-X3 & 2x2,8 GHz Cortex-A715 & 2x2,8 GHz Cortex-A710 & 3x2,0 GHz Cortex-A510) ; • GPU : Adreno 740 ;

Caractéristiques mineures

<u>Equipements</u>		
1. Pylône		
	Désignation	Caractéristiques
1.	Câble De haubanage isolant	<ul style="list-style-type: none"> • Diamètre du câble : 7,5 mm • Couleur : noir • Résistance rupture : 2000 daN (kgF) • Résistance de surface : > 1 x 10 puissance 15 Ohms/mètre • Longévité : supérieure à 40 ans entre -40°C et +70°C • Poids : 50 g / m (5 kg aux 100 m)
2.	Tendeur pour câble haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • L : 190 mm • D : 13 mm • B : 30 mm • S : 11 mm
3.	Platine d'ancrage	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance à l'arrachement : 25 kN • Diamètre de perçage 14 mm • Encombrement : 66,5 mm x 33,5 mm x 29 mm
4.	Anneaux annuels	<ul style="list-style-type: none"> • Poids du produit principal : 600 g
5.	Poulie haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • A : 25,6 mm • L : 40,5 mm • Poids : 20 g

6.	Fixation d'haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • Très solide • Longueur vis 100 mm • Vis, écrous et rondelles en acier inoxydable AISI 316 • Supports acier inoxydable AISI 304
7.	Kit de fixation léger à trois points	<ul style="list-style-type: none"> • Très solide et durable • Hauteur : 25 mm • Longueur : 40 mm • Vis, écrous et rondelles inoxydables AISI 316, supports AISI 304
2. Le faisceau		
8.	Kit broadcast	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions Châssis 19" 1U • Température de fonctionnement -20 à +60 °C • Compression audio Aucune (PCM linéaire) en mode Legacy, HD ou AES67 Propriétaire sans perte/avec perte dans les autres modes • Fréquence d'échantillonnage audio Entrée 8 à 192 kHz pour l'entrée numérique G/D 48 kHz interne pour l'entrée analogique G/D Entrée 128 à 192 kHz pour l'entrée MPX numérique 192 kHz interne pour l'entrée MPX analogique • Latence audio Mode G/D : 10,0 à 125,0 ms, réglable par l'utilisateur Mode MPX : 5,0 à 62,5 ms, réglable par l'utilisateur Option de faible latence : Jusqu'à 5,0 ms (pour G/D), 2,5 ms (pour MPX) Utilisation du réseau Mode G/D : 0,59 – 2,44 Mbit/s sélectionnable Mode MPX : 1,11 – 4,89 Mbit/s sélectionnable • Moniteur audio Prise jack femelle stéréo 6,35 mm sur le panneau avant • Interface utilisateur / contrôle Localement : interface utilisateur du panneau avant (écran LCD + bouton rotatif) À distance : logiciel EtherMPX NMS NG • Synchronisation d'entrée pour SFN (option n° 1) 10 MHz sinusoïdale ou carrée, 0 dBm typique et 1 PPS carrée TTL 3,3 V 10 kOhm typique • Synchronisation de sortie pour SFN (option n° 1 avec n° 6) 10 MHz TTL 3,3 V, +14 dBm à 50 ohms et 1 PPS TTL 3,3 V à 50

		<p>ohms</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entrée RF GPS (option n° 6) -165 dBm pendant 30 secondes pour verrouiller GPS + GLONASS <100ppb de maintien pendant 12 heures <p>Port ETH (pour l'audio) RJ45 femelle, IEEE802.3, 10/100Mbps MDIX</p>
	3. Climatisation	
9.	Climatiseur split 3,5 chevaux	<ul style="list-style-type: none"> • Réfrigérant : R410A • Couleur : blanc • Garantie : 6 mois
10.	Tube de cuivre 6m 5/8	<ul style="list-style-type: none"> • Alliage ou pas : Non alliés • Force finale (MPA de \geq) : 205 • Élongation (\geq %) : 40%
11.	Bonbonne de fréon R22	<ul style="list-style-type: none"> • Point d'ébullition normal (° F) : -41,5 • Point d'ébullition normal (° C) : -40,8 • Température critique (° F) : 205,1 • Température critique (° C) : 96,1 • Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (ODP) : 0,055 • Potentiel de réchauffement planétaire (GWP) AR5 : 1760
12.	Coffret électrique Legrand complet avec 08 disjoncteurs	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Fond avec trous oblongs de positionnement • Classe 2 • IP 30 / IK 05 • Hauteur : 180mm / Largeur : 190mm / Epaisseur : 83mm • Température d'utilisation : - 25°C....+ 60°C
	4. Salle émetteur + énergie	
13.	Régulateur de tension monophasé 20 KVA	<ul style="list-style-type: none"> • Facteur de puissance d'entrée à pleine charge : 0,98 • Courant commuté : 125 A • Courant en entrée : 115 A (monophasé) : 38,3 A par phase (CA) • Nombre de connecteurs d'entrée : 1 câblage sur bornier 3 fils (1 phase + neutre + terre) 1 câblage sur bornier 5 câbles • Fréquence du réseau : 40...70 Hz détection automatique

14.	Onduleur monophasé 05 KVA	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie étendue : 1 • Nombre d'emplacements occupés par la batterie : 0 • Nombre d'emplacements sans batterie : 0 • Durée de vie de la pile : 3...5 années • Durée de vie de la batterie : 1170 W nominal
15.	Rouleau de câble électrique souple 4x6mm ²	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 1000 cm • Largeur : 2.2 cm • Poids : 0.514 kg • Couleur : Gris, Marron, Noir • Nombre de fils : 4
16.	Rouleau de câble électrique souple 3x2,5mm ²	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 1000 cm • Largeur : 2.2 cm • Poids : 0.514 kg • Couleur : Gris, Marron, Noir • Nombre de fils : 3
17.	Disjoncteur différentiel monophasé 32A	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance à l'arrachement : 25 kN • Diamètre de perçage 14 mm • Encombrement : 66,5 mm x 33,5 mm x 29 mm
18.	Disjoncteur différentiel monophasé 16A	<ul style="list-style-type: none"> • Tension assignée d'emploi : 240 V CA • Classe de limitation : 3 se conformer à EN/CEI 61008 • Tension assignée d'isolement : 400 V • Courant de pointe : 3000 A • Type de commande : Par maneton • Indication de tension : Indication ON/OFF • Mode d'installation : Encliquetable • "Pas" de raccordement : 9 mm entre phase et neutre • Couleur : Blanc (RAL 9003) • Durée de vie mécanique : 20000 cycles • Durée de vie électrique : 7500 cycles 230 V CA 50 Hz
19.	Coffret électrique pour quatre disjoncteurs de 16A	<ul style="list-style-type: none"> • Connexion : Non • Couleur : Anthracite et vitre grise • Dimension : 550 x 330 x 160 mm • Poids : 4 kg • Tension (V) : 230V~50Hz • Produit : Prêt à câbler, Presse étoupe fourni, Borniers Phase Neutre Terre inclus • Garantie : 3 ans
20.	Rouleau Câble de mise à la terre en cuivre isolé 100mètres	<ul style="list-style-type: none"> • Couronne de 100m • Poids : 0,045 Kg/m

	1x4mm ²	
	5. Salle de rédaction	
21.	Horloge murale à LED	<ul style="list-style-type: none"> • Forme : Rectangle • Largeur (cm) : 39 • Hauteur (cm) : 13 • Profondeur (cm) : 3 • Couleur : Noire • Pile fournie : Oui • Radio pilotée : non • Garantie client : 3 ans
22.	Accès point	<ul style="list-style-type: none"> • Bouton : Reset • Dimensions (LxPxH) : 220 × 220 × 32.5 mm • Type d'antenne : 2.4 GHz : 2× 3.0 dBi 5 GHz : 2× 3.0 dBi 6 GHz : 2× 3.0 dBi • Montage : Ceiling / Wall Mounting (Kits Included)
23.	Mini-chaîne woofers Jack compact avec tuner FM	<ul style="list-style-type: none"> • Effets sonores : Contrôle du son numérique • Horloge intégrée : Horloge numérique, sonnerie, minuteur de mise en veille • Fonctions : Port de chargement USB intégré • Chaines audios : Stéréo • Formats audios : MP3 • Type de supports : CD-RW, CD-R, CD-DA
24.	Rallonge électrique à cinq (05) positions	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur : Blanc/Gris • Nombre total de prises de courant : 5 • Forme : Ovale • Poids de l'article : 1,19 Livres • Matériau : Plastique • Ampérage : 16 A
25.	Touret de câble réseau UTP cat6	<ul style="list-style-type: none"> • Âme : Cuivre recuit monobrin AWG23/1 • Isolant : Polyéthylène
26.	Baie de brassage	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : acier laminé à froid, verre ; • Dimensions intérieures : 482x450x400 mm (lxPxH) ; • Capacité de charge statique : 70 kg ; • Porte avant en verre trempé verrouillable ; • Compatible avec les équipements standard de 19" ;
	6. Salle post production	
27.	Panneaux acoustiques 3D en fibre de polyester	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : 100 % fibre de polyester • Taille : 1220mmx2420mm • Épaisseur standard : 9 mm/12 mm/24 mm

		<ul style="list-style-type: none"> • Densité : 1 200 g-3700g/m² • Bords : carrés ou biseautés • Respectueux de l'environnement : Classe E1 <p>Ignifuge permanent : peut répondre à la norme ASTM E84-2016</p>
28.	Carte Adaptateur réseau PCIe RJ45	<ul style="list-style-type: none"> • Type de périphérique : Adaptateur réseau • Format : Carte enfichable - profil bas • Type d'interface (bus) : PCI Express x1 • Ports : Gigabit Ethernet x 2 • Type de câblage : Ethernet 10Base-T, Ethernet 100Base-TX, Ethernet 1000Base-T • Protocole de liaison de données : 10Mb LAN, 100Mb LAN, 1GbE • Débit de transfert de données : 1 Gbits/s • Processeur : 1 x Realtek Semiconductor RTL8111E • Normes de conformité : IEEE 802.3, IEEE 802.3u, IEEE 802.1Q, IEEE 802.3ab, IEEE 802.1p, IEEE 802.3x • Configuration requise : Microsoft Windows Server 2003, Microsoft Windows Server 2008 R2, Microsoft Windows Server 2012, Microsoft Windows Server 2012 R2, Apple MacOS X 10.4 - 10.9, Microsoft Windows Server 2016, Microsoft Windows 2000/XP/Vista/7/8/8.1/10, Linux 2.4.x to 4.11.x LTS versions only, Microsoft Windows Server 2019 • Garantie du fabricant : Garantie de 2 ans
29.	Onduleur 1 kVa	<ul style="list-style-type: none"> • Tension D'Entrée Principale : 230 V • Tension De Sortie Principale : 230 V • Autre Tension De Sortie : 220 V 240 V • Nombre d'unité de rack : 2U • Longueur de câble : 1,8 m • Nombre de câbles : 1 • Équipement fourni : Cordon d'alimentation détachable propre au pays, CD de documentation, guide d'installation, carte d'administration réseau, matériel de montage en rack, supports de montage en rack, rails de support de montage en rack, câble USB, carte de garantie • Gamme de produits : Smart-UPS On-Line

30.	Switch gigabit Ethernet huit (16) ports	<ul style="list-style-type: none"> • Normes et protocoles : Normes IEEE 802.3i, IEEE 802.3u, IEEE 802.3ab, IEEE 802.3x, IEEE 802.1q, IEEE 802.1p • Alimentation électrique : Adaptateur d'alimentation externe (sortie : 5 VDC/0,6 A) • Dimensions (LxPxH) : 6,2 × 4,0 × 1,0 po (158 × 101 × 25 mm) • Consommation électrique maximale : 3,68 W (220 V/50 Hz) • Dissipation thermique maximale : 12,55 BTU/h
31.	Rouleau de peinture	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur : Noir • Dimensions du produit : 32L x 251 centimètres • Finition extérieure : acier • Caractéristique spéciale : Ergonomique • Composants inclus : Rouleau pour enduits de nivellement • Type de métal : Acier allié
32.	Kit de pinceau de peinture	<ul style="list-style-type: none"> • Type de conditionnement : Unité
7. Cabinet technique et post production 2		
33.	Paire enceintes actives : Enceinte de Monitoring	<ul style="list-style-type: none"> • Aspect : Sélecteur 2 positions • Actif/passif : actif • Watts (RMS) total : 100 • Woofer (pouces) : 5 • Entrée 2 : 6,3mm Jack • Entrée numérique : Non • Proximité et moyenne cabine : De proximité • Blindé magnétiquement : Yes • Adaptation à l'acoustique : Oui • Type d'adaptation à l'acoustique : Analogique • Réponse en fréquence à partir de (Hz) : 52 • Réponse en fréquence allant jusqu'à (Hz) : 35000 • Crête SPL max. (dB) : 110 • Ouverture bass reflex : Derrière • Fréquence de coupure (Hz) : 2000 • Poids (kg) : 6 • Dimensions (LxPxH) : 254 x 176 x

		197
34.	Support mural de fixation pour enceinte	<ul style="list-style-type: none"> • Poids admissible : 30 kg • Diamètre des tubes : 42 / 35 mm • Hauteur réglable de 900 à 1500 mm • Dimensions du plateau : 250 x 250 mm • Dimensions du socle : 330 x 330 mm • Poids : 6,5 kg
35.	Ordinateur complet	<ul style="list-style-type: none"> • Système d'exploitation : windows 10 Pro ; • Processeur : Intel core i7 3.6 Ghz 12e gen; • Disque dur : 2To + 2To esclave ; • Ram : 16Go ; • Graphique : Nvidia Ge Force 1060 (1Go de mémoire dédiée) ; • Accessoires : carte son multi canaux, écran 24'', carte réseau PCI à deux ports Rj45, carte de capture vidéo black magic +1 spare , souris USB ; clavier USB.
36.	Système de trois (03) caméras ptz	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions du produit (L x l x h) : 2,54 x 2,54 x 2,54 cm ; • Taille : 9MP plus 64G card • Couleur : 1 Uk • Quantité d'articles : 1 • Nombre de pièces : 1 • Poids : 50 Grammes
37.	Logiciel VMIX pro	<ul style="list-style-type: none"> • Version 28.0 • Licence authentique
38.	Microphone de studio à condensateur	<ul style="list-style-type: none"> • Directivité : Cardioïde • Réponse en fréquence : 20 Hz - 20 kHz • Atténuation Switch : 0 dB, -15 dB • LF Response Switch : Flat, -6 dB/octave en dessous de 115 Hz, -18 dB/octave en dessous de 80 Hz • Drainage de courant : 4,65 mA typique à 48Vdc • Sensibilité : -36 dBV/Pa (16 mV) (typique à 1 kHz, 1Pa = 94 dB SPL) • Bruit propre : 13 dB (SPL typique, équivalent ; pondéré A, IEC 651) • Niveau d'écrêtage de la sortie : 2500 Ohms de charge : +9 dBV, Charge de 1000 Ohms : +3 dBV • Plage dynamique : 2500 Ohms Charge : 126 dB, 1000 Ohms Charge : 119 dB • Rapport signal/bruit : 81 dB • Distorsion harmonique totale : • Diamètre maximal du corps : 55,9 mm / 2,2

		<ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 187 mm / 7,37 • Poids : 490 g / 17,3oz.
39.	Pieds de table pour microphone avec bras articulés	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 460 - 960 mm • Poids maximum du micro : 1,5 kg • Poids : 1,4 kg • Couleur : noir
40.	Panneau d'affichage alphanumérique	<ul style="list-style-type: none"> • Hauteur chiffres Heure et Date : 3,8cm • Hauteur chiffres Mois et Jours : 2cm • Dim : 280x280x42mm / 800g • Adaptateur secteur / Réserve de marche
41.	Console Broadcast	<ul style="list-style-type: none"> • 8 faders (LxHxP) : 584 mm ; 113,5 mm ; 495,5 mm • 12 faders (LxHxP) : 764 mm ; 113,5 mm ; 495,5 mm • Poids : 15 à 25 kg ; • Alimentation électrique : 90-264 VCA / 50-60 Hz / 120 W
42.	Ensemble de connectique	<ul style="list-style-type: none"> • Souris • Mini USB HUB (x4) • Câble USB à enrouleur
43.	Enrouleur électrique	<ul style="list-style-type: none"> • Durée de la garantie : Garantie 2 ans • Couleur : Noir • Tension nominale : 230V • Puissance : Puissance max enroulé 1100W / Puissance Max déroulé 3200W • Dimensions : Longueur câble 25m et 50m
44.	Chaises Technicien	<ul style="list-style-type: none"> • Largeur du dossier : 44 cm • Largeur de l'assise : 49 cm • Hauteur minimum de l'assise : 56 cm • Poids : 14 kg
45.	Console de post production	<ul style="list-style-type: none"> • Plage de gain du préamplificateur : 0 - 76 dB • Bruit d'entrée équivalent : -131,5 dBV (pondéré A) • Niveau maximal de sortie de ligne : 4 dBu • Puissance de sortie du casque : 250 mW • Connectivité de sortie audio analogique : 2 x sorties ligne symétriques, 4 x sorties casque • Connectivité Bluetooth : Audio Bluetooth avec profil Musique et Casque (parole à large bande) • Interface USB 1 : 1 appareil multicanal 2 entrées/16 sorties, 1 appareil 2 entrées/2 sorties avec mix-minus

		<ul style="list-style-type: none"> • Interface USB 2 : 1 x 2 entrées/2 sorties avec mix-minus • Transfert de données : Lecteur de carte SD USB 3.0 130 Mo/s • Connectivité réseau : Wifi 802.11g/n/ac 2,4 GHz et 5 GHz, Ethernet 100/1000 • Configuration requise pour le système d'exploitation : macOS 10.15 ou version ultérieure, Windows 10 version 1803 ou version ultérieure, Windows 11 • Stockage interne : 4 Go (tablettes SMART)
46.	Change over audio	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum Input Level: +28dBu • balanced Maximum Output Level: +28dBu • Output Impedance : As input, except when using unbalanced auxiliary input where output impedance < 50Ω • Distortion : As input for balanced input,
47.	Switch gigabit Ethernet huit (24) ports	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité de ventilateurs : Sans ventilateur • Alimentation électrique : Adaptateur d'alimentation externe (sortie : 5 VDC/0,6 A) • Dimensions (LxPxH) : 6,2 × 4,0 × 1,0 po (158 × 101 × 25 mm) • Consommation électrique maximale : 3,68 W (220 V/50 Hz) • Dissipation thermique maximale : 12,55 BTU/h
48.	Splitter audio	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum Input Level : +28dBu • Gain Range : Balanced output : -15dBu to 15dBu, ref -15dBu into unbalanced RCA input
49.	Rouleau de câble audio	<ul style="list-style-type: none"> • Poids : 5 Kg
50.	Comptes TeamViewer remote	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle d'appareil à distance • Sessions de support multi-utilisateurs • Validité : 03 ans
	8. Le plateau	
51.	Moquette de sol intérieur 4mx5m	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur : Gris • Style : Design • Pièce destination : Salle à manger • Intérieur / extérieur : Intérieur, Extérieur • Caractéristiques tapis : Souple
52.	Lambris usinés	<ul style="list-style-type: none"> • Aspect : Abouté lisse • Finition : Brut • Dimensions : 2500x195x17mm

53.	Table radio XL 05 Places	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur au choix, possibilité de le faire en bi couleurs sans suppléments
54.	Casque d'écoute	<ul style="list-style-type: none"> • Bluetooth 5.3 • Micro filtrant le bruit de fond pour les appels téléphoniques • Durée de vie de la batterie : jusqu'à 24 heures • 3 modes : silencieux, conscient et immersif
55.	Chaise de studio	<ul style="list-style-type: none"> • Hauteur : 116 - 126 cm • Largeur : 71 cm • Profondeur : 69 cm • Fond : nylon 320 mm • Réglages : réglage de la hauteur par levier • Roulettes : 60 mm, Racing • Matériau du cadre : métal • Coloris : noir et gris
56.	LED RGBWA	<ul style="list-style-type: none"> • Divers programmes intégrés • Entrée/Sortie PowerCon • Refroidi par ventilateur
57.	Projecteur Fresnel bi couleur	<ul style="list-style-type: none"> • Poids (kg) : 5 • Sources : LED • Type de projecteur : Fresnel • Ouverture : 14°-50°
58.	Projecteur panneau bi couleur	<ul style="list-style-type: none"> • Tension d'entrée : AC100-240V 50/60Hz • Consommation d'énergie : 160W • Signal de contrôle : DMX512 • Canal de contrôle : 4CH • Entrée/sortie DMX : 3/5Pin (In&Out) • Fenêtre d'affichage : Écran LCD couleur de 2,4 pouces • Source lumineuse : 0.5W LEDs 384pcs • Indice de rendu des couleurs : CRI>95 • Température de couleur : 3200K/5600K • Gradateur : 0-100% • Flux lumineux : 10000LM • Matériau du boîtier : Aluminium/métal/plastique • Degré de protection : IP20 • Température de fonctionnement : -20~40°C • Poids net : 10kg • Dimension : 673×510×134mm

59.	Embase de fixation des projecteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Fabrication en inox de qualité marine • Diamètre : Ø 67 mm • Hauteur : 72 mm • Système de fixation avec pommeau en plastique pour un projecteur amovible.
60.	Ecran TV 52'' HD	<ul style="list-style-type: none"> • Classe de diagonale : 55 " • Capteurs : Capteur de luminosité • Diagonale d'écran (cm) : 138 cm • Qté de ports HDMI : 3 • Taille de diagonale : 55 " • Couleur : Noir • Fonctions : Allumage instantané Accessibilité Recherche automatique des chaînes Gestion des sous titres Guide des programmes EPG Dépannage à distance IPv6 Support • Résolution native : 3840 x 2160 • Taille de la diagonale : 55 " • Fourni avec la Télécommande universelle Vis : Taille M8
61.	Peinture à huile 25 kg	<ul style="list-style-type: none"> • Densité : 1,76 ± 0,1. • À appliquer directement ou avec une couche d'impression. • Conservation : 24 mois dans son emballage d'origine à l'abri du soleil.
62.	Câbles HDMI	<ul style="list-style-type: none"> • 1 x connecteur HDMI mâle doré type A • 1 x connecteur HDMI mâle doré type A • Débit : 18 Gbps • Full HD 1080p : 120 FPS • UHD 4K 2160p : 60 FPS • Longueur : 20 mètres
63.	Rouleau de câble SDI	<ul style="list-style-type: none"> • Câble extrêmement flexible : Non • Type d'utilisation : Installation fixe ; • Utilisation mobile • Poids au mètre : 40 g/m • Section de câble : 0,8/3,7 • Poids(net) : 4 kg • Diamètre du câble : 6,00 mm • Impédance : 75 Ohm
64.	Splitter HDMI	<ul style="list-style-type: none"> • Résolution maximale : 1920 x 1200 pixels • HDCP : Oui • Couleur du produit : Noir
65.	Panneau LED murale	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 595 mm • Largeur : 295 mm

		<ul style="list-style-type: none"> • Hauteur : 9 mm • Couleur de la lumière (Kelvin) : Blanc Neutre • Kelvin : 4000K • Valeur IP : IP40 • Tension secteur (Volts) : AC220-240V • Lumen par watt : 100 LM • Couleur du boîtier : Blanc • Matériau du boîtier : Aluminium • CRI : >80 • Facteur de puissance : >0.90 • Taux d'éblouissement UGR : 22 • Nombre de modes d'éclairage : 50.000 • Nombre d'heures d'utilisation : 50.000 • Classe énergie : F • Classe énergie jusqu'en 2021 : A+ • Certifications : CE, ROHS & FCC • Garantie : 5 Ans
	9. Système téléphonique	
66.	Autocommutateur	<ul style="list-style-type: none"> • Ports réseau Gigabit avec PoE intégré • Port USB et emplacement pour carte SD pour l'extension de mémoire • Prend en charge le standard automatique multilingue et la file d'attente d'appels pour gérer efficacement les appels entrants • Prend en charge tout point de terminaison vidéo SIP utilisant les codecs H.264, H.263 ou H.263+ • Capacité d'enregistrement des appels intégrée • Connectez instantanément plusieurs sites et utilisateurs distants
67.	Téléphone IP	<ul style="list-style-type: none"> • Audio HD, combiné et haut-parleur avec prise en charge de l'audio large bande • 6 touches de ligne avec jusqu'à 16 comptes SIP • Double écran LCD avec touches BLF numériques • Wi-Fi double bande 802.11 a/b/g/n/ac intégré • Plaques frontales interchangeable pour permettre une personnalisation facile du logo • Bluetooth intégré

68.	Switch Administrable 24 ports Gigabit	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité de ventilateurs : Sans ventilateur • Alimentation électrique : 100~240 VCA, 50/60 Hz • Consommation d'énergie : Maximum : 22,3 W (220 V/50 Hz) • Dimensions (LxPxH) : 17,3 x 7,1 x 1,7 po (440 x 180 x 44 mm) • Taux de transfert de paquets : 35,7 Mpps • Tableau d'adresses MAC : 8k • Cadre géant : 10240 octets
69.	Paquet de 100 connecteurs Rj45	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristique spéciale : Haute vitesse • Couleur : Noir • Genre du connecteur : Mâle • Débit de transfert de données : 1 gigabits par seconde • Forme : Rond
70.	Prises murale apparentes rj45	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions (LxPxH) : 4 x 9.5 x 8.5 • Poids : 0.054 kg • Puissance : 2200 W • Tension électrique : 250 V • Intensité courant : 10 A • Mode de fixation/pose : Visser, Encastrer • Nombre de module(s) : 1 modules • Quantité par pack : 1 produits • Garantie : 2 an • Intérieur / extérieur : Intérieur • Mode de pose électricité : Encastrable • Catégorie téléphonique : Cat6a • Type de connectique électrique : RJ45 • Type de connexion : À vis • Type de prise : RJ45 • Certification NF : NF054
71.	Smartphone Android	<ul style="list-style-type: none"> • Jeu de puces : Qualcomm SM8550-AC Snapdragon 8 Gen 2 (4 nm) ; • WLAN : Wi-Fi 802.11 a/b/g/n/ac/6e, tri-bande, Wi-Fi-Direct ; • Bluetooth : 5.3, A2DP, LE ; • Positionnement : GPS, GALILEO, GLONASS, BDS, QZSS ; • NFC : Oui ; • Radio : Non ; • USB : USB Type-C 3.2, OTG.

b.3. Personnel

Il est composé de :

1. Ingénieur Télécommunications ou Informatique ou Systèmes d'informations ou électrotechnique (Chef de projet)

- ✓ Un Ingénieur de niveau Baccalauréat + 3 en Télécommunications et ou transmissions, Réseaux informatiques ou électronique, ou tout autre domaine équivalent (Chef de Projet). Formation < Bac+3 ;
- ✓ Justifier d'au moins dix (10) années d'expériences, en matière de gestion des projets en télécommunications, en informatique, ou en numérique ;
- ✓ Justifier d'une expérience professionnelle spécifique dans le pilotage d'au moins deux (2) projets similaires au cours des cinq (05) dernières années ;
- ✓ Compétences avérées en technologies de transmission et de diffusion, sécurité informatique, configuration et maintenance des serveurs pour assurer une diffusion continue et sécurisée. Justifier d'une certification d'habileté au déploiement des installations audiovisuelles délivrées par au moins un constructeur international.

2. Technicien radio (Chef d'équipe)

- ✓ Titulaire d'un diplôme en techniques radio, transmission, systèmes de diffusion numérique, audiovisuel, ou tout autre domaine équivalent, d'un niveau minimum Bac + 2 ;
- ✓ Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience dans la mise en place des projets relatifs à la gestion, la modernisation de la radio au sein d'une administration ;
- ✓ Justifier d'une expérience professionnelle spécifique dans au moins deux (02) projets similaires au cours des cinq (05) dernières années ;
- ✓ Compétences avérées en télécommunications, technologie de diffusion, de transmission, couverture réseau, y compris les serveurs de streaming, les technologies mobiles (2G, 3G, 4G, 5G), l'électronique et la physique (propagation des ondes électromagnétiques) et disposer d'au moins une certification dans le domaine des circuits audio sur le réseau IP.

3. Technicien en audiovisuel

- ✓ Titulaire au minimum d'un diplôme d'ingénieur (BAC+3) en informatique option sécurité des systèmes d'informations, ou en télécommunications, ou en réseaux informatiques ou tout autre domaine équivalent (TIC) ;
- ✓ Avoir participé à au moins deux (02) missions récentes au cours des dix (10) dernières années, relativement à la fourniture des équipements informatiques dans une administration internationale ;
- ✓ Justifier d'une expérience professionnelle spécifique dans la mise en place des processus sécurisation des systèmes informatiques au cours des dix (10) dernières années.

4. Expert en marketing digital

- ✓ Titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent en marketing digital (au moins BAC +3) ;
- ✓ Avoir au moins cinq (05) années d'expérience dans l'élaboration des stratégies digitales cohérentes et efficaces, le pilotage des projets informatiques ou de

transformation digitale et autres ;

- ✓ Avoir participé à au moins deux (02) missions dans la conception des systèmes informatiques, numériques, ou la digitalisation des Systèmes d'Information au cours des cinq (05) dernières années.

5. Electrotechnicien

- ✓ Titulaire d'un diplôme de Technicien supérieur (BAC + 2) en électrotechnique, électricité d'équipements, génie électrique) ;
- ✓ Il doit justifier des compétences avérées dans l'implantation, et le déploiement des installations et dispositifs électriques, il doit avoir une maîtrise parfaite des règles de sécurités électriques dans les infrastructures semi-industrielles.

6. Décorateur designer

- ✓ Titulaire d'un diplôme de technicien supérieur (BAC + 2) en décoration et design ;
- ✓ Justifier d'une expérience d'au-moins trois (03) ans dans la conception et l'implantation des ouvrages de décors intérieurs.

NB : Exiger, pour le personnel proposé, une copie du diplôme et les justificatifs de l'expérience, à savoir :

- une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de trois (03) mois ;
- un curriculum vitae daté et signé.

NB : Toutes les pièces citées ci-dessus devront être conformes, signées et datées de moins de trois (03) mois pour compter de la date limite originelle de dépôt des offres par le service émetteur ou une autorité habilitée.

b.4 La disponibilité d'un service après-vente

Une liste de matériels nécessaires à cette prestation est la suivante :

- a. L'engagement sur l'honneur de disposer d'un service après-vente ;
- b. La disponibilité des techniciens spécialisés pouvant intervenir, pendant la durée de garantie.

b.5. Le délai de livraison

- a. Présence d'un chronogramme de livraison ;
- b. Délai pour la fourniture et l'installation \leq cinq (05) mois (le critère est satisfaisant si le délai de livraison est inférieur ou égal à cinq (05) mois).

b.6. Le Certificat de garantie des équipements informatiques

- a. Présentation des certificats de garantie des équipements informatiques

Période de garantie supérieure ou égale à six (06) mois.

b.7. Les preuves d'acceptations des conditions du marché

	<p>Le soumissionnaire remettra une copie des documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) dûment paraphé sur chaque page, signé et daté à la dernière précédée de la mention « lu et approuvé » ; b) Les spécifications techniques dûment paraphées sur chaque page, signées et datées à la dernière précédée de la mention « lu et approuvé ». <p>b.8 Le soumissionnaire remplira et souscrira les formulaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La charte d'intégrité datée et signée ; ▪ La déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée <p>b.9 La capacité financière</p> <p>Une capacité financière d'un montant de 26 200 000 francs CFA délivrée par une banque agréée.</p> <p>b.10 La déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier</p> <p><i>C- Volume 3 : Offre financière</i></p> <p>Cette enveloppe comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> c.1. La soumission proprement dite, en original rédigée selon le modèle joint, timbré au tarif en vigueur, signée et datée ; c.2. Le cadre du Bordereau des prix unitaires et/ou forfaitaires dûment rempli ; c.3. Le cadre du Détail quantitatif et estimatif dûment rempli ; c.4. Le cadre Sous-détail des prix unitaires et/ou la décomposition des prix forfaitaires. <p>Les soumissionnaires utiliseront à cet effet les pièces et modèles ou formulaires types prévus dans le Dossier d'Appel d'Offres.</p> <p>NB : Les différentes parties d'un même dossier seront séparées par les intercalaires de couleur autre que le blanc aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.</p>
14.2	Les prix du marché sont ne sont pas révisables.
18.1	La période de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.
19.1	Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO dont le montant s'élève à neuf cent

	<p>mille (900 000) francs CFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.</p> <p>L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.</p> <p>Ledit cautionnement timbré doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la caisse des dépôts et consignation (CDEC) conformément à la lettre circulaire n°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution des consignations, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics.</p>
21	Le soumissionnaire devra fournir une offre originale et six (06) copies de chaque proposition.
	D- DEPOT DES OFFRES
22	Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.
21.1	<p>L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé déposées à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment de l'Hôtel de ville de Yaoundé, porte 223, avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » en plus de la mention ci-dessous les délais impartis :</p> <p>«AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 15 JUIN 2026 POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES ET INFORMATIQUES POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE ».</p> <p><i>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</i></p> <p>Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) volumes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ; - l'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ; - l'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3). <p>Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - 5 Mo pour l'Offre Administrative ; - 15 Mo pour l'Offre Technique ; - 5 Mo pour l'Offre Financière. <p>Les formats acceptés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Format PDF pour les documents textuels ; - JPEG pour les images. <p>Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.</p>
	<p>Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :</p> <p>Date :28 Juillet 2026</p> <p>Heure : 13 HEURES</p> <p>Renseignements à ajouter sur l'enveloppe extérieure :</p> <p>Les enveloppes fermées devront comprendre la mention suivante :</p> <p>«AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 15 JUN 2026 POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES ET INFORMATIQUES POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE ».</p> <p><i>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</i></p>
	<p>E. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES</p>
<p>25.1</p>	<p>L'ouverture des plis se fait en un temps.</p> <p>L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu 28 Juillet 2026 à 14 heures dans le bâtiment abritant la CIPM, Elig Belibi (Rue du PADY), par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.</p> <p>Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.</p> <p>En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture</p>

	<p>des plis après un délai de 48 heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.</p> <p>Est déclarée irrecevable et rejetée par la Commission de Passation des Marchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toute offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies pour la soumission physique, • Toute offre en noir sur blanc pour la soumission en ligne ; • - les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires, • les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt. • les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ; • les plis non-conformes au mode de soumission ; • Toute offre non conforme aux prescriptions du DAO, • L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. ; • La Commission de Passation des Marchés établira un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis, dont une copie sera remise à tous les soumissionnaires.
31	<p>L'évaluation des offres se fera sur la base des critères ci-après :</p> <p>Les critères éliminatoires sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. l'absence du cautionnement de soumission timbré conformément aux textes en vigueur à l'ouverture des plis; b. la non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission); c. des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ; d. l'absence des prospectus et fiches techniques du fabricant détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé ; e. Plus d'un (1) critère essentiel non satisfaisant ; f. n'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2025, 2024, 2023, 2022, 2021) des références correspondantes à la livraison d'un marché de digitalisation de

la radio d'un montant de vingt-six millions cent cinquante-neuf mille sept cent cinquante-trois (26 159 753) francs CFA TTC

- g. l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- h. l'absence de la charte d'intégrité datée et signée;
- i. l'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental datée et signée;
- j. l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- k. L'offre financière incomplète ;
- l. le non-respect de l'une des spécifications techniques majeures indiquées dans le Descriptif des fournitures du présent DAO;
- m. le non-respect de 80% des spécifications techniques mineures indiquées dans le Descriptif des fournitures du présent DAO;
- n. le non-respect du format de fichiers des offres soumises en ligne.

Les Critères essentiels

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :

- a. la présentation de l'offre ;
- b. le service après-vente ;
- c. le délai de livraison inférieur ou égale à cinq (05) mois ;
- d. l'expérience du personnel clé dans les prestations ;
- e. le certificat de garantie des équipements électroniques;
- f. la capacité financière d'un montant de 26 200 000 francs CFA;
- g. la preuve d'acceptation des conditions du marché (le CCAP et les spécifications techniques paraphés sur chaque page, signés et datés à la dernière page avec la mention « lu et approuvé».

Le système de notation des offres par attribution des points est proscrit au profit du mode binaire (oui ou non)

Les soumissions par voie électronique seront évaluées après téléchargement dans les mêmes conditions que les offres physiques.

En cas de conflit entre les contenus des pièces du DAO, l'élimination d'une offre pour non-conformité aux prescriptions du DAO ne doit s'appuyer que sur des critères contenus dans le RPAO dont les dispositions priment sur celle des autres pièces.

Critères et Sous critères de l'évaluation détaillée**1) Critères éliminatoires****Les critères éliminatoires sont :**

Rubrique	Oui/Non
Critères éliminatoires relatifs au dossier administratif	
l'absence du cautionnement de soumission timbré conformément aux textes en vigueur à l'ouverture des plis	
la non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission)	
Critères éliminatoires relatifs à l'offre technique	
des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées	
l'absence de la charte d'intégrité datée et signée	
l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales	
l'absence des prospectus et fiches techniques du fabricant détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé	
n'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2025, 2024, 2023, 2022, 2021) des références correspondantes à la livraison d'un marché de digitalisation de la radio d'un montant de vingt-six millions cent cinquante-neuf mille sept cent cinquante-trois (26 159 753) francs CFA TTC.	
Critères éliminatoires relatifs à l'offre financière	
de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière	
l'offre financière incomplète	
Critères éliminatoires d'ordre général	

	Plus d'un (1) critère essentiel non satisfaisant		
	l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années		
	non-respect du format de fichiers des offres soumises en ligne		

Valeurs techniques

Les offres techniques seront évaluées en mode binaire (oui/non) selon les critères essentiels qui porteront à titre indicatif sur :

	a) Conformité aux spécifications techniques du matériel proposé (joindre le prospectus)			
	<u>Caractéristiques majeures</u>			
	<u>Equipements</u>			
	1. Pylône			
	Désignation	Caractéristiques		
1.	Câble d'haubanage isolant	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance de surface : > 1 x 10 puissance 15 Ohms/mètre • Rigidité diélectrique : 60 kV/mm • Composition : 7 fils tressés en polyester premier choix 		
2.	Tendeur pour câble d'haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • D1 : M8 • L1 : 120 mm 		
3.	Serre câble étrier 8mm inox 316	Dimensions du produit (L x l x h) : 2 x 3,3 x 1,2 cm ; 43 grammes		
4.	Cosse cœur pour câble haubanage	Inox A4 (inox 316 qualité marine)		
5.	Platine d'ancrage	<ul style="list-style-type: none"> • En acier inoxydable AISI 316 haute résistance • Résistance à l'arrachement : 25 kN • Diamètre de la fixation 12,3 mm 		
6.	Aiguilles à épisser	Aiguille pour cordage Ø 4, 5.5, 7.5, 10 et 13 mm		
7.	Anneaux annuels	<ul style="list-style-type: none"> • Anneau de haubanage pylône 180 / 360 • Acier F-621 Calibré Ø 10mm 		
8.	Poulie d' haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • D : 6 mm • H : 25 mm 		

9.	Fixation d'haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • Epaisseur 4 mm • Vis M8 • Pour diamètre de mât de 15 à 102 mm
10.	Sangle haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture : 8 tonnes (80 kN) • Longueurs disponibles : 0,75 m / 1 m / 1,25 m / 1,5 m / 1,75 m / 2 m
11.	Kit de fixation léger à trois points	<ul style="list-style-type: none"> • Epaisseur : 2,5 mm • Vis : M6 • Diamètre de mat accepté : 10 à 34 mm
12.	Manille droite 5 à 10mm	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance : 900 daN, ~kg • Charge de travail 270 daN, ~kg
13.	Tendeur pour haubanage avec cochet	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance : 1100 daN, ~kg • Charge de travail 80 daN, ~kg
14.	Tendeur de cordage	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance : 1100 daN, ~kg • Charge de travail 80 daN, ~kg
	2. Le faisceau	
15.	Kit broadcast	<ul style="list-style-type: none"> • Alimentation 230 VCA 50 Hz, 12 W par appareil • Protocole de transport UDP propriétaire Unicast ou Multicast basé sur RFC2365 et IGMPv2 (RFC2236). Compatible AES67 dans certains modes. • Gestion de la qualité de service Conforme à la norme IETF RFC2474
	3. Climatisation	
16.	Climatiseur split 3,5 chevaux	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de refroidissement : 24000BTU • Puissance : 3,0CV • Tension : 220 - 240V
17.	Tube de cuivre 6m 5/8	<ul style="list-style-type: none"> • Type : Tuyauterie en cuivre droit • Cu (Min) : 99.99%
18.	Bonbonne de fréon R22	<ul style="list-style-type: none"> • Bouteille 13.6 KG • Poids moléculaire moyen (g / mol) : 86,5 • Classification du groupe de sécurité ASHRAE : A1
19.	Coffret électrique Legrand	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Rail symétrique plastique permettant le passage des fils

		complet avec 08 disjoncteurs	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Bornier de terre 8 trous de 1.5 à 16mm² (rigide) • Tenue au fils incandescent de 750 °C
		4. Salle émetteur + énergie	
	20.	Régulateur de tension monophasé 20 KVA	<ul style="list-style-type: none"> • Courant maximum actuel en entrée par phase : 115A • Taux de distorsion harmonique en entrée : Moins de 5 % pour une pleine charge • Limites de la tension d'entrée : 160...280 V •
	21.	Onduleur monophasé 05 KVA	<ul style="list-style-type: none"> • Type de batterie : Batterie d'accumulateurs au plomb • Tension de pile : 220 V • Temps de recharge de la batterie : 5 H
	22.	Rouleau de câble électrique souple 4x6mm ²	<ul style="list-style-type: none"> • Intensité courante : 6 A • Matières : Cuivre • Section : 6 mm²
	23.	Rouleau de câble électrique souple 3x2,5mm ²	<ul style="list-style-type: none"> • Intensité courante : 6 A • Matières : Cuivre • Section : 2,5 mm²
	24.	Disjoncteur différentiel monophasé 32A	<ul style="list-style-type: none"> • En acier inoxydable AISI 316 haute résistance • Résistances au cisaillement : 25 kN • Diamètre de la fixation 12,3 mm
	25.	Disjoncteur différentiel monophasé 16A	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence du réseau : CA • Limite de déclenchement magnétique : 5,,10 x In CA • Coupure pleinement apparente : Mode commutation régulée • Support de montage : Montage direct sur tiges de verrouillage
	26.	Coffret électrique pour quatre disjoncteurs de 16A	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture : Vitre verrouillable par 1/4 de tour, et coffret refermable par vissage. Possibilité de plomber la façade. • Fonction : Possibilité de raccorder 2 mobilhomes courant max 10A avec protection différentielle indépendante - 30

			<p>mA, Tension d'alimentation 230V - 50HZ.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indice de Protection : IP65 • Résistance : IK08
27.	Piquet de mise à la terre		<ul style="list-style-type: none"> • Longueur du piquet : 1...1,5 mètre • Diamètre du piquet : 16 mm
28.	Rouleau Câble de mise à la terre en cuivre isolé 100mètres 1x4mm ²		<ul style="list-style-type: none"> • Isolation : PVC TII • Température en position fixe et mobile : -5 / +70°C.
29.	Goulotte optiline 80x35 L210		<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions (mm) : L=80 x H=35 x Lg=2000 • Poids (kg) : 1.43
30.	Goulotte DLP 20X12,5 L210		<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions (mm) : L=20 x H=12,5 x Lg=2000 • Poids (kg) : 0.216
31.	Goulotte DLP 32x12,5 L210		<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions (mm) : L=32 x H=12,5 x Lg=2000 • Poids (kg) : 0.240
	5. Salle de rédaction		
32.	Horloge murale à LED		<ul style="list-style-type: none"> • Boîtier matériau : ABS • Type de pile : CR2032 • Horloge affichage : Numérique
33.	Accès point		<ul style="list-style-type: none"> • Interface : 1× 10G Ethernet Port • Alimentation : 802.3b PoE or 12V/2.5A DC • Bluetooth : 1 × 4.0 dBi, Bluetooth 5.2 Firmware update may be required.
34.	Mini-chaîne woofer Jack compact avec tuner FM		<ul style="list-style-type: none"> • Fonction : Lecteur de CD / MP3, lecteur numérique, Radio, récepteur audio Bluetooth • Source : CD, hôte USB, Bluetooth • Puissance de crête de sortie/Total : 60 Watt
35.	Rallonge électrique à cinq (05) positions		<ul style="list-style-type: none"> • Tension : 230 Volts • Ampérage : 16 A • Type de prise d'alimentation : Type E/F – 2 broches
36.	Sachet de 50 embases plates		<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions : 3 x 77 x 62 mm

		37.	Sachet de vis de fixation d'embase	<ul style="list-style-type: none"> • Acier, classe de résistance 10.9, poli (noir) ou électrozingué. • Inox A2-70, poli
		38.	Touret de câble réseau UTP cat6	<ul style="list-style-type: none"> • Blindage : Feuillard Aluminium/Polyester recouvrement 110% • Gaine extérieure : LSZH – couleur blanc RAL 9003 • Norme câble : IEC 61156-5, ETHERNET 10 Base T – Ethernet, TOKEN RING 4/16 Mbits, ETHERNET 100 Base Tx, 100 Base T4 – Fast Ethernet, ETHERNET 1000 Base T – Gigabit Ethernet, 100 VG-AnyLAN, TP-PMD/TP-DDI, ATM 155, 622Mbits/s and 1,2Gbits/s, IEEE 802.3 af – Power Over Ethernet
		39.	Baie de brassage	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur : noir ; • Dimensions extérieures : 600x450x510mm (lxPxH) ; • Panneaux latéraux amovibles ; • Degré de protection : IP20 ;
			6. Salle post production	
		40.	Panneaux acoustiques 3D en fibre de polyester	<ul style="list-style-type: none"> • Blindage : Feuillard Aluminium/Polyester recouvrement 110% • Gaine extérieure : LSZH – couleur blanc RAL 9003 • Norme câble : IEC 61156-5, ETHERNET 10 Base T – Ethernet, TOKEN RING 4/16 Mbits, ETHERNET 100 Base Tx, 100 Base T4 – Fast Ethernet, ETHERNET 1000 Base T – Gigabit Ethernet, 100 VG-AnyLAN, TP-PMD/TP-DDI, ATM 155, 622Mbits/s and 1,2Gbits/s, IEEE 802.3 af – Power Over Ethernet

		41.	Carte Adaptateur réseau PCIe RJ45	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur : noir ; • Dimensions extérieures : 600x450x510mm (LxPxH) ; • Panneaux latéraux amovibles ; • Degré de protection : IP20 ;
		42.	Onduleur 1 kVa	<ul style="list-style-type: none"> • Puissance nominale en W : 1000 W • Puissance nominale en VA : 1000 VA
		43.	Switch gigabit Ethernet huit (16) ports	<ul style="list-style-type: none"> • Interface : 16 ports RJ45 10/100/1000 Mbps • Négociation AUTO/MDI/MDIX AUTO • Médias en réseau : 10BASE-T : Câble UTP de catégorie 3, 4, 5 (maximum 100 m), EIA/TIA-568 100 Ω STP (maximum 100 m) • Quantité de ventilateurs : Sans ventilateur
		44.	Logiciel Adobe audition	<ul style="list-style-type: none"> • Version 3.0 • Licence authentique
		45.	Rouleau de peinture	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : Plastique • Usages spécifiques pour le produit : Application et enroulement de plâtre ou de pâte de nivellement sur les surfaces de construction • Matériau de la poignée : Nylon
		46.	Kit de pinceau de peinture	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité par pack : 5 • Type de pinceau : Brosse
			7. Cabinet technique et post production 2	
		47.	Paire enceintes actives : Enceinte de Monitoring	<ul style="list-style-type: none"> • Version 3.0 • Licence authentique
		48.	Support mural de fixation pour enceinte	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : Plastique • Usages spécifiques pour le produit : Application et enroulement de plâtre ou de pâte de nivellement sur les surfaces de construction

			<ul style="list-style-type: none"> • Matériau de la poignée : Nylon
49.	Ordinateur complet		<ul style="list-style-type: none"> • Quantité par pack : 5 • Type de pinceau : Brosse
50.	Système de trois (03) caméras ptz		<ul style="list-style-type: none"> • Version 3.0 • Licence authentique
51.	Logiciel VMIX pro		<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : Plastique • Usages spécifiques pour le produit : Application et enroulement de plâtre ou de pâte de nivellement sur les surfaces de construction • Matériau de la poignée : Nylon
52.	Microphone de studio à condensateur		<ul style="list-style-type: none"> • Type de cartouche : Condenseur à polarisation permanente • Impédance de sortie : 150 Ohms (réelle) • Rejet en mode commun : >50 dB, 20 Hz à 20 kHz • Alimentation fantôme : 48Vdc, +/-4Vdc broches positives 2 et 3
53.	Pieds de table pour microphone avec bras articulés		<ul style="list-style-type: none"> • Bras amovible avec pas de vis 3/8" • Pour studio, radio ou station multimédia • Câble 6m inclus
54.	Panneau d'affichage alphanumérique		<ul style="list-style-type: none"> • Forte luminosité pour une meilleure lisibilité • Gestion des années bissextiles
55.	Panneau ON AIR LIGHT tech light RGB		<ul style="list-style-type: none"> • Kit de montage. • Interfaces GPI pour télécommande, faible consommation. • Alimentation 12 V CC incluse
56.	Console Broadcast		<ul style="list-style-type: none"> • 16 faders (LxHxP) : 944 mm; 113,5 mm; 495,5 mm • Taper : Alimentation à découpage universelle externe 12 V avec connexions XLR 4 pôles - Redondante en option
57.	Insert téléphonique GSM		<ul style="list-style-type: none"> • HD-Voice (AMR-WB / G722.2), Audio équilibrée /

			<p>Out, annulation d'écho, Contrôle EQ numérique, AGC configurable application de contrôle PC via USB, Aussi pour les applications mobiles 12 volts batterie CC voiture à moteur, Idéal pour les zones sans lignes terrestres, Idéal pour OB vans, Simple GPIO Interfaçage avec alerte sur les prises, l'amélioration de la qualité de la voix sur Hybrids ordinaire, Logiciel, les compteurs d'entrée et le niveau de sortie (ppm), Entrée et gain de sortie ajustent, numérotation du clavier du logiciel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance Numéro Construit dans le carnet d'adresses configuration GPIO, Indicateur d'intensité de signal GSM changement de carte SIM facile
		58.	<p>Ensemble de connectique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clavier • Lampe • Lecteur de cartes (SM/XD - SD/MMC/SDHC – MS/MSPPro - CF/MD - Power
		59.	<p>Enrouleur électrique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indice de protection : Équipé d'une protection thermique • Épaisseur : Câble 3 G 1.5mm² • Norme : Certifié NF
		60.	<p>Chaises Technicien</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hauteur du dossier : 51 cm • Profondeur de l'assise : 46,5 cm • Hauteur maximale de l'assise : 83 cm
		61.	<p>Console de post production</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gamme de fréquences : Entrées micro : 20 Hz - 20 kHz • Impédance d'entrée du microphone : 4KΩ • Impédance d'entrée de

		l'instrument : 1 M Ω <ul style="list-style-type: none"> Exigences d'alimentation : Chargeur USB-C 30 W (15 V, 2 A) Stockage d'enregistrement : Lecteur amovible microSDHC,
62.	Change over audio	<ul style="list-style-type: none"> Input Impedance: > 100kΩ Frequency Response: 20Hz to 20kHz \pm0.1dB Gain : +12dB (for unbalanced input B – optional)
63.	Switch gigabit Ethernet huit (24) ports	<ul style="list-style-type: none"> Normes et protocoles : Normes IEEE 802.3i, IEEE 802.3u, IEEE 802.3ab, IEEE 802.3x, IEEE 802.1q, IEEE 802.1p Interface : 24 ports RJ45 10/100/1000 Mbps Médias en réseau : 10BASE-T : Câble UTP de catégorie 3, 4, 5 (maximum 100 m), EIA/TIA-568 100 Ω STP (maximum 100 m)
64.	Splitter audio	<ul style="list-style-type: none"> Input Impedance: >10kΩ Output Impedance: 66dB typically Frequency Response: 20Hz to 20kHz \pm0.1dB
65.	Talk box	<ul style="list-style-type: none"> Dimensions : 12 \times 12 \times 5 pouces Poids : 10 livres
66.	Rouleau de câble audio	<ul style="list-style-type: none"> Rouleau de câble micro-ligne Longueur 100m
67.	Comptes TeamViewer remote	<ul style="list-style-type: none"> Automatisation en session Enregistrement de la session
	8. Le plateau	
68.	Moquette de sol intérieur 4mx5m	<ul style="list-style-type: none"> Longueur : 400 cm Largeur : 500 cm Matières : Polypropylène
69.	Contreplaqué épaisseur 3mm	(L x l x H) 600 x 300 x 3.0 mm
70.	Contreplaqué épaisseur 9mm	(L x l x H) 2500 x 1220 x 9.0 mm

71.	Contreplaqué épaisseur 18mm	(L x l x H) 2500 x 1250 x 18.0 mm
72.	Lattes	(L x l x H) 873 x 53 x 8.0 mm
73.	Lambris usinés	<ul style="list-style-type: none"> • Sous famille : Lambris Brut • Essence : Pin Maritime
74.	Tapis décor	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur violet, gris • (L x l) 5 x 4 m
75.	Structure métallique ; embase de fixation	OUI
76.	Table radio XL 05 Places	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilier pour studio de radio, Web Radio, Podcast, Vidéo ou TV. Fourni sans accessoires (chaises, micros, supports micro, console) • Hauteur : 750mm – Hauteur 1100mm disponible
77.	Casque d'écoute	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement supra-auriculaire • Sans fil • Suppression active du bruit
78.	Chaise de studio	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : PU et mousse haute densité • Accoudoir : rabattable, rembourré • Mécanisme : Butterfly
79.	LED RGBWA	<ul style="list-style-type: none"> • LED 12 W à six couleurs • Modes sonore actif et maître/esclave
80.	Projecteur Fresnel bi couleur	<ul style="list-style-type: none"> • Puissances (W) : 120 • Pilotage : DMX
81.	Projecteur panneau bi couleur	<ul style="list-style-type: none"> • Angle du faisceau : 120 • Intensité d'illumination : 332 Lux/4m(3200K);410 Lux/4m(5600K) • Effet stroboscope : 0-20Hz
82.	Embase de fixation des projecteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Filetage pour fixation du spot : M8 • Compatible avec les feux de référence : 13.321.01, 13.321.03, 13.321.04, 13.321.05

			<ul style="list-style-type: none"> • Matériaux durables en inox et aluminium
83.	Ecran TV 52'' HD		<ul style="list-style-type: none"> • Interface vidéo : HDMI • Processeur vidéo : Crystal Processor 4K • Technologie HDR : HDR10+ • Consommation électrique : Consommation électrique 1000hrs (kWh) : 84
84.	Peinture à huile 25 kg		<ul style="list-style-type: none"> • Séchage : 45mn/ Redoublage : 3 heures. • Rendement : 5m²/kg de produit sur support lisse. • ESV : 47%.
85.	Câbles HDMI		<ul style="list-style-type: none"> • 1 x x ferrite avec chipset intégré • Câble version High Speed avec Ethernet triple blindage • Compatible 4K à 60Hz • Compatible HD10 et Dolby Vision • Compatible technologie 3D
86.	Rouleau de câble SDI		<ul style="list-style-type: none"> • Matériau de la gaine : PVC - PolyVinyl Chlorid • Blindage du câble : 100% - Feuille AL-PT + • Tresse cuivre étamé (85%)
87.	Splitter HDMI		<ul style="list-style-type: none"> • Matériau du boîtier : Acier • Résolutions graphiques prises en charge : 1 280 x 1 024 (SXGA), 1 600 x 1 200 (UXGA), 1 920 x 1 080 (HD 1 080), 1 920 x 1 200 (WUXGA), 640 x 480 (VGA) • Modes vidéo pris en charge : 720p, 1080p
88.	Panneau LED murale		<ul style="list-style-type: none"> • Puissance en Watts : 20W • Rendement lumineux (Lumen) : 2000 LM • Angle faisceau : 120° • Dimmable : Oui, avec driver dimmable

		9. Système téléphonique		
	89.	Autocommutateur	<ul style="list-style-type: none"> • 4 ports FXO de jonction PSTN intégrés, 2 ports FXS de téléphone analogique avec capacité de ligne de vie et jusqu'à 50 comptes de jonction SIP • Prend en charge jusqu'à 5 niveaux de réponse vocale interactive (IVR) • Serveur d'enregistrements d'appels intégré. Enregistrements accessibles via l'interface utilisateur Web pratiquement partout dans le monde. • CDR [Call Detail Records] pour suivre l'utilisation du téléphone par ligne, date, etc. • Protection de sécurité la plus forte possible grâce au cryptage SRTP, TLS et HTTPS 	
	90.	Téléphone IP	<ul style="list-style-type: none"> • Protection de niveau entreprise incluant un démarrage sécurisé, des images de micrologiciel doubles et un stockage de données crypté • Ports Ethernet Gigabit 10/100/1000 Mbps à détection automatique et commutation double avec PoE intégré 	
	91.	Switch Administrable 24 ports Gigabit	<ul style="list-style-type: none"> • Normes et protocoles : Normes IEEE 802.3i, IEEE 802.3u, IEEE 802.3ab, IEEE 802.3z, IEEE 802.3ad, IEEE 802.3x, IEEE 802.1d, IEEE 802.1s, IEEE 802.1w, IEEE 802.1q, IEEE 802.1p • Interface : 24 ports RJ45 10/100/1 000 Mbit/s (négociation automatique/MDI/MDIX) 	

			<p>automatique) et 4 emplacements SFP combinés 100/1 000 Mbit/s</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médias en réseau : 10BASE-T : câble UTP de catégorie 3, 4, 5 (maximum 100 m), 100BASE-TX/1000Base-T : câble UTP de catégorie 5, 5e ou supérieure, (maximum 100 m), 1000BASE-X : MMF, SMF • Bande passante/fond de panier : 48 Gbit/s
92.	Paquet de 100 connecteurs Rj45		<ul style="list-style-type: none"> • Type de connecteur : RJ45 • Type de câble : Ethernet
93.	Prises murale apparentes rj45		<ul style="list-style-type: none"> • Indice de protection : IP20 • Phase courant : Monophasé • Alimentation électrique : Filaire
94.	Smartphone Android		<ul style="list-style-type: none"> • Système d'exploitation : Android 13, jusqu'à 4 mises à jour Android majeures, One UI 6.1.1 ; • Processeur : Octa-core (1x3,36 GHz Cortex-X3 & 2x2,8 GHz Cortex-A715 & 2x2,8 GHz Cortex-A710 & 3x2,0 GHz Cortex-A510) ; • GPU : Adreno 740 ;
Le soumissionnaire doit satisfaire à tous les spécifications majeures.			
<u>Caractéristiques mineures</u>			
	<u>Equipements</u>		
	1. Pylône		
	Désignation	Caractéristiques	
1.	Câble De haubanage isolant	<ul style="list-style-type: none"> • Diamètre du câble : 7,5 mm • Couleur : noir • Résistance rupture : 2000 daN (kgF) • Résistance de surface : > 1 x 10 puissance 15 Ohms/mètre 	

			<ul style="list-style-type: none"> • Longévité : supérieure à 40 ans entre -40°C et +70°C • Poids : 50 g / m (5 kg aux 100 m)
2.	Tendeur pour câble haubanage		<ul style="list-style-type: none"> • L : 190 mm • D : 13 mm • B : 30 mm • S : 11 mm
3.	Platine d'ancrage		<ul style="list-style-type: none"> • Résistances au cisaillement • Diamètre de perçage 14 mm • Encombrement : 66,5 mm x 33,5 mm x 29 mm
4.	Anneaux annuels		<ul style="list-style-type: none"> • Poids du produit principal : 600 g
5.	Poulie haubanage		<ul style="list-style-type: none"> • A : 25,6 mm • L : 40,5 mm • Poids : 20 g
6.	Fixation d'haubanage		<ul style="list-style-type: none"> • Très solide • Longueur vis 100 mm • Vis, écrous et rondelles en acier inoxydable AISI 316 • Supports acier inoxydable AISI 304
7.	Kit de fixation léger à trois points		<ul style="list-style-type: none"> • Très solide et durable • Hauteur : 25 mm • Longueur : 40 mm • Vis, écrous et rondelles inoxydables AISI 316, supports AISI 304
	2. Le faisceau		
8.	Kit broadcast		<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions Châssis 19" 1U • Température de fonctionnement -20 à +60 °C • Compression audio Aucune (PCM linéaire) en mode Legacy, HD ou AES67 Propriétaire sans perte/avec perte dans les autres modes • Fréquence d'échantillonnage audio Entrée 8 à 192 kHz pour l'entrée numérique G/D 48 kHz interne pour l'entrée analogique G/D Entrée 128 à 192 kHz pour l'entrée MPX numérique 192

			<p>kHz interne pour l'entrée MPX analogique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Latence audio Mode G/D : 10,0 à 125,0 ms, réglable par l'utilisateur Mode MPX : 5,0 à 62,5 ms, réglable par l'utilisateur Option de faible latence : Jusqu'à 5,0 ms (pour G/D), 2,5 ms (pour MPX) Utilisation du réseau Mode G/D : 0,59 – 2,44 Mbit/s sélectionnable Mode MPX : 1,11 – 4,89 Mbit/s sélectionnable • Moniteur audio Prise jack femelle stéréo 6,35 mm sur le panneau avant • Interface utilisateur / contrôle Localement : interface utilisateur du panneau avant (écran LCD + bouton rotatif) À distance : logiciel EtherMPX NMS NG • Synchronisation d'entrée pour SFN (option n° 1) 10 MHz sinusoïdale ou carrée, 0 dBm typique et 1 PPS carrée TTL 3,3 V 10 kOhm typique • Synchronisation de sortie pour SFN (option n° 1 avec n° 6) 10 MHz TTL 3,3 V, +14 dBm à 50 ohms et 1 PPS TTL 3,3 V à 50 ohms • Entrée RF GPS (option n° 6) - 165 dBm pendant 30 secondes pour verrouiller GPS + GLONASS <100ppb de maintien pendant 12 heures <p>Port ETH (pour l'audio) RJ45 femelle, IEEE802.3, 10/100Mbps MDIX</p>
		3. Climatisation	
	9.	Climatiseur split 3,5 chevaux	<ul style="list-style-type: none"> • Réfrigérant : R410A • Couleur : blanc • Garantie : 6 mois

		10.	Tube de cuivre 6m 5/8	<ul style="list-style-type: none"> • Alliage ou pas : Non alliés • Force finale (MPa de \geq) : 205 • Élongation (\geq %) : 40% 	
		11.	Bonbonne de fréon R22	<ul style="list-style-type: none"> • Point d'ébullition normal ($^{\circ}$ F) : -41,5 • Point d'ébullition normal ($^{\circ}$ C) : -40,8 • Température critique ($^{\circ}$ F) : 205,1 • Température critique ($^{\circ}$ C) : 96,1 • Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (ODP) : 0,055 • Potentiel de réchauffement planétaire (GWP) AR5 : 1760 	
		12.	Coffret électrique Legrand complet avec 08 disjoncteurs	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Fond avec trous oblongs de positionnement • Classe 2 • IP 30 / IK 05 • Hauteur : 180mm / Largeur : 190mm / Epaisseur : 83mm • Température d'utilisation : - 25$^{\circ}$C...+ 60$^{\circ}$C 	
			4. Salle émetteur + énergie		
		13.	Régulateur de tension monophasé 20 KVA	<ul style="list-style-type: none"> • Facteur de puissance d'entrée à pleine charge : 0,98 • Courant commuté : 125 A • Courant en entrée : 115 A (monophasé) : 38,3 A par phase (CA) • Nombre de connecteurs d'entrée : 1 câblage sur bornier 3 fils (1 phase + neutre + terre) 1 câblage sur bornier 5 câbles • Fréquence du réseau : 40...70 Hz détection automatique 	
		14.	Onduleur monophasé 05 KVA	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie étendue : 1 • Nombre d'emplacements occupés par la batterie : 0 • Nombre d'emplacements sans batterie : 0 	

			<ul style="list-style-type: none"> • Durée de vie de la pile : 3...5 années • Durée de vie de la batterie : 1170 W nominal
15.	Rouleau de câble électrique souple 4x6mm ²		<ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 1000 cm • Largeur : 2.2 cm • Poids : 0.514 kg • Couleur : Gris, Marron, Noir • Nombre de fils : 4
16.	Rouleau de câble électrique souple 3x2,5mm ²		<ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 1000 cm • Largeur : 2.2 cm • Poids : 0.514 kg • Couleur : Gris, Marron, Noir • Nombre de fils : 3
17.	Disjoncteur différentiel monophasé 32A		<ul style="list-style-type: none"> • Résistance à l'arrachement : 25 kN • Diamètre de perçage 14 mm • Encombrement : 66,5 mm x 33,5 mm x 29 mm
18.	Disjoncteur différentiel monophasé 16A		<ul style="list-style-type: none"> • Tension assignée d'emploi : 240 V CA • Classe de limitation : 3 se conformer à EN/CEI 61008 • Tension assignée d'isolement : 400 V • Courant de pointe : 3000 A • Type de commande : Par maneton • Indication de tension : Indication ON/OFF • Mode d'installation : Encliquetable • "Pas" de raccordement : 9 mm entre phase et neutre • Couleur : Blanc (RAL 9003) • Durée de vie mécanique : 20000 cycles • Durée de vie électrique : 7500 cycles 230 V CA 50 Hz
19.	Coffret électrique pour quatre disjoncteurs de 16A		<ul style="list-style-type: none"> • Connexion : Non • Couleur : Anthracite et vitre grise • Dimension : 550 x 330 x 160 mm • Poids : 4 kg • Tension (V) : 230V~50Hz

			<ul style="list-style-type: none"> • Produit : Prêt à câbler, Presse étoupe fourni, Borniers Phase Neutre Terre inclus • Garantie : 3 ans
20.	Rouleau Câble de mise à la terre en cuivre isolé 100mètres 1x4mm ²		<ul style="list-style-type: none"> • Couronne de 100m • Poids : 0,045 Kg/m
	5. Salle de rédaction		
21.	Horloge murale à LED		<ul style="list-style-type: none"> • Forme : Rectangle • Largeur (cm) : 39 • Hauteur (cm) : 13 • Profondeur (cm) : 3 • Couleur : Noire • Pile fournie : Oui • Radio pilotée : non • Garantie client : 3 ans
22.	Accès point		<ul style="list-style-type: none"> • Bouton : Reset • Dimensions (LxPxH) : 220 × 220 × 32.5 mm • Type d'antenne : 2.4 GHz : 2× 3.0 dBi 5 GHz : 2× 3.0 dBi 6 GHz : 2× 3.0 dBi • Montage : Ceiling / Wall Mounting (Kits Included)
23.	Mini-chaîne woofers Jack compact avec tuner FM		<ul style="list-style-type: none"> • Effets sonores : Contrôle du son numérique • Horloge intégrée : Horloge numérique, sonnerie, minuteur de mise en veille • Fonctions : Port de chargement USB intégré • Chaines audios : Stéréo • Formats audios : MP3 • Type de supports : CD-RW, CD-R, CD-DA
24.	Rallonge électrique à cinq (05) positions		<ul style="list-style-type: none"> • Couleur : Blanc/Gris • Nombre total de prises de courant : 5 • Forme : Ovale • Poids de l'article : 1,19 Livres • Matériau : Plastique

			<ul style="list-style-type: none"> • Ampérage : 16 A
25.	Touret de câble réseau UTP cat6		<ul style="list-style-type: none"> • Âme : Cuivre recuit monobrin AWG23/1 • Isolant : Polyéthylène
26.	Baie de brassage		<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : acier laminé à froid, verre ; • Dimensions intérieures : 482x450x400 mm (IxPxH) ; • Capacité de charge statique : 70 kg ; • Porte avant en verre trempé verrouillable ; • Compatible avec les équipements standard de 19" ;
	6. Salle post production		
27.	Panneaux acoustiques 3D en fibre de polyester		<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : 100 % fibre de polyester • Taille : 1220mmx2420mm • Épaisseur standard : 9 mm/12 mm/24 mm • Densité : 1 200 g-3700g/m² • Bords : carrés ou biseautés • Respectueux de l'environnement : Classe E1 Ignifuge permanent : peut répondre à la norme ASTM E84-2016
28.	Carte Adaptateur réseau PCIe RJ45		<ul style="list-style-type: none"> • Type de périphérique : Adaptateur réseau • Format : Carte enfichable - profil bas • Type d'interface (bus) : PCI Express x1 • Ports : Gigabit Ethernet x 2 • Type de câblage : Ethernet 10Base-T, Ethernet 100Base-TX, Ethernet 1000Base-T • Protocole de liaison de données : 10Mb LAN, 100Mb LAN, 1GbE • Débit de transfert de données : 1 Gbits/s • Processeur : 1 x Realtek Semiconductor RTL8111E

			<ul style="list-style-type: none"> • Normes de conformité : IEEE 802.3, IEEE 802.3u, IEEE 802.1Q, IEEE 802.3ab, IEEE 802.1p, IEEE 802.3x • Configuration requise : Microsoft Windows Server 2003, Microsoft Windows Server 2008 R2, Microsoft Windows Server 2012, Microsoft Windows Server 2012 R2, Apple MacOS X 10.4 - 10.9, Microsoft Windows Server 2016, Microsoft Windows 2000/XP/Vista/7/8/8.1/10, Linux 2.4.x to 4.11.x LTS versions only, Microsoft Windows Server 2019 • Garantie du fabricant : Garantie de 2 ans
		29.	<p>Onduleur 1 kVa</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tension D'Entrée Principale : 230 V • Tension De Sortie Principale : 230 V • Autre Tension De Sortie : 220 V 240 V • Nombre d'unité de rack : 2U • Longueur de câble : 1,8 m • Nombre de câbles : 1 • Équipement fourni : Cordon d'alimentation détachable propre au pays, CD de documentation, guide d'installation, carte d'administration réseau, matériel de montage en rack, supports de montage en rack, rails de support de montage en rack, câble USB, carte de garantie • Gamme de produits : Smart-UPS On-Line
		30.	<p>Switch gigabit Ethernet huit (16) ports</p> <ul style="list-style-type: none"> • Normes et protocoles : Normes IEEE 802.3i, IEEE 802.3u, IEEE 802.3ab, IEEE 802.3x, IEEE 802.1q, IEEE 802.1p

			<ul style="list-style-type: none"> • Alimentation électrique : Adaptateur d'alimentation externe (sortie : 5 VDC/0,6 A) • Dimensions (LxPxH) : 6,2 × 4,0 × 1,0 po (158 × 101 × 25 mm) • Consommation électrique maximale : 3,68 W (220 V/50 Hz) • Dissipation thermique maximale : 12,55 BTU/h
31.	Rouleau de peinture		<ul style="list-style-type: none"> • Couleur : Noir • Dimensions du produit : 32L x 25l centimètres • Finition extérieure : acier • Caractéristique spéciale : Ergonomique • Composants inclus : Rouleau pour enduits de nivellement • Type de métal : Acier allié
32.	Kit de pinceau de peinture		<ul style="list-style-type: none"> • Type de conditionnement : Unité
	7. Cabinet technique et post production 2		
33.	Paire enceintes actives : Enceinte de Monitoring		<ul style="list-style-type: none"> • Aspect : Sélecteur 2 positions • Actif/passif : actif • Watts (RMS) total : 100 • Woofer (pouces) : 5 • Entrée 2 : 6,3mm Jack • Entrée numérique : Non • Proximité et moyenne cabine : De proximité • Blindé magnétiquement : Yes • Adaptation à l'acoustique : Oui • Type d'adaptation à l'acoustique : Analogique • Réponse en fréquence à partir de (Hz) : 52 • Réponse en fréquence allant jusqu'à (Hz) : 35000 • Crête SPL max. (dB) : 110 • Ouverture bass reflex :

			<p>Derrière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fréquence de coupure (Hz) : 2000 • Poids (kg) : 6 • Dimensions (LxPxH) : 254 x 176 x 197
		34.	<p>Support mural de fixation pour enceinte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poids admissible : 30 kg • Diamètre des tubes : 42 / 35 mm • Hauteur réglable de 900 à 1500 mm • Dimensions du plateau : 250 x 250 mm • Dimensions du socle : 330 x 330 mm • Poids : 6,5 kg
		35.	<p>Ordinateur complet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Système d'exploitation : windows 10 Pro ; • Processeur : Intel core i7 3.6 Ghz 12e gen; • Disque dur : 2To + 2To esclave ; • Ram : 16Go ; • Graphique : Nvidia Ge Force 1060 (1Go de mémoire dédiée) ; • Accessoires : carte son multi canaux, écran 24'', carte réseau PCI à deux ports Rj45, carte de capture vidéo black magic +1 spare , souris USB ; clavier USB.
		36.	<p>Système de trois (03) caméras ptz</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dimensions du produit (L x l x h) : 2,54 x 2,54 x 2,54 cm ; • Taille : 9MP plus 64G card • Couleur : 1 Uk • Quantité d'articles : 1 • Nombre de pièces : 1 • Poids : 50 Grammes
		37.	<p>Logiciel VMIX pro</p> <ul style="list-style-type: none"> • Version 28.0 • Licence authentique
		38.	<p>Microphone de studio à condensateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Directivité : Cardioïde • Réponse en fréquence : 20 Hz - 20 kHz • Atténuation Switch : 0 dB, -15 dB

			<ul style="list-style-type: none"> • LF Response Switch : Flat, -6 dB/octave en dessous de 115 Hz, -18 dB/octave en dessous de 80 Hz • Drainage de courant : 4,65 mA typique à 48Vdc • Sensibilité : -36 dBV/Pa (16 mV) (typique à 1 kHz, 1Pa = 94 dB SPL) • Bruit propre : 13 dB (SPL typique, équivalent ; pondéré A, IEC 651) • Niveau d'écrêtage de la sortie : 2500 Ohms de charge : +9 dBV, Charge de 1000 Ohms : +3 dBV • Plage dynamique : 2500 Ohms Charge : 126 dB, 1000 Ohms Charge : 119 dB • Rapport signal/bruit : 81 dB • Distorsion harmonique totale : • Diamètre maximal du corps : 55,9 mm / 2,2 • Longueur : 187 mm / 7,37 • Poids : 490 g / 17,3oz. 	
		39.	Pieds de table pour microphone avec bras articulés	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 460 - 960 mm • Poids maximum du micro : 1,5 kg • Poids : 1,4 kg • Couleur : noir
		40.	Panneau d'affichage alphanumérique	<ul style="list-style-type: none"> • Hauteur chiffres Heure et Date : 3,8cm • Hauteur chiffres Mois et Jours : 2cm • Dim : 280x280x42mm / 800g • Adaptateur secteur / Réserve de marche
		41.	Console Broadcast	<ul style="list-style-type: none"> • 8 faders (LxHxP) : 584 mm ; 113,5 mm ; 495,5 mm • 12 faders (LxHxP) : 764 mm ; 113,5 mm ; 495,5 mm • Poids : 15 à 25 kg ; • Alimentation électrique : 90-264 VCA / 50-60 Hz / 120 W
		42.	Ensemble de connectique	<ul style="list-style-type: none"> • Souris • Mini USB HUB (x4)

			<ul style="list-style-type: none"> • Câble USB à enrouleur
		43.	<p>Enrouleur électrique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Durée de la garantie : Garantie 2 ans • Couleur : Noir • Tension nominale : 230V • Puissance : Puissance max enroulé 1100W / Puissance Max déroulé 3200W • Dimensions : Longueur câble 25m et 50m
		44.	<p>Chaises Technicien</p> <ul style="list-style-type: none"> • Largeur du dossier : 44 cm • Largeur de l'assise : 49 cm • Hauteur minimum de l'assise : 56 cm • Poids : 14 kg
		45.	<p>Console de post production</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plage de gain du préamplificateur : 0 - 76 dB • Bruit d'entrée équivalent : - 131,5 dBV (pondéré A) • Niveau maximal de sortie de ligne : 4 dBu • Puissance de sortie du casque : 250 mW • Connectivité de sortie audio analogique : 2 x sorties ligne symétriques, 4 x sorties casque • Connectivité Bluetooth : Audio Bluetooth avec profil Musique et Casque (parole à large bande) • Interface USB 1 : 1 appareil multicanal 2 entrées/16 sorties, 1 appareil 2 entrées/2 sorties avec mix-minus • Interface USB 2 : 1 x 2 entrées/2 sorties avec mix-minus • Transfert de données : Lecteur de carte SD USB 3.0 130 Mo/s • Connectivité réseau : Wifi 802.11g/n/ac 2,4 GHz et 5 GHz, Ethernet 100/1000 • Configuration requise pour le système d'exploitation : macOS 10.15 ou version ultérieure,

			Windows 10 version 1803 ou version ultérieure, Windows 11
			<ul style="list-style-type: none"> • Stockage interne : 4 Go (tablettes SMART)
		46.	<p>Change over audio</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maximum Input Level: +28dBu • balanced Maximum Output Level: +28dBu • Output Impedance : As input, except when using unbalanced auxiliary input where output impedance < 50Ω • Distortion : As input for balanced input,
		47.	<p>Switch gigabit Ethernet huit (24) ports</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quantité de ventilateurs : Sans ventilateur • Alimentation électrique : Adaptateur d'alimentation externe (sortie : 5 VDC/0,6 A) • Dimensions (LxPxH) : 6,2 × 4,0 × 1,0 po (158 × 101 × 25 mm) • Consommation électrique maximale : 3,68 W (220 V/50 Hz) • Dissipation thermique maximale : 12,55 BTU/h
		48.	<p>Splitter audio</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maximum Input Level : +28dBu • Gain Range : Balanced output : -15dBu to 15dBu, ref -15dBu into unbalanced RCA input
		49.	<p>Rouleau de câble audio</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poids : 5 Kg
		50.	<p>Comptes TeamViewer remote</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle d'appareil à distance • Sessions de support multi-utilisateurs • Validité : 03 ans
		8. Le plateau	
		51.	<p>Moquette de sol intérieur 4mx5m</p> <ul style="list-style-type: none"> • Couleur : Gris • Style : Design • Pièce destination : Salle à manger • Intérieur / extérieur : Intérieur, Extérieur • Caractéristiques tapis : Souple

		52.	Lambris usinés	<ul style="list-style-type: none"> • Aspect : Abouté lisse • Finition : Brut • Dimensions : 2500x195x17mm
		53.	Table radio XL 05 Places	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur au choix, possibilité de le faire en bi couleurs sans suppléments
		54.	Casque d'écoute	<ul style="list-style-type: none"> • Bluetooth 5.3 • Micro filtrant le bruit de fond pour les appels téléphoniques • Durée de vie de la batterie : jusqu'à 24 heures • 3 modes : silencieux, conscient et immersif
		55.	Chaise de studio	<ul style="list-style-type: none"> • Hauteur : 116 - 126 cm • Largeur : 71 cm • Profondeur : 69 cm • Fond : nylon 320 mm • Réglages : réglage de la hauteur par levier • Roulettes : 60 mm, Racing • Matériau du cadre : métal • Coloris : noir et gris
		56.	LED RGBWA	<ul style="list-style-type: none"> • Divers programmes intégrés • Entrée/Sortie PowerCon • Refroidi par ventilateur
		57.	Projecteur Fresnel bi couleur	<ul style="list-style-type: none"> • Poids (kg) : 5 • Sources : LED • Type de projecteur : Fresnel • Ouverture : 14°-50°
		58.	Projecteur panneau bi couleur	<ul style="list-style-type: none"> • Tension d'entrée : AC100-240V 50/60Hz • Consommation d'énergie : 160W • Signal de contrôle : DMX512 • Canal de contrôle : 4CH • Entrée/sortie DMX : 3/5Pin (In&Out) • Fenêtre d'affichage : Écran LCD couleur de 2,4 pouces • Source lumineuse : 0.5W LEDs 384pcs • Indice de rendu des couleurs :

			<ul style="list-style-type: none"> CRI > 95 • Température de couleur : 3200K/5600K • Gradateur : 0-100% • Flux lumineux : 10000LM • Matériau du boîtier : Aluminium/métal/plastique • Degré de protection : IP20 • Température de fonctionnement : -20~40°C • Poids net : 10kg • Dimension : 673×510×134mm
		59.	Embase de fixation des projecteurs <ul style="list-style-type: none"> • Fabrication en inox de qualité marine • Diamètre : Ø 67 mm • Hauteur : 72 mm • Système de fixation avec pommeau en plastique pour un projecteur amovible.
		60.	Ecran TV 52'' HD <ul style="list-style-type: none"> • Classe de diagonale : 55 " • Capteurs : Capteur de luminosité • Diagonale d'écran (cm) : 138 cm • Qté de ports HDMI : 3 • Taille de diagonale : 55 " • Couleur : Noir • Fonctions : Allumage instantané Accessibilité Recherche automatique des chaînes Gestion des sous titres Guide des programmes EPG Dépannage à distance IPv6 Support • Résolution native : 3840 x 2160 • Taille de la diagonale : 55 " • Fourni avec la Télécommande universelle Vis : Taille M8
		61.	Peinture à huile 25 kg <ul style="list-style-type: none"> • Densité : 1,76 ± 0,1. • À appliquer directement ou avec une couche d'impression. • Conservation : 24 mois dans

			son emballage d'origine à l'abri du soleil.
62.	Câbles HDMI		<ul style="list-style-type: none"> • 1 x connecteur HDMI mâle doré type A • 1 x connecteur HDMI mâle doré type A • Débit : 18 Gbps • Full HD 1080p : 120 FPS • UHD 4K 2160p : 60 FPS • Longueur : 20 mètres
63.	Rouleau de câble SDI		<ul style="list-style-type: none"> • Câble extrêmement flexible : Non • Type d'utilisation : Installation fixe ; • Utilisation mobile • Poids au mètre : 40 g/m • Section de câble : 0,8/3,7 • Poids(net) : 4 kg • Diamètre du câble : 6,00 mm • Impédance : 75 Ohm
64.	Splitter HDMI		<ul style="list-style-type: none"> • Résolution maximale : 1920 x 1200 pixels • HDCP : Oui • Couleur du produit : Noir
65.	Panneau LED murale		<ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 595 mm • Largeur : 295 mm • Hauteur : 9 mm • Couleur de la lumière (Kelvin) : Blanc Neutre • Kelvin : 4000K • Valeur IP : IP40 • Tension secteur (Volts) : AC220-240V • Lumen par watt : 100 LM • Couleur du boîtier : Blanc • Matériau du boîtier : Aluminium • CRI : >80 • Facteur de puissance : >0.90 • Taux d'éblouissement UGR : 22 • Nombre de modes d'éclairage : 50.000 • Nombre d'heures d'utilisation :

			<p>50.000</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classe énergie : F • Classe énergie jusqu'en 2021 : A+ • Certifications : CE, ROHS & FCC • Garantie : 5 Ans
		9. Système téléphonique	
	66.	Autocommutateur	<ul style="list-style-type: none"> • Ports réseau Gigabit avec PoE intégré • Port USB et emplacement pour carte SD pour l'extension de mémoire • Prend en charge le standard automatique multilingue et la file d'attente d'appels pour gérer efficacement les appels entrants • Prend en charge tout point de terminaison vidéo SIP utilisant les codecs H.264, H.263 ou H.263+ • Capacité d'enregistrement des appels intégrée • Connectez instantanément plusieurs sites et utilisateurs distants
	67.	Téléphone IP	<ul style="list-style-type: none"> • Audio HD, combiné et haut-parleur avec prise en charge de l'audio large bande • 6 touches de ligne avec jusqu'à 16 comptes SIP • Double écran LCD avec touches BLF numériques • Wi-Fi double bande 802.11 a/b/g/n/ac intégré • Plaques frontales interchangeable pour permettre une personnalisation facile du logo • Bluetooth intégré
	68.	Switch Administrable 24 ports Gigabit	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité de ventilateurs : Sans ventilateur • Alimentation électrique : 100~240 VCA, 50/60 Hz • Consommation d'énergie :

			<p>Maximum : 22,3 W (220 V/50 Hz)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dimensions (LxPxH) : 17,3 x 7,1 x 1,7 po (440 x 180 x 44 mm) • Taux de transfert de paquets : 35,7 Mpps • Tableau d'adresses MAC : 8k • Cadre géant : 10240 octets
		69.	<p>Paquet de 100 connecteurs Rj45</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristique spéciale : Haute vitesse • Couleur : Noir • Genre du connecteur : Mâle • Débit de transfert de données : 1 gigabits par seconde • Forme : Rond
		70.	<p>Prises murale apparentes rj45</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dimensions (LxPxH) : 4 x 9.5 x 8.5 • Poids : 0.054 kg • Puissance : 2200 W • Tension électrique : 250 V • Intensité courant : 10 A • Mode de fixation/pose : Visser, Encastrer • Nombre de module(s) : 1 modules • Quantité par pack : 1 produits • Garantie : 2 an • Intérieur / extérieur : Intérieur • Mode de pose électricité : Encastrable • Catégorie téléphonique : Cat6a • Type de connectique électrique : RJ45 • Type de connexion : À vis • Type de prise : RJ45 • Certification NF : NF054
		71.	<p>Smartphone Android</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeu de puces : Qualcomm SM8550-AC Snapdragon 8 Gen 2 (4 nm) ; • WLAN : Wi-Fi 802.11 a/b/g/n/ac/6e, tri-bande, Wi-Fi-Direct ; • Bluetooth : 5.3, A2DP, LE ; • Positionnement : GPS,

				GALILEO, GLONASS, BDS, QZSS ; • NFC : Oui ; • Radio : Non ; • USB : USB Type-C 3.2, OTG.	
	<i>Le critère est satisfaisant si le soumissionnaire valide 80% (soit 329 sur 411) des spécifications mineurs.</i>				
	b) Personnel d'encadrement				
	1) Ingénieur Télécommunications (Chef de projet)				
	Un Ingénieur de niveau Baccalauréat + 3 en Télécommunications et ou transmissions, en Réseaux informatiques ou électronique ou tout autre domaine équivalent (Chef de Projet). Formation < Bac+3				
	Justifier d'au moins dix (10) années d'expériences, en matière de gestion des projets en télécommunications, ou en informatique, ou en numérique ;				
	Justifier d'une expérience professionnelle spécifique dans le pilotage d'au moins deux (2) projets similaires au cours des cinq (05) dernières années.				
	Compétences avérées en technologies de transmission et de diffusion, sécurité informatique, configuration et maintenance des serveurs pour assurer une diffusion continue et sécurisée. Justifier d'une certification d'habileté au déploiement des installations audiovisuelles délivrées par au moins un constructeur international.				
	2) Technicien radio (Chef d'équipe)				
	Titulaire d'un diplôme en techniques radio, transmission, des systèmes de diffusion numérique audiovisuel ou tout autre domaine équivalent, d'un niveau minimum Bac + 2.				
	Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience dans la mise en place des projets relatifs à la gestion, la modernisation de la radio au sein d'une administration.				
	Justifier d'une expérience professionnelle spécifique dans au moins deux (02) projets similaires au cours des cinq (05) dernières années.				

	Compétences avérées en télécommunications, technologie de diffusion, de transmission, couverture réseau, y compris les serveurs de streaming, les technologies mobiles (2G, 3G, 4G, 5G), l'électronique et la physique (propagation des ondes électromagnétiques) et disposer d'au moins une certification dans le domaine des circuits audio sur le réseau IP		
	3) Technicien audiovisuel		
	Titulaire d'un diplôme en métiers audiovisuels, ou en techniques du son et de l'image, ou en médias et communications numériques, cinéma et audiovisuel ou tout autre domaine équivalent, niveau minimum (Bac +2).		
	Avoir au moins cinq (05) années d'expérience dans les projets d'audiovisuel		
	Justifier de la participation à au moins une (01) mission dans le développement des systèmes audiovisuels au cours des cinq (05) dernières années.		
	4) Expert en marketing digital		
	Titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent en marketing digital (au moins BAC +3).		
	Avoir au moins cinq (05) années d'expérience dans l'élaboration des stratégies digitales cohérentes et efficaces, le pilotage des projets informatiques ou de transformation digitale et autres		
	Avoir participé à au moins deux (02) missions dans la conception des systèmes informatiques, numériques, la digitalisation des Systèmes d'Information au cours des cinq (05) dernières années.		
	5) Electrotechnicien		
	Titulaire d'un diplôme de Technicien supérieur (BAC + 2) en électrotechnique, électricité d'équipements, génie électrique		
	Il doit justifier des compétences avérées dans l'implantation, et le déploiement des installations et dispositifs électrique, il doit avoir une maîtrise parfaite des règles de sécurités électriques dans les infrastructures semi-industrielles.		
	6) Décorateur designer		

	Titulaire d'un diplôme de technicien supérieur (BAC + 2) en décoration et design.		
	Justifier d'une expérience d'au-moins trois (03) ans dans la conception et l'implantation des ouvrages de décors intérieurs.		
	<i>Le critère est satisfaisant si 14 sous critères sur 18 sont validés</i>		
	c) La disponibilité d'un service après-vente		
	a. L'engagement sur l'honneur de disposer d'un service après-vente b. La disponibilité des techniciens spécialisés pouvant intervenir, pendant la durée de garantie		
	<i>Le critère sera satisfaisant si 2 sous critères sur 2 sont validés.</i>		
	d) Le délai de livraison		
	a. Présence d'un chronogramme de livraison		
	b. Délai pour la fourniture et l'installation \leq cinq (05) mois (le critère est satisfaisant si le délai de livraison est inférieur ou égal à cinq (05) mois).		
	<i>Le critère sera satisfaisant si 2 sous critères sur 2 sont validés.</i>		
	e) Le Certificat de garantie des équipements informatiques		
	a. Présentation des certificats de garantie des équipements informatiques, électroniques et numériques.		
	b. Période de garantie supérieure ou égale à cinq (05) mois.		
	<i>Le critère sera satisfaisant si 2 sous critères sur 2 sont validés</i>		
	f) La capacité financière		
	Avoir une capacité financière d'un montant de 26 200 000 francs CFA		
	<i>Le critère sera satisfaisant si 1 sous critère sur 1 est validé</i>		

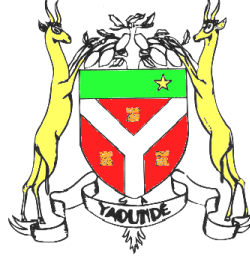
		g) L'acceptation des conditions du marché		
		a. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) dûment paraphé sur chaque page, signé et daté à la dernière précédée de la mention « lu et approuvé » ;		
		b. Les spécifications techniques dûment paraphées sur chaque page, signées et datées à la dernière précédée de la mention « lu et approuvé ».		
		<i>Le critère est satisfaisant si le soumissionnaire valide 2 sous critères sur 2</i>		
	<p>Pour la capacité financière des entreprises naissantes, cette situation pourra être appréciée de façon objective par référence aux capacités financières du candidat (déclarations appropriées de banques ou organismes financiers habilités, ou le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels) et aux besoins de financement du marché.</p>			
	F. Attribution du marché			
36.1	Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications techniques et financières requis et dont l'offre est évaluée la moins disante.			
	D. Cautionnement définitif			
39	Le taux du cautionnement définitif est de 2% du montant toutes taxes comprises du marché. Dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de notification du marché par le Maître d'ouvrage, le cocontractant fournira un cautionnement définitif suivant le modèle joint au Dossier d'appel d'offres.			
40	<p>Principes Ethiques Les Présidents et Membres de commission et les Soumissionnaires doivent observer en tout temps, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :</p> <p>(i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte directement ou indirectement un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché ou d'une lettre commande, et</p> <p>(ii) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs offres émises par le même soumissionnaire sous des noms des sociétés différentes et/ou sur</p>			

	<p>des numéros d'enregistrement différents.</p> <p>(iii) se livre à des “manœuvres frauduleuses” quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché ou d'une lettre commande de manière préjudiciable au Maître d'Ouvrage.</p> <p>(iv) Les “Manœuvres frauduleuses” comprennent notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi le Maître d'Ouvrage des avantages de cette dernière.</p>
--	---

REPUBLIQUE DUCAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DEMFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 15 JUIN 2026 POUR
L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES
EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL
ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

Financement : Budget de la Communauté urbaine de Yaoundé,
Exercices 2025 et suivants
Ligne 222 190 (Matériels informatiques)

**PIECE N°4: CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES
PARTICULIERES**

Sommaire

CHAPITRE 1 – GENERALITES	125
Article 1 : Objet lettre commande	125
Article 2 : Procédure de passation de la lettre commande	125
Article 3 : Attributions et nantissement	125
Article 4 : Langue, loi et réglementation applicables	126
Article 5 : Normes	126
Article 6 : Pièces constitutives de la lettre commande	126
Article 7 : Textes généraux applicables	127
Article 8: Communication	128
Chapitre II : EXECUTION DES PRESTATIONS	129
Article 9 : Consistance des prestations	129
Article 10 : Lieu et délai de livraison	129
Article 11 : Obligations du Maître d’Ouvrage	129
Article 12 : Ordres de service	130
Article 13 : Marchés à tranches conditionnelles	132
Article 14 : Matériel et personnel du cocontractant	132
Article 15 : Rôles et responsabilités du cocontractant	134
Article 16 : Brevet	136
Article 17 : Transport, assurances et responsabilité civile	136
CHAPITRE III. DE LA RECEPTION DES PRESTATIONS	138
Article 18 : Documents à fournir avant la réception technique	138
Article 19: Réception provisoire	138
Article 20: Documents à fournir après réception provisoire	141
Article 21 : Réception définitive	141
CHAPITRE IV. CLAUSES FINANCIERES	142
Article 22 : Montant de la lettre commande	142
Article 23 : Garanties ou cautions	142
Article 24: Lieu et mode de paiement	143
Article 25 : Variation des prix	144
Article 26 : Formules de révision ou d’actualisation des prix	144
Article 27 : Formules d’actualisation des prix	144
Article 28 : Avances	144
Article 29- Règlement des marchés de fournitures	145
Article 30- Intérêts moratoires	147
Article 31 –Pénalités	148
Article 32 Règlement en cas de groupement d’entreprises et de sous-traitance	148
Article 33- Régime fiscal et douanier	149
Article 34- Timbres et enregistrement des lettres commandes	149
CHAPITRE V. DISPOSITIONS DIVERSES	149
Article 35- Résiliation de la lettre commande	149
Article 36- Cas de force majeure	150
Article 37- Différends et litiges	151
Article 38- Edition et diffusion de la présente lettre commande	151
Article 39 et dernier : Validité et Entrée en vigueur de la lettre commande	151

CHAPITRE 1 – GENERALITES

Article 1 : Objet lettre commande

Le présent marché a pour objet, la fourniture et l'installation des équipements en vue de la digitalisation de la radio NKUL ONGOLA à la Communauté Urbaine de Yaoundé.

Article 2 : Procédure de passation du marché

La présente prestation est passée par Appel d'offres national n° _____/AONO/CUY/CIMP/2025 du _____, pour la fourniture et l'installation des équipements en vue de la digitalisation de la radio NKUL ONGOLA à la Communauté Urbaine de Yaoundé.

Article 3 : Attributions et nantissement

3.1. Attribution

- **Le Maître d'Ouvrage** est le Maire de la Ville de Yaoundé, il signe la lettre commande, ordonne le paiement des prestations, veille à la conservation des originaux des documents y relatifs et procède à la transmission des copies à l'Autorité chargée des marchés publics et à l'organisme chargé de la régulation et au Ministère chargé des Marchés Publics ou son démembré déconcentré compétent.
- **Le Chef de service du marché** est le Chef de la Cellule de Communication de la Communauté Urbaine de Yaoundé. Il s'assure de la bonne exécution des obligations contractuelles. Il veille au respect des clauses administratives, techniques et financières et des délais contractuels. Il est responsable de la direction générale de l'exécution des prestations, il arrête toutes les dispositions technico-financières et représente le Maître d'Ouvrage auprès des instances compétentes d'arbitrage des litiges. Il apporte au Maître d'Ouvrage, une assistance générale à caractère administratif, financier et technique aux stades de la définition, de l'élaboration, de l'exécution et de la réception des travaux objet de la lettre commande.
- **L'Ingénieur du marché** est le Chef de la Cellule des Systèmes d'Information de la Communauté Urbaine de Yaoundé. Il est accrédité par le Maître d'Ouvrage, pour le suivi de l'exécution de la lettre commande sous la supervision du Chef de Service du marché à qui il rend compte.
- **L'organisme chargé du contrôle externe des marchés publics** est le Ministère en charge des marchés publics. Le Ministère des Marchés Publics ou son démembré déconcentré compétent assure le contrôle de conformité de l'exécution de la lettre commande, délivre les visas préalables requis et vise le décompte général et définitif.
- Le Cocontractant est, il est chargé de l'exécution des prestations prévues dans la lettre commande.

3.2. Nantissement

Aux fins d'application du régime de nantissement prévu à l'article 150 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, les attributions sont définies comme suit :

- L'autorité chargée de l'ordonnancement des paiements est le Maître d'Ouvrage ;

- L'autorité chargée de la liquidation des dépenses est le Maître d'Ouvrage ;
- L'organisme ou le responsable chargé du paiement est : le Receveur Municipal de la Mairie de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- Le responsable compétent pour fournir les renseignements au titre de l'exécution du présent marché est le Chef de la Cellule des Systèmes d'Information de la Communauté Urbaine de Yaoundé.

Article 4 : Langue, loi et réglementation applicables

4.1. La langue utilisée est le français ou l'anglais.

4.2. Le Cocontractant s'engage à observer les lois, règlements, ordonnances en vigueur en République du Cameroun, et ce aussi bien dans sa propre organisation que dans la réalisation du marché.

Si au Cameroun, ces règlements, lois et dispositions administratives et fiscales en vigueur à la date de signature du présent marché venaient à être modifiés après la signature du marché, les coûts éventuels qui en découleraient directement seraient pris en compte sans gain ni perte pour chaque partie.

Article 5 : Normes

5.1. Les fournitures livrées en exécution de la présente lettre commande seront conformes aux normes fixées dans les Spécifications Techniques, ou dans le Descriptif des fournitures, et quand aucune norme applicable n'est mentionnée, à la norme faisant autorité en la matière et applicable au Cameroun, cette norme sera la norme la plus récemment approuvée par l'autorité compétente.

5.2. Le cocontractant étudiera, exécutera et garantira les fournitures du présent marché en prenant en considération la meilleure pratique de réalisation au Cameroun pour des opérations de technologie similaire.

Article 6 : Pièces constitutives de la lettre commande

Les pièces contractuelles constitutives de la présente lettre commande sont par ordre de priorité :

1. La soumission ou l'acte d'engagement ;
2. L'offre du cocontractant et ses annexes dans toutes les dispositions non contraires au Cahier des Clauses Administratives particulières (CCAP), aux termes de référence (TDRS) le cas échéant, aux spécifications techniques de la fourniture (DF) ou aux clauses techniques des prestations, le cas échéant ;
3. le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;
4. les Spécifications Techniques des fournitures (ST) ;

5. le devis ou le détail estimatif (DQE) ;
6. le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
7. le sous-détail des prix Unitaires (SDPU) et le cas échéant la décomposition des prix forfaitaires ;
8. le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics de fourniture et de services quantifiables ;
9. le cahier des clauses administratives générales (CCAG) auquel il est spécifiquement assujéti ;
10. Tout autres documents utiles (les Procès-Verbaux (PV) de négociation, les CST, les Plans, les Stratégies de gestion et Plans de mise en œuvre Environnemental Social, Hygiène et Sécurité (ESHS), le Code de Conduite ESHS, l'analyse de la valeur du projet le cas échéant, etc.) ;
11. La charte d'intégrité ;
12. La déclaration d'engagement social et environnemental.

Article 7 : Textes généraux applicables

La présente lettre commande est soumis aux textes généraux en vigueur ci-après :

1. La Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
2. La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques ;
3. La Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisée ;
4. La Loi n°2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2026 ses textes modificatifs subséquents;
5. La Loi n°2024/020 du 23 décembre 2024 portant Fiscalité Locale ;
6. Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;
7. Le Décret n°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics, en ses dispositions non contraires au Codes des Marchés Publics ;

8. Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes subséquents ;
9. Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
10. La Circulaire n°0001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
11. La Circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;
12. Lettre-Circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 Juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics
13. La Circulaire n°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026;
14. Les normes en vigueur.

Article 8: Communication

Toutes les notifications et communications écrites dans le cadre de la présente lettre commande devront être faites aux adresses suivantes :

Dans le cas où le Cocontractant en est le destinataire : (adresse du cocontractant)

Passé le délai de 15 jours fixé à l'article 6.1 du CCAG pour faire connaître au chef de service du marché son domicile, et dès achèvement des travaux, les correspondances seront valablement adressées à la mairie de Yaoundé 1^{er} dont relèvent les travaux ;

Dans le cas où le Maître d'Ouvrage en est le destinataire :

Monsieur le Maire de la ville de Yaoundé avec copie adressée dans les mêmes délais, au Chef de service, au Maître d'Œuvre et à l'ingénieur du marché le cas échéant.

Le Cocontractant adressera toutes notifications écrites ou correspondances au Maître d'Œuvre, avec copie au Chef de service du marché.

Chapitre II : EXECUTION DES PRESTATIONS

Article 9 : Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent :

- Le débitage et cintrage des pièces en tubes rond épaisseur 3mm ;
- La montage et soudure ;
- Le traitement anticorrosif
- Le revêtement en peinture des éléments métallique ;
- Le transport et livraison à la voirie municipale
- Toute autre sujétion nécessaire à la bonne exécution des travaux.

Article 10 : Lieu et délai de livraison

10.1. Le lieu de livraison des prestations est la Voirie Municipale de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

10.2. Le délai de livraison des prestations objet de la présente lettre commande est de quatre (04) mois ;

10.3. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 11 : Obligations du Maître d'Ouvrage

11.1. Le Maître d'ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué est responsable de l'acquisition et de la mise à disposition du site ainsi que des facilités pour son accès, de la possession, de l'utilisation et de l'accès à toutes les autres zones raisonnablement nécessaires à la bonne exécution du Marché. Il doit fournir au Cocontractant les facilités pour l'accès aux sites des projets. Pour les sites éloignés au siège du Maître d'Ouvrage, les frais de transports pour leur accès sont à la charge du Cocontractant.

11.2 Le Maître d'ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué devra obtenir à ses frais les autorisations, agréments et licences auprès des autorités locales, régionales ou nationales ou des services publics compétents, nécessaires à l'exécution du Marché, et qui relèvent de ses obligations.

11.3. Si le cocontractant de l'administration en fait la demande, le Maître d'ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué fera tout son possible pour l'aider à obtenir à temps et avec toute la diligence requise auprès des administrations ou services publics locaux, régionaux, nationaux, les permis, autorisations et licences nécessaires à l'exécution du Marché requis par ces organismes pour le

cocontractant, ses sous-traitants ou le personnel du cocontractant ou de ses sous-traitants selon les cas.

11.4 Le Maître d’Ouvrage assure au cocontractant protection contre les menaces, outrages, violences, voies de fait, injures ou diffamations dont il peut être victime en raison ou à l’occasion de l’exercice de sa mission.

Article 12 : Ordres de service

Les différents ordres de service seront établis et notifiés dans les conditions suivantes :

2.1. Dès notification du marché au titulaire, le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué dispose d’un délai de quinze (15) jours calendaires pour délivrer l’ordre de service de démarrage des prestations. Une copie dudit ordre de service est transmise au Ministre en charge des Marchés Publics, à l’Organisme chargé de la Régulation, au Chef de service du marché, à l’Ingénieur du marché, à l’Organisme Payeur et au Maître d’œuvre le cas échéant.

12.2. Les ordres de services ayant une incidence sur le montant et/ou sur le délai sont signés par le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué dans les conditions suivantes :

i. Lorsqu’un ordre de service est susceptible d’entraîner le dépassement du montant du marché, sa signature est subordonnée aux justificatifs des finances par le Maître d’Ouvrage ;

ii. En cas de dépassement du montant du marché, les modifications ne peuvent se faire que par voie d’avenant et les prestations supplémentaires ne peuvent être payées qu’après signature de ce dernier par le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué.

iii. Les ordres de service pour prestations supplémentaires peuvent être signés par le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué et régularisés plus tard par voie d’avenant, tant que leur incidence financière est inférieure à dix pour cent (10) du montant du marché.

Une copie des ordres de service susvisés sera adressée au Chef de service du marché, à l’Ingénieur du marché, à l’Organisme Payeur et au Maître d’œuvre le cas échéant.

iv. Le visa préalable de l’Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.

v. En tout état de cause, toute modification touchant aux spécifications techniques ou clauses techniques particulières doit faire l’objet d’une étude préalable sur l’étendue, le coût et les délais du marché.

12.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations seront directement signés par le chef de service du marché et notifiés au cocontractant par

l'Ingénieur du marché ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie au Ministère chargé des marchés publics, à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

12.4. Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué et notifiés au cocontractant par le Chef de service, avec copie au Ministère chargé des Marchés Publics, à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics, à l'Ingénieur et au Maître d'œuvre le cas échéant.

12.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des prestations pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué et notifiés au cocontractant par le Chef de Service avec copie au Ministère chargé des Marchés Publics, à l'Organisme chargé de la Régulation, à l'Ingénieur du marché, et au Maître d'œuvre le cas échéant et à l'Organisme Payeur. [A adapter par rapport au type de fourniture].

12.6 Les ordres de service prescrivant les prestations nécessaires pour remédier aux dysfonctionnements ne relevant pas d'une utilisation normale qui apparaîtraient pendant la période de garantie, seront signés par le Chef de Service, sur proposition de l'Ingénieur et notifiés au cocontractant par l'Ingénieur.

12.7 Le cocontractant dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le cocontractant d'exécuter les ordres de service reçus.

12.8 En cas de groupement d'entreprises, les ordres de service sont adressés au mandataire, qui a seule qualité pour présenter des réserves au nom du groupement qu'il représente.

12.9 Le marché peut comporter des tranches conditionnelles dont l'exécution est subordonnée, pour chacune d'entre elles, à la levée éventuelle de la clause de dénonciation et à la notification au Cocontractant, par ordre de service, de la décision du Maître d'Ouvrage de poursuivre l'exécution desdites tranches. Si cet ordre de service n'a pas été notifié au Cocontractant dans le délai imparti défini à l'article 13 du présent marché, le Maître d'Ouvrage et le Cocontractant sont, à l'expiration de ce délai, déliés de cette obligation pour cette tranche conditionnelle.

12.10 L'ordre de service de démarrage des prestations de la tranche conditionnelle ne peut être notifié qu'après achèvement et réception provisoire de la tranche précédente. Toutefois, au cas où la condition suspensive de l'exécution de la tranche conditionnelle tient à la disponibilité de financement, la notification de l'ordre de service de démarrage est donnée dès lors que la preuve de disponibilité de financement est établie.

Article 13 : Marchés à tranches conditionnelles

Sans objet.

Article 14 : Matériel et personnel du cocontractant

14.1. Le Personnel

Le cocontractant est tenu d'utiliser le personnel proposé dans l'offre dans le cadre de la réalisation des prestations/services, le cas échéant. Comme suit : [A préciser]

14.2. Remplacement du personnel clé (le cas échéant)

Toute modification, même partielle, apportée aux propositions de l'offre technique n'interviendra qu'après agrément écrit du Maître d'Ouvrage ou du Chef de service du marché. En cas de modification, le cocontractant le fera remplacer par un personnel de compétence (qualifications et expérience) au moins égale ou par un matériel de performance similaire et en bon état de marche. En tout état de cause, les listes du personnel d'encadrement à mettre en place seront préalablement soumises à l'agrément écrit du Maître d'Œuvre ou de l'ingénieur le cas échéant dans les délais de sept (07) jours qui suivent la notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Passé ce délai, les listes seront considérées comme approuvées. Le Maître d'Œuvre ou l'ingénieur le cas échéant disposera de trois (03) jours pour notifier par écrit son avis au Chef de service du Marché. Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité de refuser son agrément à une personne proposée par le cocontractant dont la qualification serait insuffisante. Toute modification unilatérale apportée aux propositions en matériel et en personnel d'encadrement de l'offre technique, avant et pendant les prestations constitue un motif de résiliation du marché tel que visé à l'article 37 ci-dessous ou d'application de pénalités. Toute modification apportée sera notifiée au Maître d'Ouvrage pour approbation préalable.

Toute modification, même partielle, apportée aux propositions de l'offre technique n'interviendra qu'après agrément écrit du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué ou du Chef de service du marché. En cas de modification, le cocontractant le fera remplacer par un personnel de compétence (qualifications et expérience) au moins égale ou par un matériel de performance similaire et en bon état de marche.

En tout état de cause, les listes du personnel d'encadrement à mettre en place seront préalablement soumises à l'agrément écrit du Maître d'Œuvre ou de l'ingénieur le cas échéant dans les jours x _____ (jours à préciser) qui suivent la notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Passé ce délai, les listes seront considérées comme

approuvées.

Le Maître d'Œuvre ou l'ingénieur le cas échéant disposera de x..... jours (à préciser) pour notifier par écrit son avis au Chef de service du Marché. Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité de refuser son agrément

à une personne proposée par le cocontractant dont la qualification serait insuffisante.

Toute modification unilatérale apportée aux propositions en matériel et en personnel d'encadrement de l'offre technique, avant et pendant les prestations constitue un motif de résiliation du marché tel que visé à l'article

41 ci-dessous ou d'application de pénalités [A préciser].

Toute modification apportée sera notifiée au Maître d'Ouvrage pour approbation préalable

14.3. Retrait du personnel (le cas échéant)

Après agrément écrit du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué, le Chef de service du marché peut demander au cocontractant de retirer une personne faisant partie de ses effectifs, en donnant les motifs de sa requête, le Cocontractant veillera à ce que cette personne quitte le site dans les dix jours et qu'elle n'ait plus aucun rapport avec le travail dans le cadre du Marché. Si le Maître d'Ouvrage demande le remplacement d'un membre de l'équipe pour faute grave dûment constatée ou pour incompétence, le remplacement se fait aux frais du cocontractant dans un délai maximum de quinze (15) jours.

14.4. Représentant du cocontractant

Dès notification du marché et en cas de mandataire, le cocontractant désigne une personne physique qui le représente vis-à-vis de l'Administration pour tout ce qui concerne l'exécution du projet.

Cette personne chargée de la coordination des tâches afférentes aux prestations, doit disposer de pouvoirs suffisants pour prendre sans délai les décisions nécessaires à la bonne marche du projet.

14.5 Législation du travail

Le Cocontractant devra se conformer à la législation du travail en vigueur au Cameroun incluant la législation relative à l'embauche, la santé, la sécurité, la protection sociale, à l'HIMO, au quota de ressources locales à mobiliser. Le cocontractant devra fournir le logement, l'assistance médicale, la nourriture et les installations sanitaires au personnel vivant dans les bases vie du cocontractant, en se conformant aux exigences des Spécifications se rapportant aux Conditions

sociales et sanitaires de la main d'œuvre. Dans les relations avec son personnel et le personnel de ses sous-traitants, qui seront employés ou participeront à l'exécution du Marché, le cocontractant devra respecter les fêtes nationales, jours fériés légaux, fêtes religieuses ou autres coutumes, ainsi que toutes les lois et toutes les réglementations locales applicables en matière de droit du travail. Sauf disposition contraire du Marché, si le cocontractant estime nécessaire d'effectuer des prestations de nuit ou pendant les jours fériés afin de respecter les Niveaux de service et le Délai d'achèvement contractuel, et s'il demande son consentement au Maître d'ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué à cet effet (si un tel consentement est requis), le Maître d'ouvrage ne devra pas lui refuser ce consentement sans motif valable. Le cocontractant aura la responsabilité d'obtenir tous les permis et/ou visas nécessaires de la part des autorités compétentes, afin que toute la main-d'œuvre et tout le personnel devant être employés sur le Site puissent entrer et séjourner en situation régulière au Cameroun. Le cocontractant devra fournir à ses propres frais les moyens nécessaires afin de rapatrier tous les membres de son personnel et du personnel de ses sous-traitants travaillant sur le Site, dans les pays où ils ont été respectivement recrutés pour l'exécution du Marché ; il devra également pourvoir, à ses propres frais, à leur séjour temporaire sur place, entre la date à laquelle ils cesseront d'être employés à l'exécution du Marché et la date programmée pour leur rapatriement.

14.6. Matériel proposé dans l'offre

Le cocontractant utilisera le matériel approprié proposé dans l'offre pour la bonne exécution des prestations selon les règles de l'art.

Toute modification apportée sera notifiée au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué.

Article 15 : Rôles et responsabilités du cocontractant

15.1 Le cocontractant a pour mission d'exécuter la fourniture des biens sous le contrôle de l'ingénieur et de remplir ses obligations de façon diligente, efficace et économique, tels que décrits dans les Spécifications techniques, sous le contrôle de l'Ingénieur et ce conformément à la présente lettre commande aux règles et normes en vigueur au Cameroun et aux techniques et pratiques généralement acceptées dans le domaine d'activité concerné par la lettre commande. Il est tenu notamment d'effectuer (s'il y a lieu) les essais et analyses, de déterminer, de choisir, d'acheter, et approvisionner tous les outillages, matériaux et fournitures nécessaires pour l'exécution des prestations. Il est tenu d'engager tout le personnel utile spécialisé ou non.

15.2. Le cocontractant est responsable vis-à-vis du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué de la qualité des matériaux et des fournitures utilisées, de leur parfaite adaptation aux besoins du chantier, de la bonne exécution des travaux, des prestations et interventions effectuées par les sous-traitants agréés. Il a l'obligation de se conformer à la législation en vigueur au Cameroun concernant le respect de l'environnement.

Il devra exécuter toutes les travaux spécifiés dans le CCTP et aux textes et directives mentionnés dans ladite pièce. Il aura notamment l'obligation de produire une plaque de chantier conformément à la réglementation et d'afficher un règlement intérieur à l'entreprise en prenant en compte les problèmes environnementaux et sociaux.

15.3 Pendant la durée du marché, le cocontractant ne s'engage pas directement ou indirectement, dans des activités professionnelles ou contractuelles susceptibles de compromettre son indépendance par rapport aux missions qui lui sont dévolues.

15.4. En cas de conflit d'intérêt du fait d'un membre de l'équipe de la mission, le cocontractant doit le signaler par écrit au Maître d'Ouvrage et doit remplacer l'expert en question, impliqué dans le projet ou le marché.

Le conflit d'intérêt s'entend de toute situation dans laquelle le cocontractant pourrait tirer des profits directs ou indirects d'un marché passé par le Maître d'Ouvrage auprès de laquelle il est consulté ou toute situation dans laquelle il a des intérêts personnels ou financiers suffisants pour compromettre son impartialité dans l'accomplissement de ses fonctions ou de nature à affecter défavorablement son jugement.

15.5 Le cocontractant est tenu au secret professionnel vis-à-vis des tiers, sur les informations, renseignements et documents recueillis ou portés à sa connaissance à l'occasion de l'exécution du marché.

A ce titre, les documents établis par le cocontractant au cours de l'exécution du marché ne peuvent être publiés ou communiqués qu'avec l'accord écrit du Maître d'Ouvrage.

Le cocontractant est tenu lors du dépôt du rapport final, de restituer tous les documents empruntés au Maître d'Ouvrage.

15.6 Le cocontractant ainsi que ses associés ou ses sous-traitants s'interdisent pendant la durée du marché, et à son issue pendant [six (6) mois], de fournir des biens, prestations ou services destinés au Maître d'Ouvrage découlant des prestations ou ayant un rapport étroit avec elles (à l'exception de l'exécution des prestations ou de leur continuation).

Le cocontractant doit prendre en charge des frais professionnels et de la couverture de tous risques de maladie et d'accident dans le cadre de sa mission.

Le cocontractant ne peut pas modifier la composition de l'équipe proposée dans son offre technique sans l'accord écrit au Maître d'Ouvrage.

Pour les entreprises étrangères et à défaut de résider, le Cocontractant aura à maintenir en République du Cameroun pendant la période d'exécution du contrat, un représentant permanent dument mandaté.

Article 16 : Brevet

Le fournisseur garantira le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque ou de droits de création industrielle résultant des prestations ou de l'emploi des fournitures ou de leurs composants.

Article 17 : Transport, assurances et responsabilité civile

17.1. Emballage pour le transport

Le fournisseur doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les fournitures proposées soient protégées par un emballage soigné et approprié au transport maritime, aérien, ferroviaire ou routier. Le cocontractant doit faire toute diligence pour réparer tous les dégâts éventuellement occasionnés pendant le transport jusqu'au lieu de livraison.

17.2. Assurances

Le cocontractant devra, à ses propres frais, contracter et maintenir en vigueur dans un délai de quinze (15) jours à compter de la notification du marché, les assurances pendant toute la durée d'exécution de la lettre commande. L'identité des assureurs et la forme des polices seront soumises à l'approbation du Maître d'Ouvrage. Les assurances ci-après devront être fournies, aux montants, franchises et sous les autres conditions stipulées dans les spécifications techniques : [à l'appréciation du Maître d'ouvrage eu égard à la nature et l'envergure des prestations du marché].

a). Assurance tous risques chantier ou des opérations d'assemblage : couvrant la perte ou les dommages causés aux Installations sur le site, survenant avant l'achèvement des Installations, avec une extension de garantie couvrant la responsabilité du cocontractant au titre de la perte ou des dommages survenant pendant la période de garantie, aussi longtemps que le cocontractant restera sur le site pour exécuter ses obligations pendant la période de garantie.

b). Assurance de responsabilité civile vis-à-vis des tiers : couvrant les risques de dommages

corporels causés à des tiers ou les risques de décès de tiers (y compris le personnel du Maître d'Ouvrage) et les risques de perte ou de dommages causés à des biens, survenant en relation avec la fourniture et le montage des Installations, le cas échéant.

c). Autres assurances [A adapter selon le cas] : Toutes autres assurances qui pourront être spécifiquement convenues entre les parties au marché sont présentées, telles qu'énumérées dans l'annexe mentionnée ci 104 dessus.

En tout état de cause, la police doit couvrir tous les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers ou aux ouvrages du lendemain de sa souscription, à la réception définitive des prestations. Si le cocontractant s'abstient de contracter et/ou de maintenir les assurances visées ci-dessus, le Maître d'ouvrage pourra contracter ces assurances et les maintenir en vigueur, et déduire de temps à autres, de toute somme due au cocontractant en vertu du marché, toute prime que le maître d'ouvrage aura payée à l'assureur, ou recouvrer autrement le montant de la prime ainsi payée sera considéré comme si c'était une dette due par le cocontractant. Le cocontractant devra veiller à ce que son ou ses sous-traitants souscrivent et maintiennent en vigueur, dans toute la mesure nécessaire, des polices d'assurance appropriées couvrant leur personnel, leurs véhicules et les prestations exécutées par eux en vertu du marché, à moins que ces sous-traitants ne soient couverts par les polices contractées par le cocontractant.

Article18 : Essais et services connexes

Le cocontractant est tenu d'avoir ses propres ateliers d'essais permettant d'exécuter tous les essais d'identification et de mise en fonctionnement des fournitures définis dans le CST. Lesdits essais dans ces ateliers sont assurés par le personnel et le matériel du cocontractant

Les essais et services connexes concernent [Préciser les dispositions particulières le cas échéant, notamment sur]:

1. L'opération de mise en œuvre ;
2. La documentation technique à fournir ;
3. La formation du personnel

Article 19 : Service après-vente et consommables

Le Cocontractant aura à maintenir en République du Cameroun pendant une période de___ [à préciser] à compter de la date de réception définitive :

1. Un représentant permanent dument mandaté ;
2. Des ateliers de réparation, le cas échéant ;

3. Un personnel qualifié capable d'assurer toutes les réparations nécessaires au bon fonctionnement de l'équipement et/ou accessoires qu'il a fournis ;
4. Un stock suffisant de pièces de rechange ou de consommables.

CHAPITRE III. DE LA RECEPTION DES PRESTATIONS

Article 20 : Documents à fournir avant la réception technique

20.1. Le cocontractant devra dans un délai de dix (10) jours au moins avant la réception provisoire transmettre au Maître d'Ouvrage les documents suivants :

1. Copie de la facture décrivant les fournitures indiquant leurs quantités, leur prix et le montant total ;
2. Notification ou bordereau de la livraison ;
3. Certificat de garantie du fabricant ou du fournisseur agréé ;
4. Certificat d'origine ;
5. Le plan de récolement (pour le réseau), le cas échéant ;
6. Le rapport détaillé de paramétrage et de déploiement (pour le réseau, la fourniture et l'installation d'un logiciel), le cas échéant.
7. Copie Cautionnement définitif.
8. Copie assurance le cas échéant.

Article 21: Réception provisoire

21.1. Opérations préalables à la réception

Avant la réception provisoire, le cocontractant demande par écrit au Maître d'Ouvrage, avec copie à l'ingénieur, l'organisation d'une visite technique préalable à la réception. Cette visite comprend entre autres opérations :

21.1.1 La commission de réception ou un technicien désigné à cet effet, procède aux vérifications en qualité et en quantités, (à préciser soit dans les usines de fabrication et les modalités le cas échéant, ateliers d'essais, magasins ou lieux d'exécution des prestations du cocontractant, ateliers d'essais des structures publics de l'Etat, soit dans les sites des Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué).

Ces opérations font l'objet d'un procès-verbal dressé sur le champ et signé par le Maître d'œuvre le cas échéant, l'Ingénieur et le Cocontractant.

21.1.2 Lorsque ces opérations sont effectuées par un technicien, celui-ci établit un procès-verbal portant proposition d'acceptation, de mise à réparer, à bonifier ou de rejet, qui est transmis à la commission pour décision.

21.1.3 La commission de réception technique ou le technicien commis à cette tâche, doit se limiter à vérifier la conformité des spécifications techniques.

En matière de réception technique, la commission prend une des décisions suivantes concernant tout ou partie de la prestation :

a. Elle accepte en qualité et en quantité la prestation et, dans ce cas, sa décision est immédiatement exécutoire ;

b. Elle constate que la prestation n'est pas conforme et en prononce le rejet. Toutefois, dans cette hypothèse, elle peut admettre soit que la prestation soit mise en conformité, soit qu'elle fasse l'objet d'une réfaction. Le rejet de la prestation est notifié au Cocontractant par lettre recommandée ou simple lettre contre décharge s'il n'a pas signé le procès-verbal concluant à cette décision.

21.2. Réception Provisoire

Le cocontractant est tenu de faire connaître au Chef de service du marché au plus tard [A préciser] jours avant l'expiration du délai contractuel, la date à laquelle il souhaite que soit réceptionné les fournitures.

La réception provisoire sera prononcée aussitôt après la livraison des fournitures objet du présent marché et les Opérations préalables à la réception.

La Commission après vérification des spécifications technique et mise en fonctionnement des équipements examine le procès-verbal des opérations préalables à la réception et procède à la réception provisoire des prestations s'il y a lieu.

Pour les marchés comportant plusieurs tranches, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué procèdera à la réception provisoire des fournitures de la tranche considérée. Cette réception conditionnera le début de la tranche conditionnelle suivante.

La visite de réception est sanctionnée par la signature, séance tenante, par tous les participants d'un procès-verbal de réception mentionnant si elle est prononcée ou non et le cas échéant, les réserves à lever, assorties de délais, avant de prononcer ladite réception.

Au cas où la réception n'est pas prononcée, le procès-verbal de réception précise les réserves à

lever assorties des délais, avant de prononcer ladite réception. Au cas où la réception n'est pas prononcée le procès-verbal de réception précise les réserves à lever assorties des délais, avant la prononciation de ladite réception.

Pour être valable, le procès-verbal de réception doit être signé par les deux tiers 2/3 au moins des membres de la commission dont le Président.

La Commission de réception sera composée ainsi qu'il suit:

- Le Maire de la Ville de Yaoundé ou son Représentant	Président
- Le Chef de service du marché	Membre
- Le responsable chargé de la comptabilité matières à la CUY	Membre
- Le représentant de la Sous-Direction des marchés publics	Membre
- Le cocontractant	Invité
- L'ingénieur du marché	Rapporteur

Le Représentant du MINMAP assiste à la commission de réception en tant qu'observateur.

Les membres de la commission de réception sont convoqués au moins dix (10) jours avant la date de réception. Le cocontractant est convoqué à la réception par courrier au moins dix (10) jours avant la date de la réception. Il est tenu d'y assister (ou de s'y faire représenter).

Son absence équivaut à l'acceptation sans réserve des conclusions de la Commission de réception.

21.4. Réceptions partielles

Le cocontractant pourra selon que la nature des prestations ou la force majeure l'exige, demander des réceptions partielles. Dans ce cas, la commission chargée des réceptions partielles sera la même que celle devant effectuer la réception provisoire. Un procès-verbal de réception partielle sera rédigé et signé par toutes les parties [Indiquer s'il est prévu des réceptions partielles]

21.5. Début de la période de garantie

La période de garantie commence à la date de la réception provisoire.

21.6. Prise de possession des fournitures

Toute prise de possession des fournitures doit être précédée d'une réception partielle ou provisoire. Toutefois, s'il y a urgence, la prise de possession peut intervenir antérieurement à la réception, sous-réserve de l'établissement d'un état des lieux contradictoire.

21.7 : Rejet

Lorsque la Commission juge que les prestations appellent les réserves telles qu'il ne lui apparait possible d'en prononcer ni la réception partielle ni la réception avec réfaction, le Chef de service du marché notifie une décision motivée de rejet.

Le Cocontractant dispose de quinze (15) jours pour présenter ses observations ; Passé ce délai, il est réputé avoir accepté la décision du Chef de service du marché. Si le Cocontractant formule des observations, celui-ci dispose ensuite de quinze (15) jours pour notifier une nouvelle décision, après avis de la Commission de réception, le cas échéant ; à défaut d'une telle notification, le Chef de service du marché est réputé avoir accepté les observations du Cocontractant.

En cas de rejet, le Cocontractant est tenu de rembourser les avances et acomptes déjà perçus.

Article 22: Documents à fournir après réception provisoire

Le cocontractant devra dans un délai de trois (03) jours au moins avant la réception provisoire transmettre au Maître d'Ouvrage les documents suivants :

- Copie de la facture décrivant les fournitures indiquant leurs quantités, leur prix et le montant total ;
- Notification de la livraison ;
- Fiche technique des appareils électroniques.

Article 23 : garantie Contractuelle

23.1. Délai de garantie

La durée de garantie est de [A préciser (06 mois pour les fournitures neuves)] 10 à compter de la date de réception provisoire des prestations ou de la réception partielle le cas échéant (à préciser).

Le Cocontractant garantit que les équipements livrés en exécution du marché sont neufs..

23.2. Obligations pendant la période de garantie

Pendant la période de garantie, le Cocontractant doit maintenir à ses frais le matériel en état de fonctionnement, c'est-à-dire assurer dans les dix (10) jours de la notification de la panne par l'Administration et sur le lieu d'emploi, la remise en état du matériel pour toutes les pannes consécutives à des vices de construction ou à des défauts de fabrication qui apparaissent dans l'équipement. [Préciser les obligations du cocontractant pendant la période de garantie] et signalées par le Chef de service du marché ou le Maître d'œuvre le cas échéant.

Si après réception provisoire, le cocontractant ne s'est pas conformé dans un délai de quinze (15) jours (préoccupation) aux prescriptions d'un ordre de service concernant les réparations ou réfections éventuelles, le

Chef de service du marché sera en droit de les faire exécuter par ses propres ouvriers ou par un autre fournisseur et d'en recouvrer le montant aux dépens du cocontractant par déduction sur toutes sommes dues, garantie ou à devoir à ce dernier dans le cadre du marché.

Article 24 : Réception définitive

24.1. La réception définitive s'effectuera dans un délai maximal de [de quinze (15) jours] à compter de l'expiration du délai de garantie.

24.2. La composition de la commission ainsi que la procédure de réception définitive sont les mêmes que celles de la réception provisoire.

24.3. Le Maître d'œuvre [sera ou ne sera pas] membre de la commission.

24.4- Le marché est clôturé définitivement dans les conditions fixées à l'article 32 alinéa 3 du présent CCAP concernant le Décompte général et définitif

CHAPITRE IV. CLAUSES FINANCIERES

Article 25 : Montant de la lettre commande

Le montant du marché, tel qu'il ressort du détail estimatif est le prix fixé dans la lettre de soumission tel qu'il ressort du [Détail ou devis estimatif] ci-joint. Ce montant est de (en chiffres) (en lettres) francs CFA toutes taxes comprises (TTC) ; soit :

- Montant HTVA : _____ (____) francs CFA ;
- Montant de la TVA : _____ (____) francs CFA
- Montant de l'AIR : ____ (____) francs CFA
- Net à percevoir = Montant net déduit de tous les impôts et taxes : ____ (____) francs CFA.

Article 26 : Garanties ou cautions

Le cocontractant devra fournir les garanties décrites ci-après émanant d'organismes financiers agréés par le Ministre chargé des finances en faveur du Maître d'Ouvrage dans les délais, pour le montant, selon la manière et sous la forme indiquée ci-après :

26.1. Cautionnement définitif

a) Le cautionnement définitif sera constitué et transmis au chef du service du marché dans un délai maximum de vingt (20) jours calendaires à compter de la date de notification du marché et

en tout cas avant le premier paiement.

Son montant est fixé à deux (02) % à l'appréciation du Maître d'ouvrage du montant TTC du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants.

b) La garantie sera libellée dans la monnaie de la lettre commande, et devra suivre l'un des modèles fournis dans le Dossier d'appel d'offres, comme indiqué par le Maître d'ouvrage dans le CCAP, ou tout autre document satisfaisant le Maître d'ouvrage.

c) Les modes de substitution du cautionnement prévus conformément à l'article 140 du code des marchés publics

d) Le cautionnement définitif sera restitué consécutivement par le Maître d'Ouvrage dans un délai d'un (01) mois suivant la date de réception provisoire des prestations, à la suite d'une mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du cocontractant.

e) Les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux ainsi que les organisations de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

26.2. Cautionnement de garantie

La retenue de garantie est fixée à dix pour cent (10%) du montant TTC du marché. Elle peut être remplacée par un cautionnement de garantie du même montant et transmis au Chef service du marché.

La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement de garantie sera effectuée dans un délai d'un mois après la réception définitive sur main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du cocontractant.

Le cocontractant produira une attestation de garantie valable pendant la période de garantie.

26.3. Cautionnement d'avance de démarrage

[Préciser le cas échéant les taux (40% maximum du prix initial TTC du marché, et cautionner à 100% par un établissement bancaire de droit camerounais ou un organisme financier agréé de premier rang conformément à la réglementation en vigueur)] et les modalités de restitution de la caution].

Les modalités de restitution de la caution sont prévues à l'article 159 du Code des Marchés Publics

Article 27: Lieu et mode de paiement

Les paiements au titre du présent marché seront effectués par virement bancaire au nom du

prestataire de la manière suivante :

Pour les règlements en francs CFA, soit, (montant net à mandater en chiffres et en lettres), par crédit au compte N° _____ ouvert au nom du prestataire à la banque _____

Article 28 : Variation des prix

Les prix sont fermes et non révisables.

Article 29 : Formules de révision ou d'actualisation des prix

Sans objet.

Article 30 : Formules d'actualisation des prix

Sans objet.

Article 31 : Avances

31.1. Le Maître d'Ouvrage peut accorder une avance de démarrage de quarante (40%) du prix initial TTC du marché cautionné à cent pour cent (100%) par un établissement bancaire de droit camerounais ou un organisme financier agréé de premier rang conformément aux textes en vigueur.

31.2 L'avance de démarrage peut être obtenue par le cocontractant de l'administration sur simple demande adressée au Maître d'ouvrage sans justificatif.

31.3 Le remboursement de l'avance de démarrage est effectué par déduction d'un pourcentage de cinquante (50) % sur les sommes dues au titulaire pendant l'exécution du marché et suivant des modalités définies dans ledit marché.

Cette avance commence à être remboursée au titre du marché sur chaque décompte ou facture, dès lors que le cumul des fournitures atteint ou dépasse quarante pour cent (40%) du montant du marché ou de la tranche concernée et s'achève au plus tard dès le moment où la valeur en prix de base des prestations réalisées atteint quatre-vingt pour cent (80%) du montant du marché.

Le versement de l'avance de démarrage intervient postérieurement à la mise en place des cautions exigibles, conformément aux dispositions du code des marchés publics. Si le marché ne donne pas lieu à versement d'acomptes et fait l'objet d'un seul règlement, l'avance de démarrage est déduite en une seule fois du règlement unique. Si le marché ne donne pas lieu à versement d'acomptes et fait l'objet d'un seul règlement, l'avance de démarrage est déduite en une seule fois du règlement unique.

31.4 Au fur et à mesure du remboursement des avances, le Maître d'Ouvrage donnera la

mainlevée de la partie de la caution correspondante, sur demande expresse du cocontractant de l'administration.

31.5 Le cocontractant de l'administration utilisera exclusivement l'avance de démarrage pour les acquisitions de Matériels, d'équipements, de matériaux et les dépenses de mobilisation spécialement nécessaires pour les besoins de l'exécution du Marché spécifiés dans sa demande.

Article 32- Règlement des marchés de fournitures

32.1. Décomptes provisoires

En cas de livraison partielle, un décompte provisoire sera établi à hauteur des prestations effectuées diminuée s'il y a lieu à la retenue de garantie et du remboursement d'une éventuelle avance de démarrage qui aura été consentie.

Quand la livraison peut être effectuée, chaque livraison partielle sauf stipulation contraire du marché (le marché ne peut plus ouvrir droit) ou chaque livraison provisoire ouvre droit, à un paiement égal à la valeur du (à préciser du lot ou du marché).

Les décomptes provisoires ou factures doivent être établis en sept exemplaires à une fréquence d'une semaine: [A préciser soit unique soit partielle comprise entre un (01) et trois (3) mois] en fonction des modalités de réception partielle].

Seul le décompte hors TVA sera réglé au cocontractant. Le décompte du montant des taxes fera l'objet d'une écriture d'ordre entre les budgets de la Communauté Urbaine de Yaoundé.

Le Fournisseur sera payé, après le service fait, et sur présentation des factures en dix (10) exemplaires dont un original timbré, conformément à la réglementation en vigueur, en joignant le procès-verbal de réception.

La transmission de la facture définitive au comptable en vue du paiement sera subordonnée au visa préalable du Ministère en charge des marchés publics.

Le montant HTVA de l'acompte à payer au cocontractant de l'administration sera mandaté comme suit :

- HTVA - AIR ou TSR] versé directement au compte du cocontractant de l'administration ;

-TVA au taux en vigueur ;

- [AIR ou TSR] versé au Trésor public au titre de l'AIR ou de la TSR dû par le cocontractant ;

(Ces différents taux sont susceptibles de variation en fonction de la réglementation en vigueur).

La clause du paiement doit prévoir le dépôt des factures correspondant à chaque livraison, établie tel que prévu par les Devis Quantitatifs et Estimatifs et les spécifications techniques.

L'Ingénieur dispose d'un délai de sept (07) jours) pour transmettre au Chef de service du marché, le projet de décompte ou facture qu'il a approuvé. Le chef de service du marché quant à lui dispose d'un délai de : quatorze (14) jours pour procéder à la liquidation et sa transmission au

comptable chargé du paiement avec copie à l'organisme chargé du contrôle externe.

Les copies des décomptes provisoires doivent être transmises au Ministère en charge des marchés publics et à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

Le délai maximum accordé au comptable assignataire pour le règlement des acomptes est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception des décomptes ou factures transmis par le chef de service du marché.

32.2 Décompte final

le cocontractant pour transmettre le projet à l'ingénieur après la date de réception provisoire des prestations dispose d'un délai de quatorze (14) jours.

Après achèvement des prestations et dans un délai maximum de quatorze (14) jours après la date de réception provisoire, le cocontractant établira à partir des constats contradictoires, le projet de décompte final des prestations effectivement réalisées qui récapitule le montant total des sommes auxquelles il peut prétendre du fait de l'exécution de la lettre commande dans son ensemble.

Ce projet de décompte final, une fois rectifié par l'ingénieur et accepté par le Chef de service du marché devient final. Il sert à l'établissement de l'acompte pour solde de la lettre commande, établi dans les mêmes conditions que celles définies pour l'établissement des décomptes mensuels.

Le Chef de service dispose d'un délai de vingt et un (21) jours pour notifier le projet rectifié et accepté à l'ingénieur,

Le cocontractant de l'administration doit dans un délai maximal d'un mois suivant la date de cette notification, renvoyer le décompte final revêtu de sa signature sans ou avec réserves, ou faire connaître les raisons pour lesquelles il refuse de signer.

Dans le cas où le cocontractant signe avec réserve ou ne signe pas le décompte final, les motifs de ce refus ou de ces réserves doivent être exposés par le cocontractant dans un mémoire récapitulatif de toutes les réclamations dont il revendique le paiement, accompagné des justificatifs nécessaires, et transmis au Maître d'œuvre ou l'Ingénieur dans le même délai que ci-dessus, sous peine de forclusion. Le règlement du différend intervient alors selon les dispositions du code des marchés publics et du CCAG en vigueur.

32.3 Décompte général et définitif

Le Chef de service du marché dispose d'un délai de vingt et un (21) jours pour établir le décompte général et définitif au cocontractant de l'administration après la réception définitive.

A la fin de la réception définitive des fournitures, le Chef de service dresse le décompte général et définitif du marché qu'il fait signer contradictoirement par le cocontractant et le Maître d'Ouvrage.

Ce décompte comprend :

- Le décompte final,
- Le solde,
- La récapitulation des acomptes mensuels

La signature du décompte général et définitif sans réserve par le cocontractant, lie définitivement les parties et met fin à la lettre commande et libère le cocontractant et le maître d'ouvrage de toutes leurs obligations, sauf en ce qui concerne les intérêts moratoires.

Le cocontractant dispose d'un délai de sept (07) jours pour renvoyer le décompte général et définitif revêtu de sa signature.

La transmission du décompte général et définitif ou de la dernière facture à l'Organisme payeur en vue du paiement est subordonnée au visa préalable du MINMAP. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant et tous les décomptes provisoires devront lui être antérieurement transmis ou remis à son représentant sur le site le cas échéant.

Les délais, et les modalités de signature, ainsi que la gestion des désaccords sont les mêmes que ceux du décompte final.

Article 33- Intérêts moratoires

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément aux dispositions des articles 166 et 167 du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Article 34 –Pénalités

A. Pénalités de retard

34.1. En cas de dépassement du délai contractuel imputable au titulaire de la lettre commande, il lui est appliqué une pénalité de retard, dont le montant est fixé comme suit :

a. Un deux millièmes (1/2000^e) du montant TTC de la lettre commande de base et de ses avenants éventuels par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par le marché ;

b. Un millième (1/1000^e) du montant TTC de la lettre commande de base et de ses avenants éventuels par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour.

B Pénalités particulières

34.2 Indépendamment des pénalités pour dépassement du délai contractuel, le cocontractant est passible des pénalités particulières suivantes pour inobservation des dispositions du contrat, entre autres :

- Remise tardive du cautionnement définitif [Montant de 10 000 FCFA] ;
- Autres à préciser par le Maître d’ouvrage.

34.3 En tout état de cause, le montant cumulé des pénalités (retard et particulière) ne saurait excéder dix pour cent (10%) du montant TTC de la lettre commande de base et de ses avenants éventuels sous peine de résiliation. Toute remise de pénalités ne peut intervenir qu’après avis de l’organisme chargé de la régulation des marchés publics requis par le Maître d’Ouvrage.

Article 35 Règlement en cas de groupement d’entreprises et de sous-traitance

35.1. En cas de groupement solidaire d’entreprises les paiements sont effectués dans le compte indiqué dans la soumission soit au nom du groupement, soit au nom du mandataire [à préciser le cas échéant]. En cas de groupement conjoint, les paiements seront effectués dans les différents comptes des cotraitants de la manière suivante : [à préciser le cas échéant].

35.2. Tout paiement d’acompte pour des prestations réalisées par des sous-traitants, est subordonné à l’exécution des prestations prévues dans le marché, et réceptionnés sous réserve de la preuve de leur paiement par le cocontractant de l’Administration aux sous-traitants.

L’Entreprise principale dispose d’un délai maximal de trente (30) jours ouvrables à compter de la date de rémunération de la facture des prestations exécutées et réceptionnées pour effectuer le paiement du sous-traitant. En cas de non-paiement d’un sous-traitant pour des prestations déjà rémunérées par le Maître d’Ouvrage, ce dernier peut prendre à l’encontre du titulaire du marché

des mesures coercitives, notamment le paiement direct du sous-traitant.

Article 36- Régime fiscal et douanier

Le marché est soumis au régime fiscal et douanier en vigueur dans la république du Cameroun.

Le marché est conclu tout taxes comprises, conformément à la loi n°..... du Portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exerciceet au Code Général des Impôts qui définissent les modalités de mise en œuvre du régime fiscal des Marchés Publics.

La fiscalité applicable au présent marché comporte notamment :

- Des impôts et taxes relatifs aux bénéficiaires industriels et commerciaux, y compris l'AIR qui constitue un précompte sur l'impôt des sociétés ;
- Des droits d'enregistrement calculés conformément aux stipulations du code des impôts ;
- Des droits et taxes attachés à la réalisation des prestations prévues par le marché :
 - Des droits et taxes d'entrée sur le territoire camerounais (droits de douanes, TVA, taxe informatique);
 - Des droits et taxes communaux,
 - Des droits et taxes relatifs aux prélèvements des matériaux et d'eau.

Ces éléments doivent être intégrés dans les charges que le cocontractant impute sur ses coûts d'intervention et constituer l'un des éléments des sous-détails des prix hors taxes.

Le prix TTC s'entend TVA incluse. Sauf mention spécifique contraire figurant au Marché, le cocontractant devra supporter et payer tous droits, taxes, impôts et charges lui incombant ainsi qu'à ses sous-traitants.

Article 37- Timbres et enregistrement des lettres commandes

Sept (07) exemplaires originaux de la lettre commande seront timbrés et enregistrés par les soins et aux frais du cocontractant, conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun.

CHAPITRE V. DISPOSITIONS DIVERSES

Article 38- Résiliation de la lettre commande

38.1 Le marché est résilié de plein droit dans l'un des cas suivants :

a. Décès du titulaire du marché. Dans ce cas, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué peut, s'il y a lieu, autoriser que soient acceptées les propositions présentées par les ayant droits pour la continuation des prestations ;

b. Faillite du titulaire du marché. Dans ce cas, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage

Délégué peut accepter s'il y a lieu, des propositions qui peuvent être présentées par les créanciers pour la continuation des prestations ;

c. Liquidation judiciaire, si le co-contractant de l'Administration n'est pas autorisé par le tribunal à continuer l'exploitation de son entreprise ;

d. En cas de sous-traitance, de cotraitance ou de sous-commande sans autorisation préalable du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué ;

e. Défaillance du cocontractant de l'Administration dûment notifiée à ce dernier par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué par ordre de service valant mise en demeure et la carence constatée ;

f. Non-respect de la législation ou de la réglementation du travail ;

g. Variation importante des prix dans les conditions définies par le cahier des clauses administratives générales, suite à la modification des conditions économiques ou des quantités initiales du marché ;

h. Manœuvres frauduleuses et corruption dûment constatées

38.2 Le marché peut également être résilié dans les conditions stipulées dans le CCAG, notamment dans l'un des cas suivants :

a. Retard dans les prestations entraînant des pénalités au-delà de 10% du montant des prestations ;

b. Refus de la reprise des prestations non conformes ;

c. Ajournement ou interruption prolongée décidée par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué,

d. Non-paiement persistant des prestations

e. Motif d'intérêt général

38.3 Le marché peut également être résilié dans les conditions stipulées dans le CCAG, notamment dans l'un des cas suivants :

a. En cas de force majeure et après avis de l'Autorité chargée des marchés publics en l'absence de toute responsabilité du cocontractant de l'administration sans préjudice des indemnités auxquels ce dernier peut prétendre ;

b. Non-paiement persistant des prestations

c. Motif d'intérêt général

Article 39- Cas de force majeure

Le titulaire du marché ne sera pas tenu responsable des retards imputables à un cas de force

majeure. Dans un tel cas, le titulaire de la lettre commande avertira le Maître d'ouvrage par écrit, dans les sept (07) jours suivant l'apparition du cas de force majeure et il donnera une estimation des retards en résultant. Chaque fois qu'un cas de force majeure provoquera un retard, le titulaire de la lettre commande aura droit, si le Maître d'ouvrage le juge réel, à une prorogation des délais. Les cas de force majeure seront constatés conformément aux dispositions du CCAG.

Il appartient au Maître d'Ouvrage d'apprécier le caractère de force majeure et les justificatifs fournis. Dans le cas où l'entrepreneur invoquerait le cas de force majeure relevant des conditions météorologiques, les seuils en deçà desquels aucune réclamation ne sera admise sont :

- Pluie : 200 millimètres en 24 heures ;
- Vent : 40 mètres par seconde ;
- Crue : la crue de fréquence décennale.

Article 40- Différends et litiges

Les différends ou litiges nés de l'exécution de la présente lettre commande peuvent faire l'objet d'un règlement à l'amiable.

Lorsqu'aucune solution amiable ne peut être apportée au différend, celui-ci est porté devant la juridiction Camerounaise compétente, conformément à l'article 187 du décret n° 2018/366 du 20 septembre 2018 portant Code des Marchés Publics.

Article 41- Edition et diffusion de la présente lettre commande

La rédaction ou la mise en forme des documents constitutifs de la lettre commande sont assurées par le Maître d'Ouvrage.

Vingt (20) exemplaires de la présente lettre commande seront édités par les soins du prestataire et transmis au Maître d'Ouvrage.

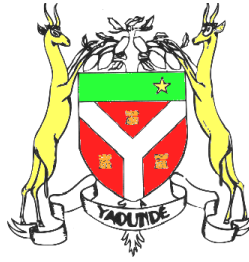
Article 42et dernier : Validité et Entrée en vigueur du marché

Le présent marché ne deviendra définitif qu'après sa signature par le Maître d'Ouvrage. Il entrera en vigueur dès sa notification au cocontractant.

REPUBLIQUE DUCAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DEMFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 15 JUIN 2026 POUR
L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES
EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL
ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

Financement : Budget de la Communauté urbaine de Yaoundé,
Exercices 2025 et suivants
Ligne 222 190 (Matériels informatiques)

PIECES N° 5 : CAHIER DES SPECIFICATIONS TECHNIQUES

1. Spécifications Techniques/exigences fonctionnelles

EQUIPEMENT DE DIGITALISATION		
1- PYLONE		
N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
1	Câble De haubanage isolant	<ul style="list-style-type: none"> • Diamètre du câble : 7,5 mm • Couleur : noir • Résistance rupture : 2000 daN (kgF) • Résistance volumique : > 1 x 10 puissance 13 Ohms/mètre • Résistance de surface : > 1 x 10 puissance 15 Ohms/mètre • Rigidité diélectrique : 60 kV/mm • Composition : 7 fils tressés en polyester premier choix • Longévité : supérieure à 40 ans entre -40°C et +70°C • Poids : 50 g / m (5 kg aux 100 m)
2	Tendeur pour câble haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • D1 : M8 • L1 : 120 mm • L : 190 mm • D : 13 mm • B : 30 mm • S : 11 mm
3	Serre câble étrier 8mm inox 316	Dimensions du produit (L x l x h) : 2 x 3,3 x 1,2 cm ; 43 grammes
4	Cosse cœur pour câble haubanage	Inox A4 (inox 316 qualité marine)
5	Platine d'ancrage	<ul style="list-style-type: none"> • En acier inoxydable AISI 316 haute résistance • Résistances au cisaillement : 25 kN • Résistance à l'arrachement : 25 kN • Diamètre de la fixation 12,3 mm • Diamètre de perçage 14 mm • Encombrement : 66,5 mm x 33,5 mm x 29 mm
6	Aiguilles à épisser	Aiguille pour cordage Ø 4, 5.5, 7.5, 10 et 13 mm
7	Anneaux annuels	<ul style="list-style-type: none"> • Anneau de haubanage pylône 180 / 360 • Acier F-621 Calibré Ø 10mm • Poids du produit principal : 600 g
8	Poulie haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • D : 6 mm • H : 25 mm • A : 25,6 mm • L : 40,5 mm • Poids : 20 g
9	Fixation d'haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • Très solide • Epaisseur 4 mm • Vis M8 • Longueur vis 100 mm • Pour diamètre de mât de 15 à 102 mm • Vis, écrous et rondelles en acier inoxydable AISI 316

		<ul style="list-style-type: none"> • Supports acier inoxydable AISI 304
10	Sangle haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture : 8 tonnes (80 kN) • Longueurs disponibles : 0,75 m / 1 m / 1,25 m / 1,5 m / 1,75 m / 2 m
11	Kit de fixation léger à trois points	<ul style="list-style-type: none"> • Très solide et durable • Epaisseur : 2,5 mm • Hauteur : 25 mm • Longueur : 40 mm • Vis : M6 • Vis, écrous et rondelles inoxydables AISI 316, supports AISI 304 • Diamètre de mat accepté : 10 à 34 mm
12	Manille droite 5 à 10mm	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance : 900 daN, ~kg • Charge de travail 270 daN, ~kg
13	Tendeur pour haubanage avec co	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance : 1100 daN, ~kg • Charge de travail 80 daN, ~kg
14	Tendeur de cordage	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance : 1100 daN, ~kg • Charge de travail 80 daN, ~kg
2- LE FAISCEAU		
15	Kit broadcast	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions Châssis 19" 1U • Alimentation 230 VCA 50 Hz, 12 W par appareil • Température de fonctionnement -20 à +60 °C • Protocole de transport UDP propriétaire Unicast ou Multicast basé sur RFC2365 et IGMPv2 (RFC2236). Compatible AES67 dans certains modes. • Gestion de la qualité de service Conforme à la norme IETF RFC2474 • Compression audio Aucune (PCM linéaire) en mode Legacy, HD ou AES67 Propriétaire sans perte/avec perte dans les autres modes • Fréquence d'échantillonnage audio Entrée 8 à 192 kHz pour l'entrée numérique G/D 48 kHz interne pour l'entrée analogique G/D Entrée 128 à 192 kHz pour l'entrée MPX numérique 192 kHz interne pour l'entrée MPX analogique • Latence audio Mode G/D : 10,0 à 125,0 ms, réglable par l'utilisateur Mode MPX : 5,0 à 62,5 ms, réglable par l'utilisateur Option de faible latence : Jusqu'à 5,0 ms (pour G/D), 2,5 ms (pour MPX) Utilisation du réseau Mode G/D : 0,59 – 2,44 Mbit/s sélectionnable Mode MPX : 1,11 – 4,89 Mbit/s sélectionnable • Moniteur audio Prise jack femelle stéréo 6,35 mm sur le panneau avant • Interface utilisateur / contrôle Localement : interface utilisateur du panneau avant (écran LCD + bouton rotatif) À distance : logiciel EtherMPX NMS NG • Synchronisation d'entrée pour SFN (option n° 1) 10 MHz sinusoïdale ou carrée, 0 dBm typique et 1 PPS carrée TTL 3,3 V 10 kOhm typique • Synchronisation de sortie pour SFN (option n° 1 avec n° 6) 10 MHz TTL 3,3 V, +14 dBm à 50 ohms et 1 PPS TTL 3,3 V à 50 ohms • Entrée RF GPS (option n° 6) -165 dBm pendant 30 secondes pour

		verrouiller GPS + GLONASS <100ppb de maintien pendant 12 heures • Port ETH (pour l'audio) RJ45 femelle, IEEE802.3, 10/100Mbps MDIX
3- CLIMATISATION		
16	Climatiseur split 3,5 chevaux	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de refroidissement : 24000BTU • Réfrigérant : R410A • Puissance : 3,0CV • Tension : 220 - 240V • Couleur : blanc • Garantie : 6 mois
17	Tube de cuivre 6m 5/8	<ul style="list-style-type: none"> • Type : Tuyauterie en cuivre droit • Cu (Min) : 99.99% • Alliage ou pas : Non alliés • Force finale (MPA de \geq) : 205 • Élongation (\geq %) : 40%
18	Bonbonne de fréon R22	<ul style="list-style-type: none"> • Bouteille 13.6 KG • Poids moléculaire moyen (g / mol): 86,5 • Point d'ébullition normal (° F): -41,5 • Point d'ébullition normal (° C): -40,8 • Température critique (° F): 205,1 • Température critique (° C): 96,1 • Classification du groupe de sécurité ASHRAE: A1 • Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (ODP): 0,055 • Potentiel de réchauffement planétaire (GWP) AR5: 1760
19	Coffret électrique Legrand complet avec 08 disjoncteurs	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Fond avec trous oblongs de positionnement • 1 Rail symétrique plastique permettant le passage des fils • 1 Bornier de terre 8 trous de 1.5 à 16mm² (rigide) • Classe 2 • IP 30 / IK 05 • Tenue au fils incandescent de 750 °C • Hauteur : 180mm / Largeur : 190mm / Epaisseur : 83mm • Température d'utilisation : - 25°C....+ 60°C
4- SALLE EMETTEUR + ENERGIE		
20	Régulateur de tension monophasé 20 KVA	<ul style="list-style-type: none"> • Courant maximum actuel en entrée par phase : 115A • Taux de distorsion harmonique en entrée : Moins de 5 % pour une pleine charge • Facteur de puissance d'entrée à pleine charge : 0,98 • Courant commuté : 125 A • Limites de la tension d'entrée : 160...280 V • Courant en entrée :115 A (monophasé) : 38,3 A par phase (CA) • Nombre de connecteurs d'entrée :1 câblage sur bornier 3 fils (1 phase + neutre + terre) 1 câblage sur bornier 5 câbles • Fréquence du réseau : 40...70 Hz détection automatique

21	Onduleur monophasé 05 KVA	<ul style="list-style-type: none"> • Type de batterie : Batterie d'accumulateurs au plomb • Tension de pile : 220 V • Autonomie étendue : 1 • Nombre d'emplacements occupés par la batterie : 0 • Nombre d'emplacements sans batterie : 0 • Temps de recharge de la batterie : 5 H • Durée de vie de la pile : 3...5 années • Durée de vie de la batterie : 1170 W nominal
22	Rouleau de 100 mètres câble électrique souple 4x6mm ²	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 1000 cm • Largeur : 2.2 cm • Poids : 0.514 kg • Intensité courante : 6 A • Matières : Cuivre • Couleur : Gris, Marron, Noir • Section : 6 mm² • Nombre de fils : 4
23	Rouleau de 100 mètres câble électrique souple 3x2,5mm ²	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 1000 cm • Largeur : 2.2 cm • Poids : 0.514 kg • Intensité courante : 6 A • Matières : Cuivre • Couleur : Gris, Marron, Noir • Section : 2,5 mm² • Nombre de fils : 3
24	Disjoncteur différentiel monophasé 32A	<ul style="list-style-type: none"> • En acier inoxydable AISI 316 haute résistance • Résistances au cisaillement : 25 kN • Résistance à l'arrachement : 25 kN • Diamètre de la fixation 12,3 mm • Diamètre de perçage 14 mm • Encombrement : 66,5 mm x 33,5 mm x 29 mm
25	Disjoncteur différentiel monophasé 16A	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence du réseau : CA • Tension assignée d'emploi : 240 V CA • Limite de déclenchement magnétique : 5,,10 x I_n CA • Classe de limitation : 3 se • conforme à EN/CEI 61008 • Tension assignée d'isolement : 400 V • Courant de pointe : 3000 A • Coupure pleinement apparente : Mode commutation régulée • Type de commande : Par maneton

		<ul style="list-style-type: none"> • Indication ON/OFF • Encliquetable • direct sur tiges de verrouillage • entre phase et neutre • 20000 cycles • cycles 230 V CA 50 Hz 	<p>Indication de tension :</p> <p>Mode d'installation :</p> <p>Support de montage : Montage</p> <p>"Pas" de raccordement : 9 mm</p> <p>Couleur : Blanc (RAL 9003)</p> <p>Durée de vie mécanique :</p> <p>Durée de vie électrique : 7500</p>
26	Coffret électrique pour quatre disjoncteurs de 16A	<ul style="list-style-type: none"> • Connexion : Non • Couleur : Anthracite et vitre grise • Dimension : 550 x 330 x 160 mm • Fermeture : Vitre verrouillable par 1/4 de tour, et coffret refermable par vissage. Possibilité de plomber la façade. • Fonction : Possibilité de raccorder 2 mobilhomes courant max 10A avec protection différentielle indépendante - 30 mA, Tension d'alimentation 230V - 50HZ. • Indice de Protection : IP65 • Poids : 4 kg • Résistance : IK08 • Tension (V) : 230V~50Hz • Produit : Prêt à câbler, Presse étoupe fourni, Borniers Phase Neutre Terre inclus • Garantie : 3 ans 	
27	Piquet de mise à la terre	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur du piquet : 1...1,5 mètre • Diamètre du piquet : 16 mm 	
28	Rouleau Câble de mise à la terre en cuivre isolé 100mètres 1x4mm ²	<ul style="list-style-type: none"> • Isolation : PVC T11 • Température en position fixe et mobile : -5 / +70°C. • Couronne de 100m • Poids : 0,045 Kg/m 	
29	Goulotte optiline 80x35 L210	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions (mm) : L=80 x H=35 x Lg=2000 • Poids (kg) : 1.43 	
30	Goulotte DLP 20X12,5 L210	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions (mm) : L=20 x H=12,5 x Lg=2000 • Poids (kg) : 0.216 	
31	Goulotte DLP 32x12,5 L210	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions (mm) : L=32 x H=12,5 x Lg=2000 • Poids (kg) : 0.240 	
5- SALLE DE REDACTION			
32	Horloge murale à LED	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • 	<p>Forme : Rectangle</p> <p>Largeur (cm) : 39</p> <p>Hauteur (cm) : 13</p> <p>Profondeur (cm) : 3</p> <p>Boîtier matériau : ABS</p>

		<ul style="list-style-type: none"> • • • • • • 	<p>Couleur : Noire Type de pile : CR2032 Pile fournie : Oui Horloge affichage : Numérique Radio pilotée : non Garantie client : 3 ans</p>
33	Accès point	<ul style="list-style-type: none"> • Interface : 1× 10G Ethernet Port • Bouton : Reset • Alimentation : 802.3b PoE or 12V/2.5A DC • Dimensions (LxPxH) : 220 × 220 × 32.5 mm • Type d'antenne : 2.4 GHz : 2× 3.0 dBi 5 GHz : 2× 3.0 dBi 6 GHz : 2× 3.0 dBi • Bluetooth : 1 × 4.0 dBi, Bluetooth 5.2 Firmware update may be required. • Montage : Ceiling / Wall Mounting (Kits Included) 	
34	Mini-chaîne woofers Jack compact tuner FM	<ul style="list-style-type: none"> • Effets sonores : Contrôle du son numérique • Horloge intégrée : Horloge numérique, sonnerie, minuteur de mise en veille • Fonction : Lecteur de CD / MP3, lecteur numérique, Radio, récepteur audio Bluetooth • Source : CD, hôte USB, Bluetooth • Fonctions : Port de chargement USB intégré • Chaines audios : Stéréo • Formats audios : MP3 • Puissance de crête de sortie/Total : 60 Watt • Type de supports : CD-RW, CD-R, CD-DA 	
35	Rallonge électrique à cinq (05) positions	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur : Blanc/Gris • Nombre total de prises de courant : 5 • Tension : 230 Volts • Forme : Ovale • Poids de l'article : 1,19 Livres • Adaptateur de courant CA : 16 A • Matériau : Plastique • Ampérage : 16 A • Type de prise d'alimentation : Type E/F – 2 broches 	
36	Sachet de 50 d'embases plates	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions : 3 x 77 x 62 mm 	
37	Sachet de vis de fixation d'embases	<ul style="list-style-type: none"> • 10.9, poli (noir) ou électrozingué. • Inox A2-70, poli 	<p>Acier, classe de résistance</p>
38	Touret de câble réseau UTP cat6	<ul style="list-style-type: none"> • Âme : Cuivre recuit monobrin AWG23/1 • Isolant : Polyéthylène • Blindage : Feuillard Aluminium/Polyester recouvrement 110% • Gaine extérieure : LSZH – couleur blanc RAL 9003 • Norme câble : IEC 61156-5, ETHERNET 10 Base T – Ethernet, TOKEN RING 4/16 Mbits, ETHERNET 100 Base Tx, 100 Base T4 – Fast Ethernet, ETHERNET 1000 Base T – Gigabit Ethernet, 100 VG- 	

		AnyLAN, TP-PMD/TP-DDI, ATM 155, 622Mbps/s and 1,2Gbits/s, IEEE 802.3 af – Power Over Ethernet
39	Baie de brassage	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur : noir ; • Matériau : acier laminé à froid, verre ; • Dimensions extérieures : 600x450x510mm (lPxH) ; • Dimensions intérieures : 482x450x400 mm (lPxH) ; • Capacité de charge statique : 70 kg ; • Panneaux latéraux amovibles ; • Degré de protection : IP20 ; • Porte avant en verre trempé verrouillable ; • Compatible avec les équipements standard de 19" ;
6- SALLE POST PRODUCTION		
40	Panneaux acoustiques 3D en fibre de polyester	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : 100 % fibre de polyester • Taille : 1220mmx2420mm • Épaisseur standard : 9 mm/12 mm/24 mm • Densité : 1 200 g-3700g/m² • Bords : carrés ou biseautés • Respectueux de l'environnement : Classe E1 • Ignifuge permanent : peut répondre à la norme ASTM E84-2016 • Blindage : Feuillard Aluminium/Polyester recouvrement 110% • Gaine extérieure : LSZH – couleur blanc RAL 9003 • Norme câble : IEC 61156-5, ETHERNET 10 Base T – Ethernet, TOKEN RING 4/16 Mbits, ETHERNET 100 Base Tx, 100 Base T4 – Fast Ethernet, ETHERNET 1000 Base T – Gigabit Ethernet, 100 VG-AnyLAN, TP-PMD/TP-DDI, ATM 155, 622Mbps/s and 1,2Gbits/s, IEEE 802.3 af – Power Over Ethernet
41	Carte Adaptateur réseau PCIe RJ45	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptateur réseau • profil bas • Express x1 • 10Base-T, Ethernet 100Base-TX, Ethernet 1000Base-T • données : 10Mb LAN, 100Mb LAN, 1GbE • 1 Gbits/s • Semiconductor RTL8111E • 802.3, IEEE 802.3u, IEEE 802.1Q, IEEE 802.3ab, IEEE 802.1p, IEEE 802.3x <p>Type de périphérique :</p> <p>Format : Carte enfichable -</p> <p>Type d'interface (bus) : PCI</p> <p>Ports : Gigabit Ethernet x 2</p> <p>Type de câblage : Ethernet</p> <p>Protocole de liaison de données :</p> <p>Débit de transfert de données :</p> <p>Processeur : 1 x Realtek</p> <p>Normes de conformité : IEEE</p> <p>Configuration requise :</p>

		<p>Microsoft Windows Server 2003, Microsoft Windows Server 2008 R2, Microsoft Windows Server 2012, Microsoft Windows Server 2012 R2, Apple MacOS X 10.4 - 10.9, Microsoft Windows Server 2016, Microsoft Windows 2000/XP/Vista/7/8/8.1/10, Linux 2.4.x to 4.11.x LTS versions only, Microsoft Windows Server 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantie du fabricant : Garantie de 2 ans Couleur : noir ; Dimensions extérieures : 600x450x510mm (lPxH) ; Panneaux latéraux amovibles ; Degré de protection : IP20 ;
42	Onduleur 1 kVa	<ul style="list-style-type: none"> Tension D'Entrée Principale : 230 V Tension De Sortie Principale : 230 V Autre Tension De Sortie : 220 V 240 V Puissance nominale en W : 1000 W Puissance nominale en VA : 1000 VA Nombre d'unité de rack : 2U Longueur de câble : 1,8 m Nombre de câbles : 1 Équipement fourni : Cordon d'alimentation détachable propre au pays, CD de documentation, guide d'installation, carte d'administration réseau, matériel de montage en rack, supports de montage en rack, rails de support de montage en rack, câble USB, carte de garantie Gamme de produits : Smart-UPS On-Line
43	Switch gigabit Ethernet huit (16) ports	<ul style="list-style-type: none"> Normes et protocoles : Normes IEEE 802.3i, IEEE 802.3u, IEEE 802.3ab, IEEE 802.3x, IEEE 802.1q, IEEE 802.1p Interface : 16 ports RJ45 10/100/1000 Mbps Négociation AUTO/MDI/MDIX AUTO Médias en réseau : 10BASE-T : Câble UTP de catégorie 3, 4, 5 (maximum 100 m), EIA/TIA-568 100 Ω STP (maximum 100 m) 100BASE-TX : Câble UTP de catégorie 5, 5e (maximum 100 m), EIA/TIA-568 100 Ω STP (maximum 100 m), 1000BASE-T : Câble UTP de catégorie 5, 5e, 6 ou supérieure (maximum 100 m), EIA/TIA-568 100 Ω STP (maximum 100 m) Quantité de ventilateurs : Sans ventilateur

		<ul style="list-style-type: none"> • Alimentation électrique : Adaptateur d'alimentation externe (sortie : 5 VDC/0,6 A) • Dimensions (LxPxH) : 6,2 × 4,0 × 1,0 po (158 × 101 × 25 mm) • Consommation électrique maximale : 3,68 W (220 V/50 Hz) • Dissipation thermique maximale : 12,55 BTU/h
44	Logiciel Adobe audition	<ul style="list-style-type: none"> • Version 3.0 • Licence authentique
45	Rouleau de peinture	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : Plastique • Couleur : Noir • Dimensions du produit : 32L x 25l centimètres • Finition extérieure : acier • Usages spécifiques pour le produit : Application et enroulement de plâtre ou de pâte de nivellement sur les surfaces de construction • Caractéristique spéciale : Ergonomique • Composants inclus : Rouleau pour enduits de nivellement • Type de métal : Acier allié • Matériau de la poignée : Nylon
46	Kit de pinceau de peinture	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité par pack : 5 • Type de conditionnement : Unité • Type de pinceau : Brosse
7- CABINE TECHNIQUE ET POST PRODUCTION 2		
47	Paire enceintes actives : Enceinte de Monitoring	<ul style="list-style-type: none"> • Aspect : Sélecteur 2 positions • Actif/passif : actif • Watts (RMS) total : 100 • Woofer (pouces) : 5 • Entrée 2 : 6,3mm Jack • Entrée numérique : Non • Proximité et moyenne cabine : De proximité • Blindé magnétiquement : Yes • Adaptation à l'acoustique : Oui • Type d'adaptation à l'acoustique : Analogique • Réponse en fréquence à partir de (Hz) : 52 • Réponse en fréquence allant jusqu'à (Hz) : 35000 • Crête SPL max. (dB) : 110 • Ouverture bass reflex : Derrière • Fréquence de coupure (Hz) : 2000 • Poids (kg) : 6 • Dimensions (LxPxH) : 254 x 176 x 197 • Version 3.0 • Licence authentique
48	Support mural de fixation pour enceinte	<ul style="list-style-type: none"> • Poids admissible : 30 kg • Diamètre des tubes : 42 / 35 mm • Hauteur réglable de 900 à 1500 mm

		<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions du plateau : 250 x 250 mm • Dimensions du socle : 330 x 330 mm • Poids : 6,5 kg • Matériau : Plastique • Usages spécifiques pour le produit : Application et enroulement de plâtre ou de pâte de nivellement sur les surfaces de construction • Matériau de la poignée : Nylon 	
49	Ordinateur complet	<ul style="list-style-type: none"> • windows 10 Pro ; • Ghz 12^e gen; • esclave ; • 1060 (1Go de mémoire dédiée) ; • Accessoires : carte son multi canaux, écran 24", carte réseau PCI à deux ports Rj45, carte de capture vidéo black magic +1 spare , souris USB ; clavier USB. • Quantité par pack : 5 • Type de pinceau : Brosse 	<p>Système d'exploitation :</p> <p>Processeur : Intel core i7 3.6</p> <p>Disque dur : 2To + 2To</p> <p>Ram : 16Go ;</p> <p>Graphique : Nvidia Ge Force</p>
50	Système de trois (03) caméras ptz	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions du produit (L x l x h) : 2,54 x 2,54 x 2,54 cm ; • Taille : 9MP plus 64G card • Couleur : 1 Uk • Quantité d'articles : 1 • Nombre de pièces : 1 • Poids : 50 Grammes • Version 3.0 • Licence authentique 	
51	Logiciel VMIX pro	<ul style="list-style-type: none"> • produit : Application et enroulement de plâtre ou de pâte de nivellement sur les surfaces de construction • matériau de la poignée : Nylon 	<p>Version 28.0</p> <p>Licence authentique</p> <p>Matériau : Plastique</p> <p>Usages spécifiques pour le</p>
52	Microphone de studio à condensateur	<ul style="list-style-type: none"> • Type de cartouche : Condenseur à polarisation permanente • Directivité : Cardioïde • Réponse en fréquence : 20 Hz - 20 kHz • Impédance de sortie : 150 Ohms (réelle) • Atténuation Switch : 0 dB, -15 dB • LF Response Switch : Flat, -6 dB/octave en dessous de 115 Hz, -18 dB/octave en dessous de 80 Hz • Rejet en mode commun : >50 dB, 20 Hz à 20 kHz • Alimentation fantôme : 48Vdc, +/-4Vdc broches positives 2 et 3 	

		<ul style="list-style-type: none"> • Drainage de courant : 4,65 mA typique à 48Vdc • Sensibilité : -36 dBV/Pa (16 mV) (typique à 1 kHz, 1Pa = 94 dB SPL) • Bruit propre : 13 dB (SPL typique, équivalent ; pondéré A, IEC 651) • Niveau d'écrêtage de la sortie : 2500 Ohms de charge : +9 dBV, Charge de 1000 Ohms : +3 dBV • Plage dynamique : 2500 Ohms Charge : 126 dB, 1000 Ohms Charge : 119 dB • Rapport signal/bruit : 81 dB • Distorsion harmonique totale : • Diamètre maximal du corps : 55,9 mm / 2,2 • Longueur : 187 mm / 7,37 • Poids : 490 g / 17,3oz.
53	Pieds de table pour microphone avec bras articulés	<ul style="list-style-type: none"> • Bras amovible avec pas de vis 3/8" • Pour studio, radio ou station multimédia • Longueur : 460 - 960 mm • Câble 6m inclus • Poids maximum du micro : 1,5 kg • Poids : 1,4 kg • Couleur : noir
54	Panneau d'affichage alphanumérique	<ul style="list-style-type: none"> • Hauteur chiffres Heure et Date : 3,8cm • Hauteur chiffres Mois et Jours : 2cm • Forte luminosité pour une meilleure lisibilité • Gestion des années bissextiles • Dim : 280x280x42mm / 800g • Adaptateur secteur / Réserve de marche
55	Panneau ON AIR LIGHT tech light RGB	<ul style="list-style-type: none"> • Kit de montage. • Interfaces GPI pour télécommande, faible consommation. • Alimentation 12 V CC incluse
56	Console Broadcast	<ul style="list-style-type: none"> • 8 faders (LxHxP) : 584 mm; 113,5 mm; 495,5 mm • 12 faders (LxHxP) : 764 mm; 113,5 mm; 495,5 mm • 16 faders (LxHxP) : 944 mm; 113,5 mm; 495,5 mm • Poids : 15 à 25 kg • Taper : Alimentation à découpage universelle externe 12 V avec connexions XLR 4 pôles - Redondante en option • Alimentation électrique : 90-264 VCA / 50-60 Hz / 120 W
57	Insert téléphonique GSM	<ul style="list-style-type: none"> • HD-Voice (AMR-WB / G722.2), Audio équilibrée / Out, annulation d'écho, Contrôle EQ numérique, AGC configurable application de contrôle PC via USB, Aussi pour les applications mobiles 12 volts batterie CC voiture à moteur, Idéal pour les zones sans lignes terrestres, Idéal pour OB vans, Simple GPIO Interfaçage avec alerte sur les prises, l'amélioration de la qualité de la voix sur Hybrids ordinaire, Logiciel, les compteurs d'entrée et le niveau de sortie (ppm), Entrée et gain de sortie ajustent, numérotation du clavier du logiciel • Reconnaissance Numéro Construit dans le carnet d'adresses configuration GPIO, Indicateur d'intensité de signal GSM changement de carte SIM facile

58	Ensemble de connectique	<ul style="list-style-type: none"> • Clavier • Lampe • Souris • Mini USB HUB (x4) • Lecteur de cartes (SM/XD - SD/MMC/SDHC – MS/MSPPro - CF/MD - Power • Cable USB à enrouleur
59	Enrouleur électrique	<ul style="list-style-type: none"> • Durée de la garantie : Garantie 2 ans • Indice de protection : Équipé d'une protection thermique • Couleur : Noir • Épaisseur : Câble 3 G 1.5mm² • Tension nominale : 230V • Norme : Certifié NF • Puissance : Puissance max enroulé 1100W / Puissance Max déroulé 3200W • Dimensions : Longueur câble 25m et 50m
60	Chaises Technicien	<ul style="list-style-type: none"> • Hauteur du dossier : 51 cm • Largeur du dossier : 44 cm • Largeur de l'assise : 49 cm • Profondeur de l'assise : 46,5 cm • Hauteur maximale de l'assise : 83 cm • Hauteur minimum de l'assise : 56 cm • Poids : 14 kg
61	Console de post production	<ul style="list-style-type: none"> • Gamme de fréquences : Entrées micro : 20 Hz - 20 kHz Sorties moniteur : 20 Hz - 20 kHz • Impédance d'entrée du microphone : 4KΩ • Impédance d'entrée de l'instrument : 1 MΩ • Plage de gain du préamplificateur : 0 - 76 dB • Bruit d'entrée équivalent : -131,5 dBV (pondéré A) • Niveau maximal de sortie de ligne : 4 dBu • Puissance de sortie du casque : 250 mW • Exigences d'alimentation : Chargeur USB-C 30 W (15 V, 2 A) • Connectivité de sortie audio analogique : 2 x sorties ligne symétriques, 4 x sorties casque • Connectivité Bluetooth : Audio Bluetooth avec profil Musique et Casque (parole à large bande) • Interface USB 1 : 1 appareil multicanal 2 entrées/16 sorties, 1 appareil 2 entrées/2 sorties avec mix-minus • Interface USB 2 : 1 x 2 entrées/2 sorties avec mix-minus • Stockage d'enregistrement : Lecteur amovible microSDHC, microSDXC, USB-C (exFAT – minimum 100 Mo/s) • Transfert de données : Lecteur de carte SD USB 3.0 130 Mo/s • Connectivité réseau : Wifi 802.11g/n/ac 2,4 GHz et 5 GHz, Ethernet 100/1000 • Configuration requise pour le système d'exploitation : macOS 10.15 ou

		<p>version ultérieure, Windows 10 version 1803 ou version ultérieure, Windows 11</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stockage interne : 4 Go (tablettes SMART)
62	Change over audio	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum Input Level: +28dBu • Input Impedance: > 100kΩ • balanced Maximum Output Level: +28dBu • Output Impedance: As input, except when using unbalanced auxiliary input where output impedance < 50Ω • Frequency Response: 20Hz to 20kHz \pm0.1dB • Gain: +12dB (for unbalanced input B – optional) Noise: <-87dB, unity gain, ref +8dBu output for unbalanced input. • Distortion: As input for balanced input,
63	Switch gigabit Ethernet huit (24) ports	<ul style="list-style-type: none"> • Normes et protocoles : Normes IEEE 802.3i, IEEE 802.3u, IEEE 802.3ab, IEEE 802.3x, IEEE 802.1q, IEEE 802.1p • Interface : 24 ports RJ45 • 10/100/1000 Mbps • Négociation AUTO/MDI/MDIX AUTO • Médias en réseau : 10BASE-T : Câble UTP de catégorie 3, 4, 5 (maximum 100 m), EIA/TIA-568 100 Ω STP (maximum 100 m) 100BASE-TX : Câble UTP de catégorie 5, 5e (maximum 100 m), EIA/TIA-568 100 Ω STP (maximum 100 m) 1000BASE-T : Câble UTP de catégorie 5, 5e, 6 ou supérieure (maximum 100 m), EIA/TIA-568 100 Ω STP (maximum 100 m) • Quantité de ventilateurs : Sans ventilateur • Alimentation électrique : Adaptateur d'alimentation externe (sortie : 5 VDC/0,6 A) • Dimensions (LxPxH) : 6,2 x 4,0 x 1,0 po (158 x 101 x 25 mm) • Consommation électrique maximale : 3,68 W (220 V/50 Hz) • Dissipation thermique maximale : 12,55 BTU/h
64	Splitter audio	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum Input Level: +28dBu • Input Impedance: >10kΩ • Output Impedance: 66dB typically • Frequency Response: 20Hz to 20kHz \pm0.1dB • Gain Range: Balanced output: -15dBu to 15dBu, ref -15dBu into unbalanced RCA input
65	Talk box	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions : 12 x 12 x 5 pouces • Poids : 10 livres
66	Rouleau de câble audio	<ul style="list-style-type: none"> • Rouleau de câble micro-ligne • Longueur 100m

		<ul style="list-style-type: none"> • Poids : 5 Kg
67	Comptes TeamViewer remote	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle d'appareil à distance • Automatisation en session • Enregistrement de la session • Sessions de support multi-utilisateurs • Validité : 03 ans
8- LE PLATEAU		
68	Moquette de sol intérieur 4mx5m	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 400 cm • Largeur : 500 cm • Matières : Polypropylène • Couleur : Gris • Style : Design • Pièce destination : Salle à manger • Intérieur / extérieur : Intérieur, Extérieur • Caractéristiques tapis : Souple
69	Contreplaqué épaisseur 3mm	<ul style="list-style-type: none"> • (L x l x H) 600 x 300 x 3.0 mm
70	Contreplaqué épaisseur 9mm	<ul style="list-style-type: none"> • (L x l x H) 2500 x 1220 x 9.0 mm
71	Contreplaqué épaisseur 18mm	<ul style="list-style-type: none"> • (L x l x H) 2500 x 1250 x 18.0 mm
72	Lattes	<ul style="list-style-type: none"> • (L x l x H) 873 x 53 x 8.0 mm
73	Lambris usinés	<ul style="list-style-type: none"> • Sous famille : Lambris Brut • Essence : Pin Maritime • Aspect : Abouté lisse • Finition : Brut • Dimensions : 2500x195x17mm
74	Tapis décor	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur violet, gris • (L x l) 5 x 4 m
75	Structure métallique ; embase de fixation	Oui
76	Table radio XL 05 Places	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilier pour studio de radio, Web Radio, Podcast, Vidéo ou TV. Fourni sans accessoires (chaises, micros, supports micro, console) • Hauteur : 750mm – Hauteur 1100mm disponible • Couleur au choix, possibilité de le faire en bi couleurs sans suppléments
77	Casque d'écoute	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement supra-auriculaire • Sans fil • Bluetooth 5.3 • Micro filtrant le bruit de fond pour les appels téléphoniques • Durée de vie de la batterie : jusqu'à 24 heures • Suppression active du bruit • 3 modes : silencieux, conscient et immersif
78	Chaise de studio	<ul style="list-style-type: none"> • Hauteur : 116 - 126 cm

		<ul style="list-style-type: none"> • Largeur : 71 cm • Profondeur : 69 cm • Matériau : PU et mousse haute densité • Accoudoir : rabattable, rembourré • Fond : nylon 320 mm • Mécanisme : Butterfly • Réglages : réglage de la hauteur par levier • Roulettes : 60 mm, Racing • Matériau du cadre : métal • Coloris : noir et gris
79	LED RGBWA	<ul style="list-style-type: none"> • 12 LED 12 W à six couleurs • Divers programmes intégrés • Modes sonore actif et maître/esclave • Entrée/Sortie PowerCon • Refroidi par ventilateur
80	Projecteur Fresnel bi couleur	<ul style="list-style-type: none"> • Poids (kg) : 5 • Puissances (W) : 120 • Sources : LED • Pilotage : DMX • Type de projecteur : Fresnel • Ouverture : 14°-50°
81	Projecteur panneau bi couleur	<ul style="list-style-type: none"> • Tension d'entrée : AC100-240V 50/60Hz • Consommation d'énergie : 160W • Signal de contrôle : DMX512 • Canal de contrôle : 4CH • Entrée/sortie DMX : 3/5Pin(In&Out) • Fenêtre d'affichage : Écran LCD couleur de 2,4 pouces • Source lumineuse : 0.5W LEDs 384pcs • Indice de rendu des couleurs : CRI > 95 • Température de couleur : 3200K/5600K • Angle du faisceau : 120 • Intensité d'illumination : 332 Lux/4m(3200K);410 Lux/4m(5600K) • Gradateur : 0-100% • Effet stroboscope : 0-20Hz • Flux lumineux : 10000LM • Matériau du boîtier : Aluminium/métal/plastique • Degré de protection : IP20 • Température de fonctionnement : -20~40°C • Poids net : 10kg

		<ul style="list-style-type: none"> • Dimension : 673×510×134mm
82	Embase de fixation des projecteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Fabrication en inox de qualité marine • Filetage pour fixation du spot : M8 • Diamètre : Ø 67 mm • Hauteur : 72 mm • Compatible avec les feux de référence : 13.321.01, 13.321.03, 13.321.04, 13.321.05 • Matériaux durables en inox et aluminium • Système de fixation avec pommeau en plastique pour un projecteur amovible.
83	Ecran TV 52" HD	<ul style="list-style-type: none"> • Classe de diagonale : 55 " • Interface vidéo : HDMI • Processeur vidéo : Crystal Processor 4K • Capteurs : Capteur de luminosité • Technologie HDR : HDR10+ • Diagonale d'écran (cm) : 138 cm • Qté de ports HDMI : 3 • Consommation électrique : Consommation électrique 1000hrs (kWh) : 84 • Taille de diagonale : 55 " • Couleur : Noir • Fonctions : Allumage instantané Accessibilité Recherche automatique des chaînes Gestion des sous titres Guide des programmes EPG Dépannage à distance IPv6 Support • Résolution native : 3840 x 2160 • Taille de la diagonale : 55 " • Fourni avec la Télécommande universelle Vis : Taille M8
84	Peinture à huile 25 kg	<ul style="list-style-type: none"> • Séchage : 45mn/ Redoublage : 3 heures. • Rendement : 5m²/kg de produit sur support lisse. • ESV : 47%. • Densité : 1,76 ± 0,1. • À appliquer directement ou avec une couche d'impression. • Conservation : 24 mois dans son emballage d'origine à l'abri du soleil.
85	Câbles HDMI	<ul style="list-style-type: none"> • 1 x connecteur HDMI mâle doré type A • 1 x connecteur HDMI mâle doré type A • 1 x x ferrite avec chipset intégré • Câble version High Speed avec Ethernet triple blindage • Compatible 4K à 60Hz • Compatible HD10 et Dolby Vision • Compatible technologie 3D • Débit : 18 Gbps • Full HD 1080p : 120 FPS • UHD 4K 2160p : 60 FPS • Longueur : 20 mètres

86	Rouleau de câble SDI	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau de la gaine : PVC - PolyVinyl Chlorid • Câble extrêmement flexible : Non • Type d'utilisation : Installation fixe ; • Utilisation mobile • Blindage du câble : 100% - Feuille AL-PT + • Tresse cuivre étamé (85%) • Poids au mètre : 40 g/m • Section de câble : 0,8/3,7 • Poids(net) : 4 kg • Diamètre du câble : 6,00 mm • Impédance : 75 Ohm
87	Splitter HDMI	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau du boîtier : Acier • Résolutions graphiques prises en charge : 1 280 x 1 024 (SXGA), 1 600 x 1 200 (UXGA), 1 920 x 1 080 (HD 1 080), 1 920 x 1 200 (WUXGA), 640 x 480 (VGA) • Résolution maximale : 1920 x 1200 pixels • HDCP : Oui • Modes vidéo pris en charge : 720p, 1080p • Couleur du produit : Noir
88	Panneau LED murale	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 595 mm • Largeur : 295 mm • Hauteur : 9 mm • Couleur de la lumière (Kelvin) : Blanc Neutre • Kelvin : 4000K • Valeur IP : IP40 • Puissance en Watts : 20W • Tension secteur (Volts) : AC220-240V • Rendement lumineux (Lumen) : 2000 LM • Lumen par watt : 100 LM • Couleur du boîtier : Blanc • Matériau du boîtier : Aluminium • CRI : >80 • Facteur de puissance : >0.90 • Taux d'éblouissement UGR : 22 • Angle faisceau : 120° • Nombre de modes d'éclairage : 50.000 • Dimmable : Oui, avec driver dimmable • Nombre d'heures d'utilisation : 50.000 • Classe énergie : F • Classe énergie jusqu'en 2021 : A+ • Certifications : CE, ROHS & FCC • Garantie : 5 Ans
9- SYSTEME TELEPHONIQUE		
89	Autocommutateur	<ul style="list-style-type: none"> • 4 ports FXO de jonction PSTN intégrés, 2 ports FXS de téléphone

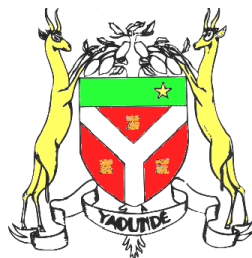
		<p>analogique avec capacité de ligne de vie et jusqu'à 50 comptes de jonction SIP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ports réseau Gigabit avec PoE intégré • Port USB et emplacement pour carte SD pour l'extension de mémoire • Prend en charge jusqu'à 5 niveaux de réponse vocale interactive (IVR) • Serveur d'enregistrements d'appels intégré. Enregistrements accessibles via l'interface utilisateur Web pratiquement partout dans le monde. • CDR [Call Detail Records] pour suivre l'utilisation du téléphone par ligne, date, etc. • Prend en charge le standard automatique multilingue et la file d'attente d'appels pour gérer efficacement les appels entrants • Protection de sécurité la plus forte possible grâce au cryptage SRTP, TLS et HTTPS • Prend en charge tout point de terminaison vidéo SIP utilisant les codecs H.264, H.263 ou H.263+ • Capacité d'enregistrement des appels intégrée • Connectez instantanément plusieurs sites et utilisateurs distants
90	Téléphone IP	<ul style="list-style-type: none"> • Audio HD, combiné et haut-parleur avec prise en charge de l'audio large bande • 6 touches de ligne avec jusqu'à 16 comptes SIP • Double écran LCD avec touches BLF numériques • Protection de niveau entreprise incluant un démarrage sécurisé, des images de micrologiciel doubles et un stockage de données crypté • Wi-Fi double bande 802.11 a/b/g/n/ac intégré • Ports Ethernet Gigabit 10/100/1000 Mbps à détection automatique et commutation double avec PoE intégré • Plaques frontales interchangeable pour permettre une personnalisation facile du logo • Bluetooth intégré
91	Switch Administrable 24 ports Gig	<ul style="list-style-type: none"> • Normes et protocoles : Normes IEEE 802.3i, IEEE 802.3u, IEEE 802.3ab, IEEE 802.3z, IEEE 802.3ad, IEEE 802.3x, IEEE 802.1d, IEEE 802.1s, IEEE 802.1w, IEEE 802.1q, IEEE 802.1p • Interface : 24 ports RJ45 10/100/1 000 Mbit/s (négociation automatique/MDI/MDIX automatique) et 4 emplacements SFP combinés 100/1 000 Mbit/s • Médias en réseau : 10BASE-T : câble UTP de catégorie 3, 4, 5 (maximum 100 m), 100BASE-TX/1000Base-T : câble UTP de catégorie 5, 5e ou supérieure, (maximum 100 m), 1000BASE-X : MMF, SMF • Quantité de ventilateurs : Sans ventilateur • Alimentation électrique : 100~240 VCA, 50/60 Hz • Consommation d'énergie : Maximum : 22,3 W (220 V/50 Hz) • Dimensions (LxPxH) : 17,3 x 7,1 x 1,7 po (440 x 180 x 44 mm) • Bande passante/fond de panier : 48 Gbit/s • Taux de transfert de paquets : 35,7 Mpps • Tableau d'adresses MAC : 8k

		<ul style="list-style-type: none"> • Cadre géant : 10240 octets
92	Paquet de 100 connecteurs Rj45	<ul style="list-style-type: none"> • Type de connecteur : RJ45 • Type de câble : Ethernet • Caractéristique spéciale : Haute vitesse • Couleur : Noir • Genre du connecteur : Mâle • Débit de transfert de données : 1 gigabits par seconde • Forme : Rond
93	Prises murale apparentes rj45	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions (LxPxH) : 4 x 9.5 x 8.5 • Poids : 0.054 kg • Puissance : 2200 W • Tension électrique : 250 V • Intensité courant : 10 A • Indice de protection : IP20 • Phase courant : Monophasé • Alimentation électrique : Filaire • Mode de fixation/pose : Visser, Encastrer • Nombre de module(s) : 1 modules • Quantité par pack : 1 produits • Garantie : 2 an • Intérieur / extérieur : Intérieur • Mode de pose électricité : Encastrable • Catégorie téléphonique : Cat6a • Type de connectique électrique : RJ45 • Type de connexion : À vis • Type de prise : RJ45 • Certification NF : NF054
94	Smartphone Android	<ul style="list-style-type: none"> • Système d'exploitation : Android 13, jusqu'à 4 mises à jour Android majeures, One UI 6.1.1 ; • Jeu de puces : Qualcomm SM8550-AC Snapdragon 8 Gen 2 (4 nm) ; • Processeur : Octa-core (1x3,36 GHz Cortex-X3 & 2x2,8 GHz Cortex-A715 & 2x2,8 GHz Cortex-A710 & 3x2,0 GHz Cortex-A510) ; • GPU : Adreno 740 ; • WLAN : Wi-Fi 802.11 a/b/g/n/ac/6e, tri-bande, Wi-Fi-Direct ; • Bluetooth : 5.3, A2DP, LE ; • Positionnement : GPS, GALILEO, GLONASS, BDS, QZSS ; • NFC : Oui ; • Radio : Non ; • USB : USB Type-C 3.2, OTG.

REPUBLIQUE DUCAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DEMFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 15 JUIN 2026 POUR
L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES
EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL
ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

Financement : Budget de la Communauté urbaine de Yaoundé,
Exercice 2025 et suivants

Ligne : 222 180 (matériels autres services techniques)

PIECE N° 6 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	Désignations	Unité	Prix Unitaires H.T. en chiffres
I- PYLONE			
101	Câble d'haubanage isolant Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Câble d'haubanage isolant, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
102	Tendeur pour câble haubanage Ce prix rémunère la fourniture et installation Tendeur pour câble haubanage, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
103	Serre câble étrier Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un serre câble étrier, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
104	Cosse cœur pour câble haubanage Ce prix rémunère la fourniture et installation d'une Cosse cœur pour câble haubanage, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
105	Platine d'ancrage Ce prix rémunère la fourniture et installation d'une platine d'ancrage, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
106	Aiguilles à épisser Ce prix rémunère la fourniture et installation des Aiguilles à épisser, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
107	Anneaux annuels Ce prix rémunère la fourniture et installation d Câble d'haubanage isolant, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
108	Poulie haubanage Ce prix rémunère la fourniture et installation d'une Poulie haubanage, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	

109	Fixation d'haubanage Ce prix rémunère la fourniture et installation d'une Fixation d'haubanage, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
110	Sangle haubanage Ce prix rémunère la fourniture et installation d'une sangle haubanage, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
111	Kit de fixation léger à trois points Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Kit de fixation léger à trois points, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
112	Manille droite Ce prix rémunère la fourniture et installation d'une Manille droite, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
113	Tendeur pour haubanage avec cochet Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Tendeur pour haubanage avec cochet, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
114	Tendeur de cordage Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Tendeur de cordage, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
II- FAISCEAU			
201	Kit broadcast Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Kit broadcast, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
III- CLIMATISEUR			
301	Climatiseur split Ce prix la fourniture, installation et la mise en service d'un Climatiseur split, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
302	Tube de cuivre 6m 5/8 Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Tube de cuivre 6m 5/8,	U	

	frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à		
303	Bonbonne de fréon R22 Ce prix rémunère la fourniture et installation d'une Bonbonne de fréon R22, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
304	Coffret électrique complet Ce prix rémunère la fourniture et installation Coffret électrique complet, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
IV- SALLE EMETTEUR + ENERGIE			
401	Régulateur de tension monophasé 20 KVA Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Régulateur de tension monophasé 20 KVA, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
402	Onduleur monophasé 05 KVA Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Onduleur monophasé 05 KVA, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
403	Rouleau de câble électrique souple 4x6mm ² Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Rouleau de câble électrique souple 4x6mm ² , frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
404	Rouleau de câble électrique souple 3x2,5mm ² Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Rouleau de câble électrique souple 3x2,5mm ² , frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
405	Disjoncteur différentiel monophasé 32A Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un disjoncteur différentiel monophasé 32A, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
406	Disjoncteur différentiel monophasé 16A Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un disjoncteur différentiel monophasé 16A, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris.	U	

	Sujétions comprises L'unité à		
407	Coffret électrique pour quatre disjoncteurs de 16A Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un coffret électrique pour quatre disjoncteurs de 16A, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
408	Piquet de mise à la terre Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Piquet de mise à la terre, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
409	Rouleau Câble de mise à la terre 1x4mm ² Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Rouleau Câble de mise à la terre 1x4mm ² , frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
410	Goulotte optiline 80x35 L210 Ce prix rémunère la fourniture et installation d'une Goulotte optiline 80x35 L210, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
411	Goulotte DLP 20X12,5 L210 Ce prix rémunère la fourniture et installation d'une Goulotte DLP 20X12,5 L210, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
412	Goulotte DLP 32X12,5 L210 Ce prix rémunère la fourniture et installation d'une Goulotte DLP 32X12,5 L210, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
V- SALLE DE REDACTION			
501	Horloge murale à LED Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'une Horloge murale à LED, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
502	Accès point Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Accès point, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	

503	<p>Mini-chaîne woofers Jack compact Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Mini-chaîne woofers Jack compact, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à</p>	U	
504	<p>Rallonge électrique Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'une Rallonge électrique, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à</p>	U	
505	<p>Sachet d'embase plates Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Sachet d'embase plates, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à</p>	U	
	<p>Sachet de vis de fixation d'embase Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un sachet de vis de fixation d'embase, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à</p>	U	
506	<p>Touret de câble réseau UTP cat7 Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Touret de câble réseau UTP cat7, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à</p>	U	
507	<p>Baie de brassage 12U Ce prix rémunère la fourniture et installation d'une Baie de brassage 12U, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à</p>	U	
VI- SALLE POST PRODUCTION 1			
601	<p>Panneaux acoustiques 3D Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Panneaux acoustiques 3D, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à</p>	U	
602	<p>Carte Adaptateur réseau PCIe RJ45 Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Carte Adaptateur réseau PCIe RJ45, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à</p>	U	
603	<p>Onduleur 1 kVa Ce prix rémunère fourniture, installation et la mise en service d'un Onduleur 1 kVa, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises</p>	U	

	L'unité à		
604	Switch gigabit Ethernet huit (16) ports Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Switch gigabit Ethernet huit (16) ports, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
605	Logiciel Adobe audition Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Logiciel Adobe audition, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
606	Rouleau de peinture Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Rouleau de peinture, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
607	Kit de pinceau de peinture Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Kit de pinceau de peinture, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
VII- CABINET TECHNIQUE ET POST PRODUCTION 2			
701	Paire d'enceinte de Monitoring Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'une Paire d'enceinte de Monitoring, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
702	Support murale de fixation pour enceinte de monitoring Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Support murale de fixation pour enceinte de monitoring, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
703	Ordinateur complet Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Ordinateur complet, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
704	Système 3 Caméras ptz Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Système 3 Caméras ptz, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris.	U	

	Sujétions comprises L'unité à		
705	Logiciel VMIX pro Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Logiciel VMIX pro, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
706	Microphone de studio à condensateur Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Microphone de studio à condensateur, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
707	Pieds de table pour microphone avec bras articulés Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Support murale de fixation pour enceinte de monitoring, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
708	Panneau d'affichage alphanumérique date et heure Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Panneau d'affichage alphanumérique date et heure, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
709	Panneau ON AIR LIGHT tech light RGB Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Panneau ON AIR LIGHT tech light RGB, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
710	Console Broadcast Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'une Console Broadcast, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
711	Insert téléphonique GSM Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Insert téléphonique GSM, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
712	Ensemble de connectique Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Ensemble de connectique, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris.	U	

	Sujétions comprises L'unité à		
713	Enrouleur électrique Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Enrouleur électrique, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
714	Chaise Technicien Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'une Chaise Technicien, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
715	Console de post production Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'une Console de post production, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
716	Change over audio Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Change over audio, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
717	Switch gigabit Ethernet huit (24) ports Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Switch gigabit Ethernet huit (24) ports, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
718	Splitter audio Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Splitter audio, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
719	Talk box Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'une Talk box, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
720	Rouleau de câble audio Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Rouleau de câble audio, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
721	Compte TeamViewer remote	U	

	Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Compte TeamViewer remote, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à		
VIII- PLATEAU			
801	Moquette de sol intérieur 4mx5m Ce prix rémunère la fourniture et installation d'une Moquette de sol intérieur 4mx5m, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
802	Contreplaqué épaisseur 3mm Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Contreplaqué épaisseur 3mm, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
803	Contreplaqué épaisseur 9mm Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Contreplaqué épaisseur 9mm, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
804	Contreplaqué épaisseur 18mm Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Contreplaqué épaisseur 18mm, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
805	Latte Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'une Latte, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
806	Lambri usiné Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Lambri usiné, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
807	Tapis décor Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Tapis décor, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
808	Structure métallique Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Structure métallique, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises	U	

	L'unité à		
809	Table radio xl 05 Places Ce prix rémunère la fourniture et installation d'une Table radio xl 05 Places, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
810	Casque d'écoute Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Casque d'écoute, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
811	Chaise de studio Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Chaise de studio, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
812	Led rgbwa Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Led rgbwa, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
813	Projecteur Fresnel bi couleur Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Projecteur Fresnel bi couleur, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
814	Projecteur panneau bi couleur Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Projecteur panneau bi couleur, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
815	Embase de fixation des projecteurs Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Embase de fixation des projecteurs, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
816	Ecran TV Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Ecran TV, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
817	Peinture à huile Ce prix rémunère la fourniture et installation d'une Peinture à huile, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	

818	Câble HDMI Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Câble HDMI, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
819	Rouleau de câble SDI Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un rouleau de câble SDI, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
820	Splitter HDMI Ce prix rémunère la fourniture, installation et la mise en service d'un Splitter HDMI, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
821	Panneau LED murale Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Panneau LED murale, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
IX- SYSTEME TELEPHONIQUE			
901	Autocommutateur Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Autocommutateur, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
902	Téléphone IP Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Téléphone IP, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
903	Switch Administrable 24 ports Gigabit Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Switch Administrable 24 ports Gigabit, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
904	Paquet de connecteurs Rj45 Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Paquet de connecteurs Rj45, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
905	Prises murale apparentes rj45 Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Prises murale apparentes rj45, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	

906	Smartphone Android Ce prix rémunère la fourniture et installation d'un Smartphone Android, frais d'achat, de livraison, de douane, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
X- TECHNICIENS			
1001	Honoraire ingénieur télécommunications Ce prix rémunère Honoraire ingénieur télécommunications, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
1002	Honoraire technicien radio, transmission Ce prix rémunère Honoraire technicien radio, transmission, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
1003	Honoraire technicien en audiovisuel Ce prix rémunère Honoraire technicien en audiovisuel, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
1004	Honoraire expert en marketing digital Ce prix rémunère Honoraire expert en marketing digital, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
1005	Honoraire expert électrotechnicien Ce prix rémunère Honoraire expert électrotechnicien, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	
1006	Honoraire décorateur designer Ce prix rémunère Honoraire décorateur designer, divers compris. Sujétions comprises L'unité à	U	

Nom du Soumissionnaire :[insérer le nom du Soumissionnaire]

Signature : [Insérer la signature],

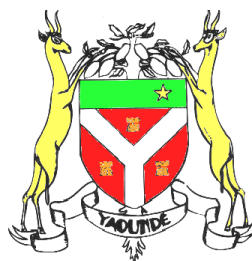
Date : [Insérer la date]

REPUBLIQUE DUCAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DEMFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 15 JUIN 2026 POUR
L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES
EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL
ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

Financement : Budget de la Communauté urbaine de Yaoundé,
Exercices 2025 et suivants
Ligne 222 190 (Matériels informatiques)

PIECE N° 7 : CADRE DU DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF

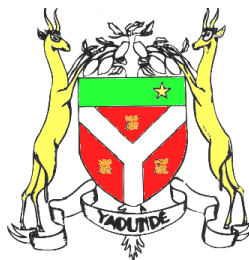
DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

EQUIPEMENTS					
I- PYLONE					
N°	Désignation	Unité	Qté	PU HTVA	PT/HT
101	Câble d'haubanage isolant	U	02		
102	Tendeur pour câble haubanage	U	50		
103	Serre câble étrier	U	100		
104	Cosse cœur pour câble haubanage	U	100		
105	Platine d'ancrage	U	50		
106	Aiguilles à épisser	U	02		
107	Anneaux annuels	U	25		
108	Poulie haubanage	U	15		
109	Fixation d'haubanage	U	15		
110	Sangle haubanage	U	15		
111	Kit de fixation léger à trois points	U	15		
112	Manille droite	U	15		
113	Tendeur pour haubanage avec cochet	U	10		
114	Tendeur de cordage	U	25		
Total I					
II- FAISCEAU					
201	Kit broadcast	U	01		
Total II					
III- CLIMATISEUR					
301	Climatiseur split	U	03		
302	Tube de cuivre 6m 5/8	U	06		
303	Bonbonne de fréon R22	U	02		
304	Coffret électrique complet	U	01		
Total III					
IV- SALLE EMETTEUR + ENERGIE					
401	Régulateur de tension monophasé 15 KVA	U	01		
402	Onduleur monophasé 05 KVA	U	02		
403	Rouleau de câble électrique souple 4x6mm ²	U	04		
404	Rouleau de câble électrique souple 3x2,5mm ²	U	13		
405	Disjoncteur différentiel monophasé 32A	U	03		
406	Disjoncteur différentiel monophasé 16A	U	10		
407	Coffret électrique pour quatre disjoncteurs de 16A	U	05		
408	Piquet de mise à la terre	U	01		
409	Rouleau Câble de mise à la terre 1x4mm ²	U	01		
410	Goulotte optiline 80x35 L210	U	04		
411	Goulotte DLP 20X12,5 L210	U	05		
412	Goulotte DLP 32X12,5 L210	U	05		
Total IV					
V- SALLE DE REDACTION					
501	Horloge murale à LED	U	01		

502	Accès point	U	01		
503	Mini-chaîne woofers Jack compact	U	01		
504	Rallonge électrique	U	06		
505	Sachet de 50 d'embases plates	U	02		
506	Sachet de vis de fixation d'embase	U	02		
507	Touret de câble réseau UTP cat7	U	07		
508	Baie de brassage 12U	U	01		
Total V					
VI- SALLE POST PRODUCTION 1					
601	Panneaux acoustiques 3D	U	08		
602	Carte Adaptateur réseau PCIe RJ45	U	01		
603	Onduleur 1 kVa	U	01		
604	Switch gigabit Ethernet huit (08) ports	U	01		
605	Logiciel Adobe audition	U	02		
606	Rouleau de peinture	U	02		
607	Kit de pinceau de peinture	U	01		
Total VI					
VII- CABINE TECHNIQUE ET POST PRODUCTION 2					
701	Paire d'enceinte de Monitoring	U	02		
702	Support murale de fixation pour enceinte de monitoring	U	04		
703	Ordinateur complet	U	04		
704	Systèmes 3 Caméras ptz	U	03		
705	Logiciel VMIX pro	U	01		
706	Microphone de studio à condensateur	U	05		
707	Pieds de table pour microphone avec bras articulés	U	05		
708	Panneau d'affichage alphanumérique date et heure	U	02		
709	Panneau ON AIR LIGHT tech light RGB	U	04		
710	Console Broadcast	U	01		
711	Insert téléphonique GSM	U	01		
712	Ensemble de connectique	U	01		
713	Enrouleur électrique	U	02		
714	Chaise Technicien	U	06		
715	Console de post production	U	01		
716	Change over audio	U	01		
717	Switch gigabit Ethernet huit (24) ports	U	01		
718	Splitter audio	U	02		
719	Talk box	U	02		
720	Rouleau de câble audio	U	02		
721	Compte TeamViewer remote	U	02		
Total VII					
VIII- PLATEAU					
801	Moquette de sol intérieur 4mx5m	U	01		
802	Contreplaqué épaisseur 3mm	U	05		
803	Contreplaqué épaisseur 9mm	U	05		
804	Contreplaqué épaisseur 18mm	U	05		

805	Latte	U	10		
806	Lambri usiné	U	10		
807	Tapis décor	U	01		
808	Structure métallique	U	01		
809	Table radio xl 05 Places	U	01		
810	Casque d'écoute	U	03		
811	Chaise de studio	U	05		
812	Led rgbwa	U	03		
813	Projecteur Fresnel bi couleur	U	03		
814	Projecteur panneau bi couleur	U	03		
815	Embase de fixation des projecteurs	U	10		
816	Ecran TV	U	01		
817	Peinture à huile	U	03		
818	Câble HDMI	U	03		
819	Rouleau de câble SDI	U	03		
820	Splitter HDMI	U	03		
821	Panneau LED murale	U	02		
Total VIII					
IX- SYSTEME TELEPHONIQUE					
901	Autocommutateur	U	01		
902	Téléphone IP	U	06		
903	Switch Administrable 24 ports Gigabit	U	01		
904	Paquet de connecteurs Rj45	U	03		
905	Prises murale apparentes rj45	U	15		
906	Smartphone Android	U	01		
Total IX					
X- LES EXPERTS					
1001	Honoraire ingénieur télécommunications	J	30		
1002	Honoraire technicien radio, transmission	J	30		
1003	Honoraire technicien en audiovisuel	J	30		
1004	Honoraire expert en marketing digital	J	15		
1005	Honoraire expert électrotechnicien	J	30		
1006	Honoraire décorateur designer	J	15		
Total X					
Total (HT)					
TVA 19,25%					
IR 5,5%					
Total TTC					
NAP					

Arrêté le présent détail quantitatif et estimatif à la somme TTC de : (en lettre)
.....FCFATTC
Nom du Soumissionnaire :[insérer le nom du Soumissionnaire]
Signature : [Insérer la signature],
Date : [Insérer la date]



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 15 JUIN 2026 POUR
L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES
EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL
ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

Financement : Budget de la Communauté urbaine de Yaoundé,
Exercices 2025 et suivant
Ligne 222 190 (Matériels informatiques)

PIECE N° 8 : CADRE DES SOUS-DETAIL DES PRIX

CADRE DES SOUS DETAILS DE PRIX des Fournitures locales

N°	Désignations	Coût de fabrication (1)	Transport Local (2)	Coût de la commande (3) = 1 + 2	Frais de livraison (4)	Services connexes (5)	Marges (6)	Prix unitaire en chiffres (7) = 3+4 +5+6

Intitulés	Montants
Prix FOB	
CAF rendu Douala (transport, assurance)	
Droits de douane (import/export)	
Contrôle SGS	
Transit + acconage	
Transport + intervention	

Nom du Soumissionnaire :[insérer le nom du Soumissionnaire]

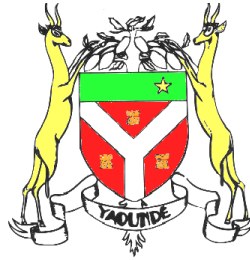
Signature : [Insérer la signature],

Date : [Insérer la date]

REPUBLIQUE DUCAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DEMFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 15 JUIN 2026 POUR
L’ACQUISITION, L’INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES
EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL
ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

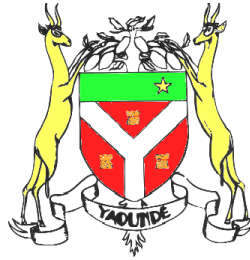
Financement : Budget de la Communauté urbaine de Yaoundé,
Exercices 2025 et suivants
Ligne 222 190 (Matériels informatiques)

PIECE N° 9 : MODELE DE MARCHE

REPUBLIQUE DUCAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DEMFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

**MARCHE N° ____/M/CUY/CIPM/2025 DU _____ PASSEE APPEL D’OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D’URGENCE N016/AONO/VY/CIPM/2025 DU 24
SEPTEMBRE 2025 POUR L’ACQUISITION, L’INSTALLATION ET LA
CONFIGURATION DES EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO
NKUL ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

TITULAIRE DU MARCHÉ : *[indiquer le titulaire et son adresse complète]*

B.P: _____, **Tel** _____ **Fax :** _____

N° R.C : _____

**OBJET: FOURNITURE DE 300 CHICANES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE**

LIEU D’EXECUTION: YAOUNDE

DELAIS D’EXECUTION: 4 mois

MONTANTS :

	En chiffres	En lettres
TOTAL HTVA		
TVA (19,25%)		
MONTANT TTC		
AIR (2.2% OU 5.5%)		
MONTANT A MANDATER		

**Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé,
Exercice 2025 et suivants
Compte : 222 190 (Matériels informatiques)**

**SOUSCRIT, LE
SIGNE, LE
NOTIFIE, LE
ENREGISTRE, LE**

Entre :

La Communauté Urbaine de Yaoundé, représentée par le Maire de la Ville, ci-après dénommé « Le Maître d’Ouvrage »

D’une part,

Et

L’Entreprise _____

B.P: _____ Tel _____ Fax : _____

N° R.C : _____

N° Contribuable : _____

Représentée par M. _____, son Directeur Général, dénommée

Ci-après dénommée «le Cocontractant »

D’autre part,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

SOMMAIRE

Titre I : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Titre II : Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

Titre III : Bordereau des Prix Unitaires (BPU)

Titre IV : Détail ou Devis Estimatif (DE)

**PAGE __ ET DERNIERE DE LA LETTRE COMMANDE N° ____/LC/CUY/CIPM/2025
DU _____ PASSEE APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D’URGENCE N° ____/AONO/VY/CIPM/2025 POUR L’ACQUISITION,
L’INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES EQUIPEMENTS POUR LA
DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL ONGOLA DE LA COMMUNAUTE
URBAINE DE YAOUNDE**

Arrêté le présent marché à la somme de :

	En chiffres	En lettres
TOTAL HTVA		
TVA (19,25%)		
MONTANT TTC		
AIR (2.2% ou 5.5%)		
MONTANT A MANDATER		

Lue et acceptée par le Cocontractant

Yaoundé, le

Signée par le Maître d’Ouvrage,

Yaoundé, le

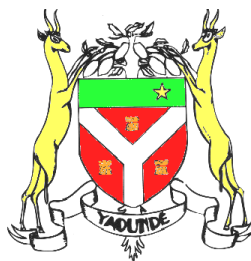
Enregistrement

REPUBLIQUE DUCAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DEMFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 15 JUIN 2026 POUR
L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES
EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL
ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

Financement : Budget de la Communauté urbaine de Yaoundé,
Exercices 2025 et suivants
Ligne 222 190 (Matériels informatiques)

**PIECE N° 10 : MODELES DE PIECES A UTILISER PAR LES
SOUSSIONNAIRES**

Annexe 1 Modèle d'intention de soumissionner.....	198
Annexe 2 : modèle de soumission.....	199
Annexe n°3 : Modèle de caution de soumission	200
Annexe n° 4 : Modèle de cautionnement définitif	201
Annexe n° 5 Modèle de caution d'avance de démarrage.....	202
Annexe n° 6 : Modèle de caution de bonne exécution en	203
remplacement de la retenue de garantie	204
Annexe n° 7 : lettre de soumission de la proposition technique	206
Annexe n° 8 : Modèle de Cadre du planning	207
Annexe n° 9 : modèle de liste du personnel à mobiliser	208
Annexe n°10 : modèle fiche de prestation susceptible d'être sous traitées / commandées.....	209
Annexe N° 11 : Modèle du curriculum vitae	210
Annexe n°12 : les références du candidat	212
Annexe n°13 : descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposes pour accomplir la mission	213
Annexe n°14: modèle de fiche d'information relative au matériel essentiel, le cas échéant ..	213
Annexe n°15 : modèle de déclaration sur l'honneur de visite de site	214

Annexe 1 Modèle d'intention de soumissionner

A

Je soussigné, (Nom et prénoms du mandataire)

Nationalité :

Domicile :

Fonction :

En vertu de mes pouvoirs de Directeur Général, après avoir pris connaissance du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°.

Déclare par la présente, l'intention de soumissionner pour cet Appel d'Offres.

Fait à..... le.....

Signature, nom et cachet du soumissionnaire

Annexe 2 : modèle de soumission

Je, soussigné [Indiquer le nom et la qualité du signataire]

représentant la société, l'entreprise ou le groupement(8)..... dont le siège social est à..... inscrite au registre du commerce de sous le n°

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées au dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n° _____/ AONO/CUY/CIPM/2025..... y compris l'(es) additif(s), n° et l'objet de l'Appel d'Offres:

Me soumetts et m'engage à livrer les fournitures ou à exécuter les prestations conformément au dossier d'Appel d'Offres, moyennant les prix que j'ai établi moi-même sur la base des bordereaux de prix et quantités, lesquels prix font ressortir le montant de l'offre pour..... francs CFA Hors TVA, et francs CFA Toutes Taxes Comprises. (en chiffre et en lettres).

- M'engage à exécuter les prestations dans un délai de _____ mois
- M'engage en outre à maintenir mon offre dans le délai _____ jours [indiquer la durée de validité, en principe 90 jours] à compter de la date limite de remise des offres
- Adhère entièrement à la charte d'intégrité et à la déclaration d'engagement environnemental et social jointes aux présents DAO.

Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :.....

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues par lui au titre du présent marché en faisant donner crédit au compte n° _____ ouvert au nom de _____ auprès de la banque _____ Agence de _____ Avant signature du marché, la présente soumission acceptée par vous vaudra engagement entre nous.

Fait à _____ le _____

Signature :

Nom du signataire : _____

En qualité de : _____ dûment autorisé
à signer les soumissions pour et au nom de (9) _____

(8) Supprimer la mention inutile

(9) Annexer la lettre de pouvoirs

Annexe n°3 : Modèle de caution de soumission

Organisme financier :

Référence de la Caution : N°

Adressée à [indiquer le Maître d'Ouvrage et son adresse] Cameroun, ci-dessous désigné «le Maître d'Ouvrage »

Attendu que le Prestataire, ci-dessous désignée « le soumissionnaire », a soumis son offre en date du Pour [rappeler l'objet de l'appel d'offres], ci-dessous désignée « L'offre », et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à [indiquer le montant] Francs CFA,

Nous [Nom et adresse de l'organisme financier], représentée par.....[Noms des signataires], ci-dessous désignée « l'organisme financier », déclarons garantir le paiement au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué de la somme maximale de [indiquer le montant] Francs CFA, que l'organisme financier s'engage à régler intégralement à au Maître d'Ouvrage, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité prévue dans le dossier d'appel d'offres;

Où

Si le soumissionnaire, s'étant vu notifié l'attribution du marché par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage

Délégué pendant la période de validité :

- omet de signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire ;

- omet ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif), comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué d' un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

Le présent cautionnement est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par l'organisme financier

À, le

[Signature de l'organisme financier]

[NB : ce cautionnement doit être acquitté à la main par la banque]

Annexe n° 4 : Modèle de cautionnement définitif

Organisme financier :

Référence de la Caution : N°

Adressée à [indiquer le Maître d’Ouvrage et son adresse] Cameroun, ci-dessous désigné «le Maître d’Ouvrage »

Attendu que [Nom et adresse du fournisseur ou du prestataire], ci-dessous désigné « le Fournisseur ou du prestataire », s’est engagé, en exécution du marché désigné « le marché », à réaliser [indiquer la nature des fournitures et services connexes]

Attendu qu’il est stipulé dans le marché que le Fournisseur remettra au Maître d’Ouvrage ou au Maître d’Ouvrage Délégué un cautionnement définitif, d’un montant égal à [indiquer le pourcentage compris entre 2 et 5 %] du montant de la tranche du marché correspondant, comme garantie de l’exécution de ses obligations de bonne fin conformément aux conditions du marché,

Attendu que nous avons convenu de donner au Fournisseur ce cautionnement,

Nous,.....[nom et adresse de banque], représentée par..... [noms des signataires],

ci-dessous désignée « l’organisme financier », nous engageons à payer au Maître d’Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que le Fournisseur ou le prestataire n’a pas satisfait à ses engagements contractuels au titre du marché, sans pouvoir différer

le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute somme jusqu’à concurrence de la somme de [en chiffres et en lettres].

Nous convenons qu’aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d’une obligation quelconque nous incombant en vertu du présent cautionnement définitif et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

Le présent cautionnement définitif prend effet à compter de sa signature et dès notification du marché. La caution sera libérée dans un délai (indiquer le délai) à compter de la date de réception provisoire des fournitures.

Après le délai susvisé, la caution devient sans objet et doit nous être automatiquement retournée sans aucune forme de procédure.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d’Ouvrage ou le Maître d’Ouvrage Délégué au titre de la présente garantie doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

Le présent cautionnement définitif est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par l’Organisme financier

....., le
[signature de la banque]

Annexe n° 5 Modèle de caution d'avance de démarrage

Organisme financier :

Référence du Cautionnement : N°

Adressée [indiquer le Maître d'Ouvrage]

[Adresse du Maître d'Ouvrage]

ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage»

Nous soussignés (organisme financier, adresse), déclarons par la présente garantir, pour le compte de :

..... [le titulaire], au profit de.....

Maître d'Ouvrage [Adresse du Maître d'Ouvrage] (« le bénéficiaire »)

Le paiement, sans contestation et dès réception de la première demande écrite du bénéficiaire, déclarant que

..... [le titulaire] ne s'est pas acquitté de ses obligations, relatives au remboursement de

l'avance de démarrage selon les conditions du marché du.....
relatif aux fournitures et services connexes [indiquer l'objet et les références de l'appel d'offres et le lot,
éventuellement], de la somme totale maximum correspondant à l'avance [quarante 40% du montant Toutes Taxes

Comprises du marché n°, payable dès la notification de l'ordre de service
correspondant, soit :..... francs CFA

La présente garantie entrera en vigueur et prendra effet dès réception des parts respectives de cette avance sur les

comptes de[le titulaire] ouverts auprès de la banque
sous le n°.....

Elle restera en vigueur jusqu'au remboursement de l'avance conformément à la procédure fixée par le CCAP.

Toutefois, le montant du cautionnement sera réduit proportionnellement au remboursement de l'avance au fur et à
mesure de son remboursement.

La loi et la juridiction applicables à la garantie sont celles de la République du Cameroun.

Signé et authentifié par l'organisme financier

Fait à, le

[signature de l'organisme financier]

Annexe n° 6 : Modèle de caution de bonne exécution en remplacement de la retenue de garantie

Organisme financier :

Référence de la Caution : N°

Adressée [indiquer le Maître d'Ouvrage]

[Adresse du Maître d'Ouvrage]

Ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage »

Attendu que [nom et adresse de l'entreprise], ci-dessous désigné « l'entrepreneur », s'est engagé, en exécution du marché, à réaliser les travaux de [indiquer l'objet des des fournitures]

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que la retenue de garantie fixée à cinq pour cent (5%) du montant du marché peut être remplacée par une caution solidaire,

Attendu que nous avons convenu de donner à l'entrepreneur cette caution,

Nous, [nom et adresse de banque], représentée par [noms des signataires], et ci-dessous désignée « organisme financier»,

Dès lors, nous affirmons par les présentes que nous nous portons garants et responsables à l'égard du Maître d'Ouvrage, au nom de l'entrepreneur, pour un montant maximum de

[en chiffres et en lettres], correspondant à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant du marché(10).

Et nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que l'entrepreneur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels ou qu'il se trouve débiteur du Maître d'Ouvrage au titre du marché modifié le cas échéant par ses avenants, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute (s) somme (s) dans les limites du montant égal à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant cumulé des prestations figurant dans le décompte définitif, sans que le Maître d'Ouvrage ait à prouver ou à donner les raisons ni le motif de sa demande du montant de la somme indiquée ci-dessus.

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu de la présente garantie et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

La présente garantie entre en vigueur dès sa signature. Elle sera libérée dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception définitive des travaux, et sur mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d'Ouvrage au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque

à, le

[signature de la banque]

Annexe n° 7 : lettre de soumission de la proposition technique

[Lieu, date]

À : [Nom et adresse du maître d'ouvrage

Madame/Monsieur,

Nous, soussignés, [titre à préciser], avons l'honneur, conformément à votre DAO N°du.....relatif à....., de vous soumettre ci-joint, notre proposition technique pour la fourniture objet dudit DAO.

Au cas où cette proposition retiendrait votre attention, nous sommes entièrement disposés, sur la base du personnel proposé à entamer des négociations pour la meilleure conduite du projet.

Aussi, prenons-nous un ferme engagement pour le respect scrupuleux du contenu de ladite proposition technique, sous réserve des modifications éventuelles qui résulteraient des négociations du contrat.

Veillez agréer, Madame/Monsieur....., l'expression de notre parfaite considération./-

Signature du représentant habilité

: Nom et titre du signataire :

Nom du Candidat :

Adresse

Annexe n° 8 : Modèle de Cadre du planning

CALENDRIER DES ACTIVITES (PROGRAMME DE TRAVAIL)

A. Préciser la nature de l'activité

	[Mois ou semaines à compter du début de la mission]								

Signature : (Représentant habilité)

Nom :

Titre :

Adresse :

Les mois sont comptés à partir du début de la mission. Par chaque agent indiquer séparément affectation au siège ou sur le terrain.

Travail sur le terrain signifie travail exécuté en dehors du siège du consultant

Annexe n° 9 : modèle de liste du personnel à mobiliser

Personnel technique clé/gestion

Nom	Fonction proposée	Qualification minimale	Année d'expérience générale	Année d'expérience spécifique en terme de projet similaires réalisé	Poste ou fonction occupé pour chaque projet

Personnel d'appui

Nom	Spécialisation	Poste	Année d'expérience	attribution

Annexe n°10 : modèle fiche de prestation susceptible d’être sous traitées / commandées

N°	Désignation des Fournitures	Quantité (Nombre d’unités)
	[Insérer la désignation des Fournitures]	[insérer la quantité des articles à fournir]

N° service	Désignation du service	Unité de mesure
[insérer le numéro du Service]	[Insérer la désignation du service]	Unité de mesure

Annexe N°11 : Modèle du curriculum vitae

Poste :
Nom du Candidat :
Nom de l'employé :
Profession :
Diplômes :
Date de naissance :
Nombre d'années d'emploi par le Candidat :

Nationalité :

Affiliation à des associations/groupements professionnels :

Attributions spécifiques :
.....

Principales qualifications :

[En une demi-page environ, donner un aperçu des aspects de la formation et de l'expérience de l'employé les plus utiles

à ses attributions dans le cadre de la mission. Indiquer le niveau des responsabilités exercées par lui/elle lors de missions antérieures, en en précisant la date et le lieu.]

.....
.

Formation :

[En un quart de page environ, résumer les études universitaires et autres études spécialisées de l'employé, en indiquant les noms et adresses des écoles ou universités fréquentées, avec les dates de fréquentation, ainsi que les diplômes obtenus.]

Pièces Annexes :

- Copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé et éventuellement une attestation de l'ordre du corps de métier

- Attestation de disponibilité

.....
.....

Expérience professionnelle :

[En deux pages environ, dresser la liste des emplois exercés par l'employé depuis la fin de ses études par ordre chronologique inverse, en commençant par son poste actuel. Pour chacun, indiquer les dates, nom de l'employeur, titre du poste occupé et lieu de travail. Pour les dix dernières années, préciser en outre le type d'activité exercée et, le cas échéant, le nom de clients susceptibles de fournir des références.]

.....
.....

Connaissances informatiques :

[Indiquer, le niveau de connaissance]

.....
.....

Langues :

[Indiquer, pour chacune, le niveau de connaissance : médiocre/moyen/ bon/excellent, en ce qui concerne la langue lue/écrite/ parlée.]

.....
.....

Attestation :

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

.....
..... Date :

[Signature de l'employé et du représentant habilité du consultant]

Jour/mois/année

Nom de l'employé :
.....

Nom du représentant habilité :
..

Annexe n°12 : les références du candidat

À l'aide du formulaire ci-dessous, indiquez les renseignements demandés pour chaque mission pertinente que votre société/organisme a obtenue par contrat, soit en tant que seule société, soit comme l'un des principaux partenaires d'un groupement.

Nom de la mission	Pays
Lieu :	Personnel spécialisé fourni par votre société/organisme (profils) :
Nom du Client	Nombre d'employés ayant participé à la Mission
Adresse :	Nombre de mois de travail ; durée de la Mission :
Date de démarrage : Date d'achèvement :	Valeur approximative des services
Nom des prestataires associés/partenaires éventuels :	Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les prestataires associés
Nom et fonctions des responsables (Directeur/Coordinateur du projet, Responsable de l'équipe) :	
Descriptif du projet :	
Description des services effectivement rendus par votre personnel :	

Nom du candidat :

Annexe n°13 : descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposes pour accomplir la mission

Annexe n°14: modèle de fiche d'information relative au matériel essentiel, le cas échéant

N°	Désignation et caractéristiques du matériel	Age / Etat	Nombre minimal Requis(colonne à remplir par le MO/MOD)	Nombre disponible	Propriétaire/ location	Année d'obtention	Justificatif
1							
2							
3							
...							
N							

[Insérer dans le tableau ci-dessus : (i) la liste des matériels et outils requis pour la réalisation des prestations (ii) le nombre minimal requis de chaque type de matériel (iii) il peut être envisagé, la mise à disposition de ces matériels par la location, auquel cas il faudrait présenter un engagement de location de matériel signé et légalisé auprès des administrations compétentes.]

Note : Pour chaque matériel, joindre la copie certifiée de la facture ou de la carte grise, le cas échéant

Annexe n°15 : modèle de déclaration sur l'honneur de visite de site

Je soussigné M. _____

Représentant l'Entreprise _____

Reconnais avoir visité ce jour le _____ du mois de _____ de l'année _____

En compagnie de M. _____

Agissant en lieu et place de l'utilisateur, le site du Projet de

Pour lequel mon entreprise veut soumissionner.

M'étant rendu sur les lieux, les observations suivantes ont été relevées :

.....
.....

N.B : le prestataire doit soumettre pour chaque site de projet une déclaration de visite de site.

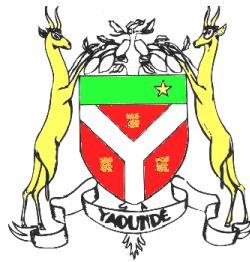
Fait à, le

Le soumissionnaire (Nom, prénom, signature et cachet)

REPUBLIQUE DUCAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DEMFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 15 JUIN 2026 POUR
L’ACQUISITION, L’INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES
EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL
ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

Financement : Budget de la Communauté urbaine de Yaoundé,
Exercices 2025 et suivant
Ligne 222 190 (Matériels informatiques)

PIECE N° 11 : CHARTE D’INTEGRITE

CHARTRE D'INTEGRITE

INTITULE DE L'APPEL D'OFFRES : _____

LE «SOUMISSIONNAIRE..... »

A

MONSIEUR LE « MAITRE D'OUVRAGE »

1. Nous reconnaissons et attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'un des cas suivants :

1.1) être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, judiciaire, de cessation d'activité ou être dans toute situation analogue résultat d'une procédure de même nature ;

1.2) avoir fait l'objet d'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée pour délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché ;

1.3) en matière professionnelle, avoir commis au cours des cinq dernières années une faute grave à l'occasion de la passation ou de l'exécution d'un marché ;

1.4) n'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou nos obligations relatives au paiement des impôts selon les dispositions légales ;

1.5) figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies et tout autre Partenaire Technique et Financier, le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché ;

1.6) s'être rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés dans le cadre du processus de passation du Marché.

2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :

2.1) actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlées par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'Autorité chargé des marchés publics et résolu sa satisfaction ;

2.2) avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre de services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de sélection ou le contrôle du marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'Autorité chargé des marchés publics et résolu à sa satisfaction ;

2.3) contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire, recevoir d'un autre soumissionnaire ou attribuer à un autre soumissionnaire directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;

2.4) être engagé pour une mission de conseil qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage

2.5) dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux ou de fournitures :

i) avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plan, calculs et autres documents utilisés dans le cadre du processus de mise en concurrence considérée ;

ii) être nous-mêmes ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision où le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.

3. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, nous attestons que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.

4. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'Autorité chargée des

Marchés Publics, tout changement de situation au regard des points 1 à 3 qui précèdent.

5. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

5.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvres déloyales (actions ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

5.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvres déloyales (actions ou omission) contraires à nos obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

5.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas directement ou indirectement, à (i) toute personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre personne définie comme agent public dans l'Etat, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

5.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas directement ou indirectement, à toute personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte de violation de ses obligations légales contractuelles ou professionnelles.

5.5) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage et notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou de libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.

Nous-mêmes, les membres de notre groupement et nos sous-traitants autorisons, le Maître d'ouvrage à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification aux auditeurs désignés par l'ARMP.

Signature _____

Nom _____

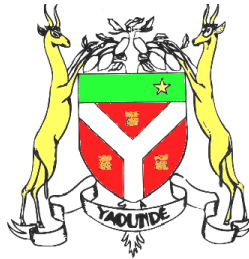
Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de : _____

En date du

REPUBLIQUE DUCAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DEMFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 15 JUIN 2026 POUR
L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES
EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL
ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

Financement : Budget de la Communauté urbaine de Yaoundé,
Exercices 2025 et suivant
Ligne 222 190 (Matériels informatiques)

**PIECE N° 12 : ENGAGEMENT AU RESPECT DES CLAUSES SOCIALES
ET ENVIRONNEMENTALES**

INTITULE DE L'APPEL D'OFFRES : _____ [à préciser lors du montage du DAO]

LE «SOUSSIONNAIRE..... »

A

MONSIEUR LE « Maître d'Ouvrage»

Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

1. Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par les membres de notre groupement, l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OI) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement en cohérence avec les lois et règlement applicables au Cameroun.
2. En outre, nous nous engageons également à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux, dans la notice d'impact environnemental et social fournie par le Maître d'Ouvrage.
3. Nous-mêmes, les membres de notre groupement et nos sous-traitants autorisons, le Maître d'ouvrage à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification aux auditeurs désignés par l'ARMP.

Nom :

Signature : _____

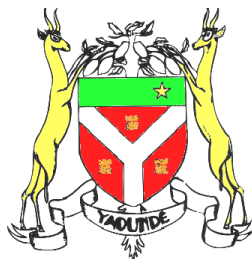
Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de : _____

En date du _____

REPUBLIQUE DUCAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DEMFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 15 JUIN 2026 POUR
L’ACQUISITION, L’INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES
EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL
ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

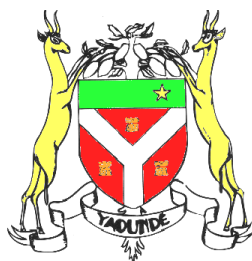
Financement : Budget de la Communauté urbaine de Yaoundé,
Exercices 2025 et suivant
Ligne 222 190 (Matériels informatiques)

PIECE N° 13 : ETUDES PREALABLES

REPUBLIQUE DUCAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DEMFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 15 JUIN 2026 POUR
L’ACQUISITION, L’INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES
EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL
ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

Financement : Budget de la Communauté urbaine de Yaoundé,
Exercices 2025 et suivant
Ligne 222 190 (Matériels informatiques)

**PIECE N° 14 : LISTE DES BANQUES ET ORGANISMES FINANCIERS
AUTORISES A EMETTRE DES CAUTIONS**

La liste des établissements bancaires ou organismes financiers agréés de premier rang à produire les garanties et cautions dans le cadre des Marchés Publics et conformément à l'article 70 du Code des Marchés Publics relative au cautionnement des marchés est la suivante :

I) BANQUES

1. Access Bank;
2. Afriland First Bank,
3. BANGE Bank Cameroun (BANGE CMR)
4. Banque Atlantique du Cameroun (BACM),
5. Banque Camerounaise des petites et moyennes entreprises (BC-PME) ;
6. Banque Gabonaise pour le financement international (BGFI BANK) ;
7. Banque Internationale pour le Commerce, l'Épargne et le Crédit (BICEC),
8. Citi bank Cameroun (CIT-C);
9. Commercial Bank of Cameroon (C B C);
10. Crédit Communautaire d'Afrique-Bank;
11. Ecobank Cameroun ;
12. National Financial Credit Bank, (NFC);
13. La Régionale Bank;
14. Société Camerounaise de Banque (SCB) ;
15. Société Générale du Cameroun (S G C),
16. Standard Chartered Bank Cameroun (SCBC),
17. Union Bank of Cameroon (U B C),
18. United Bank of Cameroun (UBA),

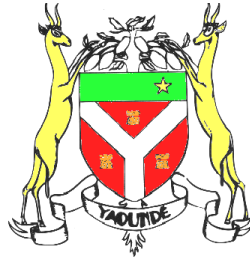
II- COMPAGNIES D'ASSURANCES

19. Activa Assurances;
20. Aréa Assurance S.A.
21. Atlantique Assurances S.A.
22. Chanas Assurances
23. CPA S.A.
24. NSIA Assurances S.A.
25. Pro Assur S.A.
26. Prudential Beneficial general Insurance;
27. Royal Onyx Insurance Cie;
28. SAAR S.A.
29. Sanlam Assurances cameroun .
30. Zénith Insurances.

REPUBLIQUE DUCAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DEMFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 15 JUIN 2026 POUR
L’ACQUISITION, L’INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DES
EQUIPEMENTS POUR LA DIGITALISATION DE LA RADIO NKUL
ONGOLA DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

Financement : Budget de la Communauté urbaine de Yaoundé,
Exercices 2025 et suivant
Ligne 222 190 (Matériels informatiques)

PIECE N° 15: PROCEDURE DE PASSATION DES MARCHES EN LIGNE

LA PROCEDURE DE SOUMISSION EN LIGNE

Pour soumissionner en ligne, le prestataire doit suivre les quatre étapes ci-après : Étape 1 :

Enregistrement de l'Entreprise dans la plateforme COLEPS

- Se connecter à COLEPS à partir de l'adresse <https://www.marchespublics.cm> ou <https://www.publicscontrats.cm> ;
- Aller dans l'onglet « *Enregistrement des soumissionnaires* » et renseigner minutieusement le formulaire de demande ;
- Imprimer le formulaire de demande renseigné et généré par le système ;
- Faire signer le formulaire de demande par le Chef de Structure et y apposer le cachet de l'entreprise ;
- Déposer le formulaire dûment renseigné et formalisé au MINMAP accompagné des pièces suivantes :
 - i) Photocopie d'une Attestation de Non Faillite (datant de moins de 3 mois) ;
 - ii) Photocopie du Registre de Commerce ;
 - iii) Photocopie de la Domiciliation Bancaire ;
 - iv) Photocopie de l'Attestation de Conformité Fiscale (datant de moins de 3 mois).

Étape 2 : Acquisition du Certificat Électronique

- Retirer le formulaire de Demande de Certificat disponible au MINMAP ou le télécharger sur le site de l'ANTIC à l'adresse <http://www.camgovca.cm> dans la rubrique « *Demande de Certificats (Entreprise)* » ;
- Remplir le formulaire et le déposer au MINMAP accompagné des pièces suivantes :
 - i) Reçu de paiement des frais d'acquisition de Certificat Électronique d'un montant de 50.000 FCFA à verser dans le compte de l'ANTIC auprès de SCB Cameroun sous le numéro 10002 00031 12493593150 94;
 - ii) Une Photocopie de la CNI du demandeur du certificat.
- S'inscrire auprès de l'opérateur MINMAP et récupérer le récépissé de demande de Certificat ;
- Se connecter à l'adresse <http://www.camgovca.cm/fr/operations-certificats.html> et télécharger dans un support amovible (vierge) le Certificat Électronique à partir des informations (Numéro de référence et Code d'autorisation) contenues dans le récépissé (Bien conserver le mot de passe pour les connexions à COLEPS).

Étape 3 : Enregistrement du Certificat Électronique dans COLEPS

- Se connecter à COLEPS à partir de l'adresse <https://www.marchespublics.cm> ou <https://www.publicscontrats.cm> ;

- Aller dans l'onglet « *Enregistrement des soumissionnaires* », puis la rubrique « *Enregistrement nouveau / Certificat supplémentaire* » ; identifier l'entreprise à partir du

numéro de Registre de Commerce, puis ajouter le Certificat après avoir minutieusement renseigné le formulaire.

Etape 4 : Soumission en ligne

- Se connecter à la plateforme avec son certificat ;
- identifier l'appel d'offre qui vous intéresse et cliquer sur le numéro de cet avis d'appel d'offre pour afficher les détails ;
- cliquer ensuite sur le bouton soumissionner et renseigner le formulaire qui apparait en chargeant vos offres (administrative, technique et financière) aux emplacements correspondant. Bien vouloir respecter la taille des fichiers (5 Mo pour l'offre administrative, 15 Mo pour l'offre technique et 5 Mo pour l'offre financière). Des logiciels de compressions peuvent être utilisés ;
- cliquer sur le bouton envoyer pour terminer le procédure.

Pour toute assistance technique, bien vouloir contacter les services compétents du MINMAP aux numéros suivant 2 22 23 81 55/ 2 22 23 56 69/ 677 00 61 10

NB : la validité du certificat est de 1 an.

GRILLE D'ANALYSE DES OFFRES

2) Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Rubrique	Oui/Non
Critères éliminatoires relatifs au dossier administratif	
l'absence du cautionnement de soumission timbré conformément aux textes en vigueur à l'ouverture des plis	
la non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission)	
Critères éliminatoires relatifs à l'offre technique	
des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées	
l'absence de la charte d'intégrité datée et signée	
l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales	
l'absence des prospectus et fiches techniques du fabricant détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé	
n'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2025, 2024, 2023, 2022, 2021) des références correspondantes à la livraison d'un marché de digitalisation de la radio d'un montant de vingt-six millions cent cinquante-neuf mille sept cent cinquante-trois (26 159 753) francs CFA TTC.	
la capacité financière d'un montant de 26 159 754 francs CFA	
Critères éliminatoires relatifs à l'offre financière	
de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière	
l'offre financière incomplète	
Critères éliminatoires d'ordre général	

Plus d'un (1) critère essentiel non satisfaisant	
l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années	
non-respect du format de fichiers des offres soumises en ligne	

Valeurs techniques

Les offres techniques seront évaluées en mode binaire (oui/non) selon les critères essentiels qui porteront à titre indicatif sur :

	<p>b.1. Les renseignements sur la qualification</p> <p>La liste des marchés réalisés (Maître d'ouvrage, objet, montant, date de réception) en tant que fournisseur principal, des références correspondantes à la livraison d'un marché de (mise à niveau) de radio d'un montant de vingt-six millions cent cinquante-neuf mille sept cent cinquante-trois (26 159 753) francs CFA TTC au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025), y compris les références de 2026 avec les noms des Administrations bénéficiaires conformément au formulaire type joint en annexe.</p> <p>Ces références devront être accompagnées des pièces justificatives, en l'occurrence :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Copies des premières et dernières pages du contrat signés et enregistrés ; b. PV de réception provisoire ou définitive ou attestation de bonne fin signée du Maître d'Ouvrage ; c. Copie du dernier décompte pour les contrats en cours. <p>Dans le cadre de la passation des marchés relevant du seuil des lettres- commandes, et lorsqu'il est expressément prévu par le dossier de consultation, les références du promoteur ou d'un responsable technique d'une Petite et Moyenne Entreprise nationale nouvellement constituée, se substituent à celles de la personne morale lorsque celle-ci ne dispose pas encore du nombre d'années d'expérience ou des références requises.</p> <p>Ces références devront être accompagnées des pièces justificatives, en l'occurrence, le CV, le contrat de travail, divers actes de promotion intervenus dans la carrière, le cas échéant</p>		
	<p>b.2. Conformité aux spécifications techniques du matériel proposé (joindre le prospectus)</p>		
	<p><u>Caractéristiques majeures</u></p>		

<u>Equipements</u>		
1. Pylône		
Désignation	Caractéristiques	
1.	Câble d'haubanage isolant	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance de surface : > 1 x 10 puissance 15 Ohms/mètre • Rigidité diélectrique : 60 kV/mm • Composition : 7 fils tressés en polyester premier choix
2.	Tendeur pour câble d'haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • D1 : M8 • L1 : 120 mm
3.	Serre câble étrier 8mm inox 316	Dimensions du produit (L x l x h) : 2 x 3,3 x 1,2 cm ; 43 grammes
4.	Cosse cœur pour câble haubanage	Inox A4 (inox 316 qualité marine)
5.	Platine d'ancrage	<ul style="list-style-type: none"> • En acier inoxydable AISI 316 haute résistance • Résistance à l'arrachement : 25 kN • Diamètre de la fixation 12,3 mm
6.	Aiguilles à épisser	Aiguille pour cordage Ø 4, 5.5, 7.5, 10 et 13 mm
7.	Anneaux annuels	<ul style="list-style-type: none"> • Anneau de haubanage pylône 180 / 360 • Acier F-621 Calibré Ø 10mm
8.	Poulie d'haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • D : 6 mm • H : 25 mm
9.	Fixation d'haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • Epaisseur 4 mm • Vis M8 • Pour diamètre de mât de 15 à 102 mm
10.	Sangle haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture : 8 tonnes (80 kN) • Longueurs disponibles : 0,75 m / 1 m / 1,25 m / 1,5 m / 1,75 m / 2 m
11.	Kit de fixation léger à trois points	<ul style="list-style-type: none"> • Epaisseur : 2,5 mm • Vis : M6 • Diamètre de mat accepté : 10 à 34 mm
12.	Manille droite 5 à 10mm	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance : 900 daN, ~kg • Charge de travail 270 daN, ~kg
13.	Tendeur pour haubanage avec cochet	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance : 1100 daN, ~kg • Charge de travail 80 daN, ~kg
14.	Tendeur de cordage	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance : 1100 daN, ~kg • Charge de travail 80 daN, ~kg
2. Le faisceau		

15.	Kit broadcast	<ul style="list-style-type: none"> • Alimentation 230 VCA 50 Hz, 12 W par appareil • Protocole de transport UDP propriétaire Unicast ou Multicast basé sur RFC2365 et IGMPv2 (RFC2236). Compatible AES67 dans certains modes. • Gestion de la qualité de service Conforme à la norme IETF RFC2474
	3. Climatisation	
16.	Climatiseur split 3,5 chevaux	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de refroidissement : 24000BTU • Puissance : 3,0CV • Tension : 220 - 240V
17.	Tube de cuivre 6m 5/8	<ul style="list-style-type: none"> • Type : Tuyauterie en cuivre droit • Cu (Min) : 99.99%
18.	Bonbonne de fréon R22	<ul style="list-style-type: none"> • Bouteille 13.6 KG • Poids moléculaire moyen (g / mol) : 86,5 • Classification du groupe de sécurité ASHRAE : A1
19.	Coffret électrique Legrand complet avec 08 disjoncteurs	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Rail symétrique plastique permettant le passage des fils • 1 Bornier de terre 8 trous de 1.5 à 16mm² (rigide) • Tenue au fils incandescent de 750 °C
	4. Salle émetteur + énergie	
20.	Régulateur de tension monophasé 20 KVA	<ul style="list-style-type: none"> • Courant maximum actuel en entrée par phase : 115A • Taux de distorsion harmonique en entrée : Moins de 5 % pour une pleine charge • Limites de la tension d'entrée : 160...280 V •
21.	Onduleur monophasé 05 KVA	<ul style="list-style-type: none"> • Type de batterie : Batterie d'accumulateurs au plomb • Tension de pile : 220 V • Temps de recharge de la batterie : 5 H
22.	Rouleau de câble électrique souple 4x6mm ²	<ul style="list-style-type: none"> • Intensité courante : 6 A • Matières : Cuivre • Section : 6 mm²
23.	Rouleau de câble électrique souple 3x2,5mm ²	<ul style="list-style-type: none"> • Intensité courante : 6 A • Matières : Cuivre • Section : 2,5 mm²

24.	Disjoncteur différentiel monophasé 32A	<ul style="list-style-type: none"> • En acier inoxydable AISI 316 haute résistance • Résistances au cisaillement : 25 kN • Diamètre de la fixation 12,3 mm
25.	Disjoncteur différentiel monophasé 16A	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence du réseau : CA • Limite de déclenchement magnétique : 5,,10 x In CA • Coupure pleinement apparente : Mode commutation régulée • Support de montage : Montage direct sur tiges de verrouillage
26.	Coffret électrique pour quatre disjoncteurs de 16A	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture : Vitre verrouillable par 1/4 de tour, et coffret refermable par vissage. Possibilité de plomber la façade. • Fonction : Possibilité de raccorder 2 mobilhomes courant max 10A avec protection différentielle indépendante - 30 mA, Tension d'alimentation 230V - 50HZ. • Indice de Protection : IP65 • Résistance : IK08
27.	Piquet de mise à la terre	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur du piquet : 1...1,5 mètre • Diamètre du piquet : 16 mm
28.	Rouleau Câble de mise à la terre en cuivre isolé 100mètres 1x4mm ²	<ul style="list-style-type: none"> • Isolation : PVC TI1 • Température en position fixe et mobile : -5 / +70°C.
29.	Goulotte optiline 80x35 L210	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions (mm) : L=80 x H=35 x Lg=2000 • Poids (kg) : 1.43
30.	Goulotte DLP 20X12,5 L210	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions (mm) : L=20 x H=12,5 x Lg=2000 • Poids (kg) : 0.216
31.	Goulotte DLP 32x12,5 L210	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions (mm) : L=32 x H=12,5 x Lg=2000 • Poids (kg) : 0.240
	5. Salle de rédaction	
32.	Horloge murale à LED	<ul style="list-style-type: none"> • Boîtier matériau : ABS • Type de pile : CR2032 • Horloge affichage : Numérique
33.	Accès point	<ul style="list-style-type: none"> • Interface : 1× 10G Ethernet Port • Alimentation : 802.3b PoE or 12V/2.5A

		<ul style="list-style-type: none"> DC Bluetooth : 1 × 4.0 dBi, Bluetooth 5.2 Firmware update may be required.
34.	Mini-chaîne woofers Jack compact avec tuner FM	<ul style="list-style-type: none"> Fonction : Lecteur de CD / MP3, lecteur numérique, Radio, récepteur audio Bluetooth Source : CD, hôte USB, Bluetooth Puissance de crête de sortie/Total : 60 Watt
35.	Rallonge électrique à cinq (05) positions	<ul style="list-style-type: none"> Tension : 230 Volts Ampérage : 16 A Type de prise d'alimentation : Type E/F – 2 broches
36.	Sachet de 50 embases plates	<ul style="list-style-type: none"> Dimensions : 3 x 77 x 62 mm
37.	Sachet de vis de fixation d'embase	<ul style="list-style-type: none"> Acier, classe de résistance 10.9, poli (noir) ou électrozingué. Inox A2-70, poli
38.	Touret de câble réseau UTP cat6	<ul style="list-style-type: none"> Blindage : Feuillard Aluminium/Polyester recouvrement 110% Gaine extérieure : LSZH – couleur blanc RAL 9003 Norme câble : IEC 61156-5, ETHERNET 10 Base T – Ethernet, TOKEN RING 4/16 Mbits, ETHERNET 100 Base Tx, 100 Base T4 – Fast Ethernet, ETHERNET 1000 Base T – Gigabit Ethernet, 100 VG-AnyLAN, TP-PMD/TP-DDI, ATM 155, 622Mbits/s and 1,2Gbits/s, IEEE 802.3 af – Power Over Ethernet
39.	Baie de brassage	<ul style="list-style-type: none"> Couleur : noir ; Dimensions extérieures : 600x450x510mm (lxPxH) ; Panneaux latéraux amovibles ; Degré de protection : IP20 ;
	6. Salle post production	
40.	Panneaux acoustiques 3D en fibre de polyester	<ul style="list-style-type: none"> Blindage : Feuillard Aluminium/Polyester recouvrement 110%

		<ul style="list-style-type: none"> • Gaine extérieure : LSZH – couleur blanc RAL 9003 • Norme câble : IEC 61156-5, ETHERNET 10 Base T – Ethernet, TOKEN RING 4/16 Mbits, ETHERNET 100 Base Tx, 100 Base T4 – Fast Ethernet, ETHERNET 1000 Base T – Gigabit Ethernet, 100 VG-AnyLAN, TP-PMD/TP-DDI, ATM 155, 622Mbits/s and 1,2Gbits/s, IEEE 802.3 af – Power Over Ethernet
41.	Carte Adaptateur réseau PCIe RJ45	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur : noir ; • Dimensions extérieures : 600x450x510mm (lxPxH) ; • Panneaux latéraux amovibles ; • Degré de protection : IP20 ;
42.	Onduleur 1 kVa	<ul style="list-style-type: none"> • Puissance nominale en W : 1000 W • Puissance nominale en VA : 1000 VA
43.	Switch gigabit Ethernet huit (16) ports	<ul style="list-style-type: none"> • Interface : 16 ports RJ45 10/100/1000 Mbps Négociation AUTO/MDI/MDIX AUTO • Médias en réseau : 10BASE-T : Câble UTP de catégorie 3, 4, 5 (maximum 100 m), EIA/TIA-568 100 Ω STP (maximum 100 m) • Quantité de ventilateurs : Sans ventilateur
44.	Logiciel Adobe audition	<ul style="list-style-type: none"> • Version 3.0 • Licence authentique
45.	Rouleau de peinture	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : Plastique • Usages spécifiques pour le produit : Application et enroulement de plâtre ou de pâte de nivellement sur les surfaces de construction • Matériau de la poignée : Nylon
46.	Kit de pinceau de peinture	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité par pack : 5 • Type de pinceau : Brosse
	7. Cabinet technique et post production 2	
47.	Paire enceintes actives : Enceinte	<ul style="list-style-type: none"> • Version 3.0

	de Monitoring	<ul style="list-style-type: none"> • Licence authentique
48.	Support mural de fixation pour enceinte	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : Plastique • Usages spécifiques pour le produit : Application et enroulement de plâtre ou de pâte de nivellement sur les surfaces de construction • Matériau de la poignée : Nylon
49.	Ordinateur complet	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité par pack : 5 • Type de pinceau : Brosse
50.	Système de trois (03) caméras ptz	<ul style="list-style-type: none"> • Version 3.0 • Licence authentique
51.	Logiciel VMIX pro	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : Plastique • Usages spécifiques pour le produit : Application et enroulement de plâtre ou de pâte de nivellement sur les surfaces de construction • Matériau de la poignée : Nylon
52.	Microphone de studio à condensateur	<ul style="list-style-type: none"> • Type de cartouche : Condenseur à polarisation permanente • Impédance de sortie : 150 Ohms (réelle) • Rejet en mode commun : >50 dB, 20 Hz à 20 kHz • Alimentation fantôme : 48Vdc, +/- 4Vdc broches positives 2 et 3
53.	Pieds de table pour microphone avec bras articulés	<ul style="list-style-type: none"> • Bras amovible avec pas de vis 3/8" • Pour studio, radio ou station multimédia • Câble 6m inclus
54.	Panneau d'affichage alphanumérique	<ul style="list-style-type: none"> • Forte luminosité pour une meilleure lisibilité • Gestion des années bissextiles
55.	Panneau ON AIR LIGHT tech light RGB	<ul style="list-style-type: none"> • Kit de montage. • Interfaces GPI pour télécommande, faible consommation. • Alimentation 12 V CC incluse
56.	Console Broadcast	<ul style="list-style-type: none"> • 16 faders (LxHxP) : 944 mm; 113,5 mm; 495,5 mm • Taper : Alimentation à découpage universelle externe 12 V avec connexions XLR 4 pôles - Redondante

		en option
57.	Insert téléphonique GSM	<ul style="list-style-type: none"> • HD-Voice (AMR-WB / G722.2), Audio équilibrée / Out, annulation d'écho, Contrôle EQ numérique, AGC configurable • application de contrôle PC via USB, Aussi pour les applications mobiles 12 volts batterie CC voiture à moteur, Idéal pour les zones sans lignes terrestres, Idéal pour OB vans, Simple GPIO Interfaçage avec alerte sur les prises, l'amélioration de la qualité de la voix sur Hybrids ordinaire, Logiciel, les compteurs d'entrée et le niveau de sortie (ppm), Entrée et gain de sortie ajustent, numérotation du clavier du logiciel • Reconnaissance Numéro Construit dans le carnet d'adresses configuration GPIO, Indicateur d'intensité de signal GSM • changement de carte SIM facile
58.	Ensemble de connectique	<ul style="list-style-type: none"> • Clavier • Lampe • Lecteur de cartes (SM/XD - SD/MMC/SDHC – MS/MSPPro - CF/MD - Power
59.	Enrouleur électrique	<ul style="list-style-type: none"> • Indice de protection : Équipé d'une protection thermique • Épaisseur : Câble 3 G 1.5mm² • Norme : Certifié NF
60.	Chaises Technicien	<ul style="list-style-type: none"> • Hauteur du dossier : 51 cm • Profondeur de l'assise : 46,5 cm • Hauteur maximale de l'assise : 83 cm
61.	Console de post production	<ul style="list-style-type: none"> • Gamme de fréquences : Entrées micro : 20 Hz - 20 kHz • Impédance d'entrée du microphone : 4KΩ • Impédance d'entrée de l'instrument : 1 MΩ • Exigences d'alimentation : Chargeur USB-C 30 W (15 V, 2 A)

		<ul style="list-style-type: none"> • Stockage d'enregistrement : Lecteur amovible microSDHC,
62.	Change over audio	<ul style="list-style-type: none"> • Input Impedance: > 100kΩ • Frequency Response: 20Hz to 20kHz ±0.1dB • Gain : +12dB (for unbalanced input B – optional)
63.	Switch gigabit Ethernet huit (24) ports	<ul style="list-style-type: none"> • Normes et protocoles : Normes IEEE 802.3i, IEEE 802.3u, IEEE 802.3ab, IEEE 802.3x, IEEE 802.1q, IEEE 802.1p • Interface : 24 ports RJ45 10/100/1000 Mbps • Médias en réseau : 10BASE-T : Câble UTP de catégorie 3, 4, 5 (maximum 100 m), EIA/TIA-568 100 Ω STP (maximum 100 m)
64.	Splitter audio	<ul style="list-style-type: none"> • Input Impedance: >10kΩ • Output Impedance: 66dB typically • Frequency Response: 20Hz to 20kHz ±0.1dB
65.	Talk box	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions : 12 × 12 × 5 pouces • Poids : 10 livres
66.	Rouleau de câble audio	<ul style="list-style-type: none"> • Rouleau de câble micro-ligne • Longueur 100m
67.	Comptes TeamViewer remote	<ul style="list-style-type: none"> • Automatisation en session • Enregistrement de la session
	8. Le plateau	
68.	Moquette de sol intérieur 4mx5m	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 400 cm • Largeur : 500 cm • Matières : Polypropylène
69.	Contreplaqué épaisseur 3mm	(L x l x H) 600 x 300 x 3.0 mm
70.	Contreplaqué épaisseur 9mm	(L x l x H) 2500 x 1220 x 9.0 mm
71.	Contreplaqué épaisseur 18mm	(L x l x H) 2500 x 1250 x 18.0 mm
72.	Lattes	(L x l x H) 873 x 53 x 8.0 mm
73.	Lambris usinés	<ul style="list-style-type: none"> • Sous famille : Lambris Brut • Essence : Pin Maritime
74.	Tapis décor	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur violet, gris

		<ul style="list-style-type: none"> • (L x l) 5 x 4 m
75.	Structure métallique ; embase de fixation	OUI
76.	Table radio XL 05 Places	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilier pour studio de radio, Web Radio, Podcast, Vidéo ou TV. Fourni sans accessoires (chaises, micros, supports micro, console) • Hauteur : 750mm – Hauteur 1100mm disponible
77.	Casque d'écoute	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement supra-auriculaire • Sans fil • Suppression active du bruit
78.	Chaise de studio	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : PU et mousse haute densité • Accoudoir : rabattable, rembourré • Mécanisme : Butterfly
79.	LED RGBWA	<ul style="list-style-type: none"> • LED 12 W à six couleurs • Modes sonore actif et maître/esclave
80.	Projecteur Fresnel bi couleur	<ul style="list-style-type: none"> • Puissances (W) : 120 • Pilotage : DMX
81.	Projecteur panneau bi couleur	<ul style="list-style-type: none"> • Angle du faisceau : 120 • Intensité d'illumination : 332 Lux/4m(3200K);410 Lux/4m(5600K) • Effet stroboscope : 0-20Hz
82.	Embase de fixation des projecteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Filetage pour fixation du spot : M8 • Compatible avec les feux de référence : 13.321.01, 13.321.03, 13.321.04, 13.321.05 • Matériaux durables en inox et aluminium
83.	Ecran TV 52'' HD	<ul style="list-style-type: none"> • Interface vidéo : HDMI • Processeur vidéo : Crystal Processor 4K • Technologie HDR : HDR10+ • Consommation électrique : Consommation électrique 1000hrs (kWh) : 84

84.	Peinture à huile 25 kg	<ul style="list-style-type: none"> • Séchage : 45mn/ Redoublage : 3 heures. • Rendement : 5m²/kg de produit sur support lisse. • ESV : 47%.
85.	Câbles HDMI	<ul style="list-style-type: none"> • 1 x x ferrite avec chipset intégré • Câble version High Speed avec Ethernet triple blindage • Compatible 4K à 60Hz • Compatible HD10 et Dolby Vision • Compatible technologie 3D
86.	Rouleau de câble SDI	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau de la gaine : PVC - PolyVinyl Chlorid • Blindage du câble : 100% - Feuille AL-PT + • Tresse cuivre étamé (85%)
87.	Splitter HDMI	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau du boîtier : Acier • Résolutions graphiques prises en charge : 1 280 x 1 024 (SXGA), 1 600 x 1 200 (UXGA), 1 920 x 1 080 (HD 1 080), 1 920 x 1 200 (WUXGA), 640 x 480 (VGA) • Modes vidéo pris en charge : 720p, 1080p
88.	Panneau LED murale	<ul style="list-style-type: none"> • Puissance en Watts : 20W • Rendement lumineux (Lumen) : 2000 LM • Angle faisceau : 120° • Dimmable : Oui, avec driver dimmable
9. Système téléphonique		
89.	Autocommutateur	<ul style="list-style-type: none"> • 4 ports FXO de jonction PSTN intégrés, 2 ports FXS de téléphone analogique avec capacité de ligne de vie et jusqu'à 50 comptes de jonction SIP • Prend en charge jusqu'à 5 niveaux de réponse vocale interactive (IVR) • Serveur d'enregistrements d'appels intégré. Enregistrements accessibles via l'interface utilisateur Web pratiquement partout dans le monde.

		<ul style="list-style-type: none"> • CDR [Call Detail Records] pour suivre l'utilisation du téléphone par ligne, date, etc. • Protection de sécurité la plus forte possible grâce au cryptage SRTP, TLS et HTTPS
90.	Téléphone IP	<ul style="list-style-type: none"> • Protection de niveau entreprise incluant un démarrage sécurisé, des images de micrologiciel doubles et un stockage de données crypté • Ports Ethernet Gigabit 10/100/1000 Mbps à détection automatique et commutation double avec PoE intégré
91.	Switch Administrable 24 ports Gigabit	<ul style="list-style-type: none"> • Normes et protocoles : Normes IEEE 802.3i, IEEE 802.3u, IEEE 802.3ab, IEEE 802.3z, IEEE 802.3ad, IEEE 802.3x, IEEE 802.1d, IEEE 802.1s, IEEE 802.1w, IEEE 802.1q, IEEE 802.1p • Interface : 24 ports RJ45 10/100/1 000 Mbit/s (négociation automatique/MDI/MDIX automatique) et 4 emplacements SFP combinés 100/1 000 Mbit/s • Médias en réseau : 10BASE-T : câble UTP de catégorie 3, 4, 5 (maximum 100 m), 100BASE-TX/1000Base-T : câble UTP de catégorie 5, 5e ou supérieure, (maximum 100 m), 1000BASE-X : MMF, SMF • Bande passante/fond de panier : 48 Gbit/s
92.	Paquet de 100 connecteurs Rj45	<ul style="list-style-type: none"> • Type de connecteur : RJ45 • Type de câble : Ethernet
93.	Prises murale apparentes rj45	<ul style="list-style-type: none"> • Indice de protection : IP20 • Phase courant : Monophasé • Alimentation électrique : Filaire
94.	Smartphone Android	<ul style="list-style-type: none"> • Système d'exploitation : Android 13, jusqu'à 4 mises à jour Android majeures, One UI 6.1.1 ; • Processeur : Octa-core (1x3,36 GHz Cortex-X3 & 2x2,8 GHz Cortex-A715

		& 2x2,8 GHz Cortex-A710 & 3x2,0 GHz Cortex-A510) ; • GPU : Adreno 740 ;
Le soumissionnaire doit satisfaire à tous les spécifications majeures.		
<u>Caractéristiques mineures</u>		
	<u>Equipements</u>	
	1. Pylône	
	Désignation	Caractéristiques
1.	Câble De haubanage isolant	<ul style="list-style-type: none"> • Diamètre du câble : 7,5 mm • Couleur : noir • Résistance rupture : 2000 daN (kgF) • Résistance de surface : > 1 x 10 puissance 15 Ohms/mètre • Longévité : supérieure à 40 ans entre -40°C et +70°C • Poids : 50 g / m (5 kg aux 100 m)
2.	Tendeur pour câble haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • L : 190 mm • D : 13 mm • B : 30 mm • S : 11 mm
3.	Platine d'ancrage	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance à l'arrachement : 25 kN • Diamètre de perçage 14 mm • Encombrement : 66,5 mm x 33,5 mm x 29 mm
4.	Anneaux annuels	<ul style="list-style-type: none"> • Poids du produit principal : 600 g
5.	Poulie haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • A : 25,6 mm • L : 40,5 mm • Poids : 20 g
6.	Fixation d'haubanage	<ul style="list-style-type: none"> • Très solide • Longueur vis 100 mm • Vis, écrous et rondelles en acier inoxydable AISI 316 • Supports acier inoxydable AISI 304

7.	Kit de fixation léger à trois points	<ul style="list-style-type: none"> • Très solide et durable • Hauteur : 25 mm • Longueur : 40 mm • Vis, écrous et rondelles inoxydables AISI 316, supports AISI 304 	
2. Le faisceau			
8.	Kit broadcast	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions Châssis 19" 1U • Température de fonctionnement -20 à +60 °C • Compression audio Aucune (PCM linéaire) en mode Legacy, HD ou AES67 Propriétaire sans perte/avec perte dans les autres modes • Fréquence d'échantillonnage audio Entrée 8 à 192 kHz pour l'entrée numérique G/D 48 kHz interne pour l'entrée analogique G/D Entrée 128 à 192 kHz pour l'entrée MPX numérique 192 kHz interne pour l'entrée MPX analogique • Latence audio Mode G/D : 10,0 à 125,0 ms, réglable par l'utilisateur Mode MPX : 5,0 à 62,5 ms, réglable par l'utilisateur Option de faible latence : Jusqu'à 5,0 ms (pour G/D), 2,5 ms (pour MPX) Utilisation du réseau Mode G/D : 0,59 – 2,44 Mbit/s sélectionnable Mode MPX : 1,11 – 4,89 Mbit/s sélectionnable • Moniteur audio Prise jack femelle stéréo 6,35 mm sur le panneau avant • Interface utilisateur / contrôle Localement : interface utilisateur du panneau avant (écran LCD + bouton rotatif) À distance : logiciel EtherMPX NMS NG • Synchronisation d'entrée pour 	

		<p>SFN (option n° 1) 10 MHz sinusoïdale ou carrée, 0 dBm typique et 1 PPS carrée TTL 3,3 V 10 kOhm typique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Synchronisation de sortie pour SFN (option n° 1 avec n° 6) 10 MHz TTL 3,3 V, +14 dBm à 50 ohms et 1 PPS TTL 3,3 V à 50 ohms • Entrée RF GPS (option n° 6) - 165 dBm pendant 30 secondes pour verrouiller GPS + GLONASS <100ppb de maintien pendant 12 heures • Port ETH (pour l'audio) RJ45 femelle, IEEE802.3, 10/100Mbps MDIX
	3. Climatisation	
9.	Climatiseur split 3,5 chevaux	<ul style="list-style-type: none"> • Réfrigérant : R410A • Couleur : blanc • Garantie : 6 mois
10.	Tube de cuivre 6m 5/8	<ul style="list-style-type: none"> • Alliage ou pas : Non alliés • Force finale (MPA de \geq) : 205 • Élongation (\geq %) : 40%
11.	Bonbonne de fréon R22	<ul style="list-style-type: none"> • Point d'ébullition normal (° F) : -41,5 • Point d'ébullition normal (° C) : -40,8 • Température critique (° F) : 205,1 • Température critique (° C) : 96,1 • Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (ODP) : 0,055 • Potentiel de réchauffement planétaire (GWP) AR5 : 1760
12.	Coffret électrique Legrand complet avec 08 disjoncteurs	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Fond avec trous oblongs de positionnement • Classe 2 • IP 30 / IK 05 • Hauteur : 180mm / Largeur : 190mm / Epaisseur : 83mm • Température d'utilisation : - 25°C....+ 60°C

4. Salle émetteur + énergie		
13.	Régulateur de tension monophasé 20 KVA	<ul style="list-style-type: none"> • Facteur de puissance d'entrée à pleine charge : 0,98 • Courant commuté : 125 A • Courant en entrée : 115 A (monophasé) : 38,3 A par phase (CA) • Nombre de connecteurs d'entrée : 1 câblage sur bornier 3 fils (1 phase + neutre + terre) 1 câblage sur bornier 5 câbles • Fréquence du réseau : 40...70 Hz
14.	Onduleur monophasé 05 KVA	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie étendue : 1 • Nombre d'emplacements occupés par la batterie : 0 • Nombre d'emplacements sans batterie : 0 • Durée de vie de la pile : 3...5 années • Durée de vie de la batterie : 1170 W nominal
15.	Rouleau de câble électrique souple 4x6mm ²	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 1000 cm • Largeur : 2.2 cm • Poids : 0.514 kg • Couleur : Gris, Marron, Noir • Nombre de fils : 4
16.	Rouleau de câble électrique souple 3x2,5mm ²	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 1000 cm • Largeur : 2.2 cm • Poids : 0.514 kg • Couleur : Gris, Marron, Noir • Nombre de fils : 3
17.	Disjoncteur différentiel monophasé 32A	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance à l'arrachement : 25 kN • Diamètre de perçage 14 mm • Encombrement : 66,5 mm x 33,5 mm x 29 mm
18.	Disjoncteur différentiel monophasé 16A	<ul style="list-style-type: none"> • Tension assignée d'emploi : 240 V CA • Classe de limitation : 3 se conformer à EN/CEI 61008 • Tension assignée d'isolement :

		<ul style="list-style-type: none"> 400 V • Courant de pointe : 3000 A • Type de commande : Par maneton • Indication de tension : Indication ON/OFF • Mode d'installation : Encliquetable • "Pas" de raccordement : 9 mm entre phase et neutre • Couleur : Blanc (RAL 9003) • Durée de vie mécanique : 20000 cycles • Durée de vie électrique : 7500 cycles 230 V CA 50 Hz
19.	Coffret électrique pour quatre disjoncteurs de 16A	<ul style="list-style-type: none"> • Connexion : Non • Couleur : Anthracite et vitre grise • Dimension : 550 x 330 x 160 mm • Poids : 4 kg • Tension (V) : 230V~50Hz • Produit : Prêt à câbler, Presse étoupe fourni, Borniers Phase Neutre Terre inclus • Garantie : 3 ans
20.	Rouleau Câble de mise à la terre en cuivre isolé 100mètres 1x4mm ²	<ul style="list-style-type: none"> • Couronne de 100m • Poids : 0,045 Kg/m
	5. Salle de rédaction	
21.	Horloge murale à LED	<ul style="list-style-type: none"> • Forme : Rectangle • Largeur (cm) : 39 • Hauteur (cm) : 13 • Profondeur (cm) : 3 • Couleur : Noire • Pile fournie : Oui • Radio pilotée : non • Garantie client : 3 ans
22.	Accès point	<ul style="list-style-type: none"> • Bouton : Reset • Dimensions (LxPxH) : 220 × 220 × 32.5 mm • Type d'antenne : 2.4 GHz : 2× 3.0 dBi

		<p>5 GHz : 2× 3.0 dBi 6 GHz : 2× 3.0 dBi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Montage : Ceiling / Wall Mounting (Kits Included)
23.	Mini-chaîne woofers Jack compact avec tuner FM	<ul style="list-style-type: none"> • Effets sonores : Contrôle du son numérique • Horloge intégrée : Horloge numérique, sonnerie, minuteur de mise en veille • Fonctions : Port de chargement USB intégré • Chaînes audios : Stéréo • Formats audios : MP3 • Type de supports : CD-RW, CD-R, CD-DA
24.	Rallonge électrique à cinq (05) positions	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur : Blanc/Gris • Nombre total de prises de courant : 5 • Forme : Ovale • Poids de l'article : 1,19 Livres • Matériau : Plastique • Ampérage : 16 A
25.	Touret de câble réseau UTP cat6	<ul style="list-style-type: none"> • Âme : Cuivre recuit monobrin AWG23/1 • Isolant : Polyéthylène
26.	Baie de brassage	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : acier laminé à froid, verre ; • Dimensions intérieures : 482x450x400 mm (lxPxH) ; • Capacité de charge statique : 70 kg ; • Porte avant en verre trempé verrouillable ; • Compatible avec les équipements standard de 19" ;
	6. Salle post production	
27.	Panneaux acoustiques 3D en fibre de polyester	<ul style="list-style-type: none"> • Matériau : 100 % fibre de polyester • Taille : 1220mmx2420mm • Épaisseur standard : 9 mm/12 mm/24 mm • Densité : 1 200 g-3700g/m² • Bords : carrés ou biseautés

		<ul style="list-style-type: none"> • Respectueux de l'environnement : Classe E1 • Ignifuge permanent : peut répondre à la norme ASTM E84-2016
28.	Carte Adaptateur réseau PCIe RJ45	<ul style="list-style-type: none"> • Type de périphérique : Adaptateur réseau • Format : Carte enfichable - profil bas • Type d'interface (bus) : PCI Express x1 • Ports : Gigabit Ethernet x 2 • Type de câblage : Ethernet 10Base-T, Ethernet 100Base-TX, Ethernet 1000Base-T • Protocole de liaison de données : 10Mb LAN, 100Mb LAN, 1GbE • Débit de transfert de données : 1 Gbits/s • Processeur : 1 x Realtek Semiconductor RTL8111E • Normes de conformité : IEEE 802.3, IEEE 802.3u, IEEE 802.1Q, IEEE 802.3ab, IEEE 802.1p, IEEE 802.3x • Configuration requise : Microsoft Windows Server 2003, Microsoft Windows Server 2008 R2, Microsoft Windows Server 2012, Microsoft Windows Server 2012 R2, Apple MacOS X 10.4 - 10.9, Microsoft Windows Server 2016, Microsoft Windows 2000/XP/Vista/7/8/8.1/10, Linux 2.4.x to 4.11.x LTS versions only, Microsoft Windows Server 2019 • Garantie du fabricant : Garantie de 2 ans
29.	Onduleur 1 kVa	<ul style="list-style-type: none"> • Tension D'Entrée Principale : 230 V • Tension De Sortie Principale :

		<p>230 V</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autre Tension De Sortie : 220 V 240 V • Nombre d'unité de rack : 2U • Longueur de câble : 1,8 m • Nombre de câbles : 1 • Équipement fourni : Cordon d'alimentation détachable propre au pays, CD de documentation, guide d'installation, carte d'administration réseau, matériel de montage en rack, supports de montage en rack, rails de support de montage en rack, câble USB, carte de garantie • Gamme de produits : Smart-UPS On-Line 	
30.	Switch gigabit Ethernet huit (16) ports	<ul style="list-style-type: none"> • Normes et protocoles : Normes IEEE 802.3i, IEEE 802.3u, IEEE 802.3ab, IEEE 802.3x, IEEE 802.1q, IEEE 802.1p • Alimentation électrique : Adaptateur d'alimentation externe (sortie : 5 VDC/0,6 A) • Dimensions (LxPxH) : 6,2 × 4,0 × 1,0 po (158 × 101 × 25 mm) • Consommation électrique maximale : 3,68 W (220 V/50 Hz) • Dissipation thermique maximale : 12,55 BTU/h 	
31.	Rouleau de peinture	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur : Noir • Dimensions du produit : 32L x 25l centimètres • Finition extérieure : acier • Caractéristique spéciale : Ergonomique • Composants inclus : Rouleau pour enduits de nivellement • Type de métal : Acier allié 	
32.	Kit de pinceau de peinture	<ul style="list-style-type: none"> • Type de conditionnement : Unité 	

7. Cabinet technique et post production 2		
33.	Paire enceintes actives : Enceinte de Monitoring	<ul style="list-style-type: none"> • Aspect : Sélecteur 2 positions • Actif/passif : actif • Watts (RMS) total : 100 • Woofer (pouces) : 5 • Entrée 2 : 6,3mm Jack • Entrée numérique : Non • Proximité et moyenne cabine : De proximité • Blindé magnétiquement : Yes • Adaptation à l'acoustique : Oui • Type d'adaptation à l'acoustique : Analogique • Réponse en fréquence à partir de (Hz) : 52 • Réponse en fréquence allant jusqu'à (Hz) : 35000 • Crête SPL max. (dB) : 110 • Ouverture bass reflex : Derrière • Fréquence de coupure (Hz) : 2000 • Poids (kg) : 6 • Dimensions (LxPxH) : 254 x 176 x 197
34.	Support mural de fixation pour enceinte	<ul style="list-style-type: none"> • Poids admissible : 30 kg • Diamètre des tubes : 42 / 35 mm • Hauteur réglable de 900 à 1500 mm • Dimensions du plateau : 250 x 250 mm • Dimensions du socle : 330 x 330 mm • Poids : 6,5 kg
35.	Ordinateur complet	<ul style="list-style-type: none"> • Système d'exploitation : windows 10 Pro ; • Processeur : Intel core i7 3.6 Ghz 12e gen; • Disque dur : 2To + 2To esclave ;

		<ul style="list-style-type: none"> • Ram : 16Go ; • Graphique : Nvidia Ge Force 1060 (1Go de mémoire dédiée) ; • Accessoires : carte son multi canaux, écran 24'', carte réseau PCI à deux ports Rj45, carte de capture vidéo black magic +1 spare , souris USB ; clavier USB.
36.	Système de trois (03) caméras ptz	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions du produit (L x l x h) : 2,54 x 2,54 x 2,54 cm ; • Taille : 9MP plus 64G card • Couleur : 1 Uk • Quantité d'articles : 1 • Nombre de pièces : 1 • Poids : 50 Grammes
37.	Logiciel VMIX pro	<ul style="list-style-type: none"> • Version 28.0 • Licence authentique
38.	Microphone de studio à condensateur	<ul style="list-style-type: none"> • Directivité : Cardioïde • Réponse en fréquence : 20 Hz - 20 kHz • Atténuation Switch : 0 dB, -15 dB • LF Response Switch : Flat, -6 dB/octave en dessous de 115 Hz, -18 dB/octave en dessous de 80 Hz • Drainage de courant : 4,65 mA typique à 48Vdc • Sensibilité : -36 dBV/Pa (16 mV) (typique à 1 kHz, 1Pa = 94 dB SPL) • Bruit propre : 13 dB (SPL typique, équivalent ; pondéré A, IEC 651) • Niveau d'écrtage de la sortie : 2500 Ohms de charge : +9 dBV, Charge de 1000 Ohms : +3 dBV • Plage dynamique : 2500 Ohms Charge : 126 dB, 1000 Ohms Charge : 119 dB • Rapport signal/bruit : 81 dB • Distorsion harmonique totale : • Diamètre maximal du corps

		<ul style="list-style-type: none"> • : 55,9 mm / 2,2 • Longueur : 187 mm / 7,37 • Poids : 490 g / 17,3oz.
39.	Pieds de table pour microphone avec bras articulés	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 460 - 960 mm • Poids maximum du micro : 1,5 kg • Poids : 1,4 kg • Couleur : noir
40.	Panneau d'affichage alphanumérique	<ul style="list-style-type: none"> • Hauteur chiffres Heure et Date : 3,8cm • Hauteur chiffres Mois et Jours : 2cm • Dim : 280x280x42mm / 800g • Adaptateur secteur / Réserve de marche
41.	Console Broadcast	<ul style="list-style-type: none"> • 8 faders (LxHxP) : 584 mm ; 113,5 mm ; 495,5 mm • 12 faders (LxHxP) : 764 mm ; 113,5 mm ; 495,5 mm • Poids : 15 à 25 kg ; • Alimentation électrique : 90-264 VCA / 50-60 Hz / 120 W
42.	Ensemble de connectique	<ul style="list-style-type: none"> • Souris • Mini USB HUB (x4) • Câble USB à enrouleur
43.	Enrouleur électrique	<ul style="list-style-type: none"> • Durée de la garantie : Garantie 2 ans • Couleur : Noir • Tension nominale : 230V • Puissance : Puissance max enroulé 1100W / Puissance Max déroulé 3200W • Dimensions : Longueur câble 25m et 50m
44.	Chaises Technicien	<ul style="list-style-type: none"> • Largeur du dossier : 44 cm • Largeur de l'assise : 49 cm • Hauteur minimum de l'assise : 56 cm • Poids : 14 kg
45.	Console de post production	<ul style="list-style-type: none"> • Plage de gain du préamplificateur : 0 - 76 dB • Bruit d'entrée équivalent : -131,5 dBV (pondéré A) • Niveau maximal de sortie de ligne : 4 dBu

		<ul style="list-style-type: none"> • Puissance de sortie du casque : 250 mW • Connectivité de sortie audio analogique : 2 x sorties ligne symétriques, 4 x sorties casque • Connectivité Bluetooth : Audio Bluetooth avec profil Musique et Casque (parole à large bande) • Interface USB 1 : 1 appareil multicanal 2 entrées/16 sorties, 1 appareil 2 entrées/2 sorties avec mix-minus • Interface USB 2 : 1 x 2 entrées/2 sorties avec mix-minus • Transfert de données : Lecteur de carte SD USB 3.0 130 Mo/s • Connectivité réseau : Wifi 802.11g/n/ac 2,4 GHz et 5 GHz, Ethernet 100/1000 • Configuration requise pour le système d'exploitation : macOS 10.15 ou version ultérieure, Windows 10 version 1803 ou version ultérieure, Windows 11 • Stockage interne : 4 Go (tablettes SMART)
46.	Change over audio	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum Input Level: +28dBu • balanced Maximum Output Level: +28dBu • Output Impedance : As input, except when using unbalanced auxiliary input where output impedance < 50Ω • Distortion : As input for balanced input,
47.	Switch gigabit Ethernet huit (24) ports	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité de ventilateurs : Sans ventilateur • Alimentation électrique : Adaptateur d'alimentation externe (sortie : 5 VDC/0,6 A) • Dimensions (LxPxH) : 6,2 × 4,0 × 1,0 po (158 × 101 × 25 mm)

		<ul style="list-style-type: none"> • Consommation électrique maximale : 3,68 W (220 V/50 Hz) • Dissipation thermique maximale : 12,55 BTU/h
48.	Splitter audio	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum Input Level : +28dBu • Gain Range : Balanced output : -15dBu to 15dBu, ref -15dBu into unbalanced RCA input
49.	Rouleau de câble audio	<ul style="list-style-type: none"> • Poids : 5 Kg
50.	Comptes TeamViewer remote	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle d'appareil à distance • Sessions de support multi-utilisateurs • Validité : 03 ans
	8. Le plateau	
51.	Moquette de sol intérieur 4mx5m	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur : Gris • Style : Design • Pièce destination : Salle à manger • Intérieur / extérieur : Intérieur, Extérieur • Caractéristiques tapis : Souple
52.	Lambris usinés	<ul style="list-style-type: none"> • Aspect : Abouté lisse • Finition : Brut • Dimensions : 2500x195x17m m
53.	Table radio XL 05 Places	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur au choix, possibilité de le faire en bi couleurs sans suppléments
54.	Casque d'écoute	<ul style="list-style-type: none"> • Bluetooth 5.3 • Micro filtrant le bruit de fond pour les appels téléphoniques • Durée de vie de la batterie : jusqu'à 24 heures • 3 modes : silencieux, conscient et immersif
55.	Chaise de studio	<ul style="list-style-type: none"> • Hauteur : 116 - 126 cm • Largeur : 71 cm • Profondeur : 69 cm • Fond : nylon 320 mm • Réglages : réglage de la hauteur par levier

		<ul style="list-style-type: none"> • Roulettes : 60 mm, Racing • Matériau du cadre : métal • Coloris : noir et gris
56.	LED RGBWA	<ul style="list-style-type: none"> • Divers programmes intégrés • Entrée/Sortie PowerCon • Refroidi par ventilateur
57.	Projecteur Fresnel bi couleur	<ul style="list-style-type: none"> • Poids (kg) : 5 • Sources : LED • Type de projecteur : Fresnel • Ouverture : 14°-50°
58.	Projecteur panneau bi couleur	<ul style="list-style-type: none"> • Tension d'entrée : AC100-240V 50/60Hz • Consommation d'énergie : 160W • Signal de contrôle : DMX512 • Canal de contrôle : 4CH • Entrée/sortie DMX : 3/5Pin (In&Out) • Fenêtre d'affichage : Écran LCD couleur de 2,4 pouces • Source lumineuse : 0.5W LEDs 384pcs • Indice de rendu des couleurs : CRI>95 • Température de couleur : 3200K/5600K • Gradateur : 0-100% • Flux lumineux : 10000LM • Matériau du boîtier : Aluminium/métal/plastique • Degré de protection : IP20 • Température de fonctionnement : -20~40°C • Poids net : 10kg • Dimension : 673×510×134mm
59.	Embase de fixation des projecteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Fabrication en inox de qualité marine • Diamètre : Ø 67 mm • Hauteur : 72 mm • Système de fixation avec pommeau en plastique pour un projecteur amovible.
60.	Ecran TV 52'' HD	<ul style="list-style-type: none"> • Classe de diagonale : 55 " • Capteurs : Capteur de

		<ul style="list-style-type: none"> luminosité • Diagonale d'écran (cm) : 138 cm • Qté de ports HDMI : 3 • Taille de diagonale : 55 " • Couleur : Noir • Fonctions : Allumage instantané Accessibilité Recherche automatique des chaînes Gestion des sous titres Guide des programmes EPG Dépannage à distance IPv6 Support • Résolution native : 3840 x 2160 • Taille de la diagonale : 55 " • Fourni avec la Télécommande universelle Vis : Taille M8
61.	Peinture à huile 25 kg	<ul style="list-style-type: none"> • Densité : 1,76 ± 0,1. • À appliquer directement ou avec une couche d'impression. • Conservation : 24 mois dans son emballage d'origine à l'abri du soleil.
62.	Câbles HDMI	<ul style="list-style-type: none"> • 1 x connecteur HDMI mâle doré type A • 1 x connecteur HDMI mâle doré type A • Débit : 18 Gbps • Full HD 1080p : 120 FPS • UHD 4K 2160p : 60 FPS • Longueur : 20 mètres
63.	Rouleau de câble SDI	<ul style="list-style-type: none"> • Câble extrêmement flexible : Non • Type d'utilisation : Installation fixe ; • Utilisation mobile • Poids au mètre : 40 g/m • Section de câble : 0,8/3,7 • Poids(net) : 4 kg • Diamètre du câble : 6,00 mm • Impédance : 75 Ohm
64.	Splitter HDMI	<ul style="list-style-type: none"> • Résolution maximale : 1920 x 1200 pixels • HDCP : Oui

		<ul style="list-style-type: none"> • Couleur du produit : Noir 	
65.	Panneau LED murale	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 595 mm • Largeur : 295 mm • Hauteur : 9 mm • Couleur de la lumière (Kelvin) : Blanc Neutre • Kelvin : 4000K • Valeur IP : IP40 • Tension secteur (Volts) : AC220-240V • Lumen par watt : 100 LM • Couleur du boîtier : Blanc • Matériau du boîtier : Aluminium • CRI : >80 • Facteur de puissance : >0.90 • Taux d'éblouissement UGR : 22 • Nombre de modes d'éclairage : 50.000 • Nombre d'heures d'utilisation : 50.000 • Classe énergie : F • Classe énergie jusqu'en 2021 : A+ • Certifications : CE, ROHS & FCC • Garantie : 5 Ans 	
	9. Système téléphonique		
66.	Autocommutateur	<ul style="list-style-type: none"> • Ports réseau Gigabit avec PoE intégré • Port USB et emplacement pour carte SD pour l'extension de mémoire • Prend en charge le standard automatique multilingue et la file d'attente d'appels pour gérer efficacement les appels entrants • Prend en charge tout point de terminaison vidéo SIP utilisant les codecs H.264, H.263 ou H.263+ • Capacité d'enregistrement des appels intégrée 	

		<ul style="list-style-type: none"> • Connectez instantanément plusieurs sites et utilisateurs distants
67.	Téléphone IP	<ul style="list-style-type: none"> • Audio HD, combiné et haut-parleur avec prise en charge de l'audio large bande • 6 touches de ligne avec jusqu'à 16 comptes SIP • Double écran LCD avec touches BLF numériques • Wi-Fi double bande 802.11 a/b/g/n/ac intégré • Plaques frontales interchangeables pour permettre une personnalisation facile du logo • Bluetooth intégré
68.	Switch Administrable 24 ports Gigabit	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité de ventilateurs : Sans ventilateur • Alimentation électrique : 100~240 VCA, 50/60 Hz • Consommation d'énergie : Maximum : 22,3 W (220 V/50 Hz) • Dimensions (LxPxH) : 17,3 x 7,1 x 1,7 po (440 x 180 x 44 mm) • Taux de transfert de paquets : 35,7 Mpps • Tableau d'adresses MAC : 8k • Cadre géant : 10240 octets
69.	Paquet de 100 connecteurs Rj45	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristique spéciale : Haute vitesse • Couleur : Noir • Genre du connecteur : Mâle • Débit de transfert de données : 1 gigabits par seconde • Forme : Rond
70.	Prises murale apparentes rj45	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions (LxPxH) : 4 x 9.5 x 8.5 • Poids : 0.054 kg • Puissance : 2200 W • Tension électrique : 250 V • Intensité courant : 10 A • Mode de fixation/pose : Visser, Encastrier

		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de module(s) : 1 modules • Quantité par pack : 1 produits • Garantie : 2 an • Intérieur / extérieur : Intérieur • Mode de pose électricité : Encastrable • Catégorie téléphonique : Cat6a • Type de connectique électrique : RJ45 • Type de connexion : À vis • Type de prise : RJ45 • Certification NF : NF054
71.	Smartphone Android	<ul style="list-style-type: none"> • Jeu de puces : Qualcomm SM8550-AC Snapdragon 8 Gen 2 (4 nm) ; • WLAN : Wi-Fi 802.11 a/b/g/n/ac/6e, tri-bande, Wi-Fi-Direct ; • Bluetooth : 5.3, A2DP, LE ; • Positionnement : GPS, GALILEO, GLONASS, BDS, QZSS ; • NFC : Oui ; • Radio : Non ; • USB : USB Type-C 3.2, OTG.

Le critère est satisfaisant si le soumissionnaire valide 80% (soit 329 sur 411) des spécifications mineurs.

	b.3. Personnel d'encadrement		
	1) Ingénieur Télécommunications (Chef de projet)		
	Un Ingénieur de niveau Baccalauréat + 3 en Télécommunications et ou transmissions, en Réseaux informatiques ou électronique ou tout autre domaine équivalent (Chef de Projet). Formation < Bac+3		
	Justifier d'au moins dix (10) années d'expériences, en matière de gestion des projets en télécommunications, ou en informatique, ou en numérique ;		
	Justifier d'une expérience professionnelle spécifique dans le pilotage d'au moins deux (2) projets similaires au cours des cinq (05) dernières années.		

	Compétences avérées en technologies de transmission et de diffusion, sécurité informatique, configuration et maintenance des serveurs pour assurer une diffusion continue et sécurisée. Justifier d'une certification d'habileté au déploiement des installations audiovisuelles délivrées par au moins un constructeur international.		
	2) Technicien radio (Chef d'équipe)		
	Titulaire d'un diplôme en techniques radio, transmission, des systèmes de diffusion numérique audiovisuel ou tout autre domaine équivalent, d'un niveau minimum Bac + 2.		
	Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience dans la mise en place des projets relatifs à la gestion, la modernisation de la radio au sein d'une administration.		
	Justifier d'une expérience professionnelle spécifique dans au moins deux (02) projets similaires au cours des cinq (05) dernières années.		
	Compétences avérées en télécommunications, technologie de diffusion, de transmission, couverture réseau, y compris les serveurs de streaming, les technologies mobiles (2G, 3G, 4G, 5G), l'électronique et la physique (propagation des ondes électromagnétiques) et disposer d'au moins une certification dans le domaine des circuits audio sur le réseau IP		
	3) Technicien audiovisuel		
	Titulaire d'un diplôme en métiers audiovisuels, ou en techniques du son et de l'image, ou en médias et communications numériques, cinéma et audiovisuel ou tout autre domaine équivalent, niveau minimum (Bac +2).		
	Avoir au moins cinq (05) années d'expérience dans les projets d'audiovisuel		
	Justifier de la participation à au moins une (01) mission dans le développement des systèmes audiovisuels au cours des cinq (05) dernières années.		
	4) Expert en marketing digital		
	Titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent en marketing digital (au moins BAC +3).		

	Avoir au moins cinq (05) années d'expérience dans l'élaboration des stratégies digitales cohérentes et efficaces, le pilotage des projets informatiques ou de transformation digitale et autres		
	Avoir participé à au moins deux (02) missions dans la conception des systèmes informatiques, numériques, la digitalisation des Systèmes d'Information au cours des cinq (05) dernières années.		
	5) Electrotechnicien		
	Titulaire d'un diplôme de Technicien supérieur (BAC + 2) en électrotechnique, électricité d'équipements, génie électrique		
	Il doit justifier des compétences avérées dans l'implantation, et le déploiement des installations et dispositifs électrique, il doit avoir une maîtrise parfaite des règles de sécurités électriques dans les infrastructures semi-industrielles.		
	6) Décorateur designer		
	Titulaire d'un diplôme de technicien supérieur (BAC + 2) en décoration et design.		
	Justifier d'une expérience d'au-moins trois (03) ans dans la conception et l'implantation des ouvrages de décors intérieurs.		
	<i>Le critère est satisfaisant si 14 sous critères sur 18 sont validés</i>		
	b.4. La disponibilité d'un service après-vente		
	c. L'engagement sur l'honneur de disposer d'un service après-vente d. La disponibilité des techniciens spécialisés pouvant intervenir, pendant la durée de garantie		
	<i>Le critère sera satisfaisant si les 2 sous critères sur 2 sont validés.</i>		
	b.5. Le délai de livraison		
	c. Présence d'un chronogramme de livraison		
	d. Délai pour la fourniture et l'installation \leq cinq (05) mois (le critère est satisfaisant si le délai de livraison est		

	inférieur ou égal à cinq (05) mois).		
	<i>Le critère sera satisfaisant si 2 sous critère sur 2 sont validés.</i>		
	b.6. Le Certificat de garantie des équipements informatiques		
	c. Présentation des certificats de garantie des équipements informatiques, électroniques et numériques.		
	d. Période de garantie supérieure ou égale à cinq (05) mois.		
	<i>Le critère sera satisfaisant si les 2 sous critères sur 2 sont validés</i>		
	h) La capacité financière		
	Avoir une capacité financière d'un montant de 26 200 000 francs CFA		
	<i>Le critère sera satisfaisant si 1 sous critère sur 1 est validé</i>		
	b.7. L'acceptation des conditions du marché		
	c. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) dûment paraphé sur chaque page, signé et daté à la dernière précédée de la mention « lu et approuvé » ;		
	d. Les spécifications techniques dûment paraphées sur chaque page, signées et datées à la dernière précédée de la mention « lu et approuvé ».		
	<i>Le critère est satisfaisant si le soumissionnaire valide 2 sous critères sur 2</i>		